Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12343 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MARDI 2 OCTOBRE 1984

Espoirs et ambiguïtés à San-José

La Communauté européenne n'a pas raté son rendez-vous avec les pays d'Amérique centrale dans la capitale du Costa-Rica. Pour sa première irruption officielle dans l'arrière-cour des Etats-Unis elle a parlé haut et fort. Si les propositions d'aide économique de la CEE à cette région du monde dévastée par la violence, les guerres et le sous-développement paraissent bien modestes — mais comment pourrait-il en être autrement ? — la politique l'a, en revanche, nettement emporté au cours de cette conférence qui s'est achevée samedi 29 septembre sur des promesses plus importantes que prévu.

Non seulement les Dix — approuvés par les représentants de l'Espagne et du Portugal présents à San-José — ont réaffirmé leur soutien au plan de paix mis au point par les pays du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Panama, Colombie), mais certains d'entre eux sont décidés à donner leur garantie à la mise en application d'un plan qui vise à restaurer la paix et la sécurité dans toute l'Amérique centrale.

La France a joué un rôle déterminant dans cet engagement encore plus net. Et M. Cheysson, suivi par cinq autres ministres européens, s'est déclaré disposé à signer le protocole additionnel de l'acte de Contadora, qui prévoit cette éventuelle garantie internationale et laisse la porte ouverte « à tous les pays désireux de contribuer à la paix en Amérique centrale ».

Les pressions nord-américaines, insistantes et maladroites, ont sans doute contribué à cette volonté européenne d'aller « un peu plus loin ». Encore que les Dix ne soient pas tous animés de la même ardeur, puisqu'une haute personnalité européenne a décrit la réunion de San-José « comme un feu d'artifice qui retombe ». Mais tous sont pourtant convenus de poursuivre l'expérience et d'institutionnaliser les relations entre la CEE et l'Amérique centrale. C'est un progrès.

Les Etats-Unis n'ont pas considéré la réunion de San-José avec un enthousiasme excessif. Ils ont tenté sans succès d'influencer les participants à la conférence, et, si l'on en croit le « Washington Post », ils font actuellement pression pour que leurs « alliés » en Amérique centrale (en particulier le Salvador, le Honduras et le Costa-Rica) rejettent le plan de Contadora sous sa forme actuelle. Washington souhaiterait des garanties plus solides contre le renforcement du potentiel militaire du Nicaragua et contre le soutien apporté aux guerilleros du Salvador.

Ces réserves américaines font évidemment apparaître le régime sandiniste comme le principal bénéficiaire de la réunion de San-José. Mais c'est un succès bien relatif et peut-être provisoire. Les ambiguïtés sont largement partagées dans la région. Plusieurs pays d'Amérique centrale ont approuvé le plan de Contadora, mais du bout des lèvres, et le Nicaragua lui-même n'est pas sans arrière-pensées.

Non seulement le dernier plan de Contadora n'est pas encore réellement approuvé sans réserves par tous les pays concernés, mais son éventuelle application se heurtera à de sérieuses difficultés. A commencer par le départ de tous les « conseillers » militaires étrangers et le démantèlement de toutes les bases militaires d'entraînement en Amérique centrale.

(Lire nos informations page 3.)

Coup de filet contre la Mafia

366 mandats d'arrêt en Italie après les révélations d'un « parrain » sicilien

De notre correspondant

Rome. — « *Pour la première fois, nous avons porté un coup à la structure même du pouvoir mafieux.* » Le procureur du parquet de Palerme, M. Vincenzo Pajno, n'a pas hésité à parler de « *coup de filet historique* », en présentant les premiers bilans de l'opération anti-Mafia, menée le samedi 29 et le dimanche 30 septembre, dans la capitale sicilienne par plus de trois mille policiers et carabiniers : trois cent-soixante-six mandats d'amener, deux cents nouvelles inculpations notifiées à des membres de l'« *Honorable Société* » déjà emprisonnés, cinquante-six arrestations effectuées, dont celle de Giuseppe Greco, fils de Michele Greco, l'un des principaux « *parrains* » des familles « *gagnantes* » de la nouvelle Mafia, celles qui traquaient Tommaso Buscetta, le « perdant », qui vient de se mettre à table.

C'est la première fois dans l'histoire de l'Honorable Société sicilienne qu'un parrain de premier plan accepte de collaborer avec les enquêteurs. Les dépositions de Tommaso Buscetta, cinquante-quatre ans, surnommé Dom Masino ou, au temps de sa splendeur, le « *boss des deux mondes* », sont consignées dans plus de trois mille pages de procès-verbaux d'interrogatoires. Extradé du Brésil le 14 juillet dernier, Dom Masino, qui fut pendant les années 70 l'un des principaux chefs de la Mafia, était depuis aux abois. Les familles rivales des Gréco, les clans de Corleine, la famille des Marchese avaient décimé au cours d'une féroce guerre de bandes, qui a ensanglanté Palerme entre 1979 et 1982, la plupart des clans qui lui étaient alliés (Inzerillos, Bontade, Badalamenti). Un de ses fils, son frère, son gendre et plusieurs de ses neveux étaient tombés sous les balles des tueurs. Tommaso Buscetta était traqué. Vingt-quatre heures avant son extradition, il tenta même de se suicider. Le juge palermitain Giovanni Falcone, chargé depuis plusieurs années des enquêtes les plus brûlantes sur la Mafia sut utiliser ce désarroi. Peu après son retour en Italie, Dom Masino commençait à raconter, d'abord dans une cellule de haute sécurité de la prison de l'Asinara, puis dans un « lieu sûr » de la banlieue romaine, sa vérité sur plus de vingt ans d'histoire de la Mafia.

(Intérim.)

(Lire la suite page 8 et nos autres informations page 42.)

La CGT défie le pouvoir

A travers la grève de Renault la centrale lance la bataille contre la politique gouvernementale

Les mouvements de grève continuaient, lundi matin 1er octobre, aux usines Renault de Douai, de Cléon et de Sandouville. A Billancourt, l'usine fonctionnait normalement, mais la CGT multipliait les prises de parole dans les ateliers — avant une « assemblée exceptionnelle » des militants en fin de matinée — afin d'*« élargir l'action dans toute l'usine pour être entendu par la direction »*. M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a déclaré : *« Le risque de grève générale à la régie ne dépend pas de nous mais de la direction. »*

M. Henri Krasucki ne donnera pas, lundi soir, à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, l'impression de sonner le tocsin dans le désert. Il y a deux semaines déjà, le secrétaire général de la CGT, au « Grand Jury RTL »-*le Monde*, avait appelé les travailleurs à *« mettre le paquet »*. Cela n'avait pas abouti au bouleversement d'un climat social plutôt calme, mais, quelques jours plus tard, une grève — en définitive [illegible] de succès — [illegible] Mans. Après le harcèlement, d'ampleur très inégale de la semaine dernière dans les usines de la Régie, la CGT a décidé de passer à la vitesse supérieure. Elle appelle très nettement au durcissement de l'action — M. Sainjon n'écartant pas une occupation — et à l'épreuve de force.

Indéniablement, la CGT joue gros. M. Krasucki pourra souligner que la mise en mouvement des travailleurs a effectivement commencé en se basant non seulement sur Renault — où l'attention reste, en attendant un éventuel démarrage de la forteresse de Billancourt, focalisée sur Douai, Cléon et Sandouville, — mais aussi sur les semaines d'action déclenchées à partir de ce lundi dans les PTT, les transports et à EDF, les arsenaux prenant le relais du 4 au 11 octobre. Mais la CGT met dans la balance sa capacité à mobiliser en mettant en avant des secteurs où elle est encore bien implantée et la crédibilité de son discours revendicatif. La volonté d'en découdre avec un pouvoir accusé de mener une politique d'austérité et de déclin industriel sera-t-elle plus forte que cette pédagogie de la crise, qui, elle l'a constaté elle-même, est plutôt un frein à l'action ?

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 38.)

Immigrés : un contrôle accru

Le gouvernement veut durcir la lutte contre les « clandestins »

Après les extraditions, l'immigration ? Une évolution est-elle à prévoir sur cette question traditionnellement difficile pour la gauche ? Un fait est, en tout cas, établi. Le gouvernement consacrera, durant ce mois d'octobre, un conseil des ministres à de nouvelles mesures visant les travailleurs immigrés et, surtout, les étrangers en situation irrégulière.

Des discussions interministérielles sont en cours. Elles portent sur une palette de mesures destinées à renforcer la lutte contre l'immigration dite « clandestine ». Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, reçoit ce lundi toutes les organisations d'immigrés. Peut-être profitera-t-elle de ce rendez-vous, prévu de longue date, pour tester les réactions de ces interlocuteurs.

Conformément à la politique de communication définie par M. Laurent Fabius, qui veut à tout prix éviter la cacophonie, les contours de ces mesures sont, pour l'instant, difficiles à cerner. Chaque ministère se retranche derrière des formules dilatoires, « [illegible] de décision pour l'instant », et affirme que « *le débat est en cours* ». Qu'un changement de cap se prépare est néanmoins certain, M. Fabius ayant présenté, devant les parlementaires socialistes, jeudi 27 septembre, l'immigration comme l'un des aspects de la politique gouvernementale que le PS aurait à expliquer (*le Monde* du 29 septembre).

D'autant qu'il y un an, le 31 août 1983, un conseil des ministres avait déjà été consacré à la lutte contre « *immigration illégale* ». M. François Mitterrand avait alors souligné combien le dossier de l'immigration est « *difficile et controversé* », pour conclure : « *Il faut renvoyer les immigrés clandestins.* » A l'évidence, le gouvernement juge, aujourd'hui, ces mesures insuffisantes.

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

LE DÉBAT SUR LA « COHABITATION »

Les grandes manœuvres

par JEAN-MARIE COLOMBANI

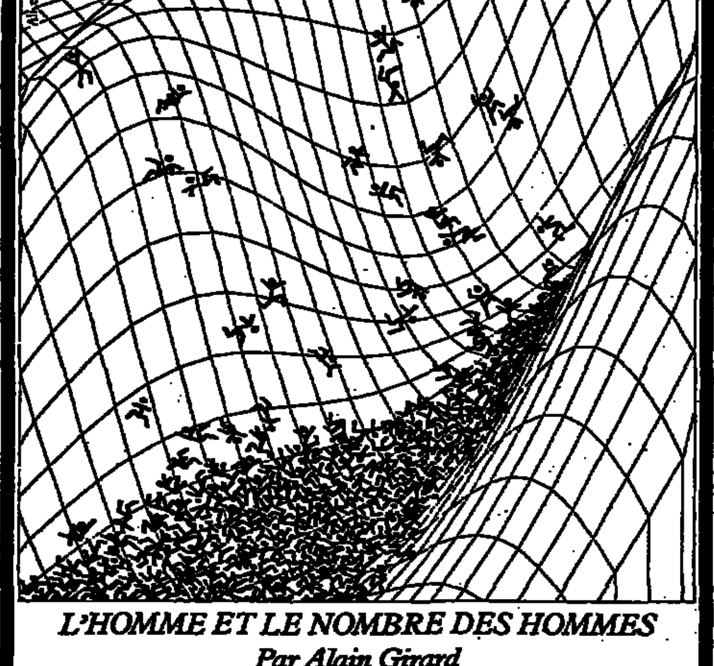
La cohabitation, mode d'emploi : il n'est pas un homme politique présent ce week-end à une tribune qui ne se soit exprimé sur ce brûlant sujet d'actualité. Bien que l'échéance législative soit encore éloignée de dix-huit mois — au fait, plus personne ne parle d'élections anticipées — la grande question est de savoir si un président de gauche et une majorité de droite peuvent, ou doivent, cohabiter. C'est dire que trois postulats déterminent le paysage politique : la gauche sera battue en 1986 ; les socialistes seront incapables de former une alliance majoritaire ; les élections législatives sont inséparables de l'élection présidentielle de 1988.

La gauche défaite en 1986 : bien rares sont ceux qui, dans l'opposition comme dans la majorité, hésitent à se prononcer. Ce pronostic est tiré aussi bien des sondages de la rentrée, montrant que la cote du président reste au plus bas, que de l'élection législative du Puy-de-Dôme qui a reproduit, à peu de choses près, les données du scrutin européen de juin. En outre, les élections cantonales partielles n'infirment pas ce schéma.

Le second postulat est que, l'union de la gauche n'existant plus, le PS sera empêché, en 1986, faute d'une force d'appoint, de proposer une formule gouvernementale : d'où l'importance du thème de l'union chez les orateurs de l'opposition ; d'où aussi, et ceci explique cela, le formidable enjeu qu'est devenue l'UDF, objet non seulement des convoitises de MM. Giscard d'Estaing et Barre, mais aussi de toutes les attentions de M. Chirac.

Pour les uns comme pour l'autre, il va de soi que 1986 détermine 1988. Car les législatives sont inséparables du scrutin présidentiel. Elles se jouent pour ou contre le président en place, comme toutes les échéances législatives sous la Ve République, puisqu'il s'agit de lui donner ou de lui refuser les moyens de gouverner. Elles s'organiseront plus que jamais sur ce thème. L'opposition continuera de contester la légitimité de l'élu du 10 mai 1981 avec d'autant plus de vigueur qu'il sera, pense-t-elle, privé de majorité.

(Lire la suite page 9.)



AU JOUR LE JOUR

Agit-TV

On a affirmé que l'une des raisons de la montée de la tension chez Renault était la participation de M. Krasucki à « L'heure de vérité », lundi.

Il s'agissait, en somme, de préparer l'émission par une animation sur le terrain permettant au présentateur vedette de la CGT d'être encore plus convaincant lorsqu'il ferait état du mécontentement grandissant des travailleurs.

En ce cas, mardi à Douai, à Flins, à Billancourt, la question ne serait pas « qu'avons-nous obtenu ? », mais « avons-nous été bons ? ».

BRUNO FRAPPAT.

« Le Monde de l'économie »

- Le dialogue Nord-Sud sur le développement
- La modernisation des rapports sociaux
- La conjoncture dans les grands pays industrialisés

(Lire pages 21 à 24.)

« MACBETH » A L'OPÉRA DE PARIS

Retour au romantisme

C'est devenu une tradition de siffler les metteurs en scène (de Wieland Wagner à Strehler et à Ronconi) et les décorateurs lors des premières de l'Opéra de Paris, au point que cela n'a plus d'importance ni de signification. Au soir d'un splendide *Macbeth* (pour la création de l'œuvre de Verdi au palais Garnier), réjouissons-nous au contraire qu'Antoine Vitez ait accompli des progrès de géant depuis ses insipides *Noces de Figaro* de Florence et son *Orfeo* calamiteux de Gémier. Il aura un jour raison des siffleurs, comme Georges Prêtre que ces messieurs ont, jadis, presque chassé, et que Massimo Bogianckino a courageusement imposé. Aujourd'hui, comme dans le *Moïse* de Rossini il y a deux ans, c'est l'un des triomphateurs de cette ouverture de l'Opéra, avec une distribution de haute classe, digne des plus grandes scènes internationales et très supérieure à celle de Salzbourg, comme tout le spectacle d'ailleurs.

D'emblée, deux éléments nous captivent, qui ne nous lâcheront plus jusqu'à la fin : Georges Prêtre entre « dans la peau » de la musique, si l'on peut dire. Tout son corps vit, non seulement au rythme, mais au moindre frémissement, à chaque courbe mélodique, à chaque couleur de cette partition dont il devine toutes les inflexions, qu'il ennoblit même dans ce qu'elle a encore de schématique ; ses yeux, la crispation de son buste, les doigts qui égrènent telles notes du chœur, le plus petit tressaillement, tout est un signe et passe immédiatement dans cet orchestre de l'Opéra qui a rarement été si beau et mieux soudé à son chef.

A l'opposé de la merveilleuse stylisation d'un Abbado ou d'un Muti, c'est une sorte de résurgence du style romantique qui modèle amoureusement tous les méandres expressifs d'une partition, mais avec une force, une âpreté, une hauteur, qui transcendent tout maniérisme, qui prennent la musique dans son bouillonnement primitif, dans l'acte même de la création.

L'autre élément, c'est le décor fantastique de Yannis Kokkos, cet escalier monumental qui remplit presque toute la scène, poussé vers la droite, comme une dérive générale vers la folie, par cette muraille béante, voûtes d'un palais Renaissance qui, d'arche en arche, se délite, perd ses placages de marbre, devient tours médiévales et enfin rochers (symbole, peut-être, de la barbarie primitive qui sert de socle à toute civilisation), où s'accrochent des grappes de damnés, statues géantes enchevêtrées issues de la Sixtine, des palais baroques ou des « Portes de l'Enfer » de Rodin.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 18.)

idées

Communication

France Culture est à l'heure de la réforme. Mais Philippe Nemo pense que la philosophie dont cette réforme s'inspire — celle du spontanéisme issu de mai 1968 — va à contre-courant de ce qu'enseignent les sciences sociales et de l'évolution générale des esprits. Michel Fiszbin plaide, de son côté, pour la liberté de la télévision.

Un « remake » de mai 68

par PHILIPPE NEMO

AVEC mai 68 est apparue et a prospéré, en France, une conception de la culture d'après laquelle pour être authentique elle doit être spontanée, ses formes *savantes* n'étant qu'ajouts artificiels et sclérosants.

Cette vue, qui inspire apparemment, pour l'essentiel, la prochaine réforme de France-Culture, heurte les conceptions traditionnelles. Ce n'est pas un mal en soi, mais elle est *invalidée par les recherches récentes* en sciences sociales. Il serait paradoxal que France-Culture soit le théâtre d'une sorte de mai 68 à retardement au moment où s'affirment — y compris chez les « anciens » de mai 68 — des vues scientifiquement plus équilibrées.

Les sources de la conception spontanéiste de la culture sont à la fois Freud et Marx, dont des commentaires scholastiques ont atteint précisément leur apogée en France au milieu des années 60.

La culture est pour les marxistes une superstructure idéologique aidant le système de classes à se perpétuer ; pour les freudiens, un « surmoi » oppressif empêchant la libre expression des pulsions. Dans les deux cas, la liberté et le bonheur passent par la suppression des strates de la culture traditionnelle et *académique*. C'est ainsi que le cours magistral, par exemple, censé véhiculer, par sa forme même, une idéologie, et imposer des normativités arbitraires, était devenu la cible privilégiée des discours révolutionnaires de la période de mai 68.

Ont été affirmés alors, *a contrario*, d'autres modèles de vie culturelle : créativité immédiate, spontanéité. C'est à cette époque qu'on a vu se développer un théâtre sans texte et sans programme, dont la substance était censée éclore au *milieu même de la représentation*. Qu'on a promu l'idéologie de la « fête », conçue comme *libération* par rapport aux rigidités de la vie ordinaire et comme circonstance privilégiée ou même unique d'un vécu authentique.

Des « communautés » ont espéré réinventer à partir de zéro la vie sociale. On a prôné une pédagogie selon laquelle les élèves doivent décider en commun avec les maîtres, chaque matin, ce qu'ils vont apprendre pendant la journée. Les « activités d'éveil » ont été censées remplacer avantageusement *l'apprentissage des disciplines*. On construit, aujourd'hui encore, un « parc de La Villette » officiellement voué à une « culture-métissage » sommée d'émerger spontanément de la rencontre, délibérément provoquée à cette fin, des *personnes sur un lieu public sans* cloisonnement. Elles construiront le matin, grâce aux équipements polyvalents qu'on mettra à leur disposition, des œuvres d'art que l'on *défera le soir même* (1). Mme Catherine Clément a été le théoricien actif de la traduction politique de ces conceptions (2).

Le développement récent des sciences sociales a abouti à la mise en évidence du caractère unidimen*sionnel* de ces théories et des graves dangers qu'elles comportent.

Pas d'autonomie sans mémoire

Les théoriciens des systèmes, et parmi eux, en particulier, ceux qui ont développé le paradigme de l'« auto-organisation » (3), ont montré que l'autonomie individuelle supposait une *mémoire*. *Les individus* ne peuvent être « libres », c'est-à-dire relativement indépendants par rapport aux agressions ou simplement à l'évolution de leur environnement, que dans la mesure où ils ont en mémoire une réserve suffisante de réponses adaptatives. L'accumulation de savoirs divers, qu'*ils soient élémentaires ou déjà* élaborés au sein de disciplines, est une condition absolue de l'autonomie. Il n'y a pas de création *ex nihilo*. Il y a création à partir d'un « chaos » d'expériences mémorisées, qui interviennent comme *« sous-programmes »* pour traiter les informations nouvelles en provenance de l'environnement. Toute création est en réalité une réorganisation originale de la mémoire, et elle est d'autant plus féconde que la mémoire elle-même est plus riche. De sorte que spontanéité et créativité sont, en un sens, quasiment anti*thétiques*.

Cette mémoire, précisent d'autres scientifiques (4), ne consiste pas nécessairement en savoirs de type érudit ou encyclopédique, mais en « schèmes » (ou « patterns ») de pensée et d'action qui permettent d'orienter efficacement les comportements dans notre univers naturel ou social.

Celui-ci est hyper-complexe, au sens où aucune science déterministe *ne le rend intégralement transparent* à notre esprit. Si nous pouvons malgré tout y penser et y vivre, c'est que nous recevons le legs des coutumes, des traditions philosophiques et idéologiques, de la morale, du droit, de la culture en général. Aucun individu, aucun groupe ne peut à lui seul prétendre réinventer au jour le jour *ce savoir, sélectionné par les siècles* et incorporé dans les traditions. Là encore, supprimer ou édulcorer l'héritage culturel revient à diminuer les capacités d'autonomie et de liberté.

Ce qui est vrai — c'est le mérite des *sciences sociales* de l'époque structuraliste de l'avoir souligné, — c'est que la mémoire ne doit pas être enfermée dans des structures dogmatiques. L'innovation suppose la critique, et celle-ci le pluralisme. Lorsque les normativités culturelles sont systématisées au sein de structures à monopole (Eglises, académies...), elles sont effectivement oppressives. Mais prêcher l'amnésie pour conjurer le dogmatisme, c'est se tromper de cible. Il suffit que la transmission des mémoires soit assu*rée de façon pluraliste, et que* chacun soit libre de constituer ses propres « schèmes » de pensée et de comportement à partir des fragments de la mémoire sociale qui lui sont transmis.

Il apparaît donc que la théorie de *la culture-spontanéité est fausse* et conduit à une régression. Elle correspond au fantasme de retour à une société « naturelle », antérieure au développement exponentiel de la culture depuis quelques millénaires. Or les sociétés archaïques sont, indissociablement, unanimistes et incapables de produire de la science. *Plus les têtes des individus sont* vides, moins ils peuvent avoir de ressources pour une pensée critique autonome, plus ils sont dépendants de la collectivité tutélaire.

Rien n'est plus significatif à cet égard que la valorisation de la fête par *les théoriciens de la culture*-spontanéité. L'idéal est que les individus vivent ensemble et communient dans un groupe en fusion (thème favori de Mme Clément). Que tout le monde soit « branché », reçoive de la collectivité une substance *qu'il n'a plus en lui-même*. Avoir le fil direct avec les individus, de telle sorte que tous, simultanément, l'écoutent ou lui parlent, c'est le fantasme de tout pouvoir tutélaire.

Que ce soit par voie hertzienne plutôt que *sur la place publique* ne change rien et ajoute même un raffinement supplémentaire, puisque dans ce cas les individus sont vraiment isolés les uns les autres, tout en étant reliés à l'instance qui représente la totalité sociale.

L'autorité au micro

Mais vouloir imposer des fêtes *unanimistes à une société qui* a accompli le passage à l'état de droit, au *pluralisme* et à l'esprit *scientifique* et critique, c'est une entreprise nécessairement forcée. C'est ce qu'ont fait les pouvoirs totalitaires, en créant ces fêtes d'Etat dont les *pays fascistes dans le passé, les pays* communistes aujourd'hui, offrent le navrant spectacle. *Et par la voie* hertzienne, c'est le Big Brother d'Orwell.

Ainsi, on fait la fête sur la place publique ou dans l'espace hertzien public, *mais c'est l'autorité* politique — celle actuellement en place ou n'importe quelle autre dans l'avenir — qui est au micro et aux commandes. Il est vrai que Mme Clément veut que l'Etat soit une « bonne mère » plutôt qu'un père autoritaire *et brutal. La « fête de la musique »* de M. Lang n'est pas Nuremberg. Elle a néanmoins la même structure, relève de la même intention tutélaire, et repose sur la même défiance instinctive à l'égard d'une vie intellectuelle autonome des individus.

On est *déjà largement revenu* de la conception spontanéiste en pédagogie. *L'histoire* reprend sa place au détriment des disciplines d'éveil. Les échecs de la pédagogie spontanéiste sont dénoncés dans tout l'éventail politique français. L'art revient à des formes plus construites. Claire Bretécher a montré à sa *manière* que le destin des « soixante-huitards » qui avaient refusé l'apprentissage des savoirs et la discipline des normes était la frustration, non l'épanouissement. Les « communautés » se sont vidées. Est-ce que France-Culture va se singulariser en faisant, seule, seize ans après, un « remake » de mai 68 ?

Dire cela n'implique aucun attachement réactif à telle grille de programmes. Mais deux principes, qui *avaient inspiré jusqu'à présent* l'excellente politique de programmes d'Yves Jaigu, *ne sauraient* être abandonnés sans qu'il en résulte une grave dégradation de la chaîne.

D'abord, les contenus doivent être les plus riches et les plus divers qu'il est possible. *L'heure d'antenne* de France-Culture est sans doute, dans tout ce qui est radiodiffusé en France, celle qui contient le plus de « bits d'information » (cela dit pour donner quelque valeur scientifique aux sondages d'écoutes comparées qui ne tiennent compte *que* des temps d'écoute, comme si tous les types de programmes étaient homogènes). Les émissions doivent compter, par conséquent, peu d'« animation culturelle » polyvalente et pauvre, et beaucoup d'émissions *denses, spécifiques*, dans tous les grands domaines de la culture. Et ce principe implique également que les producteurs ne soient pas sommés de travailler en « ateliers » collectifs (comme à l'Ecole des beaux-arts en 1968), car au bout de quelques semaines d'*innovation effective*, le travail des producteurs deviendra plus homogène, et la richesse globale du programme diminuera.

D'autre part, le contenu transmis aux auditeurs ne doit pas être *intégré* au niveau même de la chaîne. Il ne faut pas qu'il y ait de « journée réalisée ». C'est alors qu'on retrouverait le dogmatisme si justement dénoncé par les anti-autoritaires de mai 68. L'abeille butine une grande *variété de fleurs*, mais elle fait elle-même, par sa propre chimie intérieure, son miel. Il faut fournir de même à l'auditeur des éléments d'information et de savoir, en le laissant parfaitement libre de les intégrer lui-même, à son rythme et à son idée. Ce qu'il en fera dans sa vie intellectuelle et artistique autonome, nul programmateur central ne peut ni ne doit le savoir.

(1) Cf. Robert Ballion, Laure Amar, Alain Grandjean, *le Parc de La Villette*, laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique, octobre 1983.

(2) Catherine Clément, *Rêver chacun pour l'autre*, Grasset.

(3) Par exemple Henri Atlan, *Entre le cristal et la fumée*, Seuil.

(4) Par exemple Friedrich-A. Hayek, *Droit, législation et liberté*, PUF.

Vers la libre circulation des images

par MICHEL FISZBIN (*)

LE 29 juillet 1982, le Parlement français adoptait une loi révolutionnaire : la loi de l'audiovisuel.

« Art. 1er. — La communication audiovisuelle est libre. Au sens de la présente loi, la communication audiovisuelle est la mise à la disposition du public, par voie hertzienne ou par câble, de sons, d'images, de documents, de données ou de messages de toute nature.

» Art. 2. — Les citoyens ont droit à une communication audiovisuelle libre et pluraliste. »

Cette loi est restée, jusqu'à ce jour, sans décret d'application. Sans doute parce qu'elle porte en elle le *développement des télévisions* locales privées par voie hertzienne. Situation paradoxale, qui permet au secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication d'affirmer que, si le monopole de droit de la diffusion est bien aboli, le monopole de fait subsistera pendant les cinq années à venir. Le temps pour les pouvoirs publics de lancer le plan câble et la quatrième chaîne Canal Plus. Les motivations politiques et financières d'une telle attitude sont compréhensibles : préserver le plus longtemps possible le pouvoir des images institutionnelles et rentabiliser les investissements du plan câble en retardant l'apparition d'un réseau hertzien concurrent, dont les coûts de diffusion seront minimes et la réception gratuite.

L'expérience de la radio

L'affaire semblait entendue quand, le 6 mars 1984, M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, déclarait dans *Libération* : *« On parle de câblage et de satellite mais on se refuse à faire le tour des possibilités alors que sur le strict plan économique il existe une voie bien meilleure marché : la voie hertzienne UHF. Un vrai gisement inexploité... En France, le service public s'est approprié les fréquences. TDF prétend qu'il n'y a pas de fréquences UHF disponibles, c'est faux... »*

Une aubaine pour les télélibristes, qui, à l'exception d'Antène 1, avaient remballé leurs projets en attendant des jours meilleurs. Puisque TDF n'assure plus, place à TDL, télédiffusion libre. Depuis lors, les expériences de diffusion se multiplient avec plus ou moins de bonheur, les projets fleurissent et le savoir-faire technologique circule à toute vitesse. Convaincues de leur bon droit et fortes du soutien et de l'expérience des radios locales, les *télés libres courent le risque d'être* pirates le temps qu'il faudra pour se faire reconnaître. Une action symbolique pour la libre circulation des images et la levée du couvre-feu audiovisuel qui s'abat sur la France dès la fin des programmes du service public.

Toutefois, sur le fond, l'apparition des télés libres correspond à une mutation technologique et sociale qui les différencie durablement du service public. Plutôt que de concurrence, c'est de complémentarité *qu'il faut parler. Jusqu'à présent*, la télé n'était destinée qu'à être regardée. Le service public définit d'ailleurs sa mission en trois mots (informer, éduquer, divertir) qui condamnent le téléspectateur à la passivité. Or la télé sert aussi à s'en servir. *La caméra vidéo est un nouveau* stylo universel permettant de s'exprimer et de créer. Les mini-émetteurs hertziens permettent de communiquer de façon simple et spectaculaire. Des besoins largement partagés seront satisfaits par *l'ouverture d'un nouvel espace télé*visuel dont la vocation sera d'être investi par ceux qui le désirent.

Comment alimenter en programmes ces nouvelles télés ? A l'heure où les créateurs d'images au chômage sont légion faute de circuits de diffusion, à l'heure où le patrimoine audiovisuel de la planète prend des proportions colossales, à l'heure où la Bétacam, le VHS et la paluche rendent la vidéo simple et accessible à tous, à l'heure où l'authenticité du direct est de plus en plus recherchée, à l'heure où tant *d'événements culturels, politiques et* sociaux ne sont pas couverts en profondeur par les télés officielles, il n'y a que ceux qui enferment la télé dans des critères de production élitistes et sectaires qui s'inquiètent vraiment.

Que dirait-on si la liberté de la presse écrite était remise en question en raison d'un manque de journalistes et d'écrivains talentueux ? Avec des budgets bien inférieurs à ceux dépensés par les trois chaînes pour acheter des émissions américaines et japonaises, les télés libres produisent déjà des programmes nouveaux et intéressants.

Popularité et crédibilité

Comment éviter que la télé libre ne devienne une machine de guerre politique contre le changement ? En matière de liberté d'expression, il ne peut y avoir de rente de situation. C'est l'honneur de la gauche d'avoir autorisé les radios locales, elle doit maintenant aller plus loin. Ceux qui aujourd'hui expérimentent les télés *libres ont pour la plupart été des* acteurs du changement. Ils ne demandent qu'à être récupérés et à plancher sur les modalités d'autorisation et de fonctionnement de nouvelles télés indépendantes des partis et des grands groupes de presse et de publicité. La gauche gagnerait en popularité et en crédibilité à être *plus attentive aux idées et aux initiatives* lancées, y compris par les éléments les plus turbulents de sa base.

Les explications du gouvernement pour justifier le refus de toute concertation sont un peu courtes : attendez le câble et, pour le reste, *laissez-nous faire. La notion* d'Etat-providence n'est plus très mobilisatrice, quant au câble, il ne remplacera jamais la télé libre puiqu'il n'est qu'un aménagement technologique du monopole de la diffusion et une décentralisation du monopole de la *programmation*. La *liberté* de la presse écrite est garantie par la légalisation de tout le *matériel* d'imprimerie et par la liberté pour quiconque de faire appel à l'imprimeur de son choix. Il en sera de même pour l'audiovisuel.

Nous sommes définitivement entrés dans l'ère de la télécommuni*cation sans fil. Les réseaux câblés* seront pour l'essentiel alimentés par des faisceaux hertziens. Il suffira d'être équipé d'une antenne parabolique et de décodeurs pour capter directement ces faisceaux ainsi que les programmes distribués par satellites. Le câble permettra simplement de démultiplier la distribution *de services administratifs et de pro*grammes spécifiques payants et aisément *facturables*. *Une* conception exclusivement câblée du développement audiovisuel de la France serait contraire à l'esprit de la loi du 29 juillet 1982, constituerait un pari économique perdu d'avance et relèverait d'un projet de société vaguement totalitaire.

L'argumentation massue contre la *télé libre est un épouvantail célèbre* : le spectre de l'anarchie à l'italienne. Nous attendons précisément des pouvoirs publics qu'ils prennent les devants puisqu'il en est encore temps, et qu'ils concilient les impératifs dans le respect des intérêts de tous. En précisant tout de même que l'existence de mille deux cents télés privées hertziennes en Italie démontre la viabilité technologique du procédé et que ce ne sont pas les Italiens qui s'en plaignent, mais les gros bonnets de l'industrie cinématographique.

(*) Cofondateur d'Antène 1.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

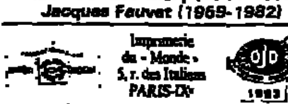
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

LETTRES AU Monde

Puissance et souveraineté nationale

On pourrait se demander si l'« affaire tchadienne » concerne désormais le Tchad. Bien que la non-concertation avec le président Hissène Habré soit justifiée par l'idée d'un règlement militaire entre deux pays étrangers au conflit, il n'en demeure pas moins que cela se passe dans une nation qui a souveraineté sur son territoire et se trouve donc à la base et au sommet de toute déci*sion le concernant*.

Or, il n'en est rien. A l'heure où les experts se sont « battus » sur l'interprétation des termes « organisation des pouvoirs publics », la modernisation en vogue devrait leur permettre d'ouvrir leur esprit aux *« nouveautés »* de ce monde : la décolonisation, la présence de jeunes pays sur la scène internationale et surtout l'existence de principes à respecter.

SEYMOUR MORSY,
Etudiant
(Aix-en-Provence).

Intolérance

Les propos tenus (*le Monde* du 19 septembre) par le Grand Maître réélu du Grand Orient de France, c'est-à-dire de mon pays, sur le pape, l'homme qui, à l'évidence, est le plus lucide, le plus sage, le plus courageux des grands de ce monde, sont affligeants. Le devoir s'impose de vous dire mon indignation, ma *honte*, après cet aveu d'intolérance sectaire par le responsable de trente-huit mille Français, dont les mobiles devraient être moraux avant tout.

Les défenseurs obsolètes de la *Bastille prise par le peuple* le 24 juin, sans un coup de fusil, n'ont su pardonner à l'homme blanc charismatique d'avoir tiré les oreilles à leur premier ministre, pour sauver une civilisation en péril. Il y a plusieurs doctrines qui défendent les *droits de l'homme*. La *pire* vient d'inspirer des paroles haineuses. Sans haine bien sûr et avec l'offre d'un pardon total, mais sans naïveté ni faiblesse, écoutons et suivons la meilleure, qui n'enseigne que l'amour.

JEAN VAGUE,
Membre de l'Académie de médecine
(Marseille).

Le geste et les paroles

J'ai, comme vous (votre éditorial dans *le Monde* du 25 septembre), été frappé par l'image du président français et du chancelier ouest-allemand main dans la main, à Verdun, devant un cercueil recouvert des deux drapeaux. Mais j'ai *été* aussi frappé par le fait que ce geste coïncidait avec l'écoute de deux hymnes nationaux dont les paroles ne prêtent guère au respect de l'autre....

Peut-être devrions-nous envisager deux types de messages pour *la Marseillaise* : l'un pour le Tournoi de rugby des cinq nations, un autre pour les jeux diplomatiques ? A moins que l'on ne renonce aux hymnes, drapeaux et autres symboles *qui font (qui faisaient)* marcher les troupes à l'ennemi.

J.-P. PILLARD,
(Paris).

La « péridurale »

Je viens de lire votre article « Sur le vif » : La douleur des autres (*le Monde* du 22 septembre), et je voulais vous remercier pour votre réaction qui fut la mieme en regardant à la télé l'émission à laquelle je participais. Je suis la jeune femme *« souriante, radieuse et calme »* que vous citez dans l'article. Le commentaire « anti-péridurale » à fond de cette émission va, bien sûr, à l'encontre de *mes convictions*. Lorsque l'on m'a demandé si TF 1 pouvait me filmer j'ai dit à la script : Oui, bien sûr, c'est mon premier enfant, je suis intimidée mais s'il s'agit d'une information servant la cause si mal connue de la péridurale, je suis d'accord. La *script* n'a rien dit d'autre que *« signez ce papier »* qui autorisait TF 1 à filmer. C'est après que j'ai compris la manipulation, et encore bien plus, en voyant l'émission.

L'interview était plus longue et je parlais ensuite de l'inutile souffrance que je ne voulais pas vivre et j'en suis sûre faire ressentir à mon fils. Le professeur Darbois — le toubib — aux petits yeux ronds dit aussi pendant la naissance de mon enfant, Yann, des choses intéressantes qui ont été coupées *« l'accouchement doit être rapide pour la mère comme pour l'enfant, qui souffrent tous deux »*.

« Dominer sa douleur », dit Bernard Martin (en voix off). Pourquoi ? Pour qui ? Bien d'autres choses ont été déformées dans le commentaire, et je me demande bien si un jour il y aura une émission claire et précise sur la péridurale, ce pourquoi je voulais être filmée.

FRANÇOISE P.
(Paris.)

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE CEE-AMÉRIQUE CENTRALE DE SAN-JOSÉ

La France souhaite donner sa garantie au plan de paix du groupe de Contadora

San-José. — Après la lettre du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui invitait les Dix à ne pas apporter leur soutien au régime de Managua et à aider, au contraire, celui de San-Salvador (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre), la dimension politique de la conférence de San-José a été illustrée par l'appui de certains des participants à l'esprit et parfois à la lettre du plan de paix du groupe de Contadora. M. Cheysson l'a *souligné* au cours d'une conférence de presse, à l'issue de la réunion : les auteurs de ce projet, a-t-il dit, *« vont très loin dans la recherche de l'intégration entre les pays concernés »*. L'ampleur et le sérieux du dispositif prévu pour le contrôle des engagements souscrits, ont très favorablement impressionné, selon le ministre français, *« l'ensemble des participants européens comme américains »*.

De notre envoyé spécial

M. Cheysson a indiqué que six pays européens, dont la France, avaient décidé d'apporter leur adhésion au plan lorsqu'il sera ratifié dans sa version définitive par les intéressés, d'ici au 15 octobre. Les cinq autres sont l'Espagne, le Portugal, la Grèce et sans doute, l'Italie et la Belgique ou les Pays-Bas. La Grande-Bretagne est plus réservée, tout comme, du côté centreaméricain, le Honduras et le Salvador. Et le Nicaragua, qui accepte le plan de Contadora, n'envisage pas pour autant de ralentir l'équipement de son armée. La plupart des participants estiment cependant que le processus en faveur de la détente a reçu à San-José un encouragement majeur. Même si, comme l'a dit le ministre nicaraguayen des relations extérieures, M. Miguel d'Escoto, beaucoup pensent que *« seule l'adhésion des Etats-Unis donnerait à ce plan une chance décisive de réussite »*. Dans l'ensemble, le souci de défendre d'une même voix les intérêts centraméricains l'a largement emporté sur les rivalités locales. La lettre de M. Shultz, il est vrai, y a paradoxalement contribué. La coopération économique n'a pas été négligée pour autant. M. Pisani, au nom de la Commission de Bruxelles, a avancé une proposition qui a été bien accueillie : la CEE pourrait accroître son aide de 40 à 80 millions d'ECU par an (soit de 200 à 400 millions par tranche quinquennale). Dès 1985, l'aide sera portée à 60 millions. Dans l'esprit de la Commission, cet effort devrait permettre de regrouper l'ensemble de l'assistance internationale, et la Banque mondiale pourrait superviser le cofinancement.

M. Pisani a cependant mis en garde ses interlocuteurs centraméricains : il ne s'agit pas de leur garantir un traitement global préférentiel d'accès au Marché commun, comme celui dont bénéficient les pays des ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

Ce que la Commission propose, c'est d'aider les pays d'Amérique centrale à mieux assurer leur promotion commerciale dans la Communauté, au coup par coup (*« Vous pouvez faire beaucoup mieux que vos actuels 20 % d'exportations en direction de la CEE »*, leur a dit M. Cheysson) et aussi de promouvoir, de coordonner et de protéger les investissements européens en Amérique centrale. Cette protection, qui concernerait tout particulièrement le financement de grands projets régionaux, prendrait la forme d'une garantie conjointe CEE-MCCA (Marché commun centraméricain).

BERNARD BRIGOULEIX.

LE TEXTE DU COMMUNIQUÉ :

« Mettre un terme à la violence et à l'instabilité »

Voici les principaux points du communiqué conjoint adopté à l'issue de la réunion de San-José.

● **Un nouveau dialogue politique**

Conscients de partager un patrimoine culturel commun et de s'inspirer des idéaux et des valeurs de la charte des Nations unies, les participants ont inauguré une structure nouvelle qui permettra un dialogue politique et économique entre l'Europe et l'Amérique centrale. Ce dialogue et la coopération effective croissante qui en résultera renforceront les efforts déployés par les pays d'Amérique centrale avec le soutien du groupe de Contadora *pour mettre un terme à la violence et à l'instabilité* en Amérique centrale et pour promouvoir la justice sociale, le développement économique, le respect des droits de l'homme et les libertés démocratiques dans cette région du monde (...).

● **L'appui au pacte de Contadora.**

Les ministres réaffirment leur engagement envers les objectifs de paix, de démocratie, de sécurité, de développement économique et social et de stabilité politique en Amérique centrale. Ils sont unanimes à considérer qu'il est impossible de résoudre les problèmes de cette région par la voie des armes et qu'il faut des solutions politiques émanant de la région elle-même. (...) Ils confirment leur appui aux mesures de paix qui sont en cours de développement dans le processus Contadora. Ils sont convaincus que ce processus est une initiative authentique régionale et qu'il est la meilleure occasion de parvenir à une solution de la crise par le biais d'engagements politiques en vue d'atteindre les buts fixés.

● **Les problèmes économiques.**

Les ministres centre-américains soulignent que, dans les circonstances actuelles, le service de la dette est devenu encore plus lourd en raison de l'augmentation des taux d'intérêt et de l'évolution défavorable des prix des produits représentant l'essentiel de leurs exportations. Les ministres de la CEE, ceux du Portugal et de l'Espagne, se sont déclarés disposés à soutenir les pays de l'Amérique centrale dans le cadre approprié et dans la poursuite de politiques visant à la solution de ces problèmes (...), une façon efficace de contribuer à la détente politique en Amérique centrale consiste à soutenir les actions visant à préserver le niveau d'interdépendance économique qui existe entre les pays de la région. (...)

● **L'avenir de la coopération euro-centre américaine.**

Les ministres de la CEE et ceux de l'Amérique centrale reconnaissent que les deux parties ont intérêt à renforcer et à institutionnaliser leurs relations. Ils se sont déclarés prêts à entamer des discussions dès que possible en vue de la négociation d'un accord-cadre de coopération régionale. Les deux parties ont estimé que la conclusion d'un accord de ce type confirmerait la volonté politique des deux régions d'étendre et de développer leurs relations et qu'elle contribuerait également à renforcer celles qui existent entre la Communauté européenne et l'Amérique latine dans son ensemble. (...)

LE PROTOCOLE ADDITIONNEL A L'ACTE DE CONTADORA

Le protocole additionnel à l'acte de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale que plusieurs pays européens, dont la France, l'Espagne et le Portugal, ont manifesté l'intention de signer entend être une garantie internationale de l'application de ce document.

Limité à huit points, il est ouvert *« à tous les Etats qui désirent contribuer à la paix et à la coopération en Amérique centrale »* et en acceptent les termes *« sans réserve »*.

Les signataires s'engagent essentiellement : à s'abstenir d'actions pouvant empêcher l'acte de Contadora d'atteindre ses fins ; à coopérer avec les Etats centreaméricains pour son succès ; à prêter tout leur appui à la commission de vérification et de contrôle en matière de sécurité dans l'accomplissement de ses fonctions, lorsque les parties le demanderont.

● *Appel de la commission guatémaltèque des droits de l'homme.* — Les représentants de la commission des droits de l'homme du Guatemala (CDHG) ont invité les vingt et un ministres des affaires étrangères, réunis à San-José, *« à réfléchir sur la grave situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala »*. Ils appellent les ministres européens *« à demander au gouvernement guatémaltèque la fin immédiate des violations des droits de l'homme et le rapide rétablissement des libertés fondamentales »*. — *(AFP.)*

● *Le Honduras demande aux Etats-Unis de ne plus entraîner de soldats salvadoriens sur son territoire.* — Le gouvernement de Tegucigalpa a fait savoir qu'il avait demandé aux Etats-Unis d'arrêter le programme d'entraînement de soldats salvadoriens au centre de Puerto-Castilla, sur la côte atlantique du Honduras, a-t-on appris de bonne source le dimanche 30 septembre. Le centre d'entraînement à la lutte anti-guérilla a été inauguré en juin 1983. Plusieurs milliers de militaires salvadoriens ont déjà suivi les cours de Puerto-Castilla.

● *Le Conseil de l'Europe souhaite le développement de la coopération économique avec l'Amérique latine.* — L'Assemblée parlementaire des vingt et un pays du Conseil de l'Europe s'est prononcée samedi 29 septembre pour un élargissement et une amélioration considérable de la coopération économique entre l'Europe et l'Amérique latine. Evitant de heurter les susceptibilités de Washington à la veille de l'élection présidentielle américaine — le volet politique de la question n'a pas été abordé, — l'Assemblée s'est contentée d'étudier les moyens économiques permettant à cette région de sortir de sa crise et *« de faire de l'Europe un grand partenaire économique de l'Amérique latine »*.

LA FIN DE LA VISITE DE M. GROMYKO A WASHINGTON

L'URSS accepte le principe de rencontres portant sur les problèmes régionaux

Washington. — Qualifiant ses conversations du samedi 29 septembre avec M. Gromyko de *« substantielles »*, M. Shultz a indiqué que le ministre soviétique et lui-même étaient convenus de *« maintenir le contact par les canaux diplomatiques non pas épisodiquement, mais avec application »*. Alors que, à l'issue de son entretien de la veille avec M. Reagan, M. Gromyko n'avait pas, selon Tass, discerné de *« changement positif »* dans la politique américaine, l'agence officielle soviétique a fait état dimanche d'une volonté commune de *« procéder dans l'avenir en cas de nécessité, et après concertation entre les parties, à des rencontres entre leurs représentants »*. Ces rencontres, précise Tass, devraient porter sur les sujets abordés samedi par les deux ministres des affaires étrangères, à savoir *« la situation dans certaines régions du monde, notamment en Europe, au Proche-Orient et en Extrême-Orient »*, ainsi que sur *« certains autres »* problèmes.

De notre correspondant

La description par l'agence soviétique de ce que le département d'Etat, avec plus de prudence, qualifie de *« processus d'échanges suivis »* fait écho à la première des propositions avancées lundi dernier par M. Reagan devant l'ONU. Le président américain avait alors souhaité que l'URSS et les Etats-Unis *« s'engagent dans des consultations périodiques au niveau politique sur les problèmes régionaux »*. Ce « pas », avait-il fait valoir, était indispensable à une amélioration générale des relations soviéto-américaines.

Prudent optimisme américain

A la suite de ces dernières conversations de samedi, la presse américaine semble accorder plus de crédit à la nouvelle volonté du président sortant de négocier avec le Kremlin. Les correspondants à Moscou du *New York Times* et du *Washington Post* font, par exemple, état d'un *« prudent optimisme »* dans les milieux diplomatiques de la capitale soviétique — un état d'esprit largement partagé par les cercles officiels de Washington.

Le conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, M. McFarlane, a ainsi déclaré à la chaîne de télévision CBS qu'on *« pouvait s'attendre à certains résultats (...) d'ici deux mois environ »*, et que, *« oui, bien sûr »*, les conversations américano-soviétiques allaient reprendre. *« Particulièrement riches »* déjà la semaine dernière, à en croire M. McFarlane, elles devraient être, a-t-il estimé, d'une *« qualité croissante »* car les Etats-Unis ont *« clairement montré leur volonté d'accepter virtuellement toute forme* (de négociation) *ou d'ordre du jour que les Soviétiques pourraient proposer pour freiner la course aux armements »*.

Aux yeux du secrétaire d'Etat, la *« compréhension »* entre les deux capitales est désormais *« de loin meilleure »*, *« les chances d'un dialogue plus constructif avec l'Union soviétique sont raisonnablement bonnes »* et *« une étape nécessaire a été franchie sur la voie de relations plus stables »*. Pour M. Kissinger, des *« négociations sérieuses »* sont à prévoir *« à la fin de l'année ou au début de l'an prochain »*. Dans un discours radiodiffusé, M. Reagan a enfin expliqué samedi que les Soviétiques allaient maintenant *« réfléchir »* aux conversations de la semaine passée en sachant que l'*« inflexibilité »* ne leur apporterait rien et qu'en revanche ils *« obtiendront un accord équitable s'ils prennent le chemin de la négociation et de la paix »*.

Aucune indication nouvelle n'a cependant été donnée ce week-end sur les réactions soviétiques aux suggestions faites par Washington sur les moyens de relancer les négociations sur le contrôle des armements.

BERNARD GUETTA.

Bangkok estime que le Vietnam est mieux disposé pour des négociations sur le Cambodge

Correspondance

Bangkok. — En route vers le Japon — où il était attendu ce lundi 1er octobre — et New-York, où a lieu la trente-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, a fait à Bangkok une étape fort discrète. Selon lui, le temps du secret est arrivé dans toute les discussions concernant l'avenir du Cambodge où plus de cent cinquante mille soldats vietnamiens, assistés par la jeune et encore fragile armée de la République populaire du Kampuchéa, se heurtent depuis plus de cinq ans aux trois faction qui composent le gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, sous la présidence du prince Norodom Sihanouk.

En l'absence de son homologue thaïlandais, M. Thach a rencontré le vice-premier ministre, M. Bichai Rattakul (lui-même ancien ministre des affaires étrangères), et le général Kriangsak, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants.

M. Kriangsak, qui s'est toujours voulu un modéré dans l'affaire du Cambodge, a déclaré à l'issue de ces entretiens qu'il avait trouvé l'attitude de M. Thach *« bien meilleure »* qu'auparavant et que, à son avis, des négociations avec Hanoï sur la question du Cambodge devraient être désormais possibles étant donnée la position plus souple du Vietnam.

Dans les milieux diplomatiques de Bangkok, on reste toutefois prudent. Nous sommes, fait-on remarquer, à cette période de l'année où traditionnellement la diplomatie prend le pas sur l'activité militaire. Alors que dans quelques semaines les Nations unies voteront une fois de plus une résolution sur le Cambodge, il est de l'intérêt de chacun d'apparaître prêt au dialogue. Quelques signes, encore bien minces, font cependant penser que Hanoï peut *effectivement* être à la recherche d'une solution politique qui préserverait l'essentiel de ses intérêts.

Il y a quelques mois déjà M. Thach avait fait savoir à Paris, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Hanoï, que ce n'était pas par hasard que le camp sihanoukiste de Tatum n'avait pas été attaqué durant la dernière saison sèche et que, pour le Vietnam, le prince Sihanouk demeurait une personnalité à qui il restait peut-être un rôle à jouer. Le prince lui-même, nous recevant en France à la fin du mois d'août, avait évoqué de discrets signaux en provenance de ceux qui, autrefois, avaient été ses alliés dans la lutte contre les Américains et les forces du général Lon Nol. Enfin, le ministre vietnamien aurait déjà fait savoir à certains pays de l'ASEAN (1) que l'idée d'une réconciliation nationale des diverses factions cambodgiennes pourrait être envisagée — mais sans la participation de Pol Pot et de certaines des personnalités les plus controversées des Khmers rouges. Cette idée de réconciliation nationale est depuis longtemps l'un des thèmes majeurs développés par le prince Sihanouk. Il y avait été encouragé notamment par le président roumain Ceausescu. L'ASEAN avait fait sienne cette idée au cours de la rencontre annuelle des ministres des affaires étrangères qui s'était tenue à Jakarta en juillet dernier. Quant aux autorités de Phnom-Penh, elles ont fait savoir, par la bouche du ministre des affaires étrangères, M. Hun Sen, que l'idée d'une médiation japonaise n'était pas à rejeter. Or c'est à Tokyo que se rendait M. Nguyen Co Thach en quittant Bangkok.

JACQUES BEKAERT.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Malaisie, Philippines, Singapour, Indonésie, Brunei).

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● TROIS MORTS DANS UN AFFRONTEMENT AVEC LA POLICE. — Trois personnes ont été tuées à Puente-Alto, au sud de Santiago, dans un affrontement avec la police, a-t-on appris dimanche 30 septembre de source officielle. Les victimes auraient été frappées par des carabiniers qui évacuaient de force une centaine de familles pauvres de la localité. — *(AFP.)*

Corée du Sud

● L'AIDE HUMANITAIRE DU NORD. — La Corée du Nord communiste a commencé, le samedi 29 septembre, à livrer au gouvernement de Séoul du riz, des tissus et des médicaments, pour venir en aide aux populations touchées par les inondations de l'été. Ce geste sans précédent devrait aider à la reprise du dialogue entre les deux Corées, a déclaré M. Pack Nam-Jun, responsable de la Croix-Rouge nord-coréenne, qui supervisait les opérations. — *(Reuter.)*

Pérou

● ATTENTAT CONTRE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS. — Des commandos urbains se réclamant de l'organisation de guérilla Tupac Amaru (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre) ont revendiqué un attentat à la mitraillette commis la semaine dernière à Lima contre l'ambassade des Etats-Unis. Les mêmes commandos ont occupé, samedi 29 septembre, les locaux des agences américaines UPI et AP pour transmettre des messages. Selon les autorités, cette organisation dépendrait directement du Sentier lumineux maoïste. — *(AFP, UPI, AP.)*

● RECTIFICATIF. — L'université centrale de Lima est celle de San-Marcos et non de San-Carlos comme une erreur matérielle nous l'a fait écrire dans *le Monde* daté 30 septembre-1er octobre.

Thaïlande

● HOSPITALISATION DU PREMIER MINISTRE. — Le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, a été hospitalisé le samedi 29 septembre pour des troubles pulmonaires, a annoncé l'état-major de l'armée thaïlandaise.

ASIE

Chine

POUR LE TRENTE-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU RÉGIME

L'armée a montré ses nouvelles armes

De notre correspondant

Pékin. — La République populaire de Chine a célébré, ce lundi *1er octobre, par une une parade massive*, fastueuse et colorée, son trente-cinquième anniversaire. Un demi-million de personnes, civiles et militaires, ont défilé le long de la grande *avenue Changan et sur* l'immense place Tiananmen, face à la porte de la Cité interdite, au haut de laquelle se tenaient les dirigeants du régime. En un heure et demie, toute une imagerie de la Chine d'aujourd'hui a défilé devant M. Deng Xiaoping, ce petit homme âgé de quatre-vingts ans, dont cette commémoration marquait, en quelque sorte, l'apothéose. Celui qui il y a à peine huit ans sortait une nouvelle *fois du purgatoire* après la chute de la « bande des quatre », pour reprendre peu à peu les rênes du pays, a passé les troupes en revue avant de prononcer, en sa qualité de président de la *commission militaire* du comité central, l'unique allocution de la journée.

D'une voix ferme et forte, malgré quelques toussotements, M. Deng Xiaoping a insisté sur la primauté de la « *modernisation socialiste* ». Présentant le récent accord sino-britannique sur Hongkong comme l'exemple *de « la solution par la négociation des conflits internationaux »*, il a rappelé le désir de la Chine de voir une *« réduction des armements, en particulier nucléaires, des Super-Puissances »*. Mais, *« dans une situation internationale qui se dégrade sérieusement, nous devons renforcer notre défense nationale »*. Il a terminé par un appel à la réunification avec Taiwan, rappelant : *« Notre politique (...) est profondément enracinée dans le cœur de tous les descendants de l'empereur jaune »*, le fondateur *mythique* de la Chine.

M. Deng avait laissé à son premier ministre, M. *Zhao Ziyang*, qui avait présidé la veille un banquet de trois mille couverts dont l'hôte d'honneur était le prince Sihanouk, le soin de se féliciter des succès accomplis par la politique des *« quatre modernisations »* et l'*« ouverture vers l'extérieur »*.

Sous un soleil brillant mais rendu *diffus par une brume* d'automne, le triomphe de M. Deng était presque total. Il ne reste, pour que du passé «gauchiste» il soit fait table rase, qu'à achever l'actuelle campagne de «rectifications». Ce sera sans *doute* chose faite pour la conférence nationale du parti prévue pour 1985. La réunion du comité central dans quelques jours, dont on pensait qu'il examinerait cette question, sera consacré à l'économie qui demeure plus que jamais la priorité des *priorités*.

La parade de lundi matin a été ouverte par l'Armée populaire de libération, ce corps hybride composé de vétérans issus de la guerre civile et de nouveaux spécialistes, encore déchiré entre ses anciennes allégeances — l'APL fut le fer de lance de la révolution culturelle — et les *réalités d'aujourd'hui, fantassins* paysans étrillés il y a cinq ans par les Vietnamiens, mais aussi dotés de leurs propres armements modernes. Ainsi a-t-on vu défiler, entre autres, de nouveaux chars, jeeps, transports de troupes *blindés, canons* autotractés et fusées, y compris des missiles de moyenne et de longue portée et des missiles balistiques intercontinentaux, dont le Zhulang, lancé à partir de sous-marins, *tous de fabrication* chinoise.

La place Tiananmen débordait d'enfants agitant des bouquets des couleurs les plus vives quand sont passés les représentants des différentes couches sociales, à commencer par paysans *et ouvriers*. Costumes et instruments de musique traditionnels, mais aussi complets-veston, symboles de la modernisation, défilaient devant les grands portraits de Marx, *Engels*, Sun *Yat*-Sen, Lénine et Staline. Parmi les slogans les plus en vue : *« Le temps, c'est de l'argent ! »* et *« L'efficacité, c'est la vie ! »*. Même les représentants du *secteur privé*, les séminaristes et les champions olympiques étaient de la fête.

L'enthousiasme n'était sans doute pas toujours spontané dans une population urbaine où l'on sent poindre un certain cynisme. Mais tout a été *fait* pour que cet anniversaire ne soit pas un jour comme les autres et qu'il marque les esprits. Outre les jours de congé traditionnels, les salaires ont été payés une semaine à l'avance, *souvent* accompagnés de primes importantes, dépassant pour certaines un mois de traitement. Des cravates sont distribuées à ceux qui sont en contact avec les étrangers, aux employés *du métro*... Ceux-ci demandent parfois conseil pour apprendre à les nouer.

PATRICE DE BEER.

Moscou souhaite un «assainissement» des rapports soviéto-chinois

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion du trente-cinquième anniversaire de *la fondation* de la République populaire chinoise, les dirigeants soviétiques ont adressé, dimanche 30 septembre, un message de félicitations relativement chaleureux au président *Li* Xiannian. Cette initiative, venant après les deux rencontres, en marge de l'Assemblée des Nations unies, entre M. Gromyko et son homologue chinois, M. Wu Xueqian, pourrait annoncer une légère amélioration *des relations entre* Moscou et Pékin. Outre les vœux de bonheur et de prospérité adressés au peuple chinois, Moscou souhaite *« un assainissement des rapports soviéto-chinois qui aiderait à renforcer le rôle du socialisme dans les relations internationales »*.

Ce n'est pas la première fois que les dirigeants soviétiques se prononcent en faveur d'un tel *« assainissement »*. Mais la direction soviétique *n'est, à l'évidence, prête à aucune* concession au sujet des « obstacles » essentiels sur lesquels butent les négociations entre les deux pays. C'est encore, d'ailleurs, ce qui ressortait d'un article historique publié le *même jour par la Pravda*.

Moscou souhaite cependant visiblement une certaine « normalisation ». Dans le message adressé au président Li Xiannian, les dirigeants soviétiques *évoquent avec amabilité « la progression de la Chine dans la voie socialiste »*. Les articles hostiles à la Chine se font, d'autre part, relativement rares dans la presse soviétique. Le dernier remonte au mois d'avril, où l'hebdomadaire *Temps nouveaux* avait accusé Pékin de *« falsifier des documents historiques »* pour étayer ses *« prétentions territoriales »*.

Iouri Andropov *avait manifesté au début de son mandat un intérêt* envers Pékin qui tranchait avec la froideur de l'ère brejnévienne. Le rapprochement qui s'esquissait avait été interrompu le 9 mai dernier, deux mois après l'arrivée au pouvoir de M. Tchernenko, par l'ajournement soudain par Moscou du voyage que devait effectuer en Chine M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du conseil des ministres.

DOMINIQUE DHOMBRES.



AFRIQUE

Comores

M. Ahmed Abdallah a été réélu président

M. Ahmed Abdallah, candidat unique à la présidence de la République des Comores, a été réélu, dimanche 30 septembre, pour une période de six ans, avec 99 % des suffrages exprimés.

Ces résultats ne constituent pas une surprise ; les députés des trois îles indépendantes de l'archipel (Grande-Comore, Mohéli et Anjouan), qui forment la République islamique des Comores, appartiennent tous à l'UPC (Union comorienne pour le progrès) de M. Abdallah depuis les élections législatives de 1981. Depuis 1982, les candidats aux élections des îles doivent être proposés par l'UPC, le Front démocratique, principale formation d'opposition sur place, étant toléré, mais illégal. En 1978, déjà seul candidat en lice, M. Abdallah avait obtenu 99,94 % des suffrages exprimés.

Son emprise sur les affaires comoriennes continue cependant de compliquer la « question de Mayotte », les Mahorais émettant de sérieuses réserves sur un personnage jugé autocrate. Or, en principe, le gouvernement français doit consulter la population mahoraise par référendum, avant la fin de l'année, sur son statut particulier de collectivité territoriale qui avait été prorogé de cinq ans par une loi en date du 22 décembre 1979 (*le Monde* du 25 janvier).

Les Mahorais vont donc sans doute exercer davantage de pressions *sur Paris pour demeurer dans* le giron de la France, auquel cas le gouvernement français pourrait alors prendre les devants et, afin *d'éviter l'épreuve d'un référendum*, demander au Parlement français de proroger une nouvelle fois le statut particulier de Mayotte.

J.-C. P.

République sud-africaine

- L'AFFAIRE DES OPPOSANTS RÉFUGIÉS AU CONSULAT BRITANNIQUE. – Les six opposants au régime de l'apartheid, réfugiés depuis le 13 septembre au consulat britannique de Durban (*le Monde* du 28 septembre), ont demandé asile, samedi 29 septembre, à quatrechancelleries occidentales (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale et Pays-Bas). Objets d'un mandat d'arrêt sud-africain, les six accusent les Britanniques sur place d'exercer des pressions sur eux pour qu'ils quittent les locaux du consulat, alors que Londres s'est engagé à ne pas les expulser. – *(AFP, Reuter.)*

Soudan

Le président Nemeiry a décrété la fin de l'état d'urgence

Le président Nemeiry a annoncé samedi 29 septembre au cours d'une réunion de la direction de l'Union socialiste soudanaise la levée de l'état d'urgence au Soudan, décrété le 29 avril dernier. Le chef de l'Etat a expliqué sa décision par le fait que la *« société a été purifiée de la corruption et de l'immoralité »*.

Aux termes de la loi sur l'état d'urgence, plusieurs tribunaux d'exception fonctionnant d'après la loi islamique avaient été créés avec de très larges compétences. Leurs verdicts étaient immédiatement exécutoires, sauf en cas de peine de mort, qui devait obtenir l'aval du président de la République. Les grèves et rassemblements publics étaient interdits.

La levée de l'état d'urgence reflète la volonté d'apaisement du pouvoir après une année d'application forcenée de la charia (loi islamique) qui n'a réglé aucun des problèmes auxquels le régime fait face. Cette décision s'ajoute à l'annonce il y a une semaine d'un retour éventuel à une région autonome unique au Sud-Soudan.

Ces dernières semaines, plusieurs responsables soudanais avaient reconnu publiquement que l'état d'urgence *proclamé* le 29 avril *avait* porté un coup sévère à l'image de marque du régime. Les tribunaux d'exception ont prononcé en effet en cinq mois cinquante-huit verdicts d'amputation de la main droite de voleurs, dont trente-quatre ont été effectivement exécutés.

Plusieurs pays « amis » et bailleurs de fonds du Soudan, dont les pays scandinaves, les Etats-Unis, l'Arabie saoudite et l'Egypte, liée à Khartoum par un traité de défense, ont réagi avec irritation à ces pratiques barbares et auraient incité le président Nemeiry à pus de modération dans l'application de la loi islamique. Ils lui auraient également conseillé de se réconcilier avec les Sud-Soudanais, farouchement hostiles à l'islamisation du régime.

On note cependant à Khartoum que l'ouverture du président Nemeiry en direction de l'opposition exclut les dirigeants de la rébellion armée groupée autour de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) présidée par le colonel John Garang qui s'est désormais donné pour objectif le *« rétablissement des libertés démocratiques »* au Soudan et le *« renversement du régime de Nemeiry »*. – *(AFP, Reuter.)*

Ethiopie

Des centaines de milliers de personnes menacées de famine

La diligence des autorités est mise en cause

Des dizaines voire des centaines de milliers de personnes risquent de mourir dans les prochains mois dans les provinces éthiopiennes frappées par la sécheresse, mais la lutte pour prévenir cette catastrophe potentielle ne constitue apparemment pas une priorité pour les autorités d'Addis-Abeba, estiment les représentants des organisations d'aide internationales, gouvernementales ou non, opérant en Ethiopie.

De quinze à vingt personnes, rapportent des témoins occulaires, meurent déjà chaque jour dans le seul centre de Korem (province du Wollo), à *600* kilomètres au nord d'Addis-Abeba. Cette situation n'est pas due au manque de céréales, l'aide occidentale déjà arrivée et *celle promise* étant *suffisantes pour* couvrir les besoins actuels. Elle est essentiellement due aux difficultés logistiques pour décharger et *convoyer dans les régions* touchées un gros volume de marchandises.

La sécheresse, endémique depuis dix ans, mais particulièrement grave cette année, affecte, *selon* Addis-Abeba, plus de sept millions de personnes, soit près du cinquième de la population du pays, principalement dans les provinces du Nord, de l'Est et du Sud-Ouest.

Les Occidentaux se sont engagés à fournir cette année 350000 tonnes de céréales à l'Ethiopie. Les premières livraisons – 155000 tonnes – sont arrivées en *juillet*. Mais, de mai à août, seuls deux chargements sont arrivés au port d'Assab, sur la mer Rouge, par lequel transitent les neuf dixièmes de l'aide internationale fournie à l'Ethiopie. La priorité essentielle du port, situé à près de 700 kilomètres à vol d'oiseau *d'Addis-Abeba, mais à dix jours* de camion, était l'importation de matériaux et produits destinés, en septembre, à la grande toilette de la capitale *éthiopienne* et aux *festivités* qui ont marqué le dixième anniversaire de la révolution. Il reste 199000 tonnes à acheminer, en principe *d'ici* à la *fin de l'année*. Les donateurs ont été informés qu'ils devaient envoyer la totalité du restant de l'aide avant le 31 octobre. Assab, après cette date, est réservé à l'importation d'engrais et de machines. – *(AFP.)*

EUROPE

RFA

AUX ÉLECTIONS COMMUNALES DE RHÉNANIE-DU-NORD-WESTPHALIE

Échec de la CDU et succès des Verts

Correspondance

Bonn. – Le Parti démocrate-chrétien a subi un échec sévère, dimanche 30 septembre, aux élections communales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, où le Parti social démocrate a réussi à limiter les pertes face aux Verts. Pour la première fois depuis vingt ans, *le SPD*, qui perd 2,4 % des voix, devance cependant d'une courte tête la CDU avec 42,5 % contre 42,2 %. En 1979, la CDU avait obtenu 46,3 % des voix.

Le score du Parti libéral confirme l'effondrement du FDP dans le pays. Avec 4,8 % des voix, il n'arrive pas à la barre des 5 % et ne sera plus représenté dans de nombreux conseils municipaux. Une fois encore, les Verts ont créé la sensation. Avec 8,6 % des suffrages en moyenne, ils *réalisent des scores impressionnants* dans certaines villes, et deviennent le troisième parti du Land.

Le résultat de ces élections va longuement occuper les stratèges politiques à huit mois du renouvellement de la Diète régionale. Le ministre-président (social-démocrate), M. Johannes Rau, peut être satisfait. Les sociaux-démocrates conservent la majorité absolue dans onze villes. Ils devront compter sur l'appui des Verts pour gouverner dans sept autres (dont Düsseldorf et Cologne).

Il sera difficile au chancelier Kohl de ne pas tirer les conséquences de ce scrutin. Non seulement le chef de file des chrétiens-démocrates locaux, M. Worms, qu'il avait imposé à la place de M. Biedenkopf, subit un échec personnel face à M. Rau mais les pertes de la CDU au profit du SPD dans une région particulièrement frappée par les restructurations industrielles montrent que les succès de la politique économique de Bonn ne se traduisent pas par des gains électoraux pour la démocratie chrétienne. Le chancelier, dont la popularité est en baisse depuis quelque temps, paye vraisemblablement son inaction dans le domaine du chômage, et le manque de clarté de sa politique en matière d'environnement.

H. B.

Pologne

Une vingtaine d'anciens dirigeants de Solidarité se sont rencontrés à Czestochowa

Une vingtaine d'anciens dirigeants ou de conseillers de Solidarité se sont réunis, dimanche 30 septembre, au monastère de Czestochowa, autour de M. Lech Walesa.

La réunion s'est tenue à huis-clos, mais selon certaines indications les participants seraient convenus que M. Walesa gardait autorité sur le syndicat (dissous) dont il reste le président élu et que l'existence d'un mouvement clandestin était toujours nécessaire.

La réunion s'est tenue à l'occasion d'une messe pour les travailleurs, célébrée au monastère, en présence d'une foule de plusieurs milliers de personnes, où apparaissaient des banderoles portant des inscriptions de soutien à Solidarité. – *(UPI.)*

[Depuis près de deux mois, les anciens dirigeants de Solidarité libérés de prison et ceux qui étaient restés en liberté ont multiplié les contacts. Il s'agit pour eux de faire le point, dans la situation nouvelle créée par l'amnistie de juillet dernier, de réfléchir sur les rôles respectifs des anciens prisonniers, de M. Walesa, de la Commission provisoire de coordination, qui a joué le rôle de direction clandestine. Les responsables de Solidarité cherchent en particulier à trouver une formule qui permette de reconstituer une ébauche d'organisation agissant au grand jour, vraisemblablement autour de M. Walesa. Un grand nombre de ces rencontres, en petit comité, ont eu lieu au domicile de M. Walesa, à Gdansk, c'est-à-dire dans des conditions de haute surveillance. La réunion au monastère de Czestochowa a peut-être permis une plus grande discrétion.]

EUROPE

Coup de filet contre la Mafia italienne

(Suite de la première page.)

On remarque dans la liste des trois cent soixante-six inculpés des noms illustres de la Mafia, comme celui de *Gerlando Alberti*, un des premiers « boss » à s'être lancé dans le raffinage et l'exportation de la drogue vers les Etats-Unis. Le magistrat instructeur a en mains de nouvelles accusations à l'encontre de « familles » célèbres, comme celles des frères Alfredo et Giuseppe Bono, qui avaient accumulé grâce à leurs protections un immense patrimoine immobilier et hôtelier. Giovanni Bontade, héritier, lui aussi, d'une famille bien connue, est mis en cause. Des « mafieux » émigrés à Milan comme les frères Fidanzati sont tombés également. Un avis d'enquête a par aileurs été notifié à Vito Ciancimino, ancien maire démocrate-chrétien de Palerme. Pour des raisons de sécurité, toutes les personnes arrêtées en Sicile ont été aussitôt transférées par avion spécial à Pise puis réparties dans différentes prisons de l'Italie du Nord.

Un organigramme de la multinationale du crime

Si les indications de Buscetta, qui pendant dix années fut, avec les « familles » d'outre-Atlantique l'un des pivots du commerce international de la drogue, sont « datées », elles n'en constituent pas moins, vingt ans après celles de Joe Vallechi aux Etats-Unis, un premier témoignage d'importance sur le fonctionnement interne de l'Honorable Société. Il a fourni des noms, mais aussi et surtout des précisions sur l'organisation même de ce pouvoir. Il aurait ainsi expliqué en détails comment, à partir du début des années 70, se concrétisa le passage de la Mafia à l'« *ère industrielle* » grâce à l'argent du trafic de la drogue.

La vieille structure pyramidale propre à chacune des familles a été remplacée par une « commission », véritable conseil d'administration commun qui gérait les millions de dollars du commerce de l'héroïne, programmait les investissements et décidait même des « éliminations ». Palerme est divisée en dix secteurs ayant chacun son chef de zone qui fait partie de la « commission ». La structure de l'organisation paraît ainsi extrêmement centralisée, les familles qui ne disposeraient pas d'une « zone » à Palerme ne pouvant prétendre à la protection du reste de l'organisation. Cette structure entretient des rapports étroits avec d'autres organisations criminelles, notamment la Cosa Nostra américaine. Les clans pratiquent l'« échange de services ».

Des révélations sur cent vingt et un crimes

Dans ses interrogatoires Dom Masino fournit ainsi de nouveaux éclaircissements sur cent vingt et un crimes de la Mafia commis en Sicile occidentale au cours de ces quinze dernières années. Il aurait parlé des victimes de règlements de comptes, mais aussi des « *cadavres exquis* » de magistrats comme Pietro Scalgione, Gaetano Costa, Cesare Teranova, Rocco Chinnicci, de policiers comme Boris Giuliano, d'officiers de carabiniers, de journalistes abattus sur ordres parce que, d'une façon ou d'une autre, ils représentaient un danger pour les agissements de l'Honorable Société.

Tomaso Buscetta aurait aussi donné un certain nombre de détails supplémentaires sur les raisons qui portèrent les familles palermitaines et caténaises à décider de l'assassinat, le 3 septembre 1982, du général-préfet Carlo Alberto Dalla Chiesa. Mais il ne semble pas par ailleurs que le parrain repenti ait fourni beaucoup de noms nouveaux ni apporté d'éléments décisifs à propos du « *troisième niveau de la Mafia* », celui des véritables bénéficiaires et protecteurs de ce pouvoir occulte dont l'identification est depuis plusieurs années l'objectif essentiel des enquêteurs.

(Intérim.)

UN LIVRE DE NANDO DALLA CHIESA

La Mafia et la démocratie chrétienne

Nando dalla Chiesa, le fils du général dalla Chiesa, assassiné le 3 septembre 1982 par la Mafia, publie ces jours-ci, aux *Editions Liana Levi*, un livre qui essaie de montrer les responsabilités politiques dans la mort du général des carabiniers, devenu préfet de Palerme. Dans *Meurtre imparfait*, il met nommément en cause des personnalités démocrates-chrétiennes, proches de M. Giulio Andreotti, actuellement ministre italien des affaires étrangères. Il s'interroge sur le rôle joué par ce « patron » incontesté de la DC en Sicile dans l'élimination de son père, qui s'était promis d'appliquer à la lutte anti-Mafia les méthodes qui lui avaient si bien réussi dans la lutte contre les terroristes.

Voici quelques extraits du chapitre que Nando dalla Chiesa consacre à M. Andreotti :

« A la page du mardi 6 avril de son Journal, [mon père] écrivit : *« Hier, Andreotti m'a, lui aussi, demandé de partir et, bien entendu, étant donné son électorat en Sicile, c'est de façon indirecte qu'il s'est montré intéressé à la question. J'ai été très clair et je lui ai donné l'assurance que je ne ménagerai pas cette partie d'électorat où puisent ses grands électeurs. Je suis convaincu que sa méconnaissance du phénomène l'a conduit et le conduit encore à des erreurs d'appréciation et de circonstances. »* (...).

» Mon père fit, en famille, une *brève allusion à cette rencontre : « Je suis allé voir Andreotti ; quand je lui ai dit tout ce que je sais sur ses partisans en Sicile, il est devenu blême. »* Cette phrase et les notes du Journal retracent, à mon avis, un point tout à fait essentiel des derniers mois de sa vie.

» A l'époque, Andreotti n'était pas membre du gouvernement. Il n'avait donc aucun titre pour demander à mon père de lui rendre compte de ses intentions (...).

» Pourtant, malgré ce « relâchement » dans leurs relations, et quoique Andreotti ne fut pas son supérieur hiérarchique, mon père s'est cru obligé de lui rendre visite et de lui déclarer franchement ce qu'il savait et quelles étaient ses intentions. Pourquoi diable ? Bien que je me sois toujours opposé à la thèse de l'imprudence, je me suis souvent demandé si cette « déclaration d'intentions » n'avait pas constitué la véritable imprudence de mon père (...).

» Toujours est-il qu'il ne fut probablement même pas effleuré par l'idée que sa *« déclaration d'intentions » ait pu atteindre de* plein fouet un formidable réseau d'intérêts (...).

» Un point reste obscur : *pourquoi Andreotti*, en apprenant ce que mon père savait sur ses lieutenants siciliens, devint-il « blême » ? On peut faire trois *hypothèses d'école :*

» 1) *Parce que, en toute in*nocence, il tombait réellement des nues ;

» 2) Parce qu'il ne pensait *pas que certaines choses puis*sent se savoir ; il blêmit donc par crainte des conséquences que l'intervention de mon père aurait *pu avoir sur son système de pou*voir personnel ;

» 3) Il blêmit de rage, d'incrédulité, face à l'« affront » que *lui faisait mon père, sa « créature »* de l'époque de la lutte contre le terrorisme, qui osait à présent se dresser contre lui avec *une détermination identique à* celle qu'il avait opposée aux terroristes. Or on peutr certes supposer que les méfaits de ses lieutenants sont de nature à faire blêmir quiconque les entend raconter pour la première fois, mais il paraît douteux qu'Andreotti, homme très informé (le mieux informé d'italie dit-on) des faits et méfaits de ses ennemis, soit *resté dans l'ignorance la plus to*tale des faits et méfaits (des amis) de ses amis. La seconde et la troisième hypothèse apparaissent, *sur le simple plan logique,* plus vraisemblables et pourraient se combiner. »

Dans un article publié par l'*Europeo*, M. Andreotti se déclare *déçu que le général dalla Chiesa* soit nommé en Sicile : *« Etant donné que le signal d'alarme en matière de criminalité vient de Calabre et de Campanie, on peut soupçonner un déphasage de temps, de lieux. »* Et de conclure : *« Quoi qu'il en soit, bon travail. »*

« Au vu de tous ces meurtres, était-il objectivement raisonnable d'affirmer que *« le signal d'alarme, en matière de criminalité »* ne venait pas de Sicile et d'être déçu que le général dalla Chiesa y soit envoyé ? *poursuit Nando Dalla Chiesa.* La seule explication plausible est qu'il s'agissait d'une appréciation purement subjective ; c'est-*à-dire que ce qui était en train de* se passer à Palerme, et en Sicile en général, n'était pas considéré par Andreotti (*qui a là la place* forte de son courant) comme étant en contradiction avec son propre système d'intérêts et son propre point de vue sur la vie politico-institutionnelle de l'île et de son chef-lieu. »

LA SITUATION AU PAYS BASQUE

L'arrestation de Tomas Linaza embarrasse le gouvernement français

Un certain embarras est perceptible à Paris après la décision du ministère de l'intérieur espagnol de redemander l'extradition de Tomas Linaza Etcheverria, vingt-huit ans, *arrêté samedi 29 septembre à Biarritz*. Accusé de sept assassinats pour le compte de l'ETA militaire, Tomas *Linaza avait été remis en liberté le* 1er octobre 1981, après le refus du gouvernement français de l'extrader.

Sera-t-il, cette fois, livré à l'Espagne, comme, mercredi 26 septembre, trois autres membres présumés *de l'ETA ? S'il paraît difficile* que Paris revienne sur sa décision, il est probable que Madrid va tout faire pour obtenir satisfaction, en « découvrant », le cas échéant, contre Tomas Linaza, des crimes dont il n'avait pas été question lors *de sa comparution devant* la chambre d'accusation de Paris, en mai 1981.

En attendant, l'intéressé, qui a été écroué le 30 septembre, devra répondre devant la justice française des deux chefs d'inculpation qui lui *ont été signifiés le même jour : port* d'arme prohibée et infraction à un arrêté d'assignation à résidence, qui *lui avait été notifié après sa mise en* liberté en 1981.

L'arrestation de Tomas Linaza a eu lieu dans un quartier de Biarritz où résident de nombreux réfugiés basques. L'attention d'une patrouille de la police urbaine avait été attirée *par l'un des quatre occupants* d'une voiture immatriculée en France, dont le comportement leur avait paru suspect.

Tomas Linaza a été appréhendé après une brève course poursuite. Il portait un pistolet dissimulé dans un attaché-case. Une balle était engagée *dans le canon. Son avocate,* Me Christiane Fano-Colina, a expliqué la présence de cette arme par les *craintes de Tomas Linaza* d'être assassiné par le Groupe antiterroriste de libération (GAL), nous indique notre correspondant *Philippe Etcheverry.*

Plusieurs manifestations ont eu lieu au Pays basque au cours du week-end. L'une, dimanche 30 septembre, *a réuni à Renteria, en Espagne*, plusieurs centaines de personnes qui réclamaient la libération de Tomas Linaza. A Saint-Sébastien, trois cents personnes ont défilé, le même jour, pour protester contre les extraditions de mercredi dernier. A Bayonne, samedi, une autre manifestation, organisée par *les comités de soutien aux réfugiés* basques, n'a réuni que quelques centaines de personnes.

L'ETA militaire a revendiqué, *dimanche*, l'attentat perpertré deux jours auparavant à El Burgo, près de Vitoria, au cours duquel trois gardes civils avaient été tués et cinq autres blessés. Une autre organisation d'extrême gauche, les Commandos autonomes anticapitalistes, a revendiqué, samedi à midi dans des appels à divers journaux basques, un attentat à l'explosif perpétré quelques heures plus tôt à Renteria contre le siège de la compagnie téléphonique.

Dans un article publié dimanche par le quotidien *Diario 16* (centre), le roi Juan Carlos a affirmé que, à ses yeux, *« le processus démocratique en Espagne est irréversible »*.

L'homme-baromètre

Arrêté samedi à Biarritz, Tomas *Linaza est un homme-baromètre.* Il a bénéficié ,au début du septennat, de l'indulgence du gouvernement. Pâtira-t-il du changement d'attitude *de la France à l'égard des séparatistes basques ?*

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy avait refusé d'extrader ce membre de l'ETA militaire, accusé de sept assassinats dont celui de six gardes civils. Ainsi en avait décidé M. François Mitterrand, au nom d'une conception du droit d'asile qui doit lui sembler, aujourd'hui, bien désuète. Le gouvernement ira-t-il jusqu'à revenir sur cette décision, par un biais ou par un autre ?

Qu'elle ait été voulue, qu'elle soit due au hasard ou à un excès de zèle policier, l'interpellation de Tomas Linaza risque en tout cas de provoquer *des dégâts politiques. Déjà,* Madrid demande réparation pour l'offense de 1981, et certains journaux n'hésitent pas à railler le gouvernement empêtré *dans ses propres contradictions.*

L'opposition *cependant devrait* être discrète, car Tomas Linaza eut officiellement le statut de réfugié politique en France dans les années 70, même si ce statut lui fut *retiré* en 1979, comme à tous les Espagnols adversaires de Franco. Celui-ci était mort en 1975 et rien ne justifiait aux yeux de M. Valéry Giscard d'Estaing que l'on continuât à tenir l'Espagne pour un pays où les opposants politiques risquaient le pire.

*Tomas Linaza conserva néan*moins ses habitudes dans les départements français du Sud-Ouest. Il est vraisemblable qu'ils lui servirent de *base de repli* après les « faits d'armes » qui lui sont aujourd'hui reprochés : l'assassinat, le 16 décembre 1977, d'un conseiller municipal *d'Irun* aux sympathies franquistes déclarées ; l'attentat commis, le 11 novembre 1979, près de Santander, contre une fabrique de réacteurs nucléaires, et l'attaque, le 1er février 1980, en Biscaye, d'un convoi militaire au cours de laquelle six gardes civils furent tués.

On le retrouve bientôt à Mexico, *où il est arrêté*, le 12 mars 1981, par la police, qui le soupçonne de préparer un attentat contre l'ancien chef du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, en vacances au Panama. Dans une lettre, publiée un mois plus tard par le quotidien basque *Egin*, Tomas Linaza affirmera *avoir subi des sévices graves : « Ils m'ont frappé à la tête, à la poitrine et à l'estomac, et ils m'ont torturé à l'électricité. »*

Il est très vite expulsé du Mexique vers la France, espérant y trouver de nouveau refuge. Mais le vent a tourné. Longtemps sourdes aux objurgations espagnoles, les autorités *françaises ont pris la décision d'arrê*ter plusieurs « Etarras » réputés jusque-là introuvables. Tomas Linaza est un des premiers à faire les frais *de ce changement de cap.* Il est interpellé à sa descente d'avion le 23 mars. Le baromètre des relations franco-espagnoles remonte. Pas pour *longtemps.*

Aveugle, comme c'est son devoir, au changement politique intervenu le 10 mai, la justice française donne, le 3 juin, le feu vert à son extradition. A Madrid, *on suppute les chances de voir le nouveau président de la Répu*blique faire preuve de réalisme comme, tardivement, M. Giscard d'Estaing. Mais l'attente ne dure pas. Le 8, M. Mauroy, qui se serait passé de cet héritage giscardien, laisse entendre qu'il n'y aura pas d'extradition.

« Alibis gauchistes »

La presse espagnole se déchaîne. Rarement modéré dans son ton, le quotidien *Diario 16* (centre) se surpasse : *« M. Mitterrand, s'appuyant sur le plus abject des électoralismes, est décidé à utiliser ses alibis gauchistes pour porter atteinte à la sécurité des Espagnols. »* L'ambassadeur de France à Madrid, M. Raoul Delaye, est convoqué au ministère des affaires étrangères espagnol et, le *12 juin, M. Claude Cheysson*, en visite officielle à Madrid, se fait huer par des manifestants. L'affaire prend une telle ampleur qu'un diplomate espagnol parle de *« syndrome Linaza »*.

Baromètre involontaire des relations *franco-espagnoles, l'intéressé* est remis en liberté le 1er octobre. Après un détour par le centre hospitalier de La Roche-sur-Yon, où il se remet d'une de ses multiples grèves de la faim, il est transporté en hélicoptère à l'île d'Yeu, où vingt inspecteurs des Renseignements généraux et un patrouilleur de la marine nationale ont ordre d'empêcher son évasion et celle de quatre autres détenus séparatistes assignés également à résidence.

En bon politique, Tomas Linaza comprend vite que le rapport de forces lui est favorable. Ayant obtenu une première fois ce qu'il voulait du *gouvernement français, il décide* de pousser son avantage. Ce qu'il réclame, c'est sa liberté totale, pas cette liberté loin de l'Euskadi, dont il *brûle de retourner servir la cause.* On le retrouve avec ses compagnons à l'église de Port-Joinville, la « capitale » de l'île d'Yeu, à nouveau en *grève de la faim pour obtenir son* transfert sur le continent.

C'est là que l'envoyé spécial du *Monde* la rencontre. Retranchés dans *la sacristie humide*, les trois hommes, *surveillés de près par des* policiers munis de talkies-walkies, passent leurs journées pelotonnés dans leur duvet, les traits tirés et la mine sombre. Le dialogue, réduit à des formules stéréotypés, est difficile : *« Nous menons une guerre de libération. C'est l'histoire qui décidera si nous sommes des terroristes ou des héros. »*

Très vite, ils obtiendront gain de cause, c'est-à-dire, pour Tomas Linaza, *son assignation à résidence,* sous surveillance beaucoup plus lâche, à l'hôtel-restaurant de l'Echuse à Antonne-et-Trigonant, près de Périgueux. Il y arrive le 9 janvier 1982. Quatre jours après, il disparaît. A Madrid, M. Delaye est de nouveau convoqué au ministère des affaires étrangères. On n'entendra plus parler de Tomas Linaza *jusqu'à samedi der*nier, même si la police espagnole le soupçonnait d'avoir repris du service armé depuis sa belle sans risque de Périgueux.

BERTRAND LE GENDRE.

A New-York

LA MAFIA EXERCERAIT UN RACKET SUR LE FRET A L'AÉROPORT KENNEDY

New-York (*AFP*). — Le transport et le stockage du fret à l'aéroport international John-Kennedy de New-York sont largement contrôlés par la Mafia, qui extorque chaque année des millions de dollars aux sociétés qui en sont chargées, affirmait, le 30 septembre, le *New York Times*.

Le quotidien new-yorkais, qui cite un responsable de la lutte contre la criminalité dans l'Etat de New-York, précise qu'une enquête de cinq ans *menée par le FBI et le dé*partement de la justice a permis d'établir l'existence d'un racket dirigé contre ces sociétés. Le *New York Times* affirme que la Mafia est en mesure de faire pression sur les transitaires du fait de son influence sur deux sections locales du syndicat des camionneurs, dont relèvent les employés chargés des opérations de fret à l'aéroport Kennedy.

Plus de 1 million de tonnes de marchandises, d'une valeur estimée à 47 *milliards de dollars*, a *transité* l'an dernier par l'aéroport Kennedy, plus que dans aucun autre aéroport américain. Les *fonds extorqués* sont souvent « maquillés », selon M. McDonald, en versements, pour des services *fictifs*, à des compagnies de transport routier contrôlées par la Mafia.

Le *New York Times* ajoute que les agents du FBI ont établi que les principaux responsables de ce trafic sont *principalement* liés à la « famille » Luchese, mais que les autres « familles » de la Mafia new-yorkaise sont aussi impliquées.

Grande-Bretagne

M. Neil Kinnock redoute une offensive de l'aile gauche au congrès travailliste de Blackpool

Londres. — Un an après son accession à la tête de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock est mis à rude épreuve. *Le congrès annuel de* son parti, qui s'est ouvert ce lundi 1er octobre à Blackpool, est, pour le nouveau leader — à quarante-deux ans, le plus jeune sur la scène politique britannique — l'occasion d'un premier bilan qui se révèle nettement moins positif qu'on ne l'aurait cru voici encore quelques mois.

La première difficulté tient au conflit dans les houillères. Après bientôt sept mois de grève, l'Union nationale des mineurs (NUM) vient troubler l'ordonnance d'un congrès qui — du moins *M. Kinnock l'espérait-il* — aurait dû accorder un satisfecit au chef de file du mouvement travailliste pour l'incontestable redressement opéré par le Labour depuis octobre 1983. La cuisante défaite subie par les travaillistes aux élections législatives de juin 1983 semblait n'être plus qu'un lointain souvenir. Au scrutin européen de juin dernier, les travaillistes avaient presque comblé leur retard par rapport aux *conservateurs* (36 % des voix contre 40 %, au lieu de 29 % contre 43 % en juin 1983).

Mais, au cours des semaines qui ont précédé le congrès, plusieurs sondages, et notamment celui que vient de publier le *Sunday Telegraph*, ont montré que la cote de popularité de M. Kinnock est en baisse

De notre correspondant

au regard de celle de Mme Thatcher. De nouveau, le parti conservateur vient en tête, après avoir été légèrement devancé au printemps.

La *position hésitante* de M. Kinnock face au syndicat des mineurs semble être la cause essentielle de cette désaffection. Les uns reprochent à M. Kinnock de ne pas rappeler davantage aux mineurs le sens de la mesure. Les autres estiment qu'il manque à tous ses devoirs et aux traditions de solidarité du mouvement ouvrier *en ne soutenant pas suffi*samment les grévistes qui défendent leur emploi, dans un pays particulièrement frappé par le chômage. La situation du parti travailliste est celle de l'ensemble des syndicats, profondément divisée. D'un côté, on prêche le réalisme pour ne pas se heurter au mur de l'intransigeance de Mme Thatcher, de l'autre, on déclare qu'il ne faut pas céder d'un pouce et qu'il n'y a pas d'autre choix que de jouer le jeu de la politique-rupture imposée par la « dame de fer ».

M. Kinnock est pris entre deux feux : il sait que dans les syndicats et l'aile gauche du parti, beaucoup ne lui ont pas pardonné son attitude durant le congrès du TUC, la confédération des syndicats, le mois dernier. Sortant de la prudente réserve qu'il avait *observée jusque-là*, M. Kinnock avait sévèrement condamné la violence manifestée à de multiples reprises par les piquets de grève (*le Monde* du 6 septembre). M. Scargill, le président du syndicat des mineurs, vient, en quelque sorte, de rendre à M. Kinnock la monnaie *de sa pièce* : contre l'avis du leader travailliste, le comité national exécutif du parti a accepté de soumettre au congrès une motion présentée *par la NUM* qui dénonce uniquement la violence de la police.

Dès le premier jour, M. Kinnock devra donc passer un test difficile. Mauvais départ pour le leader travailliste, qui s'était employé à éviter que M. Scargill — avec lequel il n'a jamais eu de bonnes relations — ne puisse être la vedette de ce congrès.

Mais là n'est pas le seul problème. L'aile gauche, profitant du conflit dans les houillères, connaît aujourd'hui *un certain* renouveau. M. Anthony Wedgwood-Benn, dit plus simplement Tony Benn, qui a retrouvé au début de l'année un siège de député, fait *tout ce qu'il* peut pour contester le « centrisme » que tente d'imposer M. Kinnock *après les années fastes* pour les ultras de la gauche. Les dissensions s'expriment donc sur d'autres sujets, notamment les statuts du parti et la politique de défense.

FRANCIS CORNU.

République d'Irlande

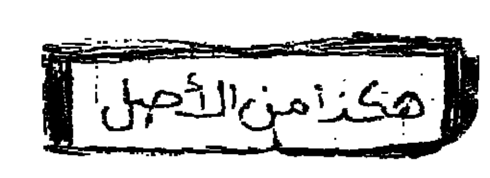
Une cargaison de plusieurs tonnes d'armes destinées à l'IRA a été saisie

Dublin (*AFP*). — La marine ir*landaise* a arraisonné, le samedi 29 septembre, à l'aube, un chalutier qui transportait plusieurs tonnes d'armes provenant des Etats-Unis et destinées à l'IRA. Le ministre de la justice, M. Michael Noonan, a annoncé *que la cargaison*, déchargée à la base militaire de Cork, comprend cent fusils semi-automatiques de fabrication ouest-allemande, un nombre non précisé de mitraillettes, vingt à *trente pistolets*, des roquettes, des fusils de chasse, des gilets pare-balles et un grand nombre de grenades de fabrication sud-coréenne. Les cinq hommes d'équipage, dont deux « officiers supérieurs » de l'IRA, ont *été arrêtés*.

Le premier ministre irlandais, M. Garrett FitzGerald, s'est *félicité* de cette opération et a dénoncé les « *éléments subversifs* » qui « *continuent à assassiner des Irlandais du Nord comme du Sud* ». Il a regretté que la communauté *américaine* d'origine irlandaise ne « *comprenne pas cette situation* » et collecte des fonds pour l'IRA. M. Noonan a été plus explicite encore *en mettant* en cause le NORAID, une organisation américaine d'aide aux catholiques irlandais. En août dernier, l'un de ses *dirigeants*, M. Martin Galvin, avait été à l'origine d'une charge de la police qui cherchait à l'arrêter au cours d'un meeting à Belfast ; un jeune homme avait été tué par les forces de l'ordre.

Le ministre irlandais de la justice a précisé que le coup de filet de samedi avait été possible grâce à « *la coopération d'autres forces de sécurité* ». Selon des informations non officielles, les Irlandais auraient été prévenus par les services de sécurité américains. La marine irlandaise était *sur le pied de guerre* depuis une semaine. Mercredi, *un message* était parvenu à l'état-major, indiquant que le chalutier *Marita-Anne* venait de quitter son port d'attache de Fenit, au sud-ouest de l'Irlande, pour un *rendez-vous* en mer avec un bateau qui lui amenait une cargaison d'armes.

Cette opération *vient à point* nommé pour le premier ministre irlandais, à quelques semaines de sa rencontre avec Mme Thatcher qui n'a pas répondu, pour l'instant, à ses propositions en faveur d'une solution négociée du problème nord-irlandais. Dans un communiqué publié dimanche à Belfast, le Sinn Fein, la *branche politique de l'IRA*, a admis que les armes étaient destinées à servir « *contre les forces armées qui occupent l'Irlande* » (les Britanniques) et dénoncé l'« *hypocrisie* » du gouvernement de Dublin.



Le Monde

politique

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU RPR

M. Chirac s'efforce de dissiper les effets Le Pen, Barre et Fabius

De notre envoyé spécial

Perpignan. — Les journées parlementaires du RPR qui se sont tenues à Port-Barcarès, du 28 au 30 septembre, ont permis aux élus du mouvement que préside M. Chirac de faire le point au moment où l'opposition et, en l'occurrence, le RPR, est soumise à la triple sollicitation de l'effet Le Pen, de l'effet Fabius et de l'effet Barre, que les participants se sont efforcés d'exorciser.

L'effet Le Pen et le nom même du président du Front national n'ont, à aucun moment, été cités. Néanmoins, les problèmes de l'insécurité et des immigrés, principaux thèmes de bataille de l'ancien député poujadiste, ont été traités sans surenchère par rapport à l'extrême droite.

Le RPR tente d'échapper à l'effet Fabius, perçu comme une entreprise de séduction qui, sous le vocable de *« décrispation »* et de *« changement »*, vise à diviser l'opposition. *« La ficelle est un peu grosse. C'est une ruse tactique. Un simple changement de vocabulaire »*, a estimé M. Chirac. Pour lui, *« des relations courtoises ne doivent pas signifier complicité »* avec un pouvoir qui, dit-il, n'a toujours pas renoncé à l'idéologie de la socialisation du pays.

L'effet Barre, ou plutôt l'hypothèque que l'aura actuelle du député du Rhône est censée faire peser, a été, du moins momentanément, dissipé. Les jeunes du RPR, soupçonnés d'être sensibles à la séduction barriste, ont répudié celle-ci avec une vigueur que l'on n'attendait pas. Ils ont pu, notamment, lever les équivoques qui avaient accompagné certaines de leurs déclarations estivales. M. Chirac leur a donné volontiers quitus de leur participation au débat qui est une preuve, a-t-il reconnu, de diversité et non de zizanie.

En s'exprimant avec une totale liberté, les jeunes élus ont à la fois rappelé leur fidélité absolue au gaullisme et à M. Chirac, et rappelé leur volonté de renouvellement du débat des idées. Cette attitude a été particulièrement nette avec le rejet catégorique, parfois en termes cinglants, de la solution préconisée par M. Barre qui refuse toute cohabitation avec M. Mitterrand en cas de victoire de l'opposition en 1986. Les « chiraquiens » veulent gagner pour gouverner et pour appliquer leur programme dans deux ans. Et M. Chirac, visant M. Barre sans le nommer, a trouvé prématuré de vouloir déjà donner son congé au chef de l'Etat.

Tout aussi net est leur refus de voir modifié l'actuel mode de scrutin majoritaire. Sur ce point, toutes les générations du gaullisme sont d'accord. Les prises de position de M. Chirac ont été étayées par les analyses de deux jeunes députés, MM. Barnier et Godefrain. M. Pasqua a annoncé que le groupe du sénat demanderait sur ce sujet, à la suite de M. Couve de Murville, un référendum, comme il l'a fait, mais en vain, sur l'enseignement libre.

Ces débats ont montré également que certaines *formules chocs* lancées par M. Chirac méritaient d'être précisées, voire atténuées. Il en est ainsi pour le retour aux libertés, que le président du RPR veut le plus large possible. Les députés ont insisté sur les limites à imposer à un libéralisme débridé. L'Etat doit, selon eux, conserver les responsabilités liées à l'intérêt national, à la justice sociale, à la protection des plus démunis et à la garantie de certains droits.

Il en va de même pour la « confiance » qui, selon M. Jacques Chirac, devrait automatiquement accompagner le changement de majorité. Le simple choc psychologique, l'élan que provoquera le tournant politique de *1986*, seront-ils suffisants pour entraîner la relance, comme le dit le maire de Paris ? Les élus, quelle que soit leur génération, ont tous insisté davantage sur l'effort qui serait demandé au pays, sur l'ampleur et la lenteur du redressement qui devra être opéré. Ils ont voulu ainsi prévenir les déceptions qu'entraîneraient, avant l'élection présidentielle de 1988, des améliorations jugées insuffisantes ou peu perceptibles et dont la responsabilité incomberait alors au gouvernement nouveau.

Le RPR, au cours de ces journées parlementaires, a engagé un véritable débat de fond, ce qu'en de telles occasions il ne faisait pas souvent dans le passé.

ANDRÉ PASSERON.

La politique du gouvernement n'est ni socialiste ni libérale, mais opportuniste
déclare le président du RPR

Dans son discours, M. Jacques Chirac, après avoir déclaré que *« la responsabilité de l'échec actuel incombe tout entière à M. Mitterrand »*, a ajouté : *« On veut nous faire prendre pour une conversion idéologique ce qui n'est, en fait, qu'une ruse tactique. Dans le nouveau discours du gouvernement, je n'aperçois plus le socialisme ; je ne discerne pas non plus le libéralisme ; je ne vois, en réalité, qu'opportunisme. Ne nous laissons pas duper par les discours d'un pouvoir en sursis. La politique de socialisation continue, même si l'on ne parle plus de socialisme. Il n'y aura pas de modernisation tant que les choix fondamentaux de notre politique économique resteront opposés à ceux des pays libéraux qui, actuellement, réussissent ou amorcent leur redressement. »*

Parmi les mesures de modernisation qu'il énonce, M. Chirac énumère notamment : *« La libre négociation contractuelle des salaires et des conditions d'embauche, l'objectif de 40% pour les prélèvements obligatoires qui exigera une volonté soutenue sur plusieurs exercices budgétaires, une politique contractuelle permettant à chacun de choisir plus librement ses rythmes de travail, l'âge de sa retraite, les modes d'amélioration de sa couverture sociale, la diffusion de l'actionnariat populaire, de l'intéressement aux résultats et à la participation aux responsabilités dans les entreprises. »* Il rappelle les propositions qu'il avait déjà faites dans l'émission « L'enjeu ».

A propos de la décrispation, il affirme que *« des relations courtoises ne doivent jamais signifier la complicité »*. Evoquant les récentes déclarations de certains jeunes élus RPR, M. Chirac déclare : *« Il ne doit pas y avoir parmi nous de querelles des anciens et des modernes, de ceux qui seraient crispés et de ceux qui le seraient moins. Notre mouvement n'est pas caporalisé et nous ne marchons pas au pas cadencé. Ne prenons pas au tragique de telles dissonances qui sont l'expression de notre richesse et de notre liberté. »* Il exprime son inquiétude face à une réforme éventuelle de la loi électorale qui viserait *« à mêler deux systèmes opposés, la représentation proportionnelle et le scrutin majoritaire, tout en portant à plus de six cents le nombre des députés »*. Il annonce qu'il s'*« opposera avec énergie »* à un tel projet, car *« augmenter le nombre de députés de près de cent cinquante sièges n'est pas une nécessité vitale, alors qu'il n'est question que de réduction des dépenses publiques, même s'il s'agit pour la majorité socialiste de conserver le plus grand nombre de sièges possible »*. Il rappelle que la proportionnelle *« répartit les suffrages et empêche les majorités cohérentes et solides »*, et il ajoute : *« Changer le mode de scrutin quelques mois avant une échéance décisive pour tenter de se maintenir peu ou prou au pouvoir, est-ce ainsi que l'on prétend décrisper la vie politique et rassembler les Français ? C'est, au contraire, une nouvelle source de discorde puisque, en vérité, c'est malhonnête. »*

Parlant enfin des débats qui ont agité l'UDF au cours de ses journées parlementaires la semaine dernière, mais sans les citer précisément, M. Chirac estime : *« Nous sommes en 1984, et pas en 1988. Quatre ans avant l'échéance, il y a plus urgent à faire que de se préoccuper des élections présidentielles. Notre premier devoir, c'est d'assurer la victoire des partisans de la liberté, lors des élections législatives de 1986. A cet égard, rien n'est encore gagné. Surtout, ne vendons pas la peau de l'ours comme si, les Français s'étant déjà tournés vers nous, nous n'avions rien de mieux à faire que de signifier, d'ores et déjà, son congé au chef de l'Etat. Ce n'est pas le propos du moment. Si, en 1986, les Français nous font confiance et nous donnent la majorité, alors, dans le respect des institutions, nous devrons assumer les responsabilités du pouvoir, mais pour appliquer sans aucun compromis la politique nouvelle que le pays aura choisie, sur laquelle l'opposition aura fait campagne et, bien entendu, aucune autre. Tous ceux qui détiendront ou qui seront investis ce jour-là d'une responsabilité publique devront satisfaire à cette double exigence : respecter l'engagement pris devant le pays et préserver la stabilité de nos institutions. »*

LE REDÉCOUPAGE DES CIRCONSCRIPTIONS

M. Michel Barnier (Savoie) et Jacques Godfrain (Aveyron), ont présenté à leurs collègues une analyse de la loi électorale au terme de laquelle ils ont reconnu que le déséquilibre actuel entre la population des circonscriptions législatives n'est pas acceptable. D'où leur proposition de confier à une *« commission des sages »*, composée de magistrats inamovibles, le soin de procéder tous les cinq ans ou tous les dix ans *« au redécoupage des circonscriptions d'après les résultats du dernier recensement et selon des critères objectifs qu'une loi organique définirait »*.

Ils ont aussi proposé que soit abaissé le seuil — actuellement de 12,50 % — des inscrits, permettant à un candidat du premier tour de se maintenir au second, jugeant que cela a *« le grave inconvénient de durcir artificiellement le clivage des électeurs français en deux camps seulement »*.

Insécurité et délinquance : dissuasion ou répression ?

De notre envoyé spécial

Perpignan. — Ce n'est pas parce que M. Chirac indique les choix du mouvement que les députés et sénateurs du RPR s'interdisent de réfléchir et d'exprimer des points de vue divergents de ceux du président du RPR.

Si l'unité est totale sur les institutions, le débat est beaucoup plus ouvert sur ce qu'il est convenu d'appeler les problèmes *de société. La discussion a été* approfondie à propos de l'insécurité et de l'immigration, sans pour autant qu'une position précise soit déterminée. Les points de vue sont, il est vrai, sensiblement *différents*. Quand M. Jacques Toubon (Paris), décrivant la politique *« centrale, globale et prioritaire »* qu'il souhaite voir mise en œuvre en matière de sécurité souligne que *« la lutte contre la délinquance passe par la dissuasion »*, mais reconnaît l'importance de la prévention, *« dont l'opposition ne doit pas laisser le monopole à la gauche »*, Mme Nicole de Hauteclocque (Paris) ne parle que de l'importance du rôle de la police dont elle souhaite que les moyens et les possibilités d'intervention soient accrus. M. Toubon, il est vrai, souhaite aussi *que soit repris* le projet d'informatisation de la carte d'identité. Seulement, lui demande une peine de vingt-cinq ans de prison *« irréductibles »* pour les assassins de magistrats, de gendarmes, de policiers, de surveillants de prison, alors que Mme de Hauteclocque envisage pour ces cas le rétablissement de la peine de mort.

Pour les immigrés, même divergence. M. Toubon insiste sur la nécessité d'une démarche pédagogique pour faire comprendre que, en la matière, il ne peut y avoir de politique du « il n'y a qu'à » : *« On ne les fera pas tous partir d'un seul coup d'un seul. Un quart d'entre eux seulement peuvent retourner chez eux. Il faut mener des politiques de réinsertion avec leur pays d'origine et intégrer dans la société française la seconde génération. Pour ces citoyens français, la collectivité doit adopter toutes les mesures nécessaires dans le respect de certaines différences. »* M. Yacinthe Santoni (Bouches-du-Rhône) a une toutautre approche, puisqu'il juge *« naturel et légitime »* le sentiment des Français devant le spectacle de non-Européens en grève qui se résume, dit-il, par : *« Si le travail ne leur convient pas, si notre pays ne leur plaît pas ils n'ont qu'à retourner chez eux ? »* Le député des Bouches-du-Rhône semble même regretter que l'*« on prenne beaucoup de précautions pour ne pas apparaître racistes quand on parle de l'immigration »*. Pour lui, *« faire du racisme, c'est ne pas avoir le courage de faire remarquer que l'immigration est liée à l'insécurité »*. M. Claude-Gérard Marcus (Paris) constate pourtant que l'insécurité est aussi liée à la présence des enfants d'immigrés *« qui sont Français et qu'il faut donc intégrer »*.

THIERRY BRÉHIER.

Les jeunes radicaux de gauche dénoncent le « discours sécuritaire »

De notre correspondant

Tours. — *« Liberté, liberté chérie »* : ce titre d'un livre de Pierre Mendès France a servi de thème à un forum des Jeunes radicaux de gauche qui s'est déroulé, du vendredi 28 au dimanche 30 septembre, à Céré-la-Ronde, près de Loches (Indre-et-Loire). M. Daniel Labaronne, président national du mouvement et conseiller municipal de Tours, explique ainsi ce choix : *« C'est parce que la droite nous a laissés en état de choc en faisant campagne sur le thème des confiscations »* des libertés.

Pour la liberté de communication, le MJRG souhaite que les télévisions privées soient autorisées et que la question des aides à la presse soit étudiée. Particulièrement attachés à la laïcité, les Jeunes radicaux refusent cependant tout monopole : *« Il faudra réaliser à terme un grand système éducatif unifié et pluraliste. »* Jugeant positives les avancées réalisées par la gauche en matière de droits de l'homme, ils estiment que *« le discours sécuritaire qui privilégie l'instinct sur la raison est un piège idéologique pour la gauche »*. Quant à l'extradition des Basques, l'opinion des Jeunes radicaux est plus nuancée que celle de leurs aînés : *« Certes, l'Espagne est maintenant un pays démocratique et on ne peut que condamner les crimes de sang, mais fragmenter les grands principes est dangereux. »* En matière économique, ils préconisent une *« politique contractuelle qui, seule, peut nous faire sortir de la crise »*. *« Les libertés économiques de la droite, dénationalisation, désétatisation, ne sont que des slogans électoralistes »*, jugent-ils.

A. B.

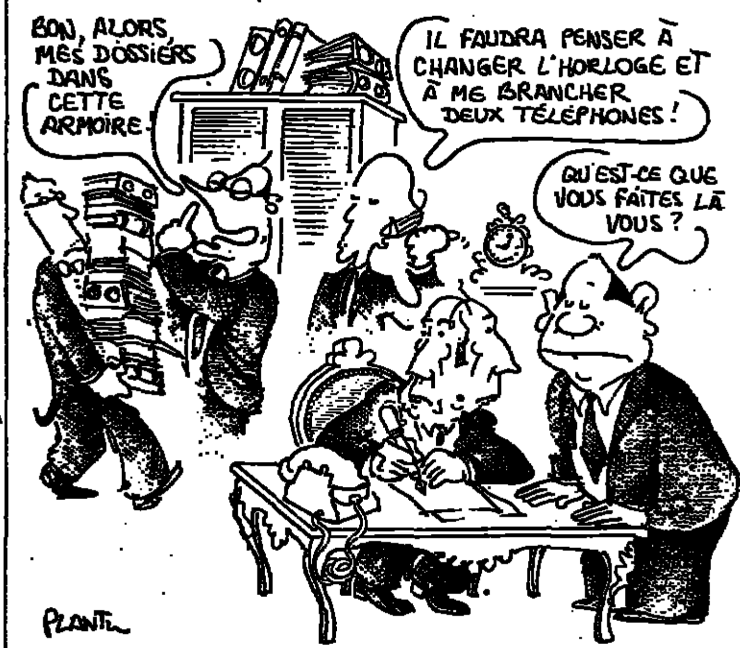
● *Les problèmes des rapatriés.* — Le RECOURS, association de rapatriés, avait demandé audience au président de la République et au premier ministre. Reçus par M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, les responsables du RECOURS regrettent que le gouvernement ne prenne pas d'engagement précis sur l'aménagement des dettes, les retraites et l'indemnisation. Ils estiment qu'*« à dix-huit mois de la fin de la législature, il est temps que les rapatriés sachent si les promesses présidentielles seront tenues ou non »*.

Les grandes manœuvres

(Suite de la première page.)

L'échéance législative est, donc, pour l'opposition, inséparable du choix de son propre présidentiable : d'ores et déjà le comportement de MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing procède de cet objectif-là. La campagne présidentielle est commencée. Elle se joue pricipalement sur trois terrains : la cohabitation, le mode de scrutin et l'UDF.

La droite a usé, pendant des lustres, d'un thème simple : c'était elle (en l'espèce lui : Charles de Gaulle ou Georges Pompidou) ou le chaos ! Cette menace évitait d'en dire plus. La gauche étant légitimiste, le thème de la cohabitation n'a donc jamais dominé une campagne électorale. A plus forte raison une précampagne.



Dessin de PLANTU.

Aujourd'hui, la droite peut difficilement dire : c'est moi et le chaos ! C'est pourtant ce que fait M. Barre lorsqu'il pronostique une crise institutionnelle, *conduisant* au *départ* du chef de l'Etat, en cas de victoire de l'opposition. MM. Chirac (une fois n'est pas coutume) et Giscard d'Estaing (qui est en parfaite conformité avec son comportement entre 1974 et 1981) seraient-ils plus prudents, moins pressés, que le député du Rhône ?

En fait, ils veulent l'un et l'autre éviter de heurter une opinion qui répugne aux crises institutionnelles et désapprouve les procès en illégitimité. Leur attitude dépend aussi de l'idée qu'ils se font de la période 1986-1988 et de leur propre stratégie : M. Chirac pense que le leader du parti vainqueur des législatives aura les meilleures chances de devenir président ; M. Barre juge que la crise économique est encore devant nous, et qu'une opposition gérant celle-ci sous l'œil vigilant de M. Mitterrand a toutes chances de devenir aussi rapidement impopulaire que la gauche ; mieux vaut donc se saisir de tout le pouvoir, tout de suite.

Dans ce débat qui divise l'opposition, il manque tout de même deux éléments : le point de vue du président de la République, et les conditions politiques de cette éventuelle cohabitation. Jusqu'à présent, M. Mitterrand, seul maître de sa décision, comme l'a rappelé M. Chirac, ne s'est pas prononcé. Sans doute n'a-t-il guère le choix : il lui faudra, comme l'a dit M. Claude Estier, appeler à Matignon le chef du principal parti de l'opposition. En revanche, les conditions politiques sont inconnues de tous. Nul ne se risque à mesurer par avance l'ampleur du succès supposé de l'opposition.

La réforme du mode de scrutin

Elle peut dépendre d'une réforme du *mode de scrutin*. L'opposition est contre la proportionnelle, c'est une affaire entendue ! Ce système ferait le jeu du président et introduirait une dose trop forte d'incertitude sur les résultats. Mais est-ce si entendu que cela ? L'UDF, si elle veut s'affirmer, n'a-t-elle pas intérêt à ce qu'on lui en donne les moyens électoraux ? Si bien que peuvent apparaître les termes d'un consensus tacite entre le PS et l'UDF, ou une partie de celle-ci, sur une idée simple : desserrer les contraintes sans changer le système, qui resterait à dominante majoritaire.

Cette partie-là commence à se jouer, et montre bien que l'UDF est devenue un enjeu décisif. Car il s'agit, pour cette confédération, de se placer, à l'instar du PS, dans une position centrale. Le pourra-t-elle ? Pour l'heure, l'UDF est prise entre l'offensive Barre et l'hypothèse Giscard.

Manifestement, M. Barre a passé la vitesse supérieure : il lui faut profiter d'une situation qui lui est favorable dans les médias, et notamment les hebdomadaires dans les sondages d'opinion, où sa cote est en constante ascension ; et chez les parlementaires de l'UDF, précisément. Il lui faut aller d'autant plus vite que M. *Giscard d'Estaing* est *de retour* à l'Assemblée nationale. La concurrence sera donc physiquement ressentie. Il manquait jusqu'à présent à l'ancien chef de l'Etat le moyen de revenir au premier plan. Sa présence au Palais-Bourbon peut l'y aider. M. Mitterrand aussi, dont l'intérêt évident est de valoriser le maillon faible de l'opposition.

Ce qui ressort de ces grandes manœuvres, c'est que le combat *majeur devient celui qui oppose le* PS et l'UDF. Avec un gouvernement qui se place au centre, cela n'est guère surprenant. Cela n'exclut pas d'ailleurs des convergences objectives entre l'une et l'autre formation. Si bien que le RPR est menacé d'apparaître, malgré sa force et sa prééminence dans l'opposition, sinon hors jeu, du moins à l'écart. Il est vrai que tous les événements politiques récents ont ceci de commun qu'ils ont tous été défavorables à M. Chirac. Le départ du PCF ? Il ôte tout crédit à la dénonciation des « marxistes ». La nomination de M. Fabius ? Elle a ouvert au sein du RPR une querelle des anciens et des modernes. La décrispation ? Elle a tué le mot d'ordre de dissolution de l'Assemblée nationale. Sans oublier l'effet Le Pen, qui le prive d'une partie de son électorat, et l'effet Barre : voilà M. Chirac pris en étau entre l'extrême droite, le barrisme et peut-être, *demain*, un *libéralisme giscardien* renaissant. Il est difficile, dans ces conditions, de choisir une fois pour toutes un discours et un programme.

Dans l'immédiat, M. Chirac pare au plus pressé. Son *attachement* répété au scrutin majoritaire lui permet de peser sur l'UDF pour la détourner de toute tentation autonome. Son discours sur la cohabitation vise à lui éviter de se faire voler *sa victoire* en 1986.

La voie étroite n'est pas seulement celle de M. Mitterrand. Dans le paysage politique brouillé d'aujourd'hui, bien malin qui dessinera à coup sûr le schéma de *l'après-86*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

POLITIQUE

AU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

M. Pierret (PS) se prononce contre la proportionnelle intégrale

M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges et rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, a estimé, dimanche 30 septembre, lors du « *Grand Jury RTL-le Monde* », à propos de la réforme électorale à venir, que « *le système introduit par la proportionnelle pourrait conduire à un éclatement, à l'inexistence d'une majorité* ».

Pour M. Pierret, l'introduction de la proportionnelle devrait s'accompagner d'une réflexion sur l'évolution du système politique français vers un régime présidentiel, qui, a-t-il souligné, « *requiert des comportements de débat, de consensus, de respect de l'autre (...), éviterait le choc stérile des intransigeances. Il obligerait à des compromis dynamiques, à des dépassements de l'opposition droite-gauche. Il éviterait les fameux débats sur les questions suivantes : Allez-vous élargir votre majorité ? Comment allez-vous gouverner s'il y a un éclatement dû à la représentation proportionnelle ? (...) Comment allez-vous composer une majorité ?* »

En revanche, M. Pierret a estimé que, si la proportionnelle n'est qu'un « *adjuvant* » dans le système électoral français, qui se traduirait par l'ajout de « *cent à cent cinquante députés élus à la proportionnelle, en conservant, comme base (...) le bon vieux scrutin d'arrondissement* », dans ce cas, « *il y a une majorité et on peut gouverner* ».

La social-démocratie à la française


CAGNAT

Comment se débrouiller pour ne pas être détesté lorsqu'on a conscience d'être une belle mécanique intellectuelle doublée d'un bourreau de travail, et qu'on a l'ambition qui va avec, le tout rehaussé d'un franc-parler parfois dévastateur ? Le trait est sans doute un peu fort, mais, pour être schématique, la question est pourtant de celles que pourrait se poser M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges et rapporteur général du budget à la commission des finances de l'Assemblée nationale.

« Je n'ai pas de dimanches, pas de soirées, rien, dit-il. *Je ne prends jamais de repos. En politique, dès qu'on baisse sa garde, on est touché. »* La comparaison n'est pas fortuite. Escrimeur, le député Pierret s'acharne, dans sa circonscription vosgienne, à trouver le temps de tirer l'épée deux fois par semaine.

Député des Vosges, M. Pierret veut l'être à temps complet. Cela l'aide, affirme-t-il, à tenter d'être un bon rapporteur général du budget, « *la tâche la plus ingrate* », car « *les droits d'auteur sont pour le ministre* », mais qui, dit-il, lui a appris l'humour et la modestie. Cette « *course perpétuelle* » entre les Vosges et Paris porte ses fruits : « *Supposons que je sois élu à la proportionnelle, je ne ferais pas le budget de la même façon, parce que je n'aurais pas la même connaissance du terrain, de ce qu'on appelle la France profonde.* »

Atypique

Dans sa circonscription, au milieu d'une région durement frappée par la crise, son goût pour l'industrie trouve aussi à s'exercer en grandeur réelle. Usine après usine, il tente de rénover le tissu industriel vosgien. Préfiguration de ce que pourrait être la reconversion de cet ancien grand commis de l'Etat, qui chercherait dans cette direction-là, s'il voulait un jour, ailleurs qu'en politique, mettre en application ses idées sur la nécessaire mobilité.

La politique. Nous voilà ramenés au troisième volet du triptyque : l'ambition. Celle-ci ne lui vaut pas que des amis au Parti socialiste. Outre un légendaire manque d'atomes crochus avec M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, on sait que le rapporteur général du budget en agace quelques-uns.

« *Mon ambition ? C'est un péché véniel,* rétorque l'accusé, *car je l'exerce en poursuivant ce que je crois bien.* » La ligne de défense n'est pas mal choisie. M. Pierret peut, à bon droit, remarquer qu'il fut parmi les premiers socialistes à prôner la rigueur.

Dès l'automne 1981, il affirmait : « *La volonté de relance est vitale, elle n'exclut pas la rigueur* » (le Monde du 27 octobre 1982). Aujourd'hui, il souligne : « *Je n'ai jamais changé depuis 1981. J'ai toujours défendu la même politique économique et monétaire. Ce n'est pas le cas de tout le monde. J'ai toujours défendu la rigueur. Ce n'est pas le cas de tout le monde. Je sais ne pas en rajouter. Ce n'est pas le cas de tout le monde.* »

La relance ? Comme tout le monde, il s'est trompé sur « *l'intensité de la relance* », mais les mesures des premiers mois étaient, effectivement, vitales, « *parce que les socialistes sont d'abord comptables d'une action de justice sociale. La relance serait toujours vitale si on pouvait la faire.* »

La rigueur ? Sous les différents gouvernements Mauroy, M. Pierret a sans doute exaspéré plus d'un socialiste, en demandant, à plusieurs reprises, plus de rigueur, une rigueur qu'il charge, en outre, d'un contenu moral.

Par un curieux paradoxe, cet ancien membre du CERES, qui quitta, sur des positions autogestionnaires, le courant de M. Jean-Pierre Chevènement avant le congrès de Metz de 1979, tient aujourd'hui, malgré des conceptions opposées en matière de politique économique, un langage proche de celui de M. Chevènement lorsqu'il affirme : « *On ne peut pas mobiliser un peuple sans lui demander des sacrifices. Il ne faut pas laisser l'effort à la droite* », et dénonce, à cet égard, « *l'erreur fondamentale du soixante-huitardisme* ».

Proche « *humainement* » de M. Pierre Mauroy, mais aussi proche de M. Fabius « *intellectuellement* » — « *ne me demandez pas de choisir entre les deux, ce serait artificiel* » — celui qu'on qualifia jadis de « *CERES à visage humain* » (« *c'était ridicule,* dit-il aujourd'hui en souriant, *Chevènement a un visage parfaitement humain* ») reste finalement à trente-huit ans, après treize années de Parti, plutôt isolé, dans une formation dont il regrette qu'elle ait en partie perdu en route l'« *exaltation* » et la « *fraternité* » des premières années.

Cet isolement lui pèse — « *comme beaucoup d'hommes politiques, j'aime bien qu'on m'aime, donc, cela me rend assez inquiet du jugement des autres* » — et le rend un peu atypique. Une certaine déception, *qu'il ne cache pas, à l'égard des socialistes, cette fameuse ambition — au moment du remaniement ministériel de juillet, il faisait partie des ministrables —* et goût avoué pour la provocation *font le reste, d'autant qu'il ne* renonce pas à jouer les francs-tireurs *ni les Cassandre : « Il n'est pas exclu,* affirme-t-il aujourd'hui, *que nous ayons à faire un gouvernement de « guerre économique » avant 1986... »*

Comme souvent, l'homme public ne laisse guère deviner l'homme privé. Là, plus de formules assassines, plus de phrases à l'emporte-pièce, mais un homme qu'un des membres de son entourage affirme sensible, soumis, comme tout le monde, à des coups de cafards qui se dissipent dans une « bouffe » avec des copains, anciens condisciples de l'ENA.

Peintre aquarelliste, amateur de philosophie, ce père de trois enfants affirme : « *Je veux rester un humaniste, donc rester un homme équilibré. Sur le plan politique, cela va avec un certain pragmatisme. Le PS devrait être plus pragmatique. Moi, je me sens bien dans ma peau de social-démocrate à la française.* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Trois élections cantonales

Les socialistes reculent

Les trois élections cantonales partielles qui se sont déroulées dimanche 30 septembre ont été défavorables au Parti socialiste.

Bien qu'il conserve le canton de Trélon (Nord) grâce à l'élection acquise au second tour de M. Marcel Dehoux, député socialiste du Nord, il y enregistre une perte de plus de six points de pourcentage.

Dans le canton de Liancourt (Oise) où le ballottage est favorable à l'opposition, le PS recule de onze points, faisant aussi courir le risque à la gauche de devenir minoritaire au sein de l'assemblée départementale que préside M. Henri Bonan (PS).

Enfin, dans le canton de Hérisson (Allier) qu'il détenait jusqu'alors, son candidat, M. Audras, est arrivé en dernière position. Il a été devancé par le candidat de l'opposition, en tête du scrutin de ballottage, et par le candidat du PC.

N. A.

OISE : canton de Liancourt

(1er tour).

Inscr., 18 277 ; vot., 8 483 ; suff. exp., 8 254 : MM. Bourhis, PC, 2 376 ; Crevits, RPR, 1 847 ; Gautier, sout. UDF, 1 691 ; Boyer, PS, 1 032 ; Gave, div. d., 761 ; Rubé, div. d., 547. IL Y A BALLOTTAGE.

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Raymond Maillet, conseiller général PC. Il avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1982 avec 6 643 voix contre 6 079 à M. Gautier, pour 12 722 suffrages exprimés, 13 205 votants et 17 956 électeurs inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscrit., 17 957 ; vot., 12 626 ; suff. exp., 12 310. MM. Maillet, 3 789 ; Laudjerit, PS, 2 902 ; Gautier, 2 810 : Crevits, 2 809.

M. Michel Bourhis, maire communiste de Liancourt, est arrivé en tête de ce scrutin de ballottage avec 28,78 % des suffrages exprimés. L'opposition devrait logiquement l'emporter au second tour puisque les quatre candidats qui la représentaient totalisent 58,71 % des suffrages. Elle deviendrait alors majoritaire au conseil général, que préside M. Henri Bonan (PS).

Si le PC a réussi à se maintenir par rapport à 1982 (Raymond Maillet avait obtenu 30,77% des suffrages au premier tour), il n'en va pas de même pour le PS. Son candidat, M. Boyer, conseiller municipal de Liancourt, n'a recueilli que 12,50 % des suffrages. Par rapport au premier tour des élections cantonales de mars 1982, le PS enregistre ainsi une perte de plus de onze points (12,50 % au lieu de 23,57 %).

Dans l'opposition, la lutte entre le RPR et l'UDF a cette fois tourné à l'avantage du premier, contrairement à ce qui s'était passé en 1982. M. Crevits, RPR, maire de La Bruyère, a recueilli 156 voix de plus que M. Gautier, soutenu par l'UDF, maire de Sacy-le-Grand.

L'annonce, la semaine dernière, par Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel, de la création de 471 emplois chez Isover-Saint-Gobain, dont un tiers à l'usine de Rantigny, dans le canton de Liancourt, n'a pas à l'évidence convaincu les électeurs de ce canton, durement touchés par la crise économique. 46,41 % d'entre eux seulement ont participé au scrutin. Pour que la gauche conserve ce canton et par là la majorité au sein de l'assemblée départementale, véritable enjeu de cette élection partielle, il faudrait qu'elle réussisse à mobiliser son électorat, celui du PS surtout.

NORD : canton de Trélon (2e tour).

Ins., 19 985 ; vot., 12 415 ; Suff. ex., 11 773. MM. Dehoux, PS, 6454, ELU ; Loriau, RPR, 5319.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Claude Jourdain, conseiller général PS, décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1982 avec 9 017 voix contre 5 414 à M. Cuvillier, RPR, pour 14 431 suffrages exprimés, 15 104 votants et 19 993 électeurs inscrits.

M. Marcel Dehoux, député socialiste du Nord, est élu avec une avance confortable sur son adversaire de l'opposition. Mais cette victoire ne doit pas masquer une certaine démobilisation de l'électorat de gauche. Avec 54,82 % des suffrages exprimés, M. Dehoux est loin du score réalisé au second tour des élections de mars 1982 par son prédécesseur (62,48 %). Il a même manqué plus de 400 voix à M. Dehoux pour faire le plein des suffrages qui s'étaient portés le 23 septembre sur son nom et sur le candidat du PC, M. André Dupont. Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : ins., 19 985 ; vot., 11 679 ; suff. exp., 11 194. MM. Dehoux, 4 327 ; Loriau, 4 314 ; Dupont, 2 552.

Le nombre des bulletins blancs et nuls est passé de 486 au premier tour à 642 au second. Il semble même que M. Dehoux n'ait pas bénéficié de la participation plus forte des électeurs à ce second tour de scrutin (on compte 736 votants de plus). Le candidat de l'opposition, en revanche, a obtenu près de 1 000 voix de plus qu'au premier tour, améliorant ainsi son score de plus de six points. Avec un nombre de suffrages tout à fait comparable à celui obtenu par M. Cuvillier au second tour de mars 1982, le candidat du RPR M. Loriau a fait progresser l'opposition en pourcentage (plus de sept points).

ALLIER : canton de Hérisson (1er tour).

Inscr., 7 431 ; vot., 4 961 ; suffr. ex., 4 884. MM. Faureau, opp., 1 846 ; Roussat, PC, 1 591 ; Audras, PS, 1 447. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'Emile Binon, conseiller général, apparenté PS, récemment décédé. Il avait été élu au premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 3 220 voix contre 2 340 à M. Roussat, PC, pour 5 560 suffrages exprimés, 5 748 votants. Il y avait 7 351 électeurs inscrits.

Le canton de Hérisson est depuis longtemps acquis à la gauche et Emile Binon avait toujours été élu dès le premier tour. Cette fois, le candidat d'opposition est arrivé en tête du scrutin de ballottage, et le candidat du PC, arrivée en seconde position, a devancé le candidat socialiste. M. Audras, dauphin d'Emile Binon, n'a recueilli que 29,62 % des suffrages exprimés. Les deux candidats de la gauche ont toutefois totalisé 62,20 % des suffrages. Le conseil général de l'Allier est présidé par M. Henri Coque, UDF, élu au bénéfice de l'âge, après le renouvellement de mars 1982.]

Propos et débats

M. Mermaz : l'agréable surprise de l'opposition

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a déclaré dimanche 30 septembre, lors d'une Fête de la rose à Charleville-Mézières (Ardennes), que « *la droite ne savait plus très bien où elle en était. Elle sait critiquer beaucoup, mais elle n'a pas de programme* ». M. Mermaz s'est félicité de l'amélioration du climat au Parlement : « *les mousquetaires de l'opposition se sont transformés en cadets de bonne famille, ne font plus d'obstruction systématique et ne retardent plus les travaux de l'Assemblée. Au contraire, ils font dans l'intelligence et se déclarent prêts au dialogue* ».

Le président de l'Assemblée nationale a aussi affirmé : « *Plus que jamais nous devons nous réclamer de ce qui a été accompli pendant trois ans : les nationalisations, les lois Auroux, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction du temps de travail et la reprise des investissements* ».

M. Estier : encore un référendum !

M. Claude Estier, président (PS) de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a estimé, dimanche 30 septembre lors du Forum de RMC, que, après les élections législatives de 1986, M. François Mitterrand « *appellera sans doute, pour constituer le gouvernement, le leader de la formation politique qui aura été placé le plus en avant par le suffrage universel* ». M. Estier a jugé « *imprudent* » le débat sur la cohabitation mené par l'opposition, qui devrait d'abord, selon lui, « *améliorer sa crédibilité avant de savoir ce qu'elle fera lorsque, d'après elle, elle aura gagné les élections de 1986* ».

Il a indiqué que les socialistes étaient « *tout à fait décidés à discuter avec tous ceux qui le voudront de (...) la nouvelle loi électorale* », avant de faire valoir que « *la réponse du RPR, qui veut un référendum, vise à éviter cette concertation* » et « *n'est pas très sérieuse compte tenu de tout ce que le RPR a fait ces derniers temps contre l'idée même du référendum* ».

M. Savary : pas de retour au Parlement

M. Alain Savary, ancien ministre de l'éducation nationale, a annoncé, vendredi 28 septembre, à Toulouse, qu'il ne tenterait pas de reprendre son siège de député, occupé actuellement par son suppléant, M. Jacques Roger-Machart (PS).

M. Savary, qui s'exprimait devant quelque deux cent cinquante militants socialistes, a indiqué « *qu'il y avait dans cette circonscription un bon député* » et qu'il convenait de « *ne pas compliquer les choses qui ne le sont pas* ».

M. Léotard (PR) : fatigué

M. François Léotard, secrétaire général du PR, a déclaré, samedi 29 septembre, à Toulouse, où il participait à des assises régionales de son parti, qu'il ne va pas « *mettre toute* [son] *énergie au profit de l'UDF parce que cela* [le] *fatigue.* »

Estimant que l'UDF « *marche aussi bien que l'ONU* », il a souhaité que cette confédération devienne une formation politique avec un président et un secrétaire général élus par les militants. Il a ajouté que le PR « *est de loin la première force de l'UDF, mais n'est pas payé de retour pour les efforts qu'il fournit* ». Il a jugé, enfin, que M. Barre, dans son discours à Cannes, « *s'était montré d'une remarquable discrétion sur ses rapports avec M. Le Pen. Il faudra bien un jour qu'il définisse clairement sa position* ».

M. d'Aubert (PR) : un serment anti-compromission

M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne, invité dimanche 30 septembre de « Midi-Presse » sur TF 1, s'est déclaré « *contre la cohabitation* », jugeant que, si pendant deux ans il y a « *cette fameuse cohabitation de style magouille ou IVe République (...), la France ne sera pas gouvernée. Il y aura un héritage en 1986 et il ne faudra pas faire de promesses. Il faudra, au contraire, serrer la vis et, pour cela, il faut qu'il y ait une entente évidente entre le président de la République et le premier ministre, donc qu'il y ait cohésion* ».

M. d'Aubert a donc souhaité que les candidats de l'opposition aux élections législatives de 1986 prêtent « *une sorte de « serment du Jeu de paume » qui soit une sorte de serment anti-compromission, et cela veut dire aussi anti-cohabitation* ».

Le député de la Mayenne, qui a rappelé que son engagement auprès de M. Barre est « *ancien* », pense que l'ancien premier ministre « *pourrait être la locomotive* » des candidats de l'UDF pour 1986. Il a affirmé qu'en 1988 une primaire entre M. Chirac et M. Barre serait « *probablement beaucoup plus supportable et mieux comprise par l'opposition* » qu'une primaire « *où il y aurait les mêmes candidats qu'en 1981. Ce serait traumatisant pour une partie de l'opposition et nous aurions peut-être du mal au second tour* », a-t-il précisé.

M. d'Ornano (PR) : parler vrai mais pas lugubre

Invité dimanche 30 septembre du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Michel d'Ornano, député (UDF-PR) du Calvados, a estimé que l'on ne pouvait pas dire aux Français, que si l'opposition gagne en 1986, « *il faudra attendre deux ans de plus* » pour que cela « *change* ». Si l'opposition est majoritaire, a-t-il expliqué, « *elle aura été élue pour appliquer* [son] *programme et elle aura les moyens de l'appliquer* ». « *La Constitution,* a-t-il précisé en citant les articles 20 et 21, *a prévu le cas où il y aurait un président d'un bord et une majorité de l'autre (...) Dans ces conditions il ne faudra pas attendre deux ans pour gouverner.* »

Interrogé sur l'hypothèse d'une cohabitation entre M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing, M. d'Ornano s'est élevé contre ces « *rumeurs* » qui laisseraient entendre que l'ancien président de la République se prêterait à « *une compromission avec le socialisme* ». « *Il n'y a pas de mariage possible entre le libéralisme et le socialisme,* a-t-il affirmé, *et par conséquent pas de compromission possible.* » Il a jugé que, si l'opposition gagnait en 1986, le premier ministre « *devra être celui qui apparaîtra comme le plus représentatif de l'opposition tout entière et le plus capable de la rassembler. Ce devra être un premier ministre qui ne soit pas un social démocrate mais un libéral.* »

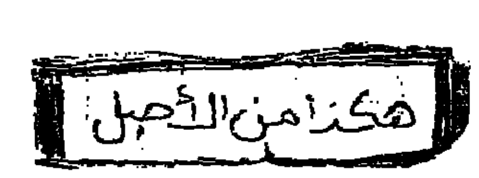
Parlant du programme de l'opposition, le député du Calvados a estimé que la « *première tâche que l'on attend de l'opposition est qu'elle remette la machine économique en marche* ». « *On peut parfaitement le faire* », a-t-il dit, précisant : « *Il faudra parler vrai mais il ne faudra pas pour autant parler lugubre.* »

Revenant sur sa proposition de concertation entre la majorité et l'opposition sur la loi électorale, M. d'Ornano a souligné qu'il vaut mieux en ce domaine « *prendre les devants* » pour pouvoir « *alerter l'opinion si c'est nécessaire* » et « *essayer d'empêcher tout truquage (...) à la marseillaise ou à la corse* ».

M. d'Ornano est favorable à un « *scrutin d'arrondissement* » dans les petits départements, et à la proportionnelle dans les grands centres urbains et la banlieue parisienne.

● *Rencontre entre MM. Christian Goux et Walter Mondale.* — M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a rencontré M. Walter Mondale, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, à Washington, où il se trouvait à l'occasion d'un colloque. M. Goux a indiqué, dimanche 30 septembre, qu'il s'est entretenu avec M. Mondale des « *problèmes économiques qui préoccupent actuellement les responsables politiques aussi bien en France qu'aux Etats-Unis* » : la réduction des déficits budgétaires, « *la nécessité d'un nouveau système monétaire international et du contrôle des taux d'intérêt* », l'endettement international, en particulier s'agissant des pays d'Amérique latine, et les problèmes de l'équilibre Est-Ouest et des relations Nord-Sud.

M. Goux a également rencontré M. Mac Govern, ancien candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.



هكذا من الأصل

Le Monde

société

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

Menstruation et ménopause

Vraies douleurs et maux imaginaires

Longtemps domaine privilégié des psychiatres, les douleurs menstruelles n'ont fait que récemment leur entrée dans le champ de la médecine moderne et des études expérimentales, comme l'a indiqué le docteur Delecour (Lille). Les méthodes de mesure des contractions de la matrice et des constituants du flux sanguin ont permis, tout d'abord, d'établir que les contractions utérines qui apparaissent au moment de la menstruation sont, chez les femmes qui souffrent, plus intenses et de plus longue durée que chez les autres. Ces contractions provoquent une *diminution du flux* sanguin et une ischémie (asphyxie) douloureuse de la matrice.

L'analyse des constituants du sang menstruel a indiqué, pour sa part, que son contenu — et plus précisément certaines hormones ou prostaglandines — avait une action *contractile sur l'utérus gravide.*

Cette action des prostaglandines n'est pas totalement éclaircie, mais elle a, d'ores et déjà des conséquences thérapeutiques. En effet, les médicaments les plus actifs sur les douleurs menstruelles sont ceux qui bloquent la synthèse dès prostaglandines et empêchent donc leur action contractile.

Il s'agit de l'aspirine, de l'indométacine (ou Indocid) et surtout de ceux qui agissent directement sur les récepteurs de ces substances hormonales (Arlef et Ponstyl). D'autres anti-inflammatoires tels que le Brufen ou la Naprosyne sont également efficaces.

Lorsqu'ils sont absorbés la veille ou le tout premier jour des règles, la douleur n'apparaît plus. Chez certaines femmes, un seul comprimé par jour peut suffire alors que, pour d'autres, on peut doubler cette posologie et prolonger le traitement jusqu'à la fin de la menstruation. Le praticien, dit le docteur Delecour, prescrira en premier les anti-inflammatoires les mieux tolérés *(Ponstyl et Brufen)*,*qui sont aussi* les plus généralement efficaces.

Les autres traitements antalgiques classiques, tels que les antispasmodiques, les relaxants de la contraction musculaire ou les bêtamimétiques (Salbutamol), n'ont qu'une action médiocre, transitoire *et non dénuée d'effets secondaires.*

Les gynécologues ont longtemps pensé que l'un des constituants des pilules conceptionnelles (ou œstroprogestatifs), la progestérone, pouvait avoir un effet bénéfique dans les douleurs menstruelles. En effet, cette hormone inhibe les contractions de l'utérus gravide. Mais il *semble que cette action* soit différente dans une situation de menstruations normales, et l'administration de progestérone du quinzième au vingt-cinquième jour du cycle ne *donne que des résultats aléatoires.*

En revanche, les pilules contraceptives (type Stédiril) entraînent pratiquement toujours la disparition des douleurs menstruelles, de même, d'ailleurs, que la première grossesse. Il semble qu'il y ait au cours de la gestation une dégénérescence définitive de certains réseaux nerveux qui explique ce phénomène.

une enquête récente conduite chez deux mille quatre cent cinquante-trois adolescentes indique que, dans 35 % des cas, les règles douloureuses constituent un syndrome familial. S'agit-il, comme l'indique le docteur Delecour, d'*« une désinformation réalisée dans la cellule familiale »* ? Ou faut-il penser, plus logiquement, que l'anomalie de production des prostaglandines résulte d'une tendance héréditairement transmise ? La même enquête montre qu'il y aurait, chez 19 % de ces jeunes filles, des problèmes psychologiques, avec *refus de féminité, conflits* avec la mère, et perfectionnisme.

La mégère ménopausée : un syndrome culturel

Toutes ces remarques concernent les douleurs menstruelles les plus fréquentes, dites primaires, qui sont apparues dès les *premières menstruations.*

Lorsque les douleurs n'apparaissent que plus tardivement dans la vie génitale, il importe d'en rechercher la cause, qu'il s'agisse d'un stérilet mal placé ou infecté, d'une infection génitale ou d'une endométriose. *Dans ces cas, le diagnostic* inspirera le traitement, et les progestatifs de synthèse sont particulièrement efficaces sur l'endométriose.

S'il est logique de soumettre à un traitement médical aujourd'hui efficace les douleurs *menstruelles*, la légitimité d'une médicalisation des prétendus troubles psychiques de la ménopause peut être, à juste titre, mise en cause, comme l'ont fait les docteurs P. Hardy et A. Féline (hôpital du Kremlim-Bicêtre, Paris).

Longtemps considérée comme une étape physiologique naturelle, tout au moins pour les femmes qui en atteignaient l'âge, la ménopause *« tend à s'ériger en état pathologique que justifiant surveillance, investigations et prescriptions médicamenteuses ».* Existe-t-il notamment, interrogent les psychiatres parisiens, une psychopathologie propre à cette situation hormonale, ou les symptômes si souvent décrits ne traduisent-ils que les remaniements ou les préoccupations psychologiques caractérisant cette étape banale du vieillissement ?

De nombreux signes psychiques sont classiquement signalés dans ce que l'on nomme le *« syndrome ménopausique »*, et notamment l'irritabilité, la nervosité, la fatigue, l'insomnie, les maux de *tête et* la dépression et, plus spécialement encore, l'anxiété, les pertes de mémoire, l'indécision, la perte de confiance en soi, des difficultés de concentration et un *sentiment* de dévalorisation. Ces manifestations accompagneraient les retentissements somatiques des perturbations hormonales observées vers la cinquantaine (bouffées de chaleur, transpiration excessive, atrophie des muqueuses vaginales).

Or, si les manifestations somatiques de la période ménopausique existent réellement, et ne présentent d'ailleurs aucun caractère de gravité, il semble que les troubles du *caractère soient beaucoup plus rares* et beaucoup moins caricaturaux que ne le laissent à penser le contexte culturel, l'opinion publique et les descriptions de nombreux manuels.

A vrai dire, estime le docteur Hardy, aucun de ces troubles n'est spécifique de la ménopause, laquelle n'intervient dans leur apparition que comme *« crise du devenir »* engageant l'ensemble de la personnalité de la femme. Mieux encore, il est à présent bien établi que, contrairement aux idées admises au début du siècle, les prétendues « dépressions de la ménopause » n'existent pas et que le risque dépressif n'est pas supérieur durant cette période à celui observé aux autres âges de la vie adulte.

Lorsque ces signes dépressifs apparaissent, il ne semble pas qu'ils puissent être reliés à la diminution *des hormones, ni qu'une thérapeutique* aux œstrogènes les améliore mieux qu'un placebo.

Pour les psychanalystes, cette période de la vie serait, notamment en raison de la disparition des menstruations, celle de *« l'amputation, de la dépossession, du renoncement et du deuil ».*

Toutes les enquêtes montrent au contraire que trois femmes sur quatre vivent cette disparition des règles comme un *événement* favorable et *un soulagement.*

A vrai dire, l'image de la ménopause résulte, essentiellement, d'une construction culturelle, d'une symbolique de la perte pour une société qui sacrifie au culte de la jeunesse et qui conçoit mal les étapes ultérieures de la vie, si ce n'est dans le sens du refus de la vieillesse et de la mort. Des études montrent que chez les femmes indiennes où le franchissement de la ménopause se traduit par l'accession à un nouveau rôle *social très valorisé*, les prétendus « troubles ménopausiques » sont exceptionnels.

D'autres études transculturelles montrent que le meilleur facteur protecteur contre les troubles ménopausiques réside non dans leur médicalisation mais dans l'accession à des privilèges familiaux ou sociaux qui compensent les crises fréquemment traversées à cet âge de la vie (mort des parents, départ des enfants, difficultés professionnelles).

Le mouvement revendicatif américain des « panthères grises » s'inscrit dans cette tendance, en s'opposant à l'attitude de défaite et de démission qu'adoptent certaines femmes à cette étape de l'existence *« où devraient toujours être préservés et entretenus le corps, l'esprit et les investissements qui sont ceux de la jeunesse ».*

Sur le plan psychologique, il semble bien que les femmes ont à la fois la ménopause qu'elles méritent et celle que leur attribue la tradition sociale et culturelle.

Il importe que le médecin ne s'abandonne pas à la médicalisation d'une situation dont il peut, en revanche, rétablir la dimension réelle.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Stérilités sans traitement

Il existe des stérilités absolues, qui résultent de l'obturation totale des deux trompes chez la *femme ou de l'absence totale de* spermatozoïdes chez l'homme. Elles ne représentent que 10 % des consultations pour stérilité et ne peuvent jamais être surmontées *sans traitement*. Un traitement couronné de succès une fois sur trois pour les problèmes masculins et une fois sur sept pour l'obturation des trompes. Mais en très grande majorité les stérilités sont dites *« relatives »*, a rappelé le professeur Y. Malinas (Grenoble) aux Entretiens de Bichat, car la responsabilité en incombe à des anomalies inconstantes de l'ovulation ou du sperme, ou à des adhérences au niveau des trompes, ou à des *affections parcellaires* de la matrice (endométriose).

Un certain nombre de grossesses surviennent chez les couples qui viennent consulter pour de telles stérilités, mais certaines de ces grossesses surviennent *avant la mise en œuvre du traitement* et d'autres bien après, lorsque ses effets sont, depuis belle lurette, épuisés. Dès le début du siècle, de rares gynécologues posaient la question de l'efficacité de ce traitement et soulignaient qu'il serait important de savoir si une grossesse ne serait pas *survenue de toute façon*, sans aucun autre traitement qu'un dialogue rassurant.

Pour la première fois, une étude précise conduite sur 1 145 couples stériles par une équipe américaine apporte la réponse à cette question. 597 couples (groupe A) ont subi un traitement et 548 *n'ont pas été traités* (groupe B). Une double courbe des grossesses survenues après la première consultation a été établie. Or, il y a eu exactement autant de grossesses dans le groupe A, traité, que dans le groupe B, non traité. Et 90 % de ces grossesses sont survenues dans la première année suivant la consultation, ce qui permet d'attribuer au médecin qui ne traite pas une action relevant de la magie, sinon du hasard.

La décomposition de ces cas par catégories a conduit à les classer en stérilités absolues (obturation des trompes, absence de spermatozoïdes) qui *ne guérissent jamais sans traitement*, et en stérilités relatives (anomalies de l'ovulation) pour lesquelles les résultats sont identiques avec ou sans traitement.

Une thérapeutique nuisible

Dans les cas plus difficiles (adhérences partielles des trompes, anomalies du sperme, petites endométrioses) les résultats se sont révélés *bien meilleurs en l'absence de tout traitement*, ce dernier s'étant avéré *généralement défavorable.* Par exemple, sur 283 cas de sperme pauvre en spermatozoïdes, il y a eu 25 grossesses après traitement et 75 sans traitement. Sur 61 cas de lésions des trompes, on a observé 12 grossesses après traitement et 26 sans traitement ; la proportion est la même pour les endométrioses.

Le dernier groupe étudié concerne les stérilités dites sans *cause, dues ou non à des anomalies* de la glaire cervicale. On y trouve 3 grossesses seulement dans la série traitée et 80 indépendamment de toute thérapeutique. Ici, dit le professeur Malinas, il est clair *« que le traitement peut être hautement défavorable et que la médicalisation des couples dont la stérilité est purement imaginaire ne fait qu'aggraver la réduction de fécondité ».* Ainsi, sur 59 cas d'anomalies de la glaire, 14 ont *été traités avec une grossesse*, et chez les autres, non traités, on a recensé 26 grossesses.

De tels résultats incitent à la modestie... Ils incitent surtout les praticiens à reconnaître *« que la thérapeutique d'un couple qui se croit stérile peut être non seulement inutile, mais nuisible ».* Et surtout, à poursuivre sur la fécondité, ses aléas et les facteurs qui lui sont bénéfiques, des recherches que devraient faciliter les techniques nouvelles des inséminations artificielles et des fécondations en laboratoire)...

Dr E.-L.

Immigrés : Un contrôle accru

(Suite de la première page.)

Tirant à leur manière l'enseignement de « l'effet Le Pen » et de la montée des sentiment xénophobes, des ministres avaient cet été, lors d'une consultation écrite des ministres réalisée par M. Fabius, insisté sur la nécessité d'une *fermeté* accrue à l'égard des flux migratoires.

La conviction gouvernementale est que, parmi les principaux pays européens, la France est la seule à n'avoir pas réussi à enrayer durablement l'arrivée de nouveaux travailleurs clandestins qui alimentent les filières de travail « au noir ». Sans que des chiffres précis soient cités, on estime que la RFA, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne alimentent *le territoire français en* travailleurs immigrés qu'eux-mêmes refusent. *« Nous sommes le bas de l'entonnoir »*, explique-t-on dans certains ministères, en faisant notamment *référence* aux travailleurs turcs refoulés d'Allemagne fédérale.

La philosophie officielle est que cette situation, en période de crise économique et de tension entre communautés, compromet gravement les chances d'insertion des travailleurs immigrés en situation régulière et de leurs familles. Le premier ministre insiste beaucoup sur ce fait que la lutte radicale contre les « clandestins » se fait au nom de l'accueil des autres... De même, il *tient*, ainsi qu'il l'a précisé aux parlementaires socialistes, à dissocier la question de l'immigration de celle des problèmes de sécurité, bien qu'il soit prévu qu'un prochain conseil *des ministres soit aussi consacré* à la lutte contre l'insécurité, thème de prédilection du nouveau premier ministre.

La difficulté du contrôle

En fait, l'éventail de dispositions permettant de durcir la lutte contre les flux migratoires n'est pas infini. D'un point de vue policier, le contrôle par la police de l'air et des frontières (PAF) qui a nettement *été renforcé* — y *compris* par les effectifs attribués à cette direction de la police nationale — *est limité* par l'ampleur de nos frontières : 2 875 kilomètres de frontières terrestres, 3 035 kilomètres de frontières maritimes, 685 aéroports dont 115 ouverts au trafic international, 24 ports de commerce, 581 ports de plaisance...

De même, *l'accroissement* du contrôle des immigrés n'est pas contestable depuis que la loi du 10 juin 1983 a fait de la reconduite à la frontière une *« peine principale »*, *infligée par les tribunaux aux* étrangers dont la présence en France est irrégulière, *« avec exécution provisoire »*, c'est-à-dire sans que l'appel soit suspensif. Après quelques difficultés liées à l'absence de locaux *ad hoc* pour « retenir » l'étranger — qui ne peut être incarcéré — avant qu'il ne trouve un avion ou un bateau à destination du pays de son choix, des crédits *ont été débloqués* sur les budgets de plusieurs ministères pour créer et gérer une demi-douzaine de centres de rétention — ainsi celui d'Arenc à Marseille — qui évitent de surcharger les locaux de police dans des conditions peu dignes pour les immigrés eux-mêmes.

La réflexion du gouvernement a, en fait, deux dimensions. L'une donne la priorité aux causes et aux motivations de l'immigration « clandestine » : des mesures visant à restreindre les possibilités de rapprochement des familles —, un travailleur immigré déjà installé en *France faisant venir ses proches* — seraient envisagées ainsi qu'une répression accrue du travail clandestin — donc des employeurs — et des trafics de main-d'œuvre. C'est à ces *mesures concernant « notamment les entrées familiales »* qu'a fait allusion M. Jean Poperen, lundi matin devant la presse, les jugeant *« judicieuses et opportunes ».*

L'autre dimension tourne autour des mécanisme juridiques. Le renforcement du contrôle des clandestins risque de relancer le débat sur les vérifications d'identité. Il avait opposé, en avril 1982, les ministres *de l'intérieur et de la justice.* Un compromis avait *été trouvé* qui n'autorisait les contrôles d'identité des simples passants que dans des *« lieux déterminés, là où la sûreté des personnes ou des biens se trouve immédiatement menacée ».*

Ces restrictions avaient incité le gouvernement à trouver un biais pour contrôler à tout moment les immigrés dans la rue. Il repose sur un décret de 1946 relatif aux étrangers. *Mais il est juridiquement* contestable. C'est pourquoi la police préfère quelquefois interpréter extensivement le compromis d'avril 1982. Elle y est encouragée par les *tribunaux qui* considèrent, pour certains, que les couloirs du métro parisien sont un lieu *« où la sécurité des personnes et des biens est immédiatement menacée »*. Dès lors n'importe qui peut, à n'importe quel moment, y être contrôlé.

M. Robert Badinter, garde des sceaux, est opposé à cette interprétation, mais il n'y peut pas grand-chose. Jeudi 4 octobre, la Cour de cassation doit ainsi se prononcer définitivement sur ce point de droit. Si, comme il est possible, elle entérinait la pratique policière, cela renforcerait incontestablement la lutte contre les « clandestins ».

La logique gouvernementale pourrait être poussée plus loin encore. Cela reviendrait à confier, à nouveau, au ministère de l'intérieur le soin d'expulser les immigrés en situation irrégulière, puisque, depuis l'une des premières lois votées par la nouvelle majorité, cette responsabilité est transférée aux tribunaux. *Les garanties sont plus grandes*, mais les délais plus longs... D'où l'idée d'amender la loi de 1981 pour revenir au régime qui prévalait à l'époque où M. Christian Bonnet était ministre de l'intérieur.

Rien ne dit que le gouvernement ira jusque-là. La réforme de 1981 *n'a-t-elle pas une valeur symbolique* ? Mais la tentation existe et le débat entre les ministres concernés, jusqu'à l'arbitrage final, est, croit-on savoir, ferme et parfois vif.

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL.

EN BREF

Aux Etats-Unis

Mme VELMA BARFIELD POURRAIT ÊTRE LA PREMIÈRE FEMME EXÉCUTÉE DEPUIS 1962

Raleigh *(AFP)*. — L'éventuelle exécution d'une femme de cinquante et un ans, Mme Velma Barfield, en Caroline du Nord, le 2 novembre prochain, se trouve de plus en plus au centre de la campagne pour l'élection d'un représentant de cet Etat au Sénat, dans laquelle s'opposent deux candidats : le sénateur *républicain sortant, M. Jesse* Helms, et le gouverneur démocrate, M. James Hunt.

Condamnée à mort en 1978 pour avoir provoqué le décès de *son ami en utilisant de l'arsenic*, Mme Velma Barfield a reconnu ultérieurement le meurtre par empoisonnement de trois autres personnes, *dont sa propre mère.* Tous les recours juridiques ayant été épuisés, la seule chance qui lui restait d'échapper à sa peine — administrée soit dans une *chambre à gaz, soit par injection* — était une grâce du gouverneur (démocrate) de l'Etat, M. Hunt. Or, la semaine dernière, ce dernier a tranché : Mme Velma Barfield, *a-t-il décidé, doit « payer la peine maximum pour ses crimes »*. Aucune femme n'a été exécutée aux Etats-Unis depuis 1962.

La décision de M. Hunt a été qualifiée par certains partisans d'une mesure de clémence de choix politique électoral.

Un fût introuvable dans l'épave du « Mont-Louis »

Sur les trente fûts d'hexafluorure d'uranium enfermés dans l'épave du *Mont-Louis*, naufragé au large d'Ostende il y a un mois, vingt-neuf ont été remontés à la surface. L'avant-dernier, récupéré samedi 29 septembre, a laissé échapper par une valve endommagée du gaz de fluorure non radioactif. Immédiatement enfermé dans un conteneur spécial, il a été évacué sur Dunkerque et de là vers l'usine atomique de Pierrelatte.

Le trentième fût, probablement enfoui à fond de cale sous un amas de débris, n'a pu être repéré par les plongeurs. Il ne sera pas récupéré avant plusieurs jours à cause du mauvais temps qui a interrompu les travaux dimanche 30 septembre. Ceux-ci dureront encore quelques semaines car il s'agira ensuite de pomper *400* tonnes de carburant, de rémonter des centaines de tonnes de tuyaux et, enfin, de découper l'épave.

Un Norvégien dirigera l'OMS en Europe

Le docteur Jo Erik Asvall (Norvège) a été élu, le 28 septembre, directeur régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé, en remplacement du docteur Léo Kaprio (Finlande) qui occupait cette fonction depuis 1965.

[Agé de cinquante-trois ans, le docteur Asvall était depuis 1969 directeur de la gestion des programmes pour l'Europe à l'OMS. Auparavant, il avait été (de 1971 à 1976) à la tête de l'administration du secteur hospitalier norvégien. De 1959 à 1963 il avait travaillé pour le compte de l'OMS au Togo et au Bénin.]

Folie meurtrière : quatre morts, quatre blessés

Lille. — Un homme pris de folie meurtrière a tué, samedi 29 septembre, à Hem (Nord), ses beaux-parents, un de ses neveux âgé de douze ans, et blessé quatre autres personnes avant de se suicider. M. Benyamina Bakel, quarante-deux ans, *né en* Algérie, *qui n'acceptait* pas que son épouse demande le divorce, a vidé sur les membres de sa belle-famille un chargeur de quinze cartouches, tuant trois personnes. Au *cours de* la fusillade, quatre autres personnes étaient blessées, dont l'épouse du meurtrier, Mme Mouzouna Daci, trente et un ans.

A court de munitions, Bakel remontait au volant de sa voiture et partait à vive allure. Quelques instants plus tard, *son véhicule* percutait un autobus à l'arrêt. L'absence de la moindre trace de freinage au sol laisse supposer que le meurtrier avait choisi de se donner la mort. Il devait décéder dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital. — *(Corresp.)*

Décès inexpliqué d'un enfant après une opération

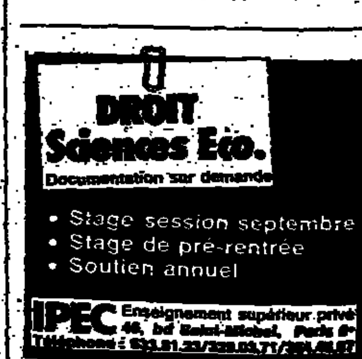
Mme Appoline Ronel, trente et un ans, mère d'un petit garçon âgé de dix ans, décédé le 29 septembre après une banale opération de l'appendicite, pratiquée dans une clinique de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), vient de porter plainte contre X pour homicide involontaire. L'intervention chirurgicale *avait* eu lieu le 29 septembre au matin. Trois heures après, inquiète de voir l'enfant toujours endormi, Mme Ronel alertait un médecin qui ne put que constater le décès.

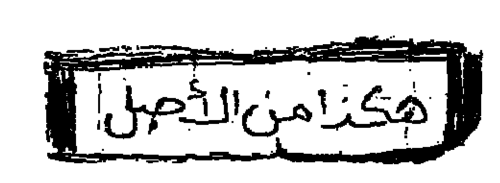
Une autopsie a été ordonnée par le parquet de Pontoise. Cette autopsie avait été légalement demandée par le médecin anesthésiste et le chirurgien, le docteur André Blanchet car, a déclaré ce dernier, il n'est *pas* compréhensible qu'*« un arrêt cardiaque ait pu se produire »* dans ces conditions *« chez un enfant n'ayant aucun antécédent cardiaque ».*

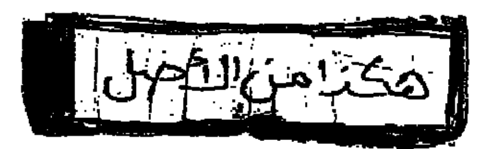
Un médecin suspendu pour avoir facilité la mort d'une patiente

Un médecin de Tourrette-sur-Loup, (Alpes-Maritimes), le docteur Jean-Claude Fournier, trente-quatre ans, a été suspendu sur décision d'un juge d'instruction de Grasse, après que l'inspection régionale des pharmacies eut déposé plainte contre lui, pour avoir prescrit à une malade atteinte d'un cancer des doses jugées *« trop importantes »* d'antalgiques majeurs. *« Je souhaitais* a déclaré le docteur Fournier, *qu'elle meure sans trop de souffrances, dans la dignité. »*

A l'annonce de cette sanction, un comité de défense du médecin, groupant une trentaine d'habitants de Tourrette-sur-Loup, s'est créé, tandis qu'environ cinq cents personnes signaient une pétition en faveur du praticien, s'engageant à venir témoigner lors de son procès et rendant hommage *« à son intégrité et à son dévouement ».*







ENVIRONNEMENT

Les trois départements choisis hésitent à accepter le stockage de déchets radioactifs

Trois départements, l'Aube, l'Indre et la Vienne, ont été récemment sélectionnés pour accueillir sur leur sol des centres de stockage des déchets radioactifs. C'est une *« première liste »*, comme l'a annoncé le secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, M. Martin Malvy, et l'on attend d'autres propositions.

Dans les trois départements déjà retenus ont lieu les premières réunions de concertation sur ce sujet, qui, comme en témoignent les déclarations recueillies sur place par nos correspondants, est loin de faire l'unanimité parmi les élus.

C'est, en principe, dans le courant ou vers la fin de 1985 que devrait être connu le choix définitif des sites destinés à accueillir ces déchets radioactifs à vie courte (*le Monde* du 21 juin), dont l'essentiel provient des centrales nucléaires, des hôpitaux, des laboratoires de recherche et de ce que les spécialistes appellent le cycle du combustible. Certes, un tel centre existe à la Hague (Manche) et fonctionne déjà depuis une quinzaine d'années.

Mais ce centre, prévu pour stocker quelque 400 000 mètres cubes de matières, devrait être saturé à la fin des années 80, et les pouvoirs publics souhaitent la création de deux nouveaux centres.

La construction de chacun d'entre eux demanderait deux à trois ans et pourrait permettre la création de cent quarante à cent cinquante emplois permanents. Coût de l'opération : environ 200 millions de francs, dont la région retenue bénéficierait en partie – sous forme de travaux confiés à ses entreprises, – et la commune choisie sous forme d'une dotation d'environ 30 millions de francs pour ses besoins d'équipement, – dotation à laquelle s'ajouteraient, note un de nos correspondants, des taxes à hauteur de 1 million et demi de francs.

Ces arguments économiques et financiers sont de nature à séduire, mais ils ne constituent qu'une partie du dossier.

● INDRE : les élus de gauche approuvent sous certaines conditions

Quatre cantons du sud du département de l'Indre pourraient être visés par ce projet puisqu'ils répondent d'un point de vue géologique aux normes imposées : ceux de Neuvy-Saint-Sépulchre, La Châtre, Saint-Benoît-du-Sault et Bélâbre. On évoque plus particulièrement les communes de Lignac, de La Berthenoux et de Neuvy-Saint-Sépulchre. Le préfet, M. Charles Bozon, a déjà lancé sa campagne d'information, afin que les élus puissent décider en connaissance de cause.

Parmi ceux qui donnent *a priori* leur accord, mais sous conditions, se trouve André Laignel, député PS, maire d'Issoudun. *« Je ne suis pas opposé à ce projet*, dit-il, *à condition que l'on me réponde clairement sur deux séries de questions : l'une portera sur la sécurité et la fiabilité, l'autre sur les retombées économiques et financières. »* M. Laignel précise qu'il se battra donc *« pour la réalisation du projet »*, tout en faisant remarquer que la population du département vieillit et que, si l'on ne fait rien, l'Indre ressemblera bientôt à une immense maison de retraite – pleine de centenaires – très écologique, mais au bord de la mort.

M. Jean Chatelut (PC), maire de Saint-Benoît-du-Sault, fait confiance à la technique : *« J'ai la certitude que les moyens de maîtriser les problèmes des déchets existent, à condition que l'on y mette le prix financier et technique. Il faut avant tout dédramatiser le problème de la radioactivité. »*

M. Amédée Renault, député PS et conseiller général, n'est pas *« personnellement opposé à ce projet dans un département où l'économie et l'emploi sont des domaines préoccupants »*. De son côté, M. Boulade Perisois, conseiller général et maire de Neuvy-Saint-Sépulchre, n'est pas *« très partant »*.

M. Guy Besse, sénateur (opposition) et maire de Levroux, qui se déclare *« très surpris par cette décision »*, ne pense pas, *« malgré les créations d'emplois et les avantages fiscaux, que beaucoup de maires seront intéressés par une telle proposition »*. *« Pour ma part*, ajoute-t-il, *je n'accepterai jamais cela dans ma commune. »*

Même ton enfin chez M. Maurice Tissandier (UDF), maire de La Châtre, qui estime qu'on ne peut qu'*« être opposé à une telle décision »*. *« Quels seront nos moyens ?* demande-t-il. *Il faut y réfléchir et tout mettre en œuvre pour éviter cela. Réunir, par exemple, les départements concernés pour engager une action commune. »*

PATRICK LETANG.

● AUBE : pas de veto *a priori*

Tout le monde croit savoir dans l'Aube que le site susceptible d'accueillir un des centres de stockage de déchets radioactifs se trouve dans la région de Soulaines et que des sondages vont y être prochainement effectués. Le préfet a d'ailleurs informé sur ce point les parlementaires du département. Mais la nouvelle est accueillie avec prudence, sinon circonspection.

Il se dit, en effet, que le département de l'Aube a été choisi parce que l'installation de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine s'est faite ces dernières années sans gros remous. Cela n'empêche pas le conseiller général du canton de Soulaines, Mme Germaine Thierry (UDF), d'inviter à la prudence et de réclamer un examen approfondi des inconvénients et des avantages que procurerait une telle décision. Premier intéressé, M. André Andujar, maire de Soulaines, a à peu près la même position. *« Il faut*, dit-il, *examiner tous les éléments du dossier. Mais il n'y a pas, pour l'instant, de veto* a priori. »

ANDRÉ BRULEY.

● VIENNE : à la place de la centrale de Civaux

Réactions mitigées dans la Vienne, où M. Raoul Cartraud (PS), président du conseil régional de Poitou-Charentes, député, maire de Civray (Vienne), reconnaît avoir été tenu au courant du projet. Pour lui, qui n'est ni favorable ni défavorable à l'implantation d'un tel site de stockage, il appartient aux élus de décider eux-mêmes et de donner ou non leur accord à ce projet, qui, s'il était réalisé, pourrait prendre place aux confins granitiques des départements de la Vienne et de l'Indre.

M. Jacques Santrot, député PS, maire de Poitiers, pense, lui, qu'il faut voir cette affaire sous un angle scientifique, et, en dépit d'affirmations contraires, considérer que de tels projets sont sans risques. Une opinion que ne partage pas M. René Monory, président du conseil général de la Vienne, ancien ministre, qui, dans une déclaration à *la Charente libre*, le samedi 22 septembre, avait dit : *« On nous refile des déchets à la place d'une centrale. C'est un peu gros. »* Cette prise de position fait suite au projet d'installation à Civaux d'une centrale nucléaire EDF, dont le dossier traîne en dépit d'une déclaration en novembre dernier, à Poitiers, de M. François Mitterrand : *« Civaux se fera. »*

Le PSU de la Vienne va plus loin et appelle les pouvoirs publics à réexaminer leur position. Il se tient prêt à se mobiliser avec l'ensemble des associations opposées au projet de la centrale de Civaux.

BERNARD HILBERT.

Deux mille autorisations de tir dans le parc des Cévennes

Après dix ans de négociations, la chasse est enfin réglementée dans le parc national des Cévennes.

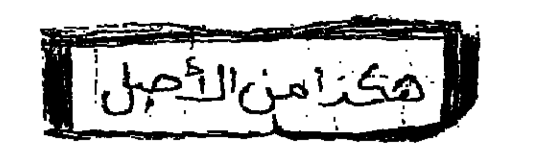
Le parc des Cévennes – l'un des plus vastes des parcs français, avec ses 91 000 hectares, et le plus original, puisqu'il est le seul à abriter une population permanente de six cents ruraux – a été créé en 1970. Comme il n'était pas possible d'y interdire la chasse, comme cela est la règle dans les parcs nationaux, on décida de la réglementer assez sévèrement dans le décret même de création. Attaquées par une association locale de propriétaires, ces dispositions furent annulées par le Conseil d'Etat en 1973 parce qu'elles étaient plus sévères que celles qui avaient été annoncées à la population lors de l'enquête publique.

Devant ce vide juridique, l'administration du parc en était réduite à prendre, pour chaque campagne, une réglementation temporaire. Pendant ce temps, elle négociait avec les chasseurs du cru, qui ont défendu pied à pied leur passe-temps favori. Après dix ans de palabres, on a fini par trouver un terrain d'entente. Il se traduit par un régime assez compliqué.

Principe général : la chasse est autorisée dans le parc des Cévennes. Application : deux conditions restreignent ce droit. D'abord, on a délimité huit réserves d'une étendue de 13 500 hectares, ce qui soustrait à la chasse 14 % de la surface du parc. Ensuite, sur le reste du territoire, la chasse est réservée à un nombre limité d'ayants droit : les résidents permanents ou ceux qui habitent dans une commune ayant une fraction de son territoire dans le parc, les propriétaires possédant plus de 30 hectares dans le parc, les fils de propriétaires ayant plus de 10 hectares dans le parc et quelques invités dans la limite de 10 % du total des chasseurs précédents.

En outre, six chasses aménagées, gardées et où l'on applique un plan de gestion cynégétique, sont autorisées à recevoir quelques sociétaires, au nombre d'environ cent trente. Elles couvrent 8 300 hectares. Finalement, en vertu des nouvelles dispositions, ce sont environ deux mille porteurs de fusil qui peuvent chasser dans le parc des Cévennes.

M. A.-R.



Le Monde

sports

BASKET-BALL

Remplir les salles ou préparer l'avenir

Moins de deux mois après les Jeux olympiques de Los Angeles où l'équipe de France s'est fait remarquer davantage par son mauvais état d'esprit que par ses résultats, quatorze équipes et cent quarante-cinq joueurs, dont cinquante d'origine étrangère, participent au championnat de France, dont la première journée a été disputée samedi 29 septembre.

Le basket-ball français, qui inaugure cette saison le panier à 3 points, marche parfois sur la tête. *Certains internationaux se conduisent comme des stars capricieuses ; les dirigeants font parfois preuve d'irresponsabilité et les transferts donnent lieu à des histoires rocambolesques.* La popularité du basket-ball est en baisse. Moins de dix mille spectateurs ont *assisté aux sept matches de la première journée du championnat.*

« Le basket-ball français va mal ; il ira même de plus en plus mal », affirmait, quelques semaines avant les Jeux olympiques, un international qui n'a pourtant pas le goût du catastrophisme. Prononcés à un moment où l'équipe de France était en train de se qualifier pour les Jeux après vingt-cinq années de pénitence, ces propos ont peut-être prêté à sourire du côté de la Fédération française de basket-ball, qui venait de remplacer à la tête de la sélection nationale Pierre Dao par Jean Luent. Le paternalisme par la rigueur.

Mauvaises habitudes

Luent a fait le ménage. Les vedettes ont été éliminées : Alain Larrouquis, qui ne supportait pas de rester, fût-ce provisoirement, sur le banc des remplaçants ; Apollo Faye, qui préférait la vie nocturne aux séances d'entraînement, et d'autres, dont la ponctualité n'était pas la qualité première. Lassée de l'attitude des sénateurs, la jeune génération a vu d'un bon œil l'arrivée d'un véritable patron dont l'objectif premier a été d'établir une autorité au sein de l'équipe. Le basket en avait besoin. Sans doute. Mais cela n'a pas été suffisant. Et Luent a vite compris que les meilleurs Français avaient la mentalité de ceux qu'il avait précisément éliminés de la sélection.

Tapant maladroitement sur la table, le sélectionneur s'est attiré les réactions de certains joueurs. De retour des Jeux, où l'équipe de France a remporté une seule victoire, contre l'Egypte, Richard Dacoury et Eric Beugnot, suspendus pour un retard, y sont allés de leurs commentaires : *« Tant que Luent sera l'entraîneur, on ne jouera plus. »* Bref, Luent, auprès de qui la Fédération française de basket-ball (FFBB) a nommé comme adjoint André Buffière, symbole de la réussite, notamment à Villeurbanne et à Limoges, devra, en partie, repartir sur de nouvelles bases. Il ne changera pas pour autant ses principes. *« Personne*, a-t-il coutume de dire, *n'est indispensable. »*

Considérés dans les clubs comme des stars, les meilleurs Français n'ont pas l'habitude d'entendre un tel langage. Objet de l'attention de leurs dirigeants, qui se soumettent parfois à leurs caprices, ils occupent dans le système une situation privilégiée. Le salaire moyen d'un joueur de national I se situe, dit-on, autour de 50 000 F par mois. On dit notamment que le transfert de l'international Georges Vestris de Tours à Limoges s'est réalisé sur la base de 1 million de francs.

Dans un sport où le rôle de l'argent est de plus en plus important, le joueur n'est parfois qu'un objet. L'affaire Ostrowski, qui a défrayé, cet été, la chronique du basket, illustre les relations difficiles entre les vedettes françaises et leurs dirigeants. Stéphane Ostrowski (Sporting Club moderne du Mans) souhaitait partir pour rejoindre aux Etats-Unis l'Américain Mike Perry (entraîneur, la saison dernière, du Stade français) dans son équipe du Marist College (près de New-York), un établissement universitaire qui, dans le système américain, ne reçoit que des étudiants amateurs.

La décision d'Ostrowski a déplu aux dirigeants manceaux, qui se sont empressés de dénoncer auprès du *Marist College* le statut professionnel du jeune international. Tant pis, a dit en substance ce dernier, j'écrirai aux Américains que mes revenus correspondent à des notes de frais. Pas du tout, ont rétorqué les dirigeants manceaux, ils ont fait l'objet d'une *déclaration fiscale*. Tout est rentré dans l'ordre cependant quand Stéphane Ostrowski a obtenu l'assurance qu'il retrouverait sa liberté en 1985. Limoges ne s'est pas mieux comporté en remerciant, quelques jours après son arrivée, l'Américain Brett Vroman, à qui on a finalement préféré l'Américain Curtis Berry.

Désinvolture

Dans ce vaste ballet des transferts, où les joueurs sont parfois aussi désinvoltes que les dirigeants, tous les clubs trouvent-ils leur compte ? Ce n'est pas sûr, bien que le montant des transferts, qui se situait la saison dernière entre 50 000 et 600 000 F, grimpe d'année en année. Les coûts augmentent et les recettes baissent. Les commanditaires s'intéressent surtout aux équipes renommées dont les matches sont retransmis par la télévision. Or, faute de résultats, le basket-ball n'a pas les meilleures relations avec les chaînes. De la même manière, les spectateurs ne remplissent les salles que si les équipes obtiennent des résultats. La quadrature du cercle.

La FFBB, qui a voulu donner un coup de frein à l'arrivée des étrangers, n'a pas été suivie par le Conseil d'Etat. *Elle a ainsi constaté* la présence, cette saison, de vingt-huit nouveaux joueurs étrangers (vingt-sept Américains et un Yougoslave). Avec les onze Américains naturalisés et une dizaine d'Africains qui ont retrouvé la nationalité française, c'est un contingent d'une cinquantaine de joueurs d'origine étrangère, sur un total de cent quarante-cinq joueurs, qui dispute le championnat de France.

Enfin, consciente des limites de sa politique, la Fédération a mis en place un championnat national espoirs réservé aux joueurs de moins de vingt-trois ans qui devrait permettre l'épanouissement des jeunes. Cette mesure n'aura pas toutefois un effet immédiat.

En ouvrant les frontières, notamment aux Américains, du temps où *Robert Busnel* était président de la FFBB, le basket français a choisi la voie de la facilité et oublié de former sérieusement des jeunes et des cadres. On a peut-être provisoirement rempli les salles, mais on n'a pas spécialement travaillé pour l'avenir.

GILLES MARTINEAU.

Base-ball à la « Cipale »

Ce n'était pas l'univers manichéen de l'archange blond Robert Redford, héros des New York Knights (Chevaliers) dans *le Meilleur*, ni celui de Deve Winfield, super-star du base-ball, lié pour dix ans au New York Yankees à raison de 2 millions de dollars (19 millions de francs) par saison (1). La centaine de familiers rassemblés, les 29 et 30 septembre, dans la rustique « Cipale » du bois de Vincennes pour les deux premières parties de la finale du championnat de France de base-ball, tout comme la grande disparité d'âges au sein des équipes, évoquaient plutôt une ambiance de pique-nique familial entre le PUC (Paris-Université Club) et le NUC (Nice-Université Club).

Comment un sport aussi méconnu sur le Vieux Continent peut-il faire autant partie intégrante de la vie des Américains ? *« Parce qu'il est lié à leur culture*, répond Patrick Tugeult, le président de la Fédération française de base-ball et soft-ball (FFBS). *C'est le premier sport qui ait été codifié aux Etats-Unis dès 1839, à partir de disciplines importées par les immigrants, comme le rounders britannique, le* schlagball *allemand ou la grande thèque française. De plus, il a introduit le professionnalisme dès 1869, et si, aujourd'hui, le meilleur joueur de base-ball n'est plus le sportif le mieux payé du monde, le millième gagne beaucoup plus que le millième joueur de n'importe quel autre sport. C'est peut-être ce qui fait rêver les millions de jeunes Américains qui se précipitent sur leur balle, leur batte et leur gant dès la sortie des écoles. »*

Seul contre neuf

Même sans argent, comme en France où les sélectionnés doivent participer aux frais de déplacement de l'équipe nationale, le *base-ball ne manque pas* d'atouts pour plaire. Sa pratique réclame de l'adresse, du coup d'œil, une bonne vitesse de course et un bon bras, mais il permet surtout d'alterner le jeu collectif et les prestations individuelles. Chaque joueur se trouve, en effet, tour à tour, seul contre neuf adversaires disposés en défense, puis avec ses huit coéquipiers pour tenter d'éliminer l'attaquant adverse.

L'implantation et le développement du base-ball dans le monde, où cent vingt millions de pratiquants sont recensés dans cinquante-six pays, restent pourtant étroitement liés à l'influence historique des Américains. Après les Etats-Unis et le Canada, le Japon et la Corée du Sud ont créé des championnats professionnels, tandis que l'Association internationale de base-ball amateur est toute-puissante en Amérique centrale et dans les Caraïbes, notamment à Cuba dont les représentants ont remporté seize des vingt-sept titres mondiaux.

En Europe, le base-ball est inconnu en URSS mais il se développe en Italie (cent vingt mille licenciés), aux Pays-Bas sous l'influence des nombreux Guyanais, en RFA autour des bases américaines et en Belgique, près d'Anvers (usine Ford). En France, la Fédération a été créée en 1924 à la suite de la tournée de démonstration d'une équipe *professionnelle américaine, mais elle* ne compte, aujourd'hui encore, que cinq mille cinq cents licenciés dans une cinquantaine de clubs.

Feu d'artifice

Avant de devenir un grand sport de balle en France, le base-ball doit d'abord se doter d'une base solide. Depuis trois ans, la FFBS essaie de mieux pénétrer le milieu scolaire. Dans le cadre de la formation professionnelle continue, elle organise des journées pour les enseignants au CREPS de Nancy. Elle prête aussi des paquetages qui tournent dans les établissements scolaires. Un premier championnat régional pour les jeunes est organisé dans l'Est par l'UNSS (Union nationale du sport scolaire). Un brevet d'Etat a été créé en 1984 pour former des cadres, et la FFBS espère disposer prochainement d'un responsable technique nommé et rémunéré par le ministère de la jeunesse et des sports.

La construction d'un vrai stade de base-ball à Paris, pour laquelle des démarches ont été entreprises, pourrait constituer aussi une étape décisive pour le développement de ce sport. La pelouse de la Cipale ne permet d'aménager qu'un terrain inférieur des deux tiers aux dimensions habituelles. Cette exiguïté n'a pas empêché le PUC, qui fait l'effort de participer simultanément aux championnats de France (le samedi) et de Belgique (le dimanche), de prendre une option sur son dixième titre en gagnant les deux premières parties de la finale (9 à 8 et 24 à 2). Les trois autres auront lieu le week-end prochain à Nice.

Exploit du batteur ou fatigue du lanceur niçois ? L'exiguïté de la Cipale a même permis à Jeff Britt, l'étudiant de l'université californienne de Los Angeles qui entraîne le PUC, d'expédier d'un coup de batte la balle à plus de 100 mètres par-dessus le toit des tribunes pour offrir la victoire à son équipe dans la première partie. Un coup presque digne du final du *Meilleur*, où Robert Redford provoque un somptueux feu d'artifice en atteignant une rampe de projecteurs juchée au sommet d'un pylône.

GÉRARD ALBOUY.

(1) « Les milliardaires du sport. » *L'Equipe-Magazine* datée 29-30 septembre.

CYCLISME

Hinault et Duclos-Lassalle les revenants

Après avoir renoué avec la victoire dans le Grand Prix des Nations, Bernard Hinault, associé à l'Italien Francesco Moser, a remporté le trophée Baracchi, une épreuve contre la montre de 98 kilomètres par équipe, organisé pour la 43ᵉ fois samedi 29 septembre dans la région de Trente (Italie).

Pour la circonstance, le recordman de l'heure utilisait le vélo spécial à roues lenticulaires qui avait déjà contribué à son succès dans le Tour d'Italie. De son côté, Hinault avait adopté un vélo classique, comme dans le Grand Prix des Nations six jours plus tôt. Les deux équipiers occasionnels, en tête de bout en bout, ont couvert la distance à 49,754 km/h de moyenne. Le précédent record (48,706 km/h) appartenait à l'équipe hispano-danoise Ocana-Mortensen depuis 1971. Succédant à Darrigade, Anquetil, Stablinski et Velly-Novales, qui battirent Anquetil-Poulidor de quelques secondes en 1963, Hinault est le sixième Français qui inscrit son nom au palmarès du Trophée Baracchi.

A l'image de l'ancien vainqueur du Tour de France, Gilbert Duclos-Lassalle a, lui aussi, refait surface à la suite d'une longue inaction consécutive à un accident de chasse. Sérieusement blessé à la main il y a un an, le routier béarnais peut, à nouveau, serrer le guidon. Il l'a prouvé en affirmant sa supériorité dans l'Etoile des espoirs qu'il avait gagnée une première fois en 1980 : un brillant retour en forme, puisque Duclos-Lassalle a aussi remporté l'étape contre la montre qui mettait fin à l'épreuve samedi à Agen. Cette course de prospection a confirmé la valeur du Français Jean-François Bernard, cinquième du récent Tour de l'Avenir, et du Néerlandais Ducrot.

J.A.

TENNIS

Les Etats-Unis et la Suède en finale de la Coupe Davis

Pour la première fois depuis la création de l'épreuve en 1900, la Suède et les Etats-Unis se rencontreront, du 28 au 30 décembre en Suède, en finale de la Coupe Davis ; les deux équipes ont obtenu leur qualification en battant respectivement la Tchécoslovaquie et l'Australie, tenante du trophée, après avoir remporté, chacune, le gain des trois premiers matches.

Avec John McEnroe, Jimmy Connors et Peter Fleming associé à McEnroe en double, l'équipe américaine s'est montrée supérieure, chez elle, à Portland (Oregon), à la formation australienne, qui avait dans ses rangs le jeune Patrick Cash, révélation de l'année. Après les victoires dans les deux premiers simples de McEnroe sur Cash (6-3, 6-4, 6-1) et de Connors sur Fitzerald (6-3, 6-3, 6-2), les Etats-Unis ont obtenu leur vingt-troisième victoire (en 41 matches) sur les Australiens grâce à leur double vainqueur en trois sets (6-4, 6-2, 6-3). Dans les deux derniers simples, McEnroe a dominé Fitzgerald, 6-3, 6-3, 6-2 ; Connors, toutefois, a été battu par Cash, 6-4, 6-2.

La Suède, pour sa part, a écrasé la Tchécoslovaquie (5-0) à la surprise générale. Après la victoire de Mats Wilander sur Tomas Smid (7-5, 7-5, 6-2), Henrik Sundstroem a battu Ivan Lendl en cinq sets (4-6, 3-6, 6-3, 6-1, 6-1), après avoir été mené deux sets à zéro. Dans le double, les Suédois Anders Jarryd et Stefan Edberg, qui avaient perdu les deux premiers sets, ont renversé la situation face à Pavel Slozil et Tomas Smid pour gagner (2-6, 5-7, 6-1, 10-8, 6-2). Dans les deux derniers simples, Wilander a battu Lendl (6-3, 4-6, 6-2) et Sundstroem a gagné son match contre Smid (6-4, 6-4).

Alors que les Etats-Unis ont déjà remporté vingt-huit fois la Coupe Davis, la Suède a été une fois à l'honneur en 1975, avec Bjorn Borg à sa tête. L'équipe suédoise avait battu en finale, à Stockholm, la Tchécoslovaquie, conduite par Jan Kodès.

Les Etats-Unis et la Suède se sont rencontrés pour la dernière fois en 1982, en quarts de finale, dans un match qui avait eu lieu à Saint-Louis. La formation américaine s'était alors qualifiée (3-2), grâce à McEnroe, vainqueur d'un ultime simple contre Wilander (9-7, 6-2, 15-17, 3-6, 8-6). La partie avait duré six heures et trente-deux minutes.

Echanges franco-chinois pour 1985

A Pékin, dimanche, M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, et le vice-premier ministre chinois M. Wan Li, ont signé un accord d'échanges sportifs pour 1985. Le ministre français, avant d'assister aux fêtes qui vont célébrer le trente-cinquième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, a rendu hommage aux succès remportés par les athlètes chinois pendant les Jeux olympiques de Los Angeles.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

LES 1000 KILOMÈTRES DU MONT FUJI

Neuvième et avant-dernière épreuve du championnat du monde d'endurance, les 1 000 kilomètres du Mont Fuji ont été remportés, dimanche 30 septembre, par l'équipage germano-irlandais Stefan Bellof-John Watson, sur Porsche 956, devant l'équipage germano-belge Jochen Mass-Jacky Ickx, sur Porsche 956, à 32 secondes.

Au classement provisoire du championnat du monde des pilotes, Stefan Bellof, avec 119 pts, est en tête devant Jochen Mass, 116 pts et Jacky Ickx, 89 pts.

Aviron

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les championnats de France ont eu lieu, samedi 29 et dimanche 30 septembre à Vichy. Les clubs suivants ont remporté les titres messieurs : le SC Dunkerque (poids légers, deux de couple), le Rowing Club (poids légers, deux de couple), le SN Bergerac (poids légers, quatre de pointe sans barreur), le CS Annecy (quatre de pointe avec barreur), le CNA Rouen (deux de couple), l'EN Boulogne (deux de pointe sans barreur), Boulogne (skiff), l'AF Crédit foncier (deux de pointe avec barreur), le SN Monaco (quatre de couple sans barreur), Cognac (huit).

Les clubs suivants ont remporté les titres dames : le SN Amiens (quatre de pointe avec barreur), l'UN Villefranche (deux de couple), le SN Bergerac (deux de pointe sans barreur), le SNA Rouen (skiff), le SN Bayonne (quatre de couple avec barreur).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Première journée)

*Le Mans b. Orthez	99-90
Limoges b. *Monaco	93-75
*Tours b. Saint-Etienne	102-76
*Mulhouse b. Vichy	85-72
*Villeurbanne b. Avignon	110-88
*Challans b. Antibes	86-83
*Stade Français b. Caen	94-82

Classement. – 1. Limoges, Villeurbanne, Challans, Stade Français, Tours, Mulhouse et Le Mans, 3 pts ; 8. Monaco, Avignon, Antibes, Caen, Saint-Etienne, Vichy et Orthez, 1 pt.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division

Groupe A

(Huitième journée)

*Mulhouse et Reims	1-1
*Châteauroux b. Dunkerque	1-0
Quimper b. *Amiens	2-0
*Orléans b. Valenciennes	4-2
*Caen et Stade Français	1-1
*Le Havre b. Besançon	4-0
*Angers et Abbeville	2-2
*Rennes b. Red Star	2-0
*Sedan et Guingamp	0-0

Classement. – 1. Mulhouse et Orléans, 12 pts ; 3. Rennes, Reims et Valenciennes, 11 ; 6. Sedan et Guingamp, 10 ; 8. Le Havre, Besançon, Caen et Stade Français « 92 », 8 ; 12. Dunkerque, Angers et Quimper, 6 ; 15. Châteauroux et Abbeville, 5 ; 17. Red Star, 4 ; 18. Amiens, 3.

Groupe B

*Montpellier b. Sète	3-0
Grenoble b. *Martigues	1-0
*Saint-Etienne et Lyon	0-0
*Alès et Nîmes	2-2
*Valence et Gueugnon	1-1
*AEPB-La Roche/Yon b. Limoges	3-1
Cuiseaux-Louhans b. *Thonon	2-0
Nice b. *Cannes	2-0
*Béziers et le Puy	0-0

Classement. – 1. Montpellier, Nice et Cannes, 11 pts ; 4. Thonon et Limoges, 10 ; 6. Alès et Gueugnon, 9 ; 8. Cuiseaux-Louhans, Sète, AEPB La Roche/Yon, Lyon et Grenoble, 8 ; 13. Nîmes et Saint-Etienne, 7 ; 15. Martigues et Béziers, 6 ; 17. Valence, 4 ; 18. Le Puy, 3.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Deuxième journée)

Paris-UC b. St-Martin d'Hères	30-25
*St.Marseillais-UC b. CSL Dijon	23-19
*ACBB b. USAM Nîmes	27-24
*USM Gagny et Stade Messin	17-17
*Stella Saint-Maur b. US Ivry	24-22

Classement. – 1. Stade Marseillais-UC, Stella Saint-Maur et ACBB, 6 pts ; 4. USM Gagny, 5 ; 5. USAM Nîmes et Paris-UC, 4 ; 7. Stade Messin, 3 ; 8. US Ivry, Saint-Martin-d'Hères et CSL Dijon, 2.

Rugby

TEST-MATCH AU JAPON

Pour le premier test-match de sa tournée au Japon, l'équipe de France a battu, dimanche 30 septembre à Osaka, le Japon 52 à 0. Les Français ont marqué dix essais : Estève, trois ; Pardo, deux ; Sella, Gratton, Fort, Blanco et Lacans, un chacun. Lescar-Boura a réussi dix transformations.

Tennis

DEMI-FINALES DE LA COUPE DAVIS

Suède b. Tchécoslovaquie, 5-0, à Bastad.

Premiers simples : Wilander (Suède) b. Smid (Tch.), 7-5, 7-5, 6-2 ; Sundström (Suède) b. Lendl (Tch.), 4-6, 3-6, 6-3, 6-2, 6-1.

Double : Jarryd-Edberg (Tch.) b. Smid-Slozil (Tch.) 2-6, 5-7, 6-1, 10-8, 6-2.

Derniers simples : Wilander (Suède) b. Lendl (Tch.), 6-3, 4-6, 6-2 ; Sundström (Suède) b. Smid (Tch.), 6-4, 6-4.

Etats-Unis b. Australie, 4-1, à Portland (Oregon).

Premiers simples : McEnroe (E-U) b. Cash (Aus.), 6-3, 6-4, 6-1 ; Connors (E-U) b. Fitzgerald (Aus.), 6-3, 6-3, 6-2.

Double : McEnroe-Fleming (E-U) b. Edmonson-McNamee (Aus.), 6-4, 6-2, 6-3.

Derniers simples : McEnroe b. Fitzgerald, 4-6, 6-2, 6-1 ; Cash b. Connors, 6-4, 6-2.

Voile

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FUN BOARD

La Française Nathalie Le Lièvre est devenue, dimanche 30 septembre à Scheveningue (Pays-Bas), championne du monde de Fun Board en battant l'Américaine Jenna de Rosnay, la Canadienne Annick Graveline, l'Américaine Nancy Johnson et la Néerlandaise Martine Van Soolingen. Le titre masculin est revenu à l'Américain Robby Naish.

FOOTBALL

LE MATCH BORDEAUX-BILBAO

Défections girondines

De notre correspondant

Bordeaux. – Les villes de Bilbao et de Bordeaux ne sont plus qu'à deux heures de route l'une de l'autre depuis l'aménagement à quatre voies de la RN 10 et la mise en service de l'autoroute. Aussi trois mille supporters basques avaient-ils fait le voyage de Bordeaux pour voir leur équipe perdre 3 à 2 le 29 septembre. Les dirigeants de l'Athlétic de Bilbao avaient, pour leur part, réservé trois mille places aux supporters girondins, pour le mercredi 3 octobre, mais, dès le lendemain du match aller, on savait que beaucoup moins de supporters bordelais feraient le voyage en sens inverse. A *la fin de la semaine dernière*, à peine une centaine de places avaient été vendues. Et certains de leurs propriétaires cherchaient déjà à s'en débarrasser.

Après le match de Bordeaux, on avait assisté dans les rues et les cafés à quelques scènes de violence gratuite qui auguraient mal du match retour. Elles nécessitèrent plusieurs interventions de la police. Elles expliquent, en partie, la très faible réservation des Girondins. Ils n'ont pas apprécié ces mœurs qui n'ont pas cours chez eux, même à l'occasion des grands derbys contre Toulouse.

Le regain de tension au Pays basque a été, évidemment, un des éléments encore plus déterminants. Personne n'ose plus se rendre en Espagne dans un car ou en voiture française. On sait, d'autre part, que les immatriculations girondines sont particulièrement visées. La proposition du trésorier des Girondins de rembourser les frais d'assurance et de voyage n'a rien changé à l'affaire.

Restait aux plus téméraires la possibilité de louer une voiture en Espagne. Mais on n'en trouve plus de l'autre côté de la frontière. Les joueurs d'Alain Giresse, le capitaine des Girondins, devront se faire une raison : c'est sans le soutien psychologique de leurs supporters qu'ils affronteront l'Athlétic de Bilbao.

PIERRE CHERRUAU.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Christine et Daniel CONTENAY ont la joie d'annoncer la naissance, à Munich, le 13 septembre 1984, de leur fils

Thomas Pierre Emmanuel,

Consulat général de France,
Munich (RFA).

— Rosalie et Jean-Charles KITOUS et Clément
ont la joie d'annoncer la naissance de

Cécile,

le 20 septembre 1984.
13, rue Louis-Hubert,
78140 Vélizy.

Décès

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-treizième année, en son domicile, le 30 septembre 1984, de

Mme veuve BÉJOT,
née Yvonne Lucas.

De la part de ses enfants,
M. le docteur et Mme André Béjot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Casal,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bruno Mélin,
Mme Marie Marchand,
sa fidèle compagne,
Et les familles Lucas, Duhamel, Barbier, Bouvet.

La messe des obsèques aura lieu en l'église Saint-Martin de Tigy (45510) le mardi 2 octobre 1984, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue des Etangs, 45510 Tigy.
16, boulevard Roosevelt, Dakar.
4, parc Jean-Mermoz,
13008 Marseille.
32, rue Louis-Thévenet, 69004 Lyon.

— Sa famille a la douleur de faire part du décès de

M. Georges DÉVORÉ,
agrégé de l'Université,

survenu le jeudi 27 septembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu le 29 septembre à Culoz (01350).

— Notre ami

Philippe GARNIER,
auteur-compositeur-interprète,

nous a quittés le 17 septembre 1984, victime d'un accident de la route.

Il repose près de sa maison du Gard, à Belvezet.

De la part des familles :
Bonnet, Hug, Garnier, Reinharez, Baehr, 111, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris,
Et de Juliette et Georges Hacquard pour l'Ecole Alsacienne.

— Danièle Jabbour-Vuillemenot, son épouse,
Ainsi que sa famille de France et du Liban
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas JABBOUR,
conseiller d'ambassade,

survenu, à Lille, le 21 septembre 1984, à l'âge de quarante-six ans.

9, boulevard des Défenseurs,
59000 Lille.
Ministère des affaires étrangères,
Beyrouth (Liban).

— Mme Ida Jacob,
M. François Jacob,
Pierre Jacob et Marie-Noëlle de Rohozinska,
Odile et Bernard Jacob-Gotlieb,
Laurent et Françoise Jacob,
Henri Jacob,
ont la douleur de faire part du décès de

Lise JACOB,

leur fille, épouse et mère.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

72, avenue Henri-Martin,
Paris-16e.
20, rue Guynemer,
Paris-6e.

— Jane, Jean, Jérémy Frey
Et leurs familles
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Joanna,
le 26 septembre 1984.

Pensez à elle et ne l'oubliez pas dans vos prières.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

9, rue Jobbé-Duval, 75015 Paris.

— Lyon. Saint-Chef.

Michelle Lacoin,
Olivier et Anny Lacoin,
Bruno et Martine Lacoin,
Elisabeth et Jean-François Gagneur,
Vincent Lacoin et Sabine,
Catherine et Olivier Martinon,
François et Anne Lacoin,
Claire Lacoin et Jean-Louis,
Jérôme Lacoin,
ses petits-enfants,
Les familles Lacoin et Riboud
font part du décès de

Bernard LACOIN,

survenu à Saint-Chef, le 23 septembre 1984.

3, place Ollier,
69007 Lyon.

— Mme Jacqueline Gamblin,
M. Mainviel Vaussy,
Les familles Vaussy et Gamblin,
ont la douleur de faire part du décès de

Sandra VAUSSY,

leur fille, petite-fille, nièce et cousine,

survenu le 19 septembre 1984, dans sa vingt et unième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part, ainsi que de remerciement aux personnes qui ont témoigné leur sympathie,
19, rue des Chaufourniers,
75019 Paris.

— Paris. Montpellier. Pigeon-Hill. Québec (Canada).
M. et Mme Gilbert Viala
et leurs enfants, Michel, Martine, Philippe,
M. et Mme Raphaël Ramon
et leur fille Françoise,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léa VIALA-POMIERS,
née Gros,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945

leur mère et grand-mère,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le 27 septembre à Montpellier.

L'ensevelissement des cendres a eu lieu le lundi 1er octobre au cimetière Saint-Lazare de Montpellier.

58-60, rue Letort, 75018 Paris.

[Léa Viala-Pomiers appartenait, dès la fin de 1940, au premier groupe de résistants qui ont été, à Montpellier, à l'origine du mouvement « Combat ». Aux côtés de Louis Cauvet, délégué régional de ce mouvement, mort en déportation à Mauthausen, elle n'a cessé jusqu'à la libération du territoire de participer à la lutte contre l'occupant.]

Remerciements

— *Les familles Achache, Haloua et Leroy remercient tous ceux qui ont manifesté leur sympathie à l'annonce du décès de*

M. le docteur Guy ACHACHE.

61, rue Gabriel-Péri,
78210 Saint-Cyr-l'Ecole.

Anniversaires

— Une pensée émue est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Paul ELIASBERG,
artiste peintre,

décédé le 1er octobre 1983.

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

M. André PLANSON,
artiste peintre,
membre de l'Institut,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Mme Emilienne Planson,
99, rue de Sèvres,
75006 Paris.

Avis de messes

— En souvenir de

M. Philippe DROIT,

décédé le 12 août, une messe sera célébrée pour le repos de son âme, le lundi 8 *octobre*, à *10 h 30*, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil à Paris.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition de

M. Georges-Alexandre OLIVETTI,

une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 4 octobre 1984, à *11 h 30*, en l'église de Mont-Saint-Aignan (Village) (Seine-Maritime).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

AU SOMMAIRE DES REVUES

Littératures

DIDEROT. — *Europe* est la revue *qui aura apporté* la plus importante contribution au bicentenaire ; et même davantage, puisque ce numéro, à vingt et un ans de distance, fait suite à celui qui reste un ouvrage de référence.

Faute de pouvoir m'arrêter à tant de sujets, je choisis Sophie Volland, à qui je voue le plus tendre intérêt pour avoir vécu avec elle toute une année. Elle n'en demeure pas moins un mystère. Son visage nous est inconnu, si ce n'est dans le plus beau des miroirs que, tout en s'y mirant lui-même, Diderot lui tend pendant trente années. Et aucune de ses lettres à elle. Yoichi Sumi, pour se consoler, relit celles de Diderot. Mais quelle compensation lui apporte Etiemble ! Et à nous tous, quel plaisir ! Rien de moins qu'une lettre inédite, inconnue, la cent quatre-vingt-onzième (selon mon compte, qui n'est pas celui généralement reçu) ; et pas un billet, non, celle-ci s'ajoute aux « lettres immenses » dont Denis feignait de s'excuser, et qui comblaient Sophie *sans la rassasier.*

Elle est en tout cas la plus émouvante de toutes et, à jamais la dernière. Pensez que le vieil amant-philosophe *l'écrit* le jour même de sa mort, et peut-être le lendemain, puisqu'il reste un doute sur la date exacte de cet événement qu'il a la délicatesse d'évoquer à peine ; songez aussi que la destinataire toujours amoureuse l'a quitté, bien malgré elle, lui et ce bas monde : depuis cinq mois et sept jours, exactement. Il n'avait pu lui survivre davantage, et il l'avait toujours dit. Aussi viennent-ils de se retrouver dans ce « petit château » imaginaire où ils avaient placé leur paradis terrestre, et l'autre éventuellement.

Ce qui explique suffisamment que Diderot puisse y entretenir Sophie de *Pinochet, Khadafi,* Khomeiny, Staline et autres sublimes monstres *à venir,* auprès desquels la grosse Catherine, sur la cuisse de *qui il posait* si cordialement la main, était une bien sentimentale et assez humaine bonne femme. *« L'homme précoce vit, boit, mange avec les stupides qui l'environnent mais converse avec l'avenir. »* On sent que l'inventeur de cette lettre admirable s'en délecte presque autant que nous. (No 661, 238 p., 55 F, 146, rue du Faubourg-Poissonnière 10e.)

STENDHAL. — Les centenaires nous accaparent, mais ce *n'est pas une raison de négliger* tout à fait Stendhal parce qu'il a *fini* de naître l'*année dernière.* On lira, dans *Stendhal Club* un excel*lent commentaire d'un texte* où Valéry, à propos de *Lucien Leuwen,* empoigne (si le mot convient au moins brutal des esprits) *l'auteur tout* entier. *C'est* un prétexte à énoncer son éloignement à l'égard du roman, cet « art presque inconcevable » (*ça, c'était* dédié à Proust) ; qui plus est : *« en littérature, le vrai n'est pas concevable ».* Et de poser ce dilemme : si vous n'êtes pas faux *« par le travail d'embellir »,* vous l'êtes *« par application à faire vrai ». On ajoutera :* pas seulement dans le roman, le péril est *plus grave dans* l'autobiographie. D'où ce long attachement de *Beyle aux rivages de l'enfance,* et l'échouage de *Brulard* bien loin *du port.* (Juillet, 1984. 50 F. 3, montée Maurice-Gignoux, 38000 Grenoble.)

Dans la *NRF,* une nouvelle inédite en français de Henry James. Bel exemple d'écriture limpide qui file entre les doigts. (Juillet-août. Gallimard.)

SURRÉALISME ET PSYCHANALYSE. — Rappelons d'abord que *Mélusine,* qui de veut *modestement* « Cahiers », est une somme de l'étude surréaliste *se constituant* à *raison d'un gros* volume annuel. Le dernier s'intitule *Politique-Polémique.* Il *n'est* pas besoin de souligner que le trait d'union *s'impose ici, mais* comme signe de rupture ! Qu'un tel engagement « soit sans précédent » dans notre littérature n'est pas évident ; sans même remonter au XVIe siècle, si la littérature des Lumières n'est pas un engagement politique, qu'est-ce que c'est ? En tout cas, des lumières, en voilà tout un dense faisceau sur l'engagement surréaliste, au sens le plus violemment guerrier, et jusqu'au dernier sang. Les défis abondent, plus ou moins homériques, et les *injures par bordées.* De celles-ci, à moins qu'on considère que tout ce qui est *surréaliste* est sacré, on ne peut que les trouver aussi *souvent lamentables que les* mêmes dans la bouche d'un bourgeois *qui se défoule.* Henri Béhar, à travers Tzara, examine le vocabulaire *« marxien et freudiste »,* en justifiant cette interversion dans les suffixes ; elle n'est certes pas mal venue en tant que forme réciproque d'inversion. C'est en tout cas une contribution bien intéressante au rapport du surréalisme à la psychanalyse. (No V, 370 p., L'Age d'homme, Lausanne. Paris, 13, rue Santeuil, 5e.)

Tel est le sujet de l'article de tête de *l'Ane,* qui gagne chaque *mois* davantage son *pari* d'être « le magazine freudien ». (*No juillet-août, 38 F. 25, rue* Navarin, 9e.) Petit détail plaisant, et révélateur : *Freud « noté »* par les surréalistes. Breton avait la manie — frustration magistrale ? — de donner des notes à chacun, tout et n'importe quoi. Voici donc pour Freud. Breton : 16 ; Aragon : 15 ; Eluard : 8 ; Soupault et Drieu : 1 ; Ribemont-Dessaignes et Tzara : 0. Pas la moyenne : recalé. Il est vrai que l'échelle thermométrique de Breton descendait jusqu'à moins vingt-cinq.

YVES FLORENNE.

FORMATION

THÉRAPIE DE COUPLE. — L'Association française des centres de consultation conjugale (AFCCC) *prépare au diplôme* de thérapeute de couple. Les études durent de *quinze mois* à trois ans, selon l'expérience médicale du candidat, et comportent un enseignement intensif en psychologie (les psychologues, les cliniciens et les psychiatres en sont dispensés) ; une formation clinique ; un stage pratique de trente à quarante demi-journées en milieu psychiatrique, et éventuellement juridiciaire ; et, enfin, la présentation d'un mémoire, permettant de juger de l'aptitude du postulant à prendre en charge les couples et les personnes en difficulté dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle.

En outre, l'AFCCC organise, le 6 octobre, un colloque sur le thème *« Le contre-transfert et le mythe familial dans la thérapie familiale et dans la thérapie de couple ».*

★ AFCCC, 34, avenue Reille, 75014 Paris. Tél. : (1) 589-18-50.

LES JUIFS A LA LIBÉRATION

L'Association pour la recherche sur l'histoire contemporaine des juifs organise le dimanche 7 octobre au Sénat un colloque sur la participation des juifs à la *Libération. De nombreux témoins* et historiens y participeront.

★ Pour tout renseignement, écrire à RHICOJ, c/o Singer, 120, avenue Parmentier, 75011 Paris.



1 5 14 21 31 32		42
6 BONS Nos	2	2 389 765,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	27	123 910,00 F
5 BONS Nos	1 117	9 410,00 F
4 BONS Nos		145,00 F
3 BONS Nos		10,00 F

SUPER BONUS DE SEPTEMBRE : 10 F x 10 = 100 F

UN SUPPLÉMENT MAGAZINE EXCEPTIONNEL



VENDU AVEC « LE MONDE » DU 4, NUMÉRO DATÉ VENDREDI 5 OCTOBRE

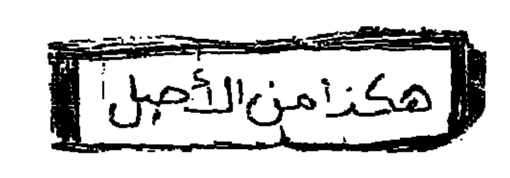
La nouvelle Renault 5 sera certes l'une des attractions du Salon de l'Automobile, qui s'ouvre à Paris le 4 octobre. Mais il y aura aussi d'autres « premières » mondiales, de la nouvelle Kadett à l'Audi ou à l'Alfa, toutes deux frappées du chiffre 90 sur leur coffre.

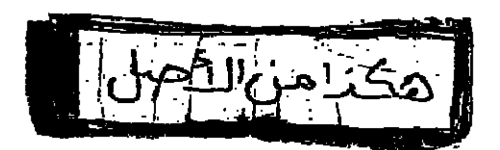
Mais si un Salon donne l'occasion de faire le point sur les modèles que les marques y mettent en vitrine et s'apprêtent à commercialiser, il permet également de voir dans quel sens va la recherche et d'imaginer comment seront les voitures de demain. Les organes dont *sont dotées* nos automobiles aujourd'hui évoluent aussi. Et les matériaux changent.

A l'occasion du Salon de Paris, *le Monde* publiera un supplément magazine exceptionnel de 54 pages en couleurs diffusé en même temps que son numéro daté 5 octobre et qui évoquera toutes les questions que *l'on peut se poser* sur le présent et l'avenir de la construction automobile.

54 PAGES EN COULEURS

SANS AUGMENTATION DE PRIX. CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX — Le Monde





AFRIQUE

Kenya

Quand le président Moi exige que ses concitoyens « chantent à sa suite comme des perroquets »...

De notre correspondant

Nairobi. — *M. Daniel Arap Moi,* le chef de l'Etat kenyan, se lasse de crier dans le désert. L'attitude de tous ceux qui se réclament de sa philosophie politique, au reste fort lâche — « *paix, amour et unité* » — mais qui n'en font qu'à leur tête, par intérêt ou par ambition, l'exaspère. Ainsi, vient-il de distribuer des volées de bois vert tous azimuts aux dirigeants des entreprises publiques qui dilapident l'argent des « *wananchi* » (citoyens de base) et s'enrichissent à leurs dépens, aux fonctionnaires qui, au lieu de rentrer chez eux après le bureau, fréquentent les bars où ils tombent dans les filets des « gens malhonnêtes », aux propriétaires de « *matatus* » (taxis de brousse) qui rechignent à soumettre leur véhicule trompe-la-mort aux rigueurs de la loi, aux membres du clergé aussi, qui invitent les fidèles à implorer Dieu pour la paix comme si le pays était à feu à et à sang...

Trop c'est trop : désormais, M. Moi ne tolérera plus aucune fausse note. Les responsables kenyans devront se mettre à son diapason. Le chef de l'Etat a été on ne peut plus clair, au risque d'être brutal : « *Je souhaite,* a-t-il dit, *que les ministres, les vice-ministres et les autres chantent comme des perroquets, après moi.* » S'il y a des couacs dans l'orchestre que dirige M. Moi, la raison en est, à son avis, qu'en août 1978, « *afin de maintenir l'unité du pays* », il a repris tous les musiciens qui obéissaient jusqu'alors à la baguette de Kenyatta. Les responsables kenyans ont eu six ans pour accorder leurs violons. Il n'est plus question, pour le chef de l'État, de temporiser avec ceux qui ne suivent pas à la lettre ses instructions.

L'élagage des « *mauvaises têtes* » vient donc de commencer dans les allées du pouvoir.

Le chef de l'Etat a, en outre, annoncé que les quelque quatre cent mille fonctionnaires devront obligatoirement être membres de la KANU à partir du 1er janvier prochain et payer une cotisation annuelle de 5 shillings, soit environ 3 francs, qui sera retenue sur leur salaire. « *Le gouvernement ne veut plus employer de gens sans savoir, au préalable, sur quelle musique ils dansent...* », a affirmé M. Moi.

Le relatif libéralisme du régime kenyan détonnait quelque peu, il est vrai, dans le contexte de l'Afrique de l'Est où les partis uniques au pouvoir sont beaucoup plus présents sur le terrain politique que ne l'était, jusqu'à maintenant, la KANU, uniquement active en période électorale. Cette formation sans support idéologique vit en décalage par rapport au « *pays réel* », puisque son appareil, de la base au sommet, n'a été soumis à renouvellement qu'en 1967; c'est-à-dire une seule fois depuis l'indépendance. Exercice périlleux que, sous différents prétextes, M. Moi retarde indéfiniment.

Outre qu'il est lié au phénomène général de personnalisation du pouvoir, comme on l'observe dans des pays voisins, l'Ethiopie et le Zimbabwe par exemple, ce raidissement du régime a ses racines dans des rivalités tribales. Les Kikouyous, ethnie dominante, ne se sont jamais vraiment consolés d'avoir à remettre, à la mort de Kenyatta, la conduite des affaires à M. Moi, issu du clan très minoritaire des Kalenjins. Celui-ci s'est pourtant employé à assurer en douceur la succession du « père de l'indépendance » et à se placer dans son sillage. Sa doctrine, le « nyayoïsme », ne repose-t-elle pas sur la fidélité aux enseignements du maître ?

M. Njonjo a-t-il cru qu'il pourrait tirer profit de la rancœur des siens pour arriver au faîte du pouvoir ? Toujours est-il que son ambition mal dissimulée lui a valu un revers de fortune politique. La commission d'enquête, appelée à juger des « *graves irrégularités* » que ce « *traître* » aurait commises dans l'exercice de ses fonctions, devrait prochainement remettre ses conclusions au chef de l'État. Conséquence inattendue de cette procédure insolite : une très large partie de la communauté kikouyoue s'est rassemblée, pour le principe, derrière l'ancien ministre des affaires constitutionnelles. Elle s'est détachée, davantage encore, d'un pouvoir qui lui a donné l'impression de vouloir lui chercher querelle à travers les attaques portées contre l'un des siens.

Le coup d'Etat manqué du 1er août 1982, dans lequel on soupçonne M. Njonjo d'avoir trempé, a peut-être commencé de convaincre M. Moi de la nécessité d'avoir à s'entourer d'hommes dont il n'ait pas à suspecter le loyalisme à son égard. Cette purge passait inévitablement par une « mise au vert » des fidèles du « traître » et, donc, par celle d'un certain nombre de Kikouyous qui occupaient des positions stratégiques au sein du gouvernement et de la haute administration.

Un avertissement aux Blancs

Ainsi, lors du remaniement ministériel d'octobre dernier, ceux-ci ont-ils perdu les postes-clés des finances, de l'agriculture et des terres. Puis, peu à peu, leur ont été ôtés le commandement des forces paramilitaires, la General Service UNIT (GSU) et la direction des services de l'immigration. Tout récemment, ce mouvement de relève s'est accéléré : des Kalenjins ont ainsi remplacé des Kikouyous à la tête du département des enquêtes criminelles (CID) et de la puissante Association des fermiers kenyans (KFA).

« *La purge va continuer,* a annoncé M. Justus Ole Tipis, ministre d'Etat attaché à la présidence de la République. *Les conspirateurs sont en train de creuser leur propre tombe.* »

Quel sort sera réservé à l'homme-symbole qu'est devenu M. Njonjo ? La conclusion précipitée des travaux de la commission d'enquête avait convaincu beaucoup d'observateurs que M. Moi et son ancien bras droit étaient convenus d'en rester là, de crainte que, au jeu de la vérité, tout le monde perde des plumes. Le fait que le « traître » ait été exclu de la KANU avant même que le président de ladite commission ait remis son rapport donne à penser à certains que les présomptions sont suffisamment fortes pour justifier, dès aujourd'hui, de la part du pouvoir, cette mesure disciplinaire et, ultérieurement, une mise en accusation en bonne et due forme de l'ex-ministre.

Le chef de l'Etat aurait-il donc pris le mors aux dents ? Il paraît, aujourd'hui, vouloir ferrailler un peu dans toutes les directions contre ceux qui contestent ses manières de voir. Ainsi, M. Oginga Odinga, le vieux chef socialiste, déjà exclu de la KANU, avait-il à peine lancé le Ramogi Development Trust (RADET), se targuant d'« *améliorer la qualité de vie des Kenyans* », qu'aussitôt l'attorney général refusait son inscription au registre du commerce, sous prétexte — non avoué — qu'il s'agissait, en réalité, d'une organisation tribale uniquement composée de Luos et, au-delà, d'une machine de guerre contre le gouvernement. Cet opposant notoire est d'autant plus mal vu par le pouvoir qu'il a récemment serré, en public, la main de M. Njonjo, laissant ainsi accroire qu'ils avaient scellé entre eux une sorte de « sainte alliance » contre M. Moi.

Récemment encore, M. Philip Leakey, vice-ministre des affaires étrangères — le seul Kenyan blanc du gouvernement, — invitait ses frères de race, au nombre d'environ deux mille, à « *taire leurs critiques, à s'identifier au pouvoir au lieu de le servir du bout des lèvres* ». Cet avertissement faisait suite à une déclaration intempestive de M. Reggie Alexander, ancien maire de Nairobi et membre du Comité olympique international (CIO), *qui prônait le rétablissement des liens sportifs avec l'Afrique du Sud.* M. Kenneth Matiba, ministre de la culture, avait alors jugé la prise de position de ce Kenyan blanc « *révoltante, méprisante, effrontée et provocante* ».

M. Wjenga Karume, vice-ministre de l'énergie, vient de prier la communauté indo-pakistanaise, forte de quelque cent cinquante mille membres, de rejoindre les rangs de la KANU, qui n'est pas « *seulement un parti pour Africains* ». Et de mettre en garde certains « *Asians, uniquement intéressés à tirer profit du marché noir des devises et à déstabiliser le gouvernement* ».

Le clergé indocile

Le pouvoir a aussi maille à partir avec une partie du clergé. Le révérend Timothy Njoya, membre de l'Eglise presbytérienne, qui avait déjà soulevé un beau tollé en implorant, dans une homélie dominicale, la miséricorde divine pour M. Njonjo, continue, comme si de rien n'était, d'inviter les chrétiens à « *s'intéresser de près aux affaires du pays, à ne pas abandonner la politique aux politiciens et à s'opposer au culte de la personnalité* ». M. Peter Okondo, ministre des transports, lui a demandé de « *cesser de jouer avec le feu sous peine d'être contraint à s'y brûler par les autorités* ».

L'évêque Alexander Muge, membre de « *l'Eglise de la province du Kenya* », a prêté main-forte au révérend Njoya. « *La liberté du culte n'est pas un privilège,* a-t-il rappelé, *mais un droit. C'est un devoir pour le gouvernement de la reconnaître et de la protéger.* » Des voix se sont aussitôt élevées dans les cercles officiels, pour lui rétorquer que « *cette liberté n'est pas un chèque en blanc* » dont les tireurs peuvent se servir pour enfreindre la loi. Pour M. Martin Shikuku, vice-ministre auprès de la présidence de la République, qui a exhorté les pasteurs à consacrer *leurs prières à la venue des pluies qui tardent,* « *il pourrait y avoir en enfer plus de membres du clergé que de citoyens ordinaires...* »

Autres « têtes dures » : les « *shiftas* » (bandits) qui entretiennent une certaine insécurité dans le nord-est du pays, à proximité des frontières somalienne et éthiopienne, et dont les dirigeants de Nairobi ont du mal à réduire la dissidence malgré la normalisation des rapports avec Mogadiscio.

Pour compléter le tout, une sécheresse peu ordinaire s'est abattue sur le pays, qui prend l'allure d'une véritable calamité nationale.

La disette attise les querelles politiques. Il est certain, en effet, que les adversaires — déclarés ou non — du gouvernement ne font rien pour lui faciliter la tâche, ni au demeurant ceux qui sont à son service... M. Robert Ouko, ministre du travail, ne dénonçait-il pas, récemment, le comportement de hauts fonctionnaires qui ont stocké de la nourriture dans des entrepôts et attendent de s'en défaire, dans quelques mois, à des prix exorbitants... Et l'armée, en définitive ? Personne ne sait, au juste, ce qu'elle pense de la situation. Elle demeure garante de la stabilité d'un régime qui se méfie d'elle depuis le coup d'Etat manqué d'août 1982, fomenté par les aviateurs.

Y aurait-il des remous au sein de la caste militaire ? En tout cas, M. Moi a cherché à éloigner le général J.-M. Musomba, chef d'état-major au ministère de la défense nationale, en lui proposant d'aller ouvrir une ambassade au Pakistan. Cet officier, d'ethnie kamba, âgé de quarante-quatre ans, que l'on dit populaire dans le cercle des jeunes officiers, traîne les pieds, semble-t-il, pour rejoindre son poste, pour partir en « exil ». Le successeur de Kenyatta aurait-il donc du mal à convaincre les soldats de chanter, à sa suite, « *comme des perroquets* » ?

JACQUES DE BARRIN.

PROCHE-ORIENT

Liban

APRÈS LA VISITE DE M. MURPHY

Un déblocage de la situation est possible

estime M. Karamé

Beyrouth (*AFP*). — l'« armée du Liban-Sud » (milice entraînée par Israël), commandée par le général libanais à la retraite Antoine Lahad, est la principale pierre d'achoppement du projet proposé par le secrétaire d'État adjoint américain, M. Richard Murphy, lors de sa récente tournée dans la région, écrit, dimanche 30 septembre, le journal *Al Nahar*. M. Murphy, qui a regagné samedi Washington, a transmis aux Syriens, aux Libanais et aux Israéliens, *un projet pour un retrait israélien et des garanties de sécurité pour le nord d'Israël*, affirme *Al Nahar*, citant des sources diplomatiques occidentales à Beyrouth.

Selon le journal, ce plan a déjà reçu l'aval israélien et comporte :

1) Un engagement israélien à se retirer du Liban sans lier ce retrait à un retrait syrien ;

2) La promesse de la Syrie d'empêcher des opérations contre Israël à partir du territoire libanais ;

3) L'augmentation des effectifs des « casques bleus » au Liban-Sud, l'extension de leur zone et la mise à leur disposition de moyens dissuasifs ;

4) La *prise en charge de la sécurité* de cette région par l'« armée du Liban-Sud » du général Lahad en coordination avec les « casques bleus ».

Al Nahar a ajouté que la Syrie n'a pas pris position sur ce plan et l'a proposé à ses alliés libanais.

M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, a déclaré, samedi, avant son départ pour New-York, en compagnie de M. Rachid Karamé, pour participer aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, qu'il *« refusait le projet américain* (pour le Liban-Sud), *car il vise à remplacer l'occupation israélienne par les effectifs du collaborateur* [le général] *Antoine Lahad »*.

Déclarant que le Liban était *« favorable »* à un rôle des Etats-Unis, M. Karamé a estimé qu'un *« déblocage de la situation au Liban était possible »*. Il a souligné que les *« données ont changé »* et que *« des indices portent à croire qu'il est désormais possible de réaliser la souveraineté du Liban et d'aboutir à l'évacuation de son territoire »*.

Dans une déclaration au quotidien libanais *Al Safir*, le premier ministre libanais a affirmé que son gouvernement *« est prêt à assumer les tâches du maintien de l'ordre dans les régions que les forces israéliennes évacueront »*, reconnaissant ainsi implicitement les impératifs de sécurité d'Israël.







A Naplouse, en Cisjordanie

SEPT CENTS DÉTENUS PALESTINIENS OBSERVENT DEPUIS UNE SEMAINE UNE GRÈVE DE LA FAIM

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Environ sept cents détenus palestiniens de la prison Jnaid à Naplouse (Cisjordanie) observent une grève de la faim depuis une semaine pour dénoncer leurs mauvaises conditions d'incarcération.

Les prisonniers se plaignent d'être *enfermés dans des cellules surpeuplés*, sombres et mal aérées. Ils protestent contre le manque d'hygiène et d'exercices et la pauvreté de la nourriture, d'où un nombre de malades anormalement élevé. Ils reprochent à l'administration pénitentiaire d'avoir lancé dans la prison des gaz lacrymogènes particulièrement *nocifs. Incarcérés pour avoir* porté atteinte, d'une manière ou d'une autre, à la sécurité d'Israël, les détenus de Jnaid, établissement mis en service il y a trois mois, se considèrent comme des prisonniers politiques bien que l'administration civile, de Cisjordanie ne leur reconnaisse pas officiellement cette qualité. Certains détenus purgent des peines de longue durée.

Mais, selon l'avocate israélienne, Mᵉ Félicia Langer, les grévistes de la faim insistent sur le *« caractère non politique »* de leurs revendications, lesquelles visent seulement à la *« reconnaissance de leurs droits les plus élémentaires »*. La direction des services pénitentiaires a rejeté les doléances des grévistes en qualifiant leur action de *« politique »*. Mᵉ Langer s'étonne de l'*« indifférence »* ayant accueilli, en Israël, un mouvement de protestation collective aussi massif.

Lors d'une conférence de presse à Jérusalem, dimanche 30 septembre, la Ligue israélienne des droits de l'homme, qui soutient l'initiative des prisonniers, a demandé l'instauration d'un contrôle judiciaire ou parlementaire sur les conditions de détention et a mis en garde contre toute alimentation forcée des grévistes.

Par ailleurs, le gouvernement a suspendu, dimanche, la procédure *déclenchée par le préfet de Jérusalem* contre l'Agence palestinienne de presse (PPS) en vue de mettre fin aux activités de celle-ci. Selon la radio israélienne, l'ordre de suspension a été donné par M. Shimon Pérès lui-même. Le premier ministre aurait *« manifesté la plus grande irritation »* en apprenant, la semaine dernière, par la presse, l'existence d'une procédure mise en route par le gouvernement précédent.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Egypte

APRÈS LES MANIFESTATIONS DE KAFR-EL-DAWAR

Le président Moubarak demande l'annulation des hausses sur les produits de première nécessité

Le Caire (AFP). — Le président égyptien Hosni Moubarak a demandé l'annulation des augmentations des prix de produits de première nécessité intervenues ces dernières semaines, quelques heures après les manifestations ouvrières de *Kafr-El-Dawar, près d'Alexandrie*, annonce-t-on ce lundi 1ᵉʳ octobre de source officielle.

Trois personnes auraient été tuées et vingt-six autres blessées, dont six policiers, dans cette localité industrielle à 200 km au nord-ouest du Caire, à la suite de manifestations, samedi et dimanche, de protestation contre l'augmentation des *prix* des produits alimentaires et d'un projet de hausse des cotisations sociales des employés du textiles. Le président Moubarak a demandé l'annulation de ces augmentations lors d'une réunion, dans la nuit de samedi à dimanche, avec le groupe parlementaire du Parti national démocrate (PND, au pouvoir), précise-t-on de source officielle. Le chef de l'Etat a notamment demandé l'annulation de la hausse sur les pâtes alimentaires et le beurre rance Semna, qui figurent parmi les produits les plus consommés par *les couches populaires* égyptiennes. Il a également demandé *le maintien* de la fabrication du pain à 1 piastre (10 centimes) que les autorités envisageaient de remplacer par un pain « amélioré » à 2 piastres.

Il est difficile de connaître l'origine des incidents de dimanche. Le couvre-feu a, en effet, été imposé au début de l'après-midi à Kafr-El-Dawar, « isolée » par les forces de sécurité qui ont empêché les journalistes de se rendre sur place. Les dégâts matériels seraient très importants, selon les témoins qui chiffrent à plus de deux cents le nombre des arrestations.

Selon ces témoignages, les affrontements auraient commencé avec la marche de quelque deux mille à trois *mille personnes des bourgs* avoisinants, dans la matinée de dimanche, sur Kafr-El-Dawar, où les ouvriers étaient en grève depuis quarante-huit heures pour protester contre la hausse des prix.

Le ministre de l'intérieur avait annoncé pour sa part que *« plusieurs extrémistes de gauche »* avaient été arrêtés alors qu'ils distribuaient des tracts après avoir lapidé des bâtiments officiels.

Verdict clément au procès des islamistes d'Al Jihad

Correspondance

Le Caire. — La Cour supérieurs de la sécurité de l'Etat du Caire a fait preuve, dimanche 30 septembre, d'une *indulgence surprenante dans* son verdict à l'égard des trois cent un accusés du groupe islamiste extrémiste Al Jihad (guerre sainte). En effet, aucune peine de mort sur les 299 requises par l'accusation pour l'assassinat de 68 membres des forces de l'ordre à Assiout (Haute-Egypte) le 8 octobre 1981 n'a été *prononcée*. Plus de la *moitié* des accusés qui affirmaient encore, le jour du verdict, que *« leur objectif est l'instauration du califat islamique par la guerre sainte contre les gouvernements musulmans stipendiés, les juifs, les chrétiens et les athées »*, ont été acquittés.

A ceux-ci s'ajoutent cinquante-deux condamnés à des peines variant entre deux et cinq ans, qui devraient être relaxés incessamment soit parce qu'ils ont déjà effectué la durée de leur peine (le procès a commencé *le 4 décembre 1982*, tandis que les membres du mouvement Al Jihad *étaient* arrêtés fin octobre 1981), soit parce qu'ils tombent sous le coup de l'amnistie décrétée à l'occasion du nouvel an de l'Hégire. Le texte de cette amnistie prévoit en effet la libération des condamnés ayant déjà effectué la moitié de leur peine.

A l'issue de ce verdict, cinquante-huit membres de l'organisation islamiste feront de la prison ferme et seront astreints aux travaux forcés. En tête de ceux-ci figure le commandant des *renseignements militaires* Aboud El Zomor, condamné à vingt-cinq ans de travaux forcés, auxquels s'ajoutent les quinze ans auxquels il avait été condamné au cours du procès de l'assassinat du président Sadate (dont il était considéré comme le « cerveau »). Seize autres accusés ont été condamnés à une *peine de vingt-cinq ans de* travaux forcés, douze à quinze ans, six à dix ans et vingt-trois à sept ans.

Le verdict de la Cour supérieure de la sécurité de l'Etat, qui est sans appel, doit être ratifié par le président Moubarak. Ce dernier ne peut ni commuer ni renforcer les peines, mais il peut demander la révision du procès devant une autre cour. Cette éventualité est toutefois jugée im*probable* au Caire.

Si les parents ont accueilli avec des cris de joie et des ovations le verdict, les accusés ont, par contre, accroché une banderole sur leur box où il était écrit : *« Moubarak, tu mourras dans le péché si tu ne nous soutiens pas. »* En effet, pour les accusés, ce procès n'est qu'une parodie de justice puisque contraire aux préceptes de la *Charia* (législation islamique), aux termes de laquelle, selon eux, le Jihad contre les ennemis de l'islam est une obligation. C'est, en effet, le thème des brûlots du cheikh Omar Abdel Rahman, le théologien aveugle du groupe. L'acquittement de ce dernier soulève une interrogation, puisqu'il pourrait implicitement signifier que l'*« obligation cachée »* (lutte par tous les moyens, y compris la liquidation *physique de tous les « ennemis de l'islam »)* est licite.

Prolongation de l'état d'urgence

L'indulgence du tribunal surprend, *par ailleurs, puisque le ministre* de l'intérieur, le général Ahmed Rouchdi, affirmait, samedi, devant le Parlement que seize organisations terroristes avaient été démantelées au cours de l'année écoulée, et avait laissé entendre que les forces de l'ordre s'occupaient actuellement de plusieurs autres. Ce verdit a été précédé de la prolongation de l'état d'urgence régissant l'Egypte depuis le 6 octobre 1981. Fait remarquable, cette prolongation est intervenue plus tôt qu'à l'accoutumée et sa durée prolongée. On s'interroge, de plus, sur la raison de son extension jusqu'à la fin avril 1986, date correspondant au quatrième anniversaire du retrait des troupes israéliennes du Sinaï.

Il semble donc que le danger islamiste, que les officiels égyptiens ne *nient pas dans le privé, soit la* principale motivation du maintien de l'état d'urgence, contrairement aux affirmations du premier ministre arguant devant le Parlement de l'affaire des mines de la mer Rouge. La libération de ces islamistes ne manquera pas de renforcer ce courant resté en hibernation depuis octobre 1981. Le gouvernement devra donc faire face aux huit députés Frères *musulmans réclamant* l'*application* de la Charia et aux centaines d'activistes visiblement non repentis.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *Mine d'origine soviétique dans le golfe de Suez.* — La mine découverte par les Britanniques dans le golfe de Suez le 12 septembre est de fabrication soviétique, a confirmé, dimanche 30 septembre, le commandement général des forces armées égyptiennes. Aucune *indication* formelle n'a été fournie jusqu'à présent sur l'auteur du mouillage de cette mine, mais les autorités égyptiennes ont affirmé à plusieurs reprises qu'elles soupçonnaient un bateau libyen, le *Ghat*.

La mine, dont la forme est différente des mines marines habituelles, est cylindrique et mesure 3 mètres de long sur 0,50 mètre de diamètre. Elle a *été trouvée à 15* mètres de fond, à proximité d'un chenal de navigation, à une vingtaine de milles au sud de Suez.

C'est la seule mine *trouvée* jusqu'à présent dans le golfe de Suez après les mystérieuses explosions enregistrées depuis le 9 juillet dernier. — *(AFP.)*

LA NORMALISATION ÉGYPTO-JORDANIENNE

La Syrie est opposée au sommet arabe proposé par le Maroc

La Syrie a rejeté, dimanche 30 septembre, la proposition du roi Hassan II du Maroc d'organiser d'urgence un sommet arabe extraordinaire, afin d'étudier la situation créée par le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Egypte et la Jordanie.

***« La Syrie a été surprise par l'appel du roi Hassan en faveur d'un sommet arabe pour examiner la décision du gouvernement jordanien de rétablir des relations diplomatiques avec le régime égyptien, qui soutient toujours les accords de Camp David et leurs conséquences »*, a affirmé un porte-parole du gouvernement de Damas. Il a précisé que l'appel du souverain chérifien était destiné *« à couvrir la décision jordanienne et à éviter de la condamner comme une rupture des résolutions des sommets arabes »*.**

De notre correspondant

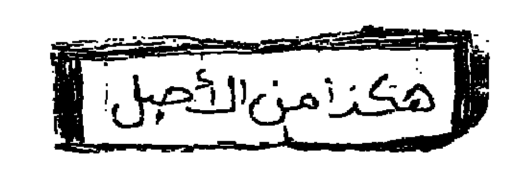
Tunis. — La Tunisie a déploré la *reprise des relations* diplomatiques entre la Jordanie et l'Egypte. Dans une déclaration faite dimanche 30 septembre, à l'agence Tunis Afrique Presse, le ministre des affaires étrangères, M. Beji Caid Essebsi, qui se trouve à New-York, a déclaré que cette décision est en contradiction avec les décisions du sommet arabe de Bagdad en *1979* sur la rupture avec Le Caire à la suite des accords de Camp David.

Pour le ministre tunisien, la *reprise des relations jordano*-égyptiennes est de nature *« à affaiblir davantage la cohésion des rangs arabes à un moment où, plus que jamais, tous les efforts doivent tendre au renforcement de la solidarité et à la sauvegarde de l'unité arabe, ainsi qu'au raffermissement du soutien à la lutte du peuple palestinien »*.

M. Caid Essebsi souligne toutefois que la Tunisie a toujours déploré l'absence de l'Egypte des instances arabes et qu'*« elle ne perd pas l'espoir, lorsqu'un consensus arabe se dégagera, de voir ce pays, dont le poids et le rôle font actuellement défaut à la communauté arabe, reprendre sa place au sein de celle-ci et rétablir ainsi l'équilibre des forces au Proche-Orient »*.

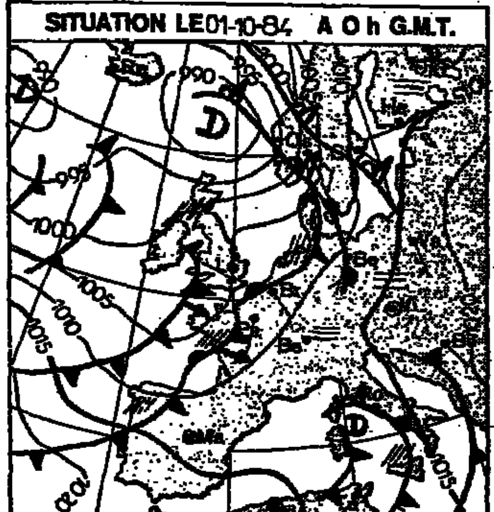
La Ligue arabe, dont le secrétaire général se trouve actuellement à New-York, s'est abstenue jusqu'ici de commenter la décision jordanienne.

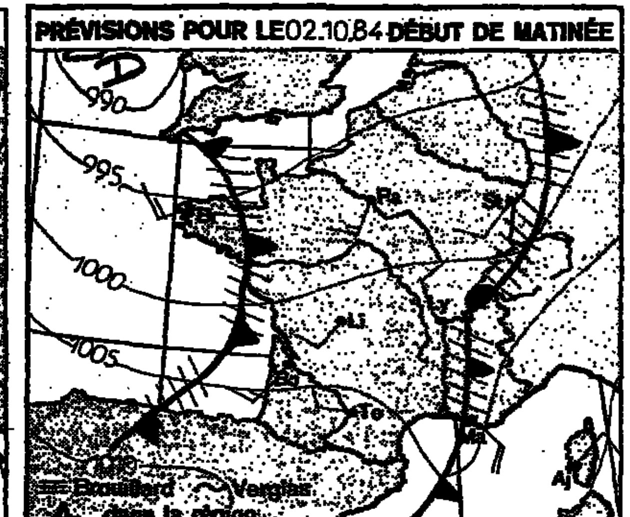
M. D.



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er octobre à 0 heure et le mardi 2 octobre à 24 heures.

La perturbation active qui traverse *lentement le pays lundi sera suivie* mardi par deux nouvelle zones

Mardi, une première zone de pluie, située le matin, des Ardennes aux Alpes et à la Corse, S'éloignera lentement

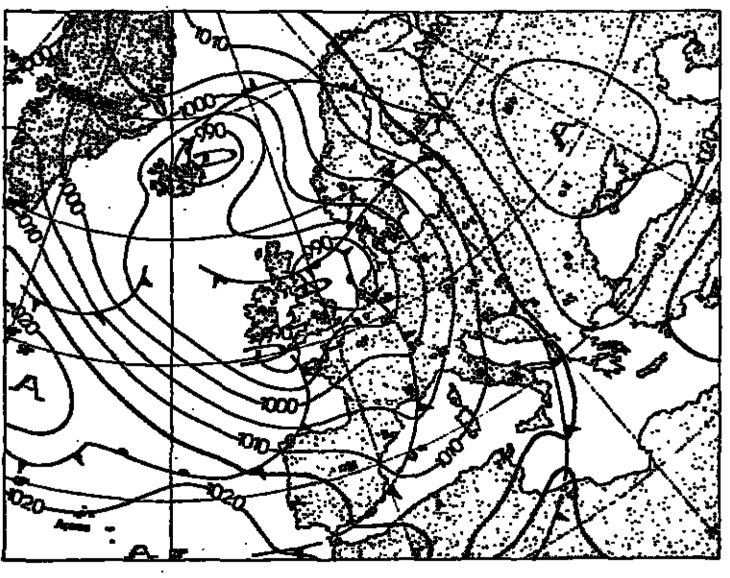
La seconde perturbation qui atteindra tôt le matin les régions de l'ouest concernera en soirée l'est du pays, tandis qu'une nouvelle zone de précipitations atteindra la Bretagne, les pluies associées seront parfois abondantes.

Une accalmie très relative et de courte durée sera observée entre ces zones, avec un temps plutôt nuageux et *doux, mais le risque d'averses sera faible.*

Le vent de sud-ouest soufflera parfois assez fort, ce qui permettra aux températures de se maintenir à un niveau de saison, 15 à 21 degrés

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 1er octobre à 7 heures locales, de *1002,8 millibars, soit 752,2 millimètres* de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 2 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)



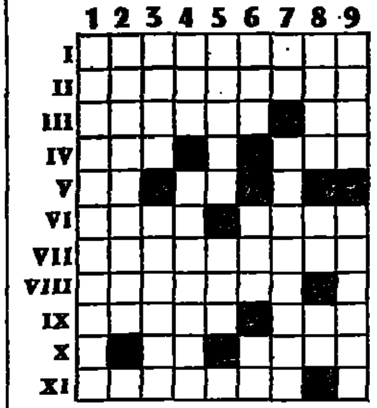
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er octobre; le second le minimum de la nuit du 29 au 30 septembre) : Ajaccio, 22 et 22 degrés; Biarritz, 21 et 16; Bordeaux, 18 et 15; Bourges, 13 et 13; Brest, 16 et 10; Caen, 15 et 9; Cherbourg, 15 et 6; Clermont-Ferrand, 21 et 13; Dijon, 19 et 12; Grenoble-St-M.-H., 24 et 10; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 10; Lille, 14 et 12; Lyon, 22 et 13; Marseille-Marignane, 21 et 14; Nancy, 18 et 14; Nantes, 17 et 14; Nice-Côte d'Azur, 22 et 16; Paris-Montsouris, 16 et 14; Paris-Orly, 15 et 14; Pau, 21 et 13; Perpignan, 22 et 12; Rennes, 16 et 10; Strasbourg, 21 et 11; Tours, 15 et 14; Toulouse, 21 et 12; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 11 degrés; Amsterdam, 15 et 7; Athènes, 26 et 19; Berlin, 16 et 12; Bonn, 20 et 13; Bruxelles, 16 et 13; *Le Caire, 29 et 21*; îles Canaries, 27 et 21; Copenhague, 14 et 11; Dakar, 30 et 26; Djerba, 34 et 22; Genève, 22 et 10; Istanbul, 23 et 14; Jérusalem, 31 et 18; Lisbonne, 25 et 17; Londres, 17 et 5; Luxembourg, 16 et 12; Madrid, 24 et 13; Montréal, 14 et 0; Moscou, 11 et 5; Nairobi, 27 (maxi); New-York, 18 et 10; Palma-de-Majorque, 23 et 12; Rio-de-Janeiro 24 et 19; Rome, 21 et 16; Stockholm, 10 et 8; Tozeur, 32 et 19; Tunis, 26 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3809



HORIZONTALEMENT

I. Prônée par ceux qui refusent de faire des concessions. – II. Une monture tout en os. – III. Peut susciter des protestations. Sur la Tille. – IV. Son œuvre séduisit Baudelaire. Ville d'Allemagne. – V. On se réjouit quand on en voit le bout. Article. – VI. Pour habiller une bergère. Ne vaut rien quand elle est creuse. – VII. Ne peuvent évidemment pas être appréciés par ceux qui ont horreur des oignons. – VIII. Des divinités redoutables. – IX. Te servais. Titre anglais. – X. Un saint. Une pièce généralement très sombre. – XI. Un homme qui sait se faire entendre.

VERTICALEMENT

1. Voleraient un œuf mais pas un bœuf. – 2. Ne se mettent au travail qu'après l'extinction des feux. – 3. Son canal relie Albany à Buffalo. Le symbole de l'amour physique pour les Romains. – 4. Plaça. Propre à certain équidé. – 5. Le mot de la fin. Un meuble bien français. – 6. Utile au golfeur. Est à ramasser à la petite cuiller quand elle est flottante. Ville de Norvège. – 7. Pronom. Prendre sur soi. – 8. Autrefois, pour les Romains. La moitié de rien. Pronom. – 9. Lac. Doit endormir avant d'opérer.

Solution du problème n° 3808

Horizontalement

I. Sèche-cheveux. Sa. – II. Elu. Fraternité. – III. Coiffeur. Si. Ain. – IV. Rat. Roter. Serte. – V. Etal. Us. Star. – VI. Te. Ecerveié. – VII. Amant. Ai. Amante. – VIII. Impair. Saler. Au. – IX. Ré. Coude. Orme. – X. Elven. Crémière. – XI. Eu. Ta. Serre. – XII. Epoi. Gîte. Est. – XIII. As. Iota. Tertre. – XIV. Réel. Rides. Au. – XV. Intérêts. Tapeur.

Verticalement

1. Secrétaire. Mari. – 2. Eloa. Emmèle. Sen. – 3. Cuite. AP. Vue. Et. – 4. Tenace. Pile. – 5. Effraction. OO. – 6. Créole. Ru. Titre. – 7. Haut. Ra. DCA. Ait. – 8. Etre. Viser. DS. – 9. VE. Rue. Edite. – 10. Ers. Slalom. Test. – 11. Unis. Emériser. – 12. XI. Es. Armée. Top. – 13. Tartan. Errer. – 14. SEITA. Ta. Erseau. – 15. Nerveux. Et. Ur.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 septembre :

DES DECRETS

● Instituant une taxe parafiscale au profit du groupement d'intérêt économique dit Comité de coordination des centres de recherche en mécanique.

● Portant création d'un diplôme d'ingénieur à l'université de Poitiers.

● Portant promotions et nominations dans l'armée active.

DES ARRÊTÉS

● Relatif au registre du commerce et des sociétés.

● Modifiant l'arrêté du 27 décembre 1983 fixant le régime des bourses accordées par le ministère des relations extérieures aux étrangers boursiers du gouvernement français.

● Modifiant l'arrêté du 21 décembre 1979 relatif aux critères microbiologiques auxquels doivent satisfaire certaines denrées animales ou d'origine animale.

● Fixant la liste des spécialités pharmaceutiques (médicaments homéopathiques) remboursables aux assurés sociaux.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 30 septembre :

DES DÉCRETS

● Relatif à la fixation des cotisations aux régimes de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles pour 1984, dans les départements d'outre-mer.

● Fixant des conditions exceptionnelles d'accès au corps des professeurs de collège de l'enseignement technique agricole.

● Portant nominations et promotions dans l'armée active.

UN ARRÊTÉ

● Fixant la dotation d'action sanitaire et sociale des caisses primaires d'assurance-maladie pour 1984.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 OCTOBRE

« Les ateliers des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Approche de l'art).

« Le Gothique international », 11 heures, musée du Louvre, Victoire de Samothrace (Mme Caneri).

« Le Marais », 20 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Cimetière Montparnasse », 15 heures, boulevard Edgar-Quinet (Mme Hager).

« Du canal Saint-Martin à l'hôpital Saint-Louis », 13 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Passages de Paris », 14 h 30, métro Louvre (Résurrection du passé).

ASSURANCE-MALADIE

ACCUEIL A DOMICILE. – La Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris informe ses ressortissants que le service d'accueil à domicile, dont la mise en place a débuté en avril 1983, sera étendu aux cinquième, sixième, septième, quatorzième et quinzième arrondissements. L'ensemble des assurés sociaux de la capitale bénéficie désormais de ce service. Destiné aux personnes qui, du fait de leur maladie, de leur handicap ou de leur âge, sont dans l'impossibilité de se déplacer, le service peut être contacté sur simple appel téléphonique au 285-40-93, ou en écrivant à la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris, BP 93 09, 75421 Paris CEDEX 09.

MUSIQUE

« DRACOULA », de Ballif

Trop à voir pour bien entendre

Le démon de l'opéra frappe où il veut. Claude Ballif l'avait laissé longtemps faire les cent pas devant sa porte ; un jour, il a ouvert, comme par défi, il lui en a coûté deux ans de travail, et c'est ainsi qu'est né Dracoula, *tragédie nocturne en deux parties sur un livret de Viorel Stefan (d'après le roman de Bram Stoker), qui vient d'être créée au Théâtre de Paris les 19 et 20 septembre, dans le cadre du Festival estival, et sera redonnée les 30 novembre, 2 et 4 décembre au théâtre municipal de Metz, coproducteur du spectacle avec la Compagnie Alain-Germain.*

Il s'agit d'un véritable opéra en deux actes d'une heure chacun, pour six chanteurs (dont trois principaux), seize musiciens dont certains jouent de plusieurs instruments tandis que le quatuor à cordes doit être gonflé autant que possible, voire même d'un opéra-ballet, car Claude Ballif avoue une tendresse certaine pour Rameau. De là, sans doute, une certaine indifférence pour la compréhension immédiate des paroles. Préférant un style vocal délié au récitatif, n'hésitant pas à allonger certaines syllabes faibles, à désarticuler les phrases pour les plier à sa logique musicale, à ne tenir compte qu'assez modérément des impossibilités de faire comprendre ce qu'on chante au-dessus d'un certain registre, Claude Ballif n'a pas joué la facilité, tant vis-à-vis du public que de ses interprètes.

Il était de tradition, autrefois, de vendre, à l'entrée du théâtre, le livret des opéras nouveaux, quand bien même le poème n'était qu'un simple prétexte à vocalises. Aussi est-il difficile de justifier le fait qu'on se soit borné, ici, à donner seulement un vague résumé de l'argument dans le programme. Il faut croire qu'on comptait davantage sur la mise en scène et la chorégraphie d'Alain Germain, sur les décors et les costumes, blanc sur blanc, d'Andréas Jaggi pour communiquer au spectateur ce qui échappe au domaine assez exigu de l'expression musicale.

Sur le plan visuel, ce spectacle, d'une sophistication extrême, où l'on guette en vain le naturel ou la spontanéité — tout est réglé, jusqu'aux saluts de la fin, — ressemble à un défilé de mode et, n'était le liquide rouge qui palpite dans une coupe, on oublierait qu'il s'agit, au moins symboliquement, de Dracoula. Ainsi, non seulement ne peut-on relever aucun pléonasme entre la mise en scène et l'action, mais on a l'impression d'une sorte d'animation permanente pour faire passer le temps...

Sans doute le compositeur était-il consentant (c'est à Alain Germain que revient l'idée de ce spectacle), mais on peut penser qu'une présentation moins moderniste, une chorégraphie moins caricaturale, serviraient mieux sa partition auprès d'un public moins attiré par ce qui a l'air nouveau et sera démodé dans cinq ans. Dracoula *doit être retransmis par France-Musique le 16 octobre, et même si le problème de la compréhension du texte reste entier, on se fera sans doute une idée plus juste de la valeur et des potentialités de l'œuvre.*

Sur le plan vocal, Ballif demande à ses interprètes de véritables performances dans l'aigu dont le ténor, Bruce Brewer (Jonathan), triomphe aisément, tandis que la voix de la soprano Judy Wham (Mina) révèle un inquiétant vibrato dans les tenues. La basse, Jacques Bona (Dracula), n'est pas traitée de manière aussi virtuose, mais n'en est pas moins exposée aux effluves d'une orchestration parfois un peu envahissante ; il est vrai que Michel Swierezewski, le chef de l'ensemble Musique oblique, ne réussit pas toujours à juguler la fougue de ses musiciens.

En effet, la pâte orchestrale de cet opéra est particulièrement riche, en perpétuel renouvellement, bouillonnante d'idées et de sonorités étranges, d'effets inattendus ; malheureusement, pour l'instant, ses rapports avec le texte restent difficiles à apprécier. Il faut espérer, pour l'avenir de cette œuvre, que l'impression d'une action aussi lente à s'engager que longue à finir est liée seulement à cette production pour laquelle elle a, cependant, été conçue.

GERARD CONDÉ.

« Macbeth » à l'Opéra de Paris

(Suite de la première page)

Encadré par ces deux piliers, Antoine Vitez pouvait bâtir en terrain solide. Sa mise en scène resta prudente et assez classique, mais il a mis d'accord sa régie d'acteurs avec le temps musical. A part de menus détails, il ne cherche pas à « occuper » l'espace de la musique, mais à trouver un placement des acteurs, des attitudes qui supportent la tension ,et il a su parfaitement intégrer l'expérience scénique de Shirley Verrett et de Renato Bruson dans sa vision très dépouillée. Seule la scène de somnambulisme, pauvre plastiquement, a semblé assez sèche, en deçà de l'expression verdienne, mais Shirley Verrett, qui s'était beaucoup dépensée, était sans doute épuisée, inquiète pour sa voix qui baissait dangereusement et s'est d'ailleurs désintégrée sur la dernière note.

Comme il l'avait laissé pressentir (*le Monde* du 20 septembre), Vitez a surtout donné d'impressionnantes visions de chœurs, tels ceux que l'on découvre subitement derrière le mur où le roi vient d'être assassiné avec ce gigantesque pantin qui s'écroule au milieu d'eux. Et aussi lors du banquet, d'une simplicité monacale à la manière de Vilar, où, de la masse des courtisans à fraise, émerge tout à coup Banco, le vrai Banco, auquel une expression et un port frappants suffisent à imprimer un air fantomatique.

Bien d'autres détails mériteraient d'être cités, comme l'étrange arrivée du roi nain et de ses suivants claudiquant sur les escaliers et tournant en *silence* autour des époux Macbeth, ou l'importance accordée aux sorcières, projections morbides des désirs inconscients de Macbeth. On regrettera, cependant, leurs danses interminables, bien réglées par Milko Sparemblek, mais dont l'esthétique détonne un peu dans cette conception austère, et surtout le désastreux ballet qui mériterait d'être coupé tant il casse les reins à l'action. Le deuxième acte est d'ailleurs, dans l'ensemble, moins fort que le premier ; peut-être Vitez n'a-t-il pu aller jusqu'au bout de son travail d'investissement méticuleux des personnages et du drame de Verdi.

Les deux plus grands interprètes

Mais ce spectacle a surtout la chance de présenter à Paris les deux plus grands interprètes actuels de l'œuvre. De justesse, pourrait-on dire, pour Shirley Verrett, extravagante de beauté sauvage, d'ambition exacerbée jusqu'à la folie, qui avait marqué de façon inoubliable le *Macbeth* de Strehler à la Scala ; c'était il y a huit ans (*le Monde* du 15 janvier 1976), et si le personnage reste une prodigieuse bête de scène, la voix, d'une intensité toujours extrême, avec une gamme de timbres d'une diversité incroyable selon les registres et le sentiment, est aujourd'hui d'une dureté terrifiante, complètement découverte, à sa limite de rupture, et ce n'est pas sans mélancolie qu'on retrouve dans les mezzo piano seulement la belle étoffe chaleureuse d'antan.

Renato Bruson, lui, est au sommet de son talent, tel que nous l'a montré l'enregistrement qui vient de sortir (1) ; une voix d'une ductilité, d'une majesté d'expression, fût-ce dans la lâcheté et le crime, qui informe les paroles et la musique, et s'accorde avec cette interprétation d'une grande mélancolie et amertume, d'un personnage faible entraîné par une femme démon, accablé sous le poids de l'existence et de la fatalité. On le retrouve, le plus souvent, affalé au pied des escaliers...

Avec eux, un Banco de belle stature, au timbre fort et émouvant, John Tomlinson, le MacDuff impeccable de Taro Ichihara, un Japonais à la voix claire, pleine d'aisance et de style ; de bons seconds rôles (notamment Eva Saurova et Robert Dumé) ; et les chœurs superbes de Jean Laforge, malgré quelques décalages surprenants et quelques voix aigres chez les sorcières. Mais on n'est pas chez les femmes du monde.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Palais Garnier, quatorze représentations jusqu'au 29 octobre (19 h 30).

(1) *Macbeth*, trois disques Philips, 412.133 (cf. « le Monde Loisirs » du 29 septembre).

DANSE

Créations à Paris

L'effervescence a régné, une semaine durant, dans les nombreuses salles parisiennes consacrées à la création chorégraphique. La diversité des styles présentés à la soirée d'inauguration du Théâtre contemporain de la rue Blanche, l'agressivité d'un public désireux de trouver une résonance actuelle dans chaque prestation témoignent de la vitalité de la danse. Entre les délires survoltés de Philippe Decoufflé et la rigueur de Kilina Crémona, le vrai et le toc, le sage et le fou se sont bousculés dans une ambiance survoltée.

La surprise est venue où on ne l'attendait pas. Au Théâtre 18, par exemple, où Isabelle Dubouloz et Pierre Doussaint unissent pour quelque temps leurs destinées dans une danse à deux, élégante, sensible. Chacun conserve son individualité et l'exalte au contact de l'autre, elle souple, déliée, lui petit, agile, ramassé, tous deux complices, se berçant de la musique chaude de Pierre-Louis Garcia. Un contraste avec les corps à corps vertigineux organisés par Marie-Christine Gheorghiu (*Pôle à pôle*, au Théâtre contemporain).

Découverte au théâtre Déjazet de la compagnie « Entrepositaire en transit ». *Acte gratuit*, signé Brigitte Farge, est un spectacle exubérant, généreux, trop long (par excès de matière) où la chorégraphie exploite un maximum de situations burlesques. On ne peut s'empêcher d'y voir au passage quelques clins d'œil malicieux à Karole Armitage ou, Jean-Claude Gallotta. Brigitte Farge a le sens de la composition, de l'effet théâtral ; elle nous promène entre Verdi et la musique rock dans un univers de non-sens insolite et chatoyant. Elle y a habilement intégré le décorateur Skall, personnage doué d'une forte présence et qui bouge comme personne.

La déception est venue de Laurent Van Kote. Son ballet *Corne de brume* (Espace Cardin) ne concrétise pas les espoirs de Bagnolet où il avait obtenu le prix du public. Les danseurs sont bien exercés, et techniquement forts, mais, par manque de rigueur, goût des effets faciles, le chorégraphe ne pousse jamais ses développements jusqu'au bout, se privant et nous privant de la mise en espace d'une gestuelle originale qui mériterait mieux.

MARCELLE MICHEL.

ACTION CULTURELLE

NOUVELLE DIRECTION A BOBIGNY

Un centre de productions

Après les représentations des Gens de Dublin, *mise en scène de Christian Dente, la Maison de la culture de Bobigny affiche du 10 au 20 octobre* la Condition des soies, *d'Annie Zadek, par Alain Halle-Halle, premier spectacle du programme mis au point par le nouveau directeur, Joël Chosson. Suivront deux créations,* l'Orestie, *d'après Eschyle, texte de Bernard Chartreux, par Robert Gironès,* le Misanthrope, *avec Gérard Desarthe, par André Engel. Entre-temps, des accueils mombreux, dans toutes les disciplines, théâtre, danse, variétés, rock.*

Joël Chosson a suffisamment travaillé en province (à Strasbourg et à Lille) pour ne pas avoir peur de la banlieue : « Soit, *dit-il*, on travaille sur une action culturelle municipale comme il y en a beaucoup qui fonctionnent très bien, et d'ailleurs sont nécessaires. Soit on organise un centre de productions, un établissement de spectacle pouvant rivaliser avec ce qu'on trouve ailleurs.

» Faire venir Barbara Hendriks ou la Comédie-Française avec *Cina*, c'est un choix typiquement régional, dont l'impact est très fort. Faire venir le groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra avec l'ensemble de son répertoire, c'est aussi s'adresser au public parisien, dont on ne doit pas de couper, dont il ne faut pas nier la force d'entraînement. Mais on ne peut pas le « fidéliser », pas avant de longues années, peut-être. En revanche, on doit donner des habitudes au public de la Seine-Saint-Denis : un million trois cent mille habitants, la composition sociologique, il est vrai, n'est pas celle qu'on trouve en masse dans les salles de spectacles. C'est une population en majeure partie ouvrière, touchée par le chômage, victime des restructurations.

» D'autre part, la ville a un problème d'urbanisme. A son emplacement, il y a vingt ans, on voyait des pavillons de maraîchers. Elle n'a pas encore trouvé son âme. Les avenues à côté du théâtre manquent de magasins, de brasseries. Il va falloir installer une cafétéria dans la maison de la culture, même si son architecture intérieure ne s'y prête pas.

» En tout cas, quand on connaît le chemin, ce n'est pas plus loin que Nanterre ou la Cartoucherie de Vincennes. Et le métro arrivera à Bobigny en avril 1985. De toute façon, ça compte, ce n'est pas déterminant. Ce qui l'est, c'est que les spectacles donnent envie de venir. Si on regarde le programme de créations, on voit une pièce contemporaine, deux classiques, et, avec les mises en scène de Gironès et d'Engel, il s'agit d'un théâtre d'aujourd'hui.

» Quand je dis que la maison de la culture est un centre de productions, je ne pense pas seulement à établir un programme équilibré, mais d'une part à offrir un outil de productions à des hommes de théâtre qui désirent travailler sans prendre eux-mêmes en charge la gestion d'un théâtre ; d'autre part, à coproduire, ailleurs, les spectacles qui ne conviennent pas aux caractéristiques de l'établissement.

» En fin de saison, nous organiserons une grande fête de la musique qui devrait rassembler des milliers de spectateurs. Nous le ferons hors les murs, qui ne sont pas assez vastes. Je ne suis pas obsédé par le culturel, je n'ai pas besoin d'alibi pédagogique pour mettre au programme *Indiana Jones* : Je le fais, parce que le film est excellent. Le cinéma a toujours été ici une activité suivie par le public, alors que les spectacles vivants avaient du mal à tenir la distance. Mon rêve est de casser les blocages des « culturels » envers le grand spectacle, et des autres envers le culturel. Je ne me fais pas trop d'illusions, mais j'essaie. »

*Le contrat de Joël Chosson prend fin le 30 juin 1985. S'il est renouvelé, ce sera pour trois ans. Avec ou sans Youri Lioubimov ? Le ministère de la culture a proposé la direction artistique de la maison de Bobigny au metteur en scène soviétique, qui l'a visitée rapidement et a donné son accord de principe. Pendant ce temps, l'ATER — association de spectacles, qui organise la plupart des tournées en Italie des troupes des pays de l'Est — lui a demandé de diriger un théâtre à Bologne. Il a également donné son accord de principe, envisageant même des échanges Bologne/Bobigny (*le Monde *daté 5-6 août). Mais Youri Lioubimov a de nombreux contrats à remplir. Il met en scène à Vienne* Crime et Châtiment *et doit répéter à Londres* les Possédés *— pour la création à l'Odéon-Théâtre de l'Europe.*

Après un été plein de promesses, les négociations devaient reprendre en septembre. Finalement, c'est le 8 octobre qu'est fixé le rendez-vous, au ministère de la culture, de M. Germinal Hilbert, l'agent de Youri Lioubimov.

COLETTE GODARD.

La vraie histoire du régicide

L'histoire n'a pas gardé trace de la date de naissance de Macbeth, parfois appelé Mac Beath, dans les récit saxons, du temps d'Edouard le Confesseur. On le retrouve en 1032 chef de district des Highlands de Moray, dans les Grampians, puis en 1034 général des forces de Duncan, roi d'Ecosse.

Macbeth était lui-même de sang royal, et plus encore Gruoch, sa femme — Lady Macbeth, — dont le grand-père avait *été éliminé* du trône à coups de poignard par le propre grand-père de ... Duncan. Celui-ci, le *« gracieux Duncan »* de Shakespeare, le bon vieux roi de Verdi, était en réalité jeune et cruel comme tous les carnassiers qui en décousaient avec les prétendants à la couronne.

Il faut avoir voyagé en Ecosse, découvert à l'extrême nord de l'Europe ses grèves balayées par les tempêtes, ses brouillards nostalgiques que perce rarement un pâle soleil pour comprendre quelles haines, quelles violences ont pu agiter à travers les siècles cette terre tragique. Il faut avoir suivi la trace de Macbeth « d'un château l'autre », ici à Cawdor, là à Glamis, là encore à Scone, quand vous êtes admis dans l'hospitalité des plus grandes maisons écossaises, pour éprouver l'inexpugnabilité des donjons de granit où s'étouffaient les crimes et jusqu'aux gémissements des victimes.

C'est dans la forteresse de Dunsinane, près de Dunkeld, et non dans son château fort d'Inverness, que Macbeth assassina Duncan, très exactement le 14 août 1040 d'après la Orkney Saga. Portant déjà le titre de *thane* (comte en langage médiéval) de Glamis, Macbeth avait été promu *thane* de Cawdor après l'élimination de ce dernier, traître à son roi. Banco, grand feudataire et compagnon d'armes, premier bourgeon d'une dynastie parallèle qui irait jusqu'aux Stuarts, avait assisté Macbeth dans son exécution. Supprimer la *personne royale était* une pratique trop courante à l'époque pour qu'on parlât de félonie ou de forfaiture.

Macbeth s'était vu peu après remettre le sceptre à Scone, centre géographique de l'Ecosse, où on l'avait fait asseoir sur la pierre dite « pierre de Scone » qui servait — et sert encore — d'assise à la cathédrale royale le jour du couronnement.

Dix-sept ans de règne — un record du temps ! — affirmèrent par la suite la bonne administration de Macbeth et sa domination sur les Saxons anglophiles *représentés par le jeune Malcolm* Canmore, fils de Ducan. La chronique du XI[e] siècle en latin relate que le roi Macbeth, en 1050, fit un pèlerinage à Rome — imaginez le déplacement ! — où il distribua des largesses aux pauvres afin d'obtenir l'absolution du *pape Léon IX. En 1054, dans ses* efforts pour déposséder Macbeth de sa couronne, Siward, comte de Northumbria, cousin de Malcolm, *lui livra bataille à Dunkeld*, non loin de la forêt de Birnham, sans que celle-ci se mît en marche comme dans la prophétie *reprise par Shakespeare. Siward* fut défait.

Malcolm ne devait remonter sur le trône que trois ans plus tard. *Le 15 août 1057, il réussit* à vaincre le meurtrier de son père à *Lumphanan, près d'Aberdeen.* La mort de Macbeth, une fin mêlant la bravoure et la férocité, bien dans son style, est décrite à la fois par le moine Marianus de Cologne et l'analyste irlandais *Tighernac. Macbeth, d'après* leurs récits, aurait été abattu par *MacDuff, seigneur de Fife, chef* du premier clan gaélique. Sans *doute à grand fracas d'estocs,* comme dans les dernières *images du très méconnu Macbeth* de Roman Polanski. Trans*porté au château royal de Scone,* dépourvu de soins, insulté par tous, il se serait vidé de son sang à même le dallage des écuries.

Dans la lande où le « sauvage régicide » tomba les armes à la *main*, au lieudit Peel Bog, on montre aujourd'hui le cairn de *Macbeth*.

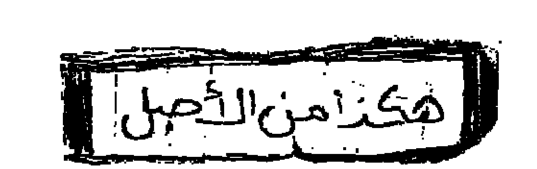
OLIVIER MERLIN.

PETITES NOUVELLES

■ **CONCOURS DE CHEFS.** — Le concours international des jeunes chefs d'orchestre, organisé pour la première fois à Amsterdam en hommage à Kiril Kondrachine, a été remporté le 30 septembre par un Japonais, Junichi Hirokami.

■ **FAC-SIMILÉ DE LA GROTTE DE LASCAUX.** — Monique Peytral expose, jusqu'au 6 octobre, les relevés des peintures qu'elle a faites pendant sept ans, sous terre, pour la réalisation du fac-similé de la grotte de Lascaux. Elle animera une rencontre-débat sur le thème de Lascaux, le 3 octobre, à 18 heures (Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne, Paris 7[e]).

■ **CINÉMA ET MONTAGNE.** — *Gaspard de la Meije*, un film de Bernard Choquet (France), a remporté le *Grand Prix du quinzième Festival international du film alpin et de l'environnement de montagne des Diablerets* (Suisse).



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ATTENTION À LA P'TITE MARCHE : Mathurins (265-90-00), 21 h.

PARADOXE SUR LE COMÉDIEN : Epée de Bois (808-39-74), 20 h.

LE PROPHÈTE : Déchargeurs (236-00-02), 19 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 20 h : Macbeth.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : l'Etoile.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : « 1984 » et les présents de l'univers informationnel. Cinéma-vidéo : nouveaux films BPI, à 13 h : Children of violence, de B. Jersez ; 16 h : Claude Nougaro, de R. Crible ; 19 h : Lousy Little six pence, de A. Morgan.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : l'Apologue.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Confusion.

FONTAINE (874-74-40), 20 h : les Trois Jeanne ; 22 h : Rion-Pouchain.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour ; II. 18 h 30 : le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PÉNICHE-THÉÂTRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02). 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE LA VILLA (259-26-57), 21 h : le Fétichiste.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PATACHON (606-90-20), 20 h, F. Godard ; 23 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les Zéros sont fatigués.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h 30 : P. Font.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : L. Ferré.

Opéra

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h : J.-M. Roosz (Schumann, Chopin, Liszt...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Cl. Luter.

ÉCUME (542-71-16), 21 h : Parioca.

FORUM (297-53-47), 21 h : Wasp.

PARC DE LA VILLETTE, 20 h 30 : Chris de Burg.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ph. Petit, R. Del Fra, E. Dervieu.

En région parisienne

Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Rêves.

Villejuif, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), 21 h : Fantasio.

Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : le Cœur sur la main.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : O. Coleman.

Centre Pompidou, (277-12-33), 20 h 30 : V. Gassman.

Lundi 1er octobre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la Rue, de K. Grüne ; 17 h, Lady Hamilton, de A. Korda ; 19 h, Hommage à J.-P. Dupuis : Cants ; L'âde du bois ; Dreams and light.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h.sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-56-23). – V.f. : Richelieu, 2e (233-76-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

FORT SAGANNE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-94-40).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (359-19-08) ; Ambassade, 8e (327-52-37).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

JAZZ BAND (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LISTE NOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA SMALA (Fr.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

STRESS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelle, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

ANOU BANOU LES FILLES DE L'UTOPIE, film germano-israélien d'Edna Politi, v.o., Studio St-Séverin, 5e (354-50-91).

2020 TEXAS GLADIATEUR, film américain de Kevin Mancuso. Avec David Gress, Sabrina Siani, Harrison Muller. V.o., UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOURNAL INTIME, film hongrois de Marta Meszaros. Avec Zsuzsa Czinkoczi, Anna Polony, Jean Novicki. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE MOMENT DE VÉRITÉ, film américain de John Avildsen. Avec Ralph Macchio, Noriyuki Morita, Elisabeth Shue. V.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SOUVENIRS SOUVENIRS, film français d'Ariel Zeitoun. Avec Gabrielle Lazure, Christophe Malavoy, Pierre Loup Rajot. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOP SECRET, film américain de J. Abrahams, D. Zucker, J. Zucker. Avec Omar Sharif, Jeremy Kemp, Warren Clarke. V.o., Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg-les-Halles, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LE VOL DU SPHINX, film français de Laurent Ferrier. Avec Miou-Miou, Alain Souchon, Jean Benguigui. Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-90) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République cinéma, 11e (805-51-34).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Austr., v.o.) : André Bazin 13e (337-74-39) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

CHARULATA (Ind., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

LES COMPERES (FR.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30)

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A. v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

EDITH ET MARCEL (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FONTAMARA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HALLELUYAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

HAMMETT (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05)

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KAGEMUSHA (Jap., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOS OLVIDADOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action La Fayette, 9e (329-79-38).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

SCUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRISTANA (Fr., It., Esp.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (vers. intégr.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

COMMUNICATION

LA MONTÉE DES TÉLÉVISIONS « LIBRES »

Un choix difficile pour le gouvernement

Dans la foulée de Canal 5, les projets de télévision « libre » prolifèrent. On en signale à Grenoble, à Nice, à Fréjus, à Paris, où l'on dit même que Coluche préparerait des émissions pour Noël. Toutes attendent le jugement de la cour d'appel de Paris à propos de Canal 5, jugement qui pourrait ouvrir une brèche dans le dispositif législatif du gouvernement. Comme dans les premiers temps des radios libres, ces initiatives ne sont pas homogènes. Certaines personnalités de l'opposition songent aux échéances électorales de 1986 et rêvent de rejouer le scénario de « Radio-Riposte » à l'envers, en relançant le combat pour la liberté d'expression. Mais la plupart des projets témoignent seulement d'une impatience évidente devant les lenteurs de la libéralisation audiovisuelle (1). La régionalisation de FR3 marque le pas et reste fermée pour l'essentiel à la production extérieure au service public. Les réseaux câblés, qui pourraient accueillir chaînes locales et production privée, tardent à voir le jour.

Cette situation de blocage offre un singulier contraste avec le discours ambiant sur l'explosion des médias et la multiplication des chaînes. Comment ne pas comprendre ceux qui veulent « tout, tout de suite », qui prônent pour eux-mêmes la liberté d'émettre et pour les autres celle de recevoir des images libres, indépendantes. La télévision hertzienne n'est-elle pas un moyen infiniment moins coûteux que le câble ou le satellite, une technique qui n'a pas besoin de décodeur, d'antenne spéciale, un moyen d'offrir immédiatement une possibilité de diffuser à tous ceux qui veulent produire ?

Le scénario italien

On sait que le gouvernement de M. Mauroy était fermement opposé au développement des émetteurs privés. Mais celui de M. Fabius, qui prône la décrispation et encourage l'esprit d'entreprise, ne serait-il pas tenté de céder à la pression des faits, de libérer les quelques fréquences disponibles ?

L'ennui, c'est que le problème n'est pas seulement politique et que le développement des télévisions « libres » peut mettre en danger toute l'économie de la filière audiovisuelle française. Les atouts de la croissance audiovisuelle sont liés au sous-développement relatif de ce secteur. Du côté du public, il existe, à l'évidence, une forte demande, en partie solvable puisque la consommation culturelle est l'une des moins touchées par la crise. La limitation de la publicité sur les trois chaînes du service public permet de compter sur quelques réserves. Enfin, les entreprises, longtemps écartées des antennes, peuvent apporter de nouvelles ressources (mécénat, sponsoring ou télévision institutionnelle). Mais cette marge de manœuvre reste très étroite, et l'apparition de chaque nouveau média nécessite une redistribution prudente et planifiée des ressources. Des télévisions locales privées, vivant essentiellement de la publicité, déstabiliseraient brutalement d'autres supports de communication, notamment la presse écrite.

De plus, le marché de l'image est radicalement différent de celui de la radio : l'heure de programme s'y paie très cher. On ne fait pas une télévision avec un studio, quelques animateurs et des vidéo-clips. Avec ses maigres ressources, une éventuelle télévision « libre » ne trouverait sur le marché que des programmes déjà amortis au niveau international, essentiellement des films et des séries américaines. En sept ans d'existence, les huit cents télévisions privées italiennes n'ont produit que des débats et des jeux. Même les trois puissants réseaux appartenant à M. Berlusconi, et disposant de 800 milliards de lires de ressources publicitaires, n'ont rien commandé à des sociétés de production italiennes. Le résultat économique est sans appel : les programmes de télévision ont coûté 90 millions de dollars de déficit à la balance du commerce extérieur italien en 1983.

Il n'y a aucune raison pour que les télévisions « libres » françaises échappent au scénario italien. Plus près de nous, trois ans de radios locales privées ont démontré que l'essentiel de la programmation restait tributaire des multinationales du disque. Le ballon d'oxygène espéré par les petites maisons de disques et la SACEM n'a pas résisté aux lois du marché. En radio, comme en télévision, l'émetteur local est économiquement sous-dimensionné.

Le développement de l'audiovisuel passe aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, par le satellite et le câble : le satellite, parce qu'il permet d'amortir des coûts de production élevés sur un marché international ; le câble, parce qu'il assure, grâce à ses nombreux canaux, une péréquation économique entre des programmes attractifs transmis par satellite et des émissions plus modestes d'intérêt local. Entre ces deux pôles, le salut est difficile, comme en témoigne la situation précaire de nos trois chaînes nationales.

Avec la revendication montante des télévisions « libres », le gouvernement se trouve donc face à un choix difficile. S'il cède aux apôtres de la libre diffusion, s'il donne tout de suite aux téléspectateurs français de nouvelles chaînes gratuites, il risque de compromettre pour longtemps l'effort en faveur de la production inscrit dans le IX[e] Plan. Il risque de freiner sensiblement le développement du câble et du satellite. S'il résiste, au contraire, il doit verrouiller la loi sur la communication audiovisuelle et mener un combat répressif contre ce qui apparaît, à tort ou à raison, comme une liberté.

On peut penser que les enjeux purement industriels liés au câble et au satellite ne pèseront pas en faveur des télévisions « libres ». Déjà, la libéralisation totale de la publicité sur les radios locales privées contribue à satisfaire les agences publicitaires et à désamorcer une pression éventuelle sur la télévision privée. Par ailleurs, le secrétariat d'Etat chargé des techniques de communication cherche à récupérer les projets de télévision « libre » en les aiguillant vers la Régie française des espaces ou vers les premières préfigurations des réseaux câblés. Ces créneaux audiovisuels légaux pourraient satisfaire les plus impatients, tout au moins ceux qui n'ont pas d'arrière-pensée politique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Voir l'article de Michel Fiszbin, page 2.

RADIO-FRANCE LIMOGES

Un allongement du temps d'émission contre une aire d'écoute réduite

De notre correspondant

Limoges. — *Lundi 1er octobre,* Radio Centre-Ouest devient Radio-France Limoges. Il ne s'agit pas d'un simple changement de nom mais de ce qui correspond, selon la *terminologie officielle de Radio-France,* à une « montée en puissance », c'est-à-dire à un allongement du temps d'émission : huit heures trente par jour (de 6 heures à 14 heures, plus un journal d'informations régionales de 18 h 30 à 19 heures) au lieu de quatre heures trente auparavant ; dans l'après-midi, Radio-France Limoges retransmettra FIP en attendant l'année prochaine et l'allongement de son temps d'émission à 16 heures par jour comme les autres radios locales de service public.

Cet allongement du temps d'émission est fortement contrebalancé par une diminution graphique de l'aire d'écoute. Radio Centre-Ouest était jusqu'à ce jour la radio de sept départements (Limousin, Poitou-Charentes) et bénéficiait d'une audience non négligeable dans les zones limitrophes du Périgord, du Berry et du Bourbonnais. Une véritable opération chirurgicale qui vise à aligner Limoges sur le droit commun des radios locales de service public qui diffusent sur un département, voire sur un « pays » ou sur une seule ville. Seul privilège restant de l'ancienne vocation régionale de la radio limousine : elle continuera à bénéficier de son décrochage traditionnel sur les ondes moyennes deux heures par jour (de 7 à 8 heures et de 12 à 13 heures). Sans doute pour consoler le Limousin, dont l'émetteur régional plus que cinquantenaire est très chargé d'histoire, Radio-France annonce la création à Limoges d'un « centre de maintenance » technique à vocation régionale pour les diverses stations locales de service public : Radio-Limoges, Radio-Berry-Sud, Radio-la Creuse, Radio-Périgord.

Ce nouveau découpage et cette nouvelle grille horaire ont provoqué un divorce entre la station et plusieurs de ses producteurs, orientés vers une sorte de « France-Culture » régional, dont le style est jugé incompatible avec la nouvelle radio *« de contact, de proximité et d'animation »* que prônent les responsables des stations locales de Radio-France.

L'effacement de l'un d'eux provoque même un petit scandale régional : André Dexet, journaliste écrivain, l'un des « chefs historiques » du renouveau littéraire occitan, qui bénéficie depuis les années 50 d'une grande popularité. A l'heure où parlait son personnage Panazo, sur les ondes de Radio-Limoges, les tracteurs, disait-on, s'arrêtaient de travailler dans les champs.

L'intersyndicale CGT-CFDT-SNJ de Radio-France-Limoges a publié immédiatement une protestation contre cette *« mise à l'écart »* de plusieurs producteurs qui résulte *« du mépris des hommes, des talents, du droit au travail, des organisations représentatives du personnel, des auditeurs, de l'histoire et de la réalité régionale et des fondements mêmes du service public ».* Une pétition a été lancée en Limousin en faveur des émissions occitanes d'André Dexet. Parmi les premiers signataires, on relève les noms de MM. Marcel Rigoud, ancien ministre de la formation professionnelle, Antoine Blondin, qui vit à Linards (Haute-Vienne), Raymond Poulidor, Jean-Claude Peyronnet, président du conseil général de la Haute-Vienne, etc. — G. Ch.

● *Prix Italia : Antenne 2 à l'honneur.* — Le prix Italia pour la musique a été décerné, samedi 29 septembre, à la chaîne française Antenne 2 pour son émission « La tragédie de Carmen », de Peter Brook et Micheline Rozan, présenté en compétition devant un jury international à Trieste. Six autres prix ont été décernés dont celui de la critique internationale à « Un anglais à l'étranger », de John Schlesinger présenté par la BBC.

Lundi 1er octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 *Cinéma : les Séducteurs.*
Film franco-italien de B. Forbes, E. Molinaro, G. Wilder, D. Risi (1980), avec R. Moore, L. Redgrave, L. Ventura, C. Salviat, G. Wilder, K. Quinlan, U. Tognazzi, S. Koscina.
Un chauffeur de maître anglais, un homme d'affaires français, un Américain névrosé et un bourgeois italien, dans leurs rapports avec les femmes. Quatre sketches dont se détache très nettement la petite comédie de mœurs acerbe écrite par François Veber et tournée par Molinaro.
22 h 45 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Extraits du film le Monde fou de Laurel et Hardy ; *Cinéstory : Burt Reynolds ;* Broadway Danny Rose : *le dernier film de Woody Allen ; Le corps au masculin.*
23 h 40 Journal.
23 h 55 C'est à lire.
De Luce Perrot.
Cimbali, *de P.-L. Sulitzer.*
0 h Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : l'Heure de vérité.
De F.-H. de Virieu.
M. H. Krasucki, secrétaire général de la CGT, répond aux questions de A. du Roy et A. Duhamel, d'A2, et de Guy Claisse, directeur du Matin.
21 h 50 Le petit théâtre : « Y'a rien eu ».
De J.-J. Varoujean, réal. G. Thomas, avec P. Michael, K. Tchenko, M. Ruhl.
Mathias se rend chaque jour à la bibliothèque municipale pour recopier des livres entiers. Le conservateur décide d'intervenir...
22 h 20 Document : Matura 31.
Proposé par l'INA, réal. C. Zins.
Soixante-dix personnes passaient leur « matura » (équivalent du baccalauréat) en 1931 à Bielitz, ville autrichienne. Dispersées par l'histoire, elles se retrouvent en 1981 pour le cinquantième anniversaire de la Matura. A travers cette réunion, apparaissent les lignes de force qui ont façonné l'Europe au vingtième siècle. Le nationalisme et l'antisémitisme. A voir absolument.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 *Cinéma : les Félins.*
Film français de R. Clément (1963), avec A. Delon, J. Fonda, L. Albright, A. Oumansky, C. Studer, Douking (N. Rediffusion).
Un play-boy, poursuivi sur la Côte d'Azur par des gangsters, se croit protégé en devenant le chauffeur d'une riche veuve américaine et de sa cousine. Mais la villa isolée où il vit seul avec les deux femmes recèle un mystère. Suspense d'angoisse psychologique soutenu par la virtuosité de la mise en scène et de fascinants interprètes.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
En direct de Mulhouse, l'aquariophilie.
23 h 25 Une bonne nouvelle par jour.
23 h 30 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'Histoire de France en BD.
17 h 10 Jazz : Festival d'Antibes 1979 (Ray Charles).
17 h 40 Jeu : Chansons puzzle.
17 h 55 Les stupéfiants : trafic, lutte et prévention.
18 h 5 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Magazine des sports.
18 h 55 Dessin animé : Bulle.
19 h Série : Une colonne à la cinq.
19 h 15 Informations.
19 h 50 Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'autre scène ou les vivants et les dieux : Hildegarde de Bingen.
21 h 50 Musique : Jamil Bachir.
22 h 30 Nuits magnétiques : Tango argentin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert. (donné au Grand Auditorium le 11 mai 1984) : *Concerto pour violon et orchestre,* de Schoenberg ; *Sonate pour piano,* de Haydn ; *Symphonie n° 9,* de Bruckner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. E. Verhey, violon.
22 h 24 Programme musical : œuvres de Schubert.
23 h Les soirées de France-Musique : Récital Martine Galveiry.

Mardi 2 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Nans le berger.
12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
13.50 Série : Tant qu'il y aura des hommes (dernier épisode) ; 14.45 *Reprise : Le bébé est une personne* (diff. le 26 sept.) ; 15.45 Ces chers disparus : Michel Simon ; 16.00 Les choses du mardi : vrais faux et faux vrais ; 17.30 Histoires naturelles : ils sont fous ces bécassiers.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Magic hall.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Série : L'équipe Cousteau en Amazonie.
N° 4. Ombres fuyantes.
Quatrième volet de l'expédition consacrée aux Indiens. Stupeur ! Aucun dialogue entre le commandant et les Indiens. Un regard colonisateur.
21 h 30 Magazine : Domino.
De Teri Wehn-Damisch.
Ça swingue dans l'Hexagone, un reportage de Lise Deramond et Claude Grinberg sur la jeune génération des artistes français contemporains. Soixante-dix peintres, vidéastes, designers, photographes, dessinateurs, graphistes.
22 h 25 Concert.
L'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch, interprète la Symphonie n° 4, *de Schumann, et* Variation sur un thème de Paganini, *de B. Blacher.*
23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.
De Luce Perrot.
La Perdriole, *d'Alain Demouzon.*
23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.



12 h Journal et météo.
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 *Feuilleton : Les amours des années 50.*
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : L'homme à l'orchidée.
15 h 40 Reprise : La chasse aux trésors.
A la Réunion (diffusé le 30 septembre).
16 h 45 *Le journal d'un siècle.*
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
Le Salon de l'automobile.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : la Dérobade.
Film français de D. Duval (1979), avec Miou-Miou, M. Schneider, D. Duval, N. Arestrup, B. Ariel.
Une jeune fille qui s'ennuie en banlieue tombe amoureuse d'un souteneur qui l'oblige à se prostituer. Vivant un enfer, elle cherche à s'en sortir. Ce film est inspiré d'un récit autobiographique de Jeanne Cordelier. Il est traité avec honnêteté mais son atout majeur est l'interprétation de Miou-Miou.
22 h Débat : la prostitution.
Avec l'écrivain Benoîte Groult, Edith Neveu (avocate), Max Chateil (auteur du livre le Corps prostitué*), Paul Weisduch, procureur, Agnès Laury, ancienne prostituée, Martine, prostituée, et Chriselle, call-girl.*
23 h 15 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : Moi y'en a vouloir des sous.
Film français de J. Yanne (1972), avec J. Yanne, B. Blier, N. Calfan, M. Serrault, J. François, F. Ledoux (Rediffusion).
L'adjoint d'un homme d'affaires renvoyé par son patron se sert d'un syndicat ouvrier dont son oncle est le chef pour monter une entreprise capitaliste. Une comédie satirique dont l'humour noir est trop souvent désamorcé par le mépris que Jean Yanne manifeste envers les personnages, sauf le sien, bien sûr.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Une bonne nouvelle par jour.
22 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

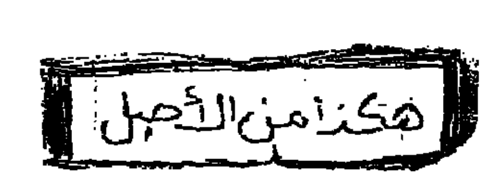
17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Ciné 16 : Au-delà du miroir.
18 h 40 Portrait : Arletty.
18 h 55 Dessin animé : Bulle.
19 h Série : Une colonne à la cinq.
19 h 15 Informations.
19 h 50 Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : Nourriture et société.
7 h 30 Revue de presse.
8 h Les chemins de la connaissance : Une semaine avec Jurgis Baltrusaitis ; à 8 h 33, La fête hindoue ; à *8 h 50, La cité des songes.*
9 h 5 La matinée des autres : Trois voix au fil inconstant de la Chine.
10 h 30 Le texte et la marge.
10 h 50 Musique : black and blue.
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Présence des arts : La fête dans l'art.
14 h 10 Un livre, des voix : « Léa ou l'opéra sauvage », de Raoul Mille.
14 h 50 Musique : Cycle d'orgue (Avignon 1984).
16 h 5 Les yeux de la tête : Portrait de cire de D. Milhaud ; à *16 h 35, Mardiscophilie ;* à *16 h 45, Moteur ;* à 17 h 5, L'autre rive ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18 h 10 Le cri du homard.
18 h 30 Feuilleton : « Le grand amour », de F.-M. Dostoïevski.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : La bioénergie et l'homme moderne.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Dialogues : Les crises se ressemblent-elles ? avec Alain Minc et Fernand Braudel.
21 h 45 Lectures : Jules Supervielle.
21 h 50 Musique : Les amis de la musique de chambre, Jorge Bolet, pianiste américain.
22 h 30 Nuits magnétiques : Tango à Paris.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Musique légère : œuvres de Calvert, Rauber, Defaye, Kühn.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Le matin des musiciens : Tchaïkovski.
12 h 5 Concert (*donné le 3 mai 1984 à la salle Garnier*) : œuvres de Mozart, Schubert, par le Wiener Kammermusik ensemble.
13 h 32 Repères contemporains : œuvres de Decoust, Dufourt, Ohana.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Après-midi des musiciens : Mozart à Prague ; œuvres de Banhal, Haydn, Dusek, Brixi, Krommer.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : à *19 h 15,* feuilleton : *La* chanson de Louis ; à 19 h 25, Intermède ; à 19 h 30, Portrait d'un jazzman.
20 h Premières loges : Rosa Ponselle, soprano ; œuvres de Verdi, Spontini.
20 h 30 Concert (donné au centre Georges-Pompidou le 18 mai 1984) : *Alto-septuor,* de Masson ; *Spectres parisiens,* de Machover, par l'Ensemble de l'itinéraire, dir. P. Burwick, sol. G. Caussé, alto, D. Simpson, violoncelle, P.V. Artaud, flûte, P. Petit-Didier, cor.
22 h 25 Concert (en simultané avec TF1) : *Variations sur thème de Paganini,* de Blacher ; *Quatrième Symphonie en ré mineur,* de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch.
23 h 20 Jazz-Club (en direct du New Morning à Paris) : J. Kuhn, piano, D. Humair, batterie, J.-P. Celea, contrebasse.



ECONOMIE

LE DIALOGUE NORD-SUD SUR LE DÉVELOPPEMENT

Un temps de réflexion

par ANDRE BELLON (*)

CE n'est pas d'aujourd'hui que date la réflexion sur les voies et moyens du développement dans le tiers-monde. Caractérisé dans les années 70 par les certitudes et par la poussée d'un tiers-monde uni autour d'un programme global, le débat marque actuellement une hésitation.

Rien d'étonnant à cela au fond. Si les années 70 avaient indiqué un consensus au sein des « 77 », les positions affirmées, hautement symboliques, recelaient néanmoins bien des *questions* et demandaient des approfondissements. Par exemple, sur la volonté affirmée de l'industrialisation, *« voie indispensable vers le développement »* :

– l'industrialisation est-elle purement une émergence d'activités économiques particulières, ou bien est-elle, plus profondément, un processus social, culturel, complexe, au cœur même des pays concernés ? Dans ce cas, elle présuppose l'examen des contraintes à la fois externes et internes qui pèsent sur son émergence ;

– la division internationale du travail et donc la répartition des activités entre régions du monde, entre pays, obéit-elle à une simple logique de transfert du Nord vers le Sud de certaines activités industrielles considérées comme archaïques ? Est-elle au contraire un processus plus global, conséquence à la fois des rapports de forces, régionaux, des marchés existants, des choix politiques ?

– peut-on ignorer, dans les pays du tiers-monde, un certain nombre de « règles économiques de base » : motivation des investisseurs, adaptation au marché local ou régional, intégration de l'industrie moderne ?

Autant de questions qui appelaient une définition de l'industrialisation ainsi que celle des formes de coopération internationale adaptées et plus généralement une réflexion nouvelle sur le sens et les contradictions du développement économique dans le contexte des années 80.

Il y a bien longtemps que les théoriciens ont séparé les notions différentes de croissance et de développement, se sont penchés sur des concepts nouveaux tels que le développement autocentré et ont analysé les conséquences, sur le développement des pays du tiers-monde comme sur celui des pays industrialisés, des interrelations économiques internationales et des circuits commerciaux existants.

Les débats menés – pas très neufs d'ailleurs – sur les industries développantes ou non développantes, sur l'indépendance alimentaire, garantie de l'industrialisation, sur les relations entre agriculture et industrie en amont comme en aval, indiquaient les besoins d'approfondissement théorique ; il est aujourd'hui, par exemple, admis que le processus d'industrialisation est relatif à la *société dans laquelle il s'applique*, à ses potentialités naturelles et sociales comme à son environnement international.

La Tunisie, le Sénégal, l'Argentine, l'Inde, le Vietnam, le Mexique, Madagascar, autant d'exemples différents, autant de problèmes particuliers.

Modernité et réalisme

Comment s'étonner ensuite, face aux défis économiques et technologiques du moment, de la diversité des attitudes, de l'évolution des positions ?

Le « groupe des 77 », c'est-à-dire l'ensemble des pays du tiers-monde, tout en affirmant légitimement sa volonté commune d'un développement global, voit ses membres soumis à des problèmes divers, amenant à des propositions, à des négociations diverses, comme l'ont montré les derniers dialogues Nord-Sud (ONUDI IV, Comité de la CNUCED...).

On peut aussi constater à quel point les pays latino-américains mettent principalement en lumière aujourd'hui la renégociation de leur dette et l'aménagement du système monétaire et financier ; on voit combien les pays d'Afrique insistent sur la nécessaire prise en compte spécifique des pays soumis à la sécheresse et à la désertification, combien le développement des secteurs agricole et agro-alimentaire est lié à leur propre développement industriel et a conduit à populariser une décennie industrielle spécifique pour l'Afrique ; on voit enfin combien certains pays asiatiques ont choisi une voie particulière, alliant la pénétration de leur économie par les capitaux extérieurs à la mobilisation interne de leurs ressources.

La difficulté des situations évoluant parallèlement à la confrontation des idées, des conceptions nouvelles *se manifestent* quant aux voies du développement ; la pénétration du capital sur les marchés du tiers-monde, par exemple, longtemps perçue comme un simple phénomène néo-colonial, peut aujourd'hui, dans un cadre d'interdépendance accrue, apparaître pour les pays concernés comme un élément de développement concerté : l'extension des prises de participation, des accords de joint-venture, des interdépendances technologiques, témoigne d'une imbrication nouvelle ; malgré la pérennité évidente de rapports de forces et de domination, ces marchés sont de plus en plus gérés par de nombreux pays dans le tiers-monde dans la souveraineté de leurs choix.

Evolution des mentalités due à la crise ? Sans doute. Mais aussi nouvelles relations internationales qui émergent d'un débat conflictuel et *légitime sur les responsabilités dans* le sous-développement et d'un affrontement Nord-Sud sur la pratique des relations économiques internationales ; nouvelles relations qui, sur *le terrain, mettent de plus* en plus en œuvre non seulement les Etats, mais aussi les principaux acteurs économiques (entrepreneurs, chercheurs...) ; ainsi s'affirme un champ nouveau pour la coopération, celui de la coopération économique.

L'Europe pour demain

Le rôle de l'Europe, dans ce cadre, peut être essentiel. Elle-même est profondément soumise aux modifications de l'ordre économique international et confrontée au poids, à la concurrence, des autres principales puissances industrielles ; elle-même vit la nécessité d'un aménagement *de l'organisation* économique internationale ; elle-même voit dans ses rapports avec les pays ACP (1), et, particulièrement, avec l'Afrique, auxquels tant de liens historiques *et culturels la relient*, le drame de ces pays et les besoins de solidarité.

Les propositions qu'elle peut faire pour l'aménagement du système économique et financier international se conjuguent ainsi parfaitement avec la politique de coopération qu'elle anime et qui s'approfondit, de façon constante, soit au sein de la Communauté, soit au travers des divers Etats qui la composent.

Le défi n'est pas nouveau. Mais, alors même que s'affirme le besoin de moderniser l'industrie de l'Europe, la modernisation de ses relations économiques internationales ne peut aller que de pair.

(*) Vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (PS).

(1) *Il s'agit des soixante pays d'Afrique*, des Caraïbes et du Pacifique avec lesquels la CEE a conclu des accords commerciaux.

Liquider nos complexes anachroniques

par ANDRÉ POSTEL-VINAY (*)

L'AVENIR de vastes secteurs du tiers-monde se présente sous un jour très sombre. Voici quelques-uns des dangers qui les menacent : les erreurs et les vices des politiques de développement ; la rapidité de la croissance démographique ; l'existence d'une majorité de « moins de vingt ans », souvent analphabètes ou mal formés ; un exode rural continuel ; un chômage déjà grave et qui risque de grandir sans cesse ; un écart extrême entre la pauvreté de la masse et la richesse *des privilégiés* ; *le surpeuplement* des taudis et l'expansion des bidonvilles ; une concentration urbaine telle que les trois quarts de la population pourraient se trouver groupés, d'ici à la fin du siècle, dans quelques villes géantes, inhumaines, idéales pour des explosions anarchiques ; les oppositions tribales, religieuses ou raciales ; les tensions entre Etats voisins ; les rivalités des impérialismes ; la progression des armements...

Si cette évolution désastreuse se poursuit, les pays riches eux-mêmes en subiront durement les effets : répercussions sur le niveau de vie ; progrès des terrorismes ; développement considérable de l'immigration clandestine ; risques d'expansion des *conflits régionaux. Si nous voulions* essayer de réduire ces dangers planétaires, nous devrions d'abord combattre l'affairisme qui fausse, depuis longtemps, nos financements vers le tiers-monde. En 1982, le total de ces financements s'est élevé à environ 86 milliards de francs, dont 17 milliards seulement pour notre *« aide publique »* – qui subit elle-même de graves déviations – et 53 milliards de crédits bancaires à moyen ou long terme, en grande partie mal distribués (1).

Ces *financements* bancaires, qui s'enflent d'année en année, représentent une lourde charge pour l'économie française parce qu'ils sont orientés, en forte proportion, vers des pays surendettés, virtuellement en faillite. L'un de leurs principaux objets consiste à soutenir l'étonnant dynamisme de notre politique d'exportation vers les pays pauvres. Cette étrange politique semble méconnaître que nous sommes finalement obligés de nous payer à nous-mêmes une bonne part des commandes de travaux, d'équipements ou d'armes qu'elle s'emploie à nous faire obtenir. On se consolerait de cette curieuse erreur si l'on pouvait espérer que ces commandes correspondent habituellement aux intérêts généraux des pays destinataires, mais le rôle que jouent l'inconscience et la corruption dans la plupart de ces affaires interdit malheureusement cet espoir.

Si nous voulions essayer de réduire les périls qui grandissent dans les pays du tiers-monde, nous devrions également nous dégager de nos vieilles erreurs politiques. Pour des objectifs secondaires ou d'un caractère illusoire, nous montrons une complaisance excessive – voire une véritable platitude – à l'égard de gouvernements d'une qualité douteuse ou pire. Nous ne pouvons, certes, aider les pays en voie de développement – appellation fréquemment trompeuse – que pour des opérations demandées par leurs dirigeants ; mais nous ne sommes nullement contraints d'y faciliter des affaires que nous jugeons nocives pour ces pays ou d'une priorité trop faible. Nous devons, nous aussi, défendre notre indépendance.

Réformer l'aide publique

Nos complaisances – ou nos platitudes – ne s'expliquent pas seulement par des pressions d'intérêts privés. Elles s'expliquent également par des complexes hérités de la colonisation, par notre attachement à des idées ou à des systèmes anachroniques, voire par d'étranges nostalgies de *« grandeur »* ou d'aventures militaires. Nous restons fidèles à des rêves d'un autre âge, qui se manifestent même dans notre vocabulaire officiel lorsqu'il évoque nos *« relations privilégiées »*, nos *« positions africaines »* ou notre *« pré carré »*.

Nous tenons à la *« zone franc »* ; nous tenons à la *« francophonie »* et paraissons toujours prêts à faire des concessions pour leur sauvegarde. Cependant, la *« zone franc »* présente des dangers qui nécessiteraient sa réforme. Quant à la *« francophonie »*, son avenir dépend non de concessions occasionnelles, mais de la vitalité économique et du rayonnement culturel de la France. De même que nous nous complaisons à vendre sans être payés, nous témoignons d'un goût pervers pour l'achat de vaines satisfactions.

Quand nous aurons mis un terme aux gaspillages de notre affairisme et liquidé nos complexes anachroniques, nous pourrons nous occuper utilement de réformer notre aide. Voyons d'abord sa répartition géographique (2). Elle a été faussée *par l'idée de son « redéploiement »* hors du Maghreb et de l'Afrique francophone. Cette idée, chère au précédent septennat, est née d'un fâcheux mariage entre notre mercantilisme et notre prétention à un rôle planétaire. Elle n'est malheureusement pas morte : en 1982, 40 % de notre aide publique bilatérale aux pays indépendants ont été distribués hors du Maghreb et de l'Afrique francophone. Elle néglige l'extrême faiblesse de nos moyens auprès des malheurs du tiers-monde et méconnaît que toute dispersion de notre aide réduit son efficacité. Elle méconnaît aussi l'ampleur des drames qui risquent de se produire dans les pays d'Afrique qui nous sont, à tous égards, les plus proches, et les dangers de ces drames pour nous-mêmes, notamment dans le domaine de l'immigration clandestine.

Quant aux efforts et aux concours que nous devrions augmenter ou mettre en œuvre, en voici une liste, nécessairement sommaire (3) :

– En tout premier lieu, ceux qui peuvent combattre efficacement la misère paysanne et *la faim par* le développement de productions rurales, sans grands travaux, avec des frais de personnel réduits, en tenant compte des besoins, possibilités et coutumes des populations et en favorisant spécialement les progrès vers l'indépendance alimentaire nationale (recherche agricole et vulgarisation en milieu traditionnel ; approvisionnement en eau ; protection des sols...).

(Lire la suite page 22.)

(*) Inspecteur général des finances honoraire.

(1) *Les statistiques ne sont pas* encore publiées pour 1983. Il s'agit de *« versements nets »*, c'est-à-dire moins les remboursements. Les sommes indiquées concernent uniquement nos relations avec des Etats indépendants. Le total de 86 milliards comprend aussi une dizaine de milliards d'aides directes ou indirectes du secteur public pour le soutien de nos exportations vers le tiers-monde, ainsi que 7 milliards de concours non bancaires. *Parmi les crédits* bancaires figurent 22 milliards de crédits à l'exportation garantis par le Trésor.

(2) Bien que cet article ne concerne pas les DOM-TOM, il faut quand même noter que nous accordons à ces collectivités, d'une population totale de 1.5 million, une aide plus importante qu'à l'ensemble des Etats du Maghreb et de l'Afrique francophone, qui comptent 140 millions d'habitants sans le Zaïre.

(3) Cela suppose évidemment que ces efforts ou concours nous soient demandés par les Etats intéressés. Il y a toutefois, dans cette liste, deux types de décisions qui relèvent des seules *autorités françaises : le retrait progressif* de notre assistance technique et l'attribution de nos aides à des organismes internationaux.

LA MODERNISATION DES RAPPORTS SOCIAUX

Machine de guerre ou nouvelle ambition

par MICHEL NOBLECOURT

AVEC férocité mais clairvoyance, M. Jacques Delors avait lancé lors d'un comité directeur du Parti socialiste, du temps de M. Pierre Mauroy : *« Il ne suffit pas de tutoyer les dirigeants syndicaux pour les comprendre. »* Les gouvernements, même socialistes, passent *et les règles* changent. M. Laurent Fabius ne tutoie pas, pour la plupart, les dirigeants syndicaux, mais il n'est pas évident que pour autant la compréhension s'améliore. Le nouveau premier ministre a placé son action gouvernementale sous le signe de la modernité. Dès son discours d'investiture, le 24 juillet, à l'Assemblée nationale, il a mis l'accent sur la nécessaire *« modernisation des rapports sociaux »*.

En l'absence de précisions, la modernisation des rapports sociaux apparaît un peu pour les syndicats comme la langue d'Esope. Ils peuvent en attendre le meilleur ou le pire. Ce concept séduit la CFDT, qui y voit la preuve que la dimension sociale de *la* modernisation *ne* sera *pas* oubliée, ou inquiète des syndicats, comme FO, qui s'interrogent sur sa réelle signification. De quoi s'agit-il ? Quelle est cette nouvelle donne sociale que prépare M. Fabius ?

Dans l'entourage du chef du gouvernement, la modernisation des rapports sociaux est présentée comme la prise en compte du jeu social, sans manichéisme ni idéologisme. Tout n'est pas blanc d'un côté et noir de l'autre. Une grève ne doit pas être automatiquement assimilée à une action de sabotage. Le patronat n'est pas davantage un conglomérat de buveurs de sang. Dans son discours sur la stratégie industrielle de la France, prononcé le 11 octobre 1983 comme ministre de l'industrie et de la recherche, M. Fabius avait commencé à annoncer la couleur : *« Nous choisissons clairement la modernisation dans tous les secteurs, qu'ils soient traditionnels ou nouveaux : modernisation technologique, modernisation sociale, modernisation économique, modernisation culturelle, modernisation administrative, modernisation financière. La réussite de cette modernisation appelle une mobilisation des Français, c'est-à-dire leur rassemblement autour de la nécessité du renouveau industriel. S'agissant des forces économiques et sociales, ce rassemblement suppose l'acceptation de règles du jeu communes. Nous souhaitons que reculent les guerres de religion internes. Ni antisyndicalisme primaire, ni antipatronalisme primaire. »*

Des partenaires forts

Il n'est donc pas surprenant que dans cet esprit M. Fabius ait insisté sur l'importance, pour un gouvernement, d'avoir en face de lui des syndicats forts. Le premier acte de la modernisation c'est de reconnaître ses interlocuteurs et de ne pas chercher à les affaiblir davantage. Une telle volonté, politiquement habile, a sa logique. L'Etat n'a aucun intérêt à passer des accords ou même à conclure des trêves avec le mouvement syndical si celui-ci ne représente qu'un nombre infime de salariés.

Si le syndicalisme présente quelques symptômes de faiblesse, il ne faudrait pas pour autant prononcer à toute occasion son oraison funèbre.

Certes, la syndicalisation baisse en France – comme dans d'autres pays occidentaux et notamment aux Etats-Unis, – certes, le syndicalisme traverse une double crise, d'identité et de pratique militante, mais il n'a pas pour autant épuisé toutes ses forces. Son image est médiocre dans l'opinion mais son audience électorale est bonne (il suffit d'observer qu'aux élections aux conseils d'administration des entreprises du secteur public, où il s'agissait de confier des responsabilités de gestion à des candidats « parrainés » par les syndicats, le taux de participation a été de 73,9 %). Quant au nombre de sections syndicales, il est passé de 11 775 en 1970 à 38 601 en *1980* (1) et à *39 019* en *1981*. Renforcer les syndicats suppose cependant de leur donner l'occasion de prouver aux salariés leur utilité et leur efficacité. La modernisation de M. Fabius va-t-elle leur apporter du grain à moudre ?

Reconnaître ses interlocuteurs, cela joue aussi pour le monde patronal. M. Fabius n'aura pas les tentations de l'Elysée, au début du septennat, quand il s'agissait de mettre en scène le SNPMI pour diviser les organisations patronales et faire la nique au CNPF. La confédération de M. Gattaz n'a à prouver ni sa force ni sa représentativité. La CGT ne s'y trompe pas et ne met en cause ni l'une ni l'autre. Mais quel type de dialogue le premier ministre entend-il instaurer avec le monde patronal ? Il se trouve confronté à plusieurs thèses dans les allées du pouvoir. Il y a ceux qui pensent qu'il ne faut pas se laisser abuser par le discours avant tout idéologique de M. Gattaz. Plus on lui donne, disent-ils, plus il en réclame. Il n'y a pas de sabordage économique mais il ne joue pas le jeu... et il ne le jouera pas tant que la gauche sera au pouvoir. Il y a ceux qui pensent au contraire que, en donnant plus de liberté de gestion aux employeurs, on piège le patronat en le mettant au défi de montrer qu'il pourra ainsi davantage investir et embaucher. La difficulté est d'autant plus grande qu'au sein du CNPF cohabitent plusieurs discours, plusieurs pratiques, qu'il s'agisse des grandes entreprises, des PME ou des entreprises nationales. Si le CNPF, par exemple, fait la moue devant la modernisation des rapports sociaux, cela peut être d'une importance relative dans la mesure où c'est dans les entreprises elles-mêmes que tout se jouera.

Un changement culturel

La modernisation chère à M. Fabius ne limite évidemment pas son ambition à la mise en place d'un nouveau décor. Il s'agit aussi de renouveler le contenu même du dialogue social. Le premier ministre invite en fait à un véritable changement culturel qui concerne aussi bien les syndicats que les employeurs. Là encore, son discours du 11 octobre 1983 éclaire sa philosophie : *« Depuis deux ans, une impulsion forte a été donnée pour favoriser le dialogue social. Les nationalisations et la loi de démocratisation du secteur public, les lois sur l'expression et l'intervention des salariés, la loi sur la prévention des difficultés des entreprises offrent un cadre nouveau. Il s'agit de les faire vivre. Ces droits nouveaux doivent être positifs à la fois pour les personnels et pour l'efficacité des entreprises. Car l'industrie ce sont d'abord les hommes et les femmes qui font l'industrie et on ne réalisera rien de bon sans eux. Les responsabilités nouvelles des personnels peuvent et doivent être un puissant levier de développement industriel. »*

(Lire la suite page 23.)

(1) Cf. « La lente mutation du syndicalisme », (*le Monde* des 20 et 21 mars 1984).

APRÈS LES CACTUS DU FMI

Le difficile redressement du Mexique

SI des signes de reprise sont perceptibles, le Mexique ne *s'est pas encore remis* du choc de 1982. Pour enrayer la chute d'une économie au bord de la faillite, avec une dette de plus de 90 milliards de dollars, le successeur de M. Lopez Portillo avait d'emblée été contraint à de graves révisions. Dès son entrée en fonctions, le changement de cap devait se traduire par une nouvelle dévaluation du peso et la mise *en* place d'un rigoureux programme d'austérité. Il aura *cependant fallu attendre* près de deux ans pour que les lourds sacrifices exigés des Mexicains commencent à se répercuter timidement sur les indicateurs économiques.

Dressant un bilan de sa gestion dans son deuxième rapport de gouvernement présenté le 1er *septembre* devant le Congrès, M. de la Madrid s'est attaché à brosser le tableau d'une économie en voie de récupération. Se voulant à la fois stimulant et réaliste, il s'est pourtant bien gardé de tout triomphalisme prématuré. « *L'inflation est encore extrêmement élevée*, a-t-il reconnu. *Notre croissance est faible et la création d'emplois insuffisante.* »

En dépit des nombreux obstacles encore à surmonter, M. de la *Madrid a pu pour la première fois* faire état de « *résultats encourageants* ». D'abord, un ralentissement du rythme de l'inflation : de 100 % en 1982, la hausse des prix était tombée à 80 % en 1983, et le gouvernement souhaitait la ramener à 40 % cette année. Mais on reconnaît déjà dans les milieux bancaires que cet objectif est irréalisable et que l'inflation se *situera vraisemblablement entre* 55 et 60 %.

Autre indice de redressement, les autorités espèrent pouvoir stopper le déclin de l'activité économique. *Après avoir reculé de* 4,7 % en 1983, le produit national brut (PNB) pourrait se stabiliser autour de zéro, voire enregistrer une très légère croissance cette année. D'ailleurs, grâce à des pluies abondantes, la production agricole pourrait augmenter de 9 %, ce qui devrait permettre au *Mexique* de réduire d'environ un tiers ses importations de produits alimentaires. Le pays n'a pas encore retrouvé son autosuffisance alimentaire, mais la balance commerciale agricole est en passe de redevenir excédentaire.

Les réaménagements réalisés ont également permis de rééquilibrer les *comptes extérieurs*. En 1983, le brusque coup de frein donné aux *importations a eu pour* résultat de dégager un excédent commercial de plus de 13 milliards de dollars. La tendance au développement du commerce extérieur s'est maintenue cette année, alors que l'allégement des mesures protectionnistes s'est déjà répercuté sur les importa*tions qui pourraient progresser* d'environ 30 %. Selon l'Institut mexicain du commerce extérieur, le surplus de la balance commerciale diminuera sensiblement, mais se situera aux alentours de 10 milliards de dollars.

Au rythme de 1,5 million de barils par jour pour une production *maintenue* à 2,7 *millions* de barils/jour, les ventes de pétrole et de gaz continuent d'assurer les trois quarts des recettes d'exportations. Pourtant, les mesures d'encouragement aux exportations non traditionnelles commen*cent à porter quelques fruits*. Le tourisme, qui a connu une progression de 25 % en 1983, poursuit également son expansion avec un apport supplémentaire de devises de près de 40 %. Parallèlement, l'amélioration de la balance des paiements a permis de reconstituer les réserves monétaires : *pratiquement nulles il y a deux* ans, celles-ci s'élèveraient à 7,3 milliards de dollars le 31 août dernier.

« Rénovation morale »

Cette évolution positive est à attribuer autant à la politique monétaire qu'aux efforts d'assainissement des finances publiques. A la suite de la dévaluation abrupte de décembre 1983, le gouvernement a opté pour un « glissement » programmé du peso de 13 centimes par jour par rapport au *dollar. Ainsi*, en une vingtaine de mois, le « dollar libre » est progressivement passé de 150 à près de 200 pesos. Pour rendre les produits mexicains plus compétitifs, les milieux d'affaires souhaiteraient porter ces réajuste*ments quotidiens* à *au moins* 16 centimes de peso.

Autre condition préalable à la remise en ordre de l'économie : les autorités se sont attaquées au déséquilibre structurel des finances publiques. De 18 % du PNB en 1982, le déficit budgétaire a été ramené à 8,7 % en 1983, avec pour objectif de le réduire à 6 % cette année. Ces résultats ont été obtenus par des recettes classiques : coupes dans les dépenses publiques ; relèvement des *impôts*, des *prix* et des tarifs des services publics. « *La tâche a été difficile et même douloureuse*, a déclaré M. de la Madrid. *On ne peut dépenser plus qu'on possède et accroître démesurément la dette.* »

L'assainissement des finances publiques va de pair avec la consolidation du système financier. Les anciens actionnaires des banques nationalisées le 1er *septembre* 1982 par M. Lopez Portillo ont maintenant presque tous *été indemnisés*. De même, les participations des institutions financières dans des entreprises non bancaires ont été restituées au secteur privé. mais, comme a tenu à le rappeler M. de la Madrid, « *la nationalisation des banques est un fait irréversible* ». D'ailleurs, le gouvernement a entrepris une rationalisation du système financier : sur soixante établissements touchés par l'expropriation, onze ont été liquidés, vingt ont fusionné avec d'autres et le Mexique compte désormais vingt-neuf sociétés nationales de crédit, dont douze à caractère régional.

Après la tendance au laisser-aller, qui avait conduit la PEMEX dans une impasse financière, les nouveaux dirigeants de la Compagnie nationale du pétrole s'emploient pour leur part à rénover sa gestion et à assainir son fonctionnement. A en croire M. de la Madrid, la PEMEX serait déjà parvenue « *à améliorer sa productivité, à contrôler strictement ses dépenses et à imposer une honnêteté et une transparence absolue dans toutes ses activités* ».

Dans cette optique, le président mexicain s'est lancé dans une véritable croisade de « *rénovation morale de la société* » pour freiner les aspects les plus excessifs de la corruption qui ronge le pays. Il se targue d'en faire autre chose qu'« *un slogan arboré au début de tout sextennat* ». Ainsi, M. Diaz Serrano, ancien directeur de la PEMEX de 1976 à 1981, a *été arrêté* et se *trouve* toujours en prison. Il est accusé d'avoir *détourné 34 millions de dollars* à la faveur de l'achat de deux pétroliers. De plus, l'ancien chef de la police de Mexico, « El Negro » Durazo, accusé de multiples délits allant de malversations financières au trafic d'armes et de drogue, a été arrêté récemment aux États-Unis et pourrait être *extradé*.

M. de la Madrid envisage de réformer le tout-puissant Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) pour le rendre plus démocratique et moins perméable au trafic d'influences. Mais il s'agit davantage de corriger les dérapages les plus voyants du système que de le réformer en profondeur.

La rigueur pratiquée jusqu'ici a été payée en retour. S'étant scrupuleusement conformé aux recommandations du FMI, le *Mexique s'est acquis une réputa*tion de « *meilleur élève de la classe* » auprès des banquiers. Du moins, il est considéré comme le pays qui a le mieux réussi à maîtriser sa dette extérieure. Pour les banques créancières, autant la politique suivie que les *récents* accords conclus avec Mexico *devraient servir d'exemple aux* principaux pays débiteurs.

Les considérations politiques ont aussi été déterminantes. A Washington, on ne peut pas ignorer qu'une « *centraméricanisation* » de cet important voisin entraînerait de dangereuses répercussions, bien au-delà de ses frontières. Aussi, avant même l'accord passé avec les banques, M. de la Madrid avait-il mis l'accent sur le rôle des États-Unis : « *Nous avons obtenu du gouvernement américain qu'il contribue positivement à l'établissement des modalités de restructuration de notre dette extérieure.* »

Avec les concessions consenties *de part et d'autre*, le Mexique *se* trouve en meilleure posture pour honorer ses obligations. Il a obtenu de faire reporter de six à quatorze ans les échéances de remboursement de 48 milliards des 66 milliards de dollars de sa *dette publique*. Grâce, *notamment*, à une baisse des taux d'intérêt des emprunts, ces aménagements lui permettront d'économiser plus de 5 milliards de dollars jusqu'en 1998.

« Compréhension » syndicale

Si le gouvernement est en passe de redonner confiance à l'extérieur, la partie est encore loin d'être gagnée et les Mexicains n'ont pas fini d'en payer le prix. *Bon gré, mal gré, la population a* jusqu'ici accepté de jouer le jeu de l'austérité. L'un des principaux atouts des autorités a été de pouvoir compter sur la « *compréhension* » des syndicats et des organisations de masse solidement *encadrées par le PRI. Cette* bienveillante coopération n'est cependant pas allée sans grincements de dents.

A deux reprises cette année, M. Fidel Velasquez, l'un des vétérans du système et patron de la *Confédération du travail du* Mexique (CTM), a menacé de recourir à la grève générale pour obtenir une adaptation des salaires au rythme de la hausse des prix. Mais, invoquant « *sa loyauté envers le PRI et le bien suprême de la nation* », il avait, à chaque fois, choisi de faire marche arrière pour ne pas provoquer une « *inflation incontrôlée* ».

Les dirigeants syndicaux se sont également efforcés de convaincre les travailleurs qu'il était *préférable de conserver un* emploi, même moins payé, plutôt que d'être mis au chômage. Dans un pays qui ne connaît pas de véritable protection sociale, la crainte d'être chômeur demeure un argument de poids. De même, les classes moyennes urbanisées, également frappées par la crise, se sont résignées à deux années de privation en espérant des temps meilleurs. *Cette relative* passivité des secteurs les plus touchés a donc permis de sauvegarder la tranquillité intérieure et d'éviter la confrontation sociale.

Le gouvernement ne saurait toutefois ignorer que même la patience des Mexicains peut aussi avoir des limites. Or la population ne voit toujours pas d'améliorations tangibles dans sa vie quotidienne. La détérioration des conditions d'existence des classes populaires *et moyennes se* poursuit, tandis que les salaires ne suivent pas la hausse des prix.

D'après l'Institut national de la consommation, les prix ont aug*menté d'environ* 250 % au cours des deux dernières années, tandis que les salaires n'étaient *réajustés* que de 140 % pendant la même période. En 1982, un ouvrier dépensait 46 % de son salaire pour se procurer des produits de base ; aujourd'hui, il doit y consacrer 70 %. Le salaire minimum se situe autour de 28 000 pesos, soit 150 dollars par mois ; mais de *nombreux* travailleurs doivent encore se contenter de rétributions *inférieures*.

Si une aggravation a été momentanément évitée, le chômage est officiellement estimé à 8,5 % de la population active. Mais, de même que le taux d'inflation, ce chiffre est jugé supérieur par les syndicats, tandis que le sous-emploi est évalué à *50 %* de la *main-d'œuvre. Avec* un taux de croissance démographique élevé de 2,5 %, quelque 800 000 personnes se présentent chaque année sur le marché du travail.

C'est sur le front intérieur que Y. *de la Madrid devra maintenant* gagner son pari et c'est durant le *deuxième tiers de son mandat* de six ans que se jouera la partie la plus serrée. Les Mexicains n'ont pas oublié l'expérience de son prédécesseur dont il avait été le ministre du plan. Dans un premier temps, M. de Lopez Portillo avait également mené une politique de *stabilisation* pour endiguer la crise financière. Ensuite, avec les *encouragements* de ses partenaires étrangers, il s'était engagé dans une politique d'expansion avec les conséquences que l'on sait.

M. de la Madrid saura-t-il éviter les écueils de naguère, alors que *déjà il est soumis* à *des pressions contradictoires* ? La gauche lui reproche son rapprochement avec Washington et le lourd coût social d'un modèle néo-libéral et monétariste appliqué pour la première fois au Mexique. A droite, *les milieux d'affaires ne lui ménagent* pas leurs critiques, qui se plaignent de l'emprise croissante de l'État *sur* l'économie privée et souhaiteraient en revenir à une totale liberté des changes. L'adversaire traditionnel du PRI, le Parti d'action nationale (PAN) cherche à exploiter à son profit ce mécontentement latent et vient de remporter de récentes élections locales, surtout dans le nord du pays.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Liquider nos complexes anachroniques

(Suite de la page 21.)

— Des secours indispensables, alimentaires ou budgétaires.

— Les actions sanitaires les plus utiles à la masse de la population ; le planning familial ; l'assainissement des bidonvilles ; les efforts tendant à la mise en place progressive d'un enseignement nouveau, adapté aux besoins nationaux ; la relève — en quelques années — de notre assistance technique et la formation des successeurs africains de nos « coopérants ».

— Les recherches minières ou pétrolières et les efforts bien conçus vers l'indépendance énergétique.

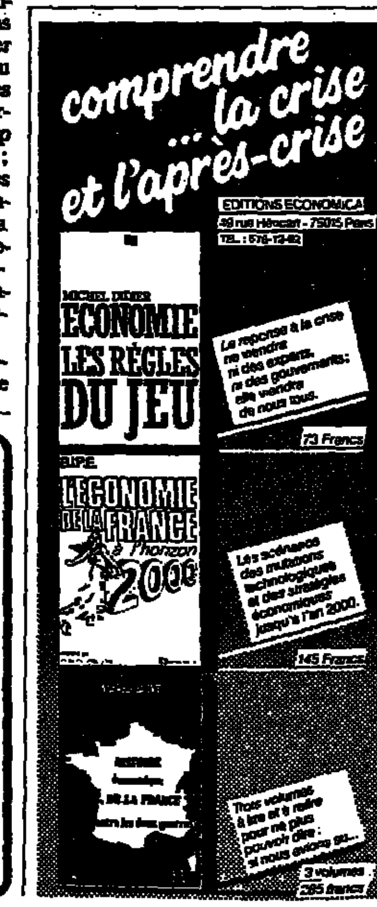
— L'aide aux organismes internationaux dont l'action nous paraît efficace et la participation à des opérations soutenues par ces organismes.

Il va de soi que nous devrions continuer de concourir à d'autres investissements que ceux qui figurent sur cette liste, notamment dans les domaines de l'industrie et des travaux publics. Oui, certes. Mais à des conditions trop souvent négligées jusqu'ici dans nos financements bancaires et dans certains secteurs de notre aide : échapper aux vices du somptuaire et du spectaculaire ; *éviter d'enrichir* les riches aux frais des pauvres ; écarter les *projets déficitaires ou trop* coûteux pour le service rendu ; considérer comme prioritaires les intérêts généraux du pays demandeur et le soulagement de la misère qui y sévit ; enfin — proposition ô combien hétérodoxe ! — exclure les prêts non remboursables et les taux d'intérêt aberrants...

Le changement d'orientation — presque révolutionnaire — *que je* propose n'alourdirait pas nos charges, au moins dans une première phase, car les économies considérables que nous procurerait l'arrêt progressif de nos gaspillages bancaires ou budgétaires ne *seraient pas compensées sans délai* par une augmentation des aides *que nous consentirions pour améliorer* le sort des peuples pauvres : les efforts les plus utiles au tiers-monde sont rarement faciles et rapides.

Quand nous aurions entrepris cette vaste réforme, il nous resterait à tenter l'impossible : il nous resterait à persuader les autres grands États occidentaux de suivre notre exemple, leurs rapports avec les pays « *en développement* » étant au moins aussi viciés que les *nôtres par l'affairisme* et la politisation. Programme utopique ?... *Mais* n'est-il pas encore *plus utopique* de croire que l'on pourra éviter une aggravation presque constante des drames du tiers-monde — et ses conséquences planétaires — sans un changement radical du comportement des pays riches ?

ANDRÉ POSTEL-VINAY.



La modernisation des rapports sociaux

(Suite de la page 21.)

Et, ajoutait-il en s'inquiétant de la méfiance des Français envers leur industrie : « *Le premier changement difficile à opérer, tient à l'éducation, à l'information, aux rémunérations, à beaucoup d'autres aspects encore ; le premier levier est clairement d'ordre culturel. Que les Français partent à la découverte de leurs entreprises et de leur industrie, qu'ils les connaissent mieux, que l'on surmonte cette « réticence industrielle », voilà une tâche qui s'impose à l'ensemble des partenaires sociaux.* » Et d'abord aux syndicats...

Peu à peu, c'est donc un nouveau paysage que la modernisation devrait faire apparaître. Il est bien révolu le temps des ambitions sociales de l'état de grâce ! M. Fabius préfère pourfendre « *tout uniformisme réducteur* » plutôt que d'afficher comme prioritaire la réduction des inégalités ou l'édification d'une « *France solidaire* ». Fini le rêve, place au réalisme. Cette démarche, M. Fabius l'illustre parfaitement à propos des trente-cinq heures qu'il se refuse à impulser d'en haut, uniformément. « *La loi,* affirme-t-il, *ne doit pas tout figer mais laisser beaucoup d'espace aux partenaires sociaux.* »

Donner davantage d'espace aux partenaires sociaux n'est pas un objectif susceptible d'incommoder une organisation syndicale ou patronale. Mais pour faire quoi ? Si l'on comprend bien l'ancien ministre de l'industrie, il s'agit surtout de ne pas « figer » les réalités sociales mais, au contraire, de les faire évoluer, de les moderniser dans un mouvement continu. C'est là où le bât risque de blesser. Les syndicats veulent bien – à des degrés divers – s'adapter, tirer les conséquences des bouleversements qui se dessinent dans l'industrie et dans la composition du salariat, mais ils n'entendent pas pour autant faire leur deuil de conquêtes souvent durement acquises. Deux ans après que les lois Auroux ont remanié une part importante du code du travail, va-t-on estimer dans les sphères gouvernementales que la législation sociale est trop rigide ? Les organisations syndicales devront-elles considérer que les droits acquis au temps de l'expansion sont devenus des privilèges à l'heure des mutations ?

Point d'équilibre et flexibilité

L'interrogation est d'autant plus forte dans le monde syndical que, en plus de la modernité, le gouvernement a fait sien un autre maître-mot – emprunté au vocabulaire patronal – celui de « flexibilité ». Déjà, le 11 octobre 1983, M. Fabius avait souligné que la modernisation supposait l'acceptation de la flexibilité qui, précisait-il, « *doit se manifester évidemment à travers la vie au travail. C'est là une manière délicate car il faut trouver le point d'équilibre entre la légitime protection des droits des salariés et la nécessaire souplesse de fonctionnement des économies et des entreprises. Si des entreprises, par exemple, manquent de commandes à l'exportation à cause d'une réglementation, il nous faut y remédier. Le mouvement existe de plus en plus vers un choix de rythmes différenciés de travail.* » C'est dans cet esprit que le premier ministre a invité les partenaires sociaux à « *aller vite et loin* » dans la négociation sur la flexibilité des conditions d'emploi, faisant inévitablement rebondir le débat sur les seuils sociaux et fiscaux, les contrats à durée déterminée, l'intérim et le travail à temps partiel.

Le propre de la flexibilité, c'est de considérer, si les mots ont un sens, que, encore une fois, rien n'est figé, rien n'est intouchable, rien n'est tabou. L'économie est mouvante. Elle bouge. Elle change. Le social doit donc se mettre au diapason... sans qu'il s'agisse bien sûr de faire de la législation sociale un champ de ruines. A la vérité, cette modernisation-là s'inscrit dans un mouvement d'ensemble des pays de la Communauté économique européenne. C'est ainsi que la Commission de la CEE et le comité de politique économique (composé de représentants des gouvernements européens) se sont lancés dans une réflexion sur « *les rigidités du marché du travail* ». Une note de la direction générale des affaires économiques et financières de la CEE en date du 16 juillet 1984 a dressé le constat qu'il y a, dans tous les États membres, des rigidités résultant souvent de mesures adoptées durant les périodes de croissance.

Si la note de la direction générale affirme que « *l'existence des syndicats et des organisations professionnelles ainsi que l'exercice du droit de grève ne sont généralement pas considérés comme des sources de rigidités* » elle observe en revanche que « *l'adaptation des structures salariales constitue un domaine d'action plus spécifique dans la recherche d'une plus grande flexibilité* ». Elle reconnaît certes, grâce à la contribution française, qu'« *il est possible d'interpréter les tendances sur le marché du travail non comme des rigidités croissantes mais en termes d'organisation croissante du marché* ». Mais elle étend aussi le champ de la flexibilité aux « *questions liées aux salaires* ». Quoique l'exemple français ne plaide pas en ce sens, elle retient que, « *de l'avis de certains pays, les règles en matière de salaire minimum réduisent le plus souvent les perspectives d'emploi des groupes qu'elles sont censées protéger* ». La France retiendra-t-elle la « leçon » ? Toujours est-il qu'elle explicite dans cette note sa position sur la revalorisation du salaire minimum en indiquant qu'elle « *s'attache désormais à distinguer le rôle propre du SMIC, qui consiste à préserver le pouvoir d'achat du salaire minimum, de la revalorisation des diverses catégories de bas salaires qui doit être discutée avec l'ensemble des problèmes de la grille des salaires dans les différentes branches et au sein de l'entreprise* ».

Mutations et conditions de travail

M. Fabius n'a été nommé qu'au lendemain de la publication de cette note et la politique sociale de la France ne se détermine pas à Bruxelles, mais il est vraisemblable qu'il y a plus d'un point de rencontre entre le document européen et sa volonté de moderniser les rapports sociaux et de faire gagner du terrain à la flexibilité. Cependant, le gouvernement inquiétera les syndicats et, dans une certaine mesure, il se les mettra à dos s'il arrête sa politique sociale, aussi moderne soit-elle, à la lutte contre le chômage et à l'acceptation de la flexibilité au service de l'industrie. Le dialogue social a besoin d'autres espaces.

Pour l'heure, la priorité, c'est le combat contre le « *cancer du chômage* » avec les travaux d'utilité collective et les stages de formation pour les jeunes. Nul ne saurait contester une telle priorité mais l'action sociale ne saurait se limiter à la formation des jeunes et des chômeurs ou à la conversion de licenciés se trouvant dans des zones adéquates. Il y a également vingt et un millions de Français qui sont au travail dont plus de dix-sept millions sont salariés. Devraient-ils se résigner à ce que, lois Auroux mises à part, rien ne change pour eux dans leurs conditions de vie et de travail ? La modernisation passe aussi par la formation des actifs pour leur permettre d'affronter les nouvelles technologies et prévenir le chômage de demain. Elle va faire naître – et le mouvement est déjà bien amorcé – de nouvelles qualifications, de nouvelles classifications et, pour les cadres, de nouvelles fonctions. Sur ce point, le gouvernement doit donc davantage préciser sa politique sociale.

M. Michel Delebarre, le nouveau ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, semble conscient de cet aspect, souvent trop délaissé, de la modernisation. Le 12 septembre, devant le premier congrès Eurojob, il s'est donné comme objectif prioritaire « *l'association de tous les partenaires sociaux à la recherche de solutions pour que l'introduction des nouvelles technologies débouche, à la fois, sur l'amélioration des conditions de travail et de la productivité* ». Et le 19 septembre, à la remise des prix du concours de conception des bâtiments du travail, il a récidivé : « *Nous traversons une période de profondes mutations technologiques qui est propice au changement. Ce changement doit être aussi celui des conditions de travail.* » Voilà un espace sur lequel les syndicats peuvent faire preuve d'innovation en vérifiant que la modernisation des rapports sociaux n'est pas seulement un moyen de leur faire défaire ce qu'ils ont mis tant d'années à bâtir patiemment.

MICHEL NOBLECOURT.

LA CONJONCTURE DANS LES GRANDS PAYS INDUSTRIALISÉS

La locomotive américaine ralentit

L'ÉCONOMIE américaine atterrit en douceur : la première estimation du taux de croissance du PNB au troisième trimestre s'élève à 3,6 % en terme annuel. Après 10,1 % et 7,6 % aux deux premiers trimestres, cette hausse dissipe — provisoirement ? — les craintes de surchauffe ou de chute brutale.

Le rose domine nettement aux Etats-Unis. Les hausses de prix sont exceptionnellement faibles : sur les trois derniers mois, + 3,6 % en rythme annuel pour les prix à la consommation et moins de 2 % pour les prix à la production de produits finis. Les investissements ont augmenté de plus de 20 % depuis un an (tableau 1), et le département du commerce américain estime que, sur l'ensemble de l'année 1984, l'augmentation des dépenses d'investissement atteindra 16,9 % dans le secteur manufacturier, malgré un net ralentissement prévu en fin d'année. La croissance forte et régulière du revenu des ménages tire la consommation et s'explique essentiellement par l'augmentation toujours rapide de l'emploi (3,5 millions depuis août 1983) : les salaires horaires dans l'industrie n'ont augmenté que de 3,7 %, alors que le coût unitaire de la main-d'œuvre restait stable entre juillet 1983 et juillet 1984.

Enfin, la productivité américaine, objet de tant *de pessimisme*, continue de croître rapidement depuis le *début de l'année : 4 % en moyenne* annuelle dans le secteur non agricole. *Or la faiblesse et même* l'absence de gains de productivité *était l'un des problèmes majeurs* rencontrés jusqu'à la fin de 1982.

Restent les statistiques *« terrifiantes »*, pour reprendre l'expression de D. Lund, du département du commerce : *« Le déficit extérieur devrait atteindre 130 milliards de dollars en 1984 »*, soit environ 60 % des exportations. Avec un tel niveau de déficit, les problèmes des uns font le bonheur des autres : les Européens et les Japonais commencent à se faire à un dollar fort. Le marché américain constitue un débouché dynamique et particulièrement rentable. Ainsi, pour le premier semestre 1984 rapporté au premier semestre 1983, les exportations françaises vers les Etats-Unis ont augmenté de 45 % selon Eurostat-CEE. Pour la RFA et le Royaume-Uni, les chiffres sont respectivement de 36 % et 15 %. Mais l'effet de masse joue à plein : pour 1 dollar de produit français exporté outre-Atlantique, les Britanniques et les Allemands en exportent 2 et les Japonais près de 7.

Comme le déclarait le ministre ouest-allemand des finances, ce n'est pas tant le niveau élevé du dollar qui inquiéterait maintenant les partenaires des Etats-Unis, mais bien plutôt sa baisse brutale. Non seulement elle déréglerait les marchés financiers, mais surtout elle ferait disparaître l'avantage de compétitivité tant aux Etats-Unis que sur les marchés tiers.

La reprise attendue des économies européennes derrière la locomotive américaine ne s'est pas vraiment produite pour l'instant : le deuxième trimestre s'est avéré plus que médiocre. A titre d'exemple, la production industrielle a baissé de 1,8 % pour l'ensemble des pays de la Communauté. Les grèves britanniques et allemandes, expliquent au moins pour partie, les baisses importantes constatées dans ces deux pays (respectivement — 3 % et — 5 %), mais les autres pays ont également vu une nette stabilisation de leur production (Italie, France, Pays-Bas...). Néanmoins, les récents chiffres relatifs à l'évolution économique allemande vont bien dans le sens de l'optimisme du docteur Wagner de l'IFO (*le Monde* du 11 septembre 1984) : la production industrielle retrouve en juillet un niveau satisfaisant. Les prévisions de croissance de l'investissement productif pour 1984 sont aujourd'hui révisées à la hausse : + 3 % à 4 %, contre les + 2 % prévus au printemps. De même, au Royaume-Uni, les investissements s'accroissent à un rythme soutenu depuis la mi-1983 et devraient augmenter de 10 % en 1984.

Les exportations et les investissements constituent donc, dans les pays européens, les éléments moteurs de la croissance. Mais les politiques budgétaires sont partout restrictives, et les hausses de salaire au mieux légèrement supérieures aux prix : la faible consommation publique et privée — 60 % à 70 % du PIB selon les pays — tend à freiner la reprise. Pour les économistes du GATT, l'*« inertie naturelle »* et la *« non-flexibilité »* rendent les économies européennes peu capables de bénéficier de la reprise nord-américaine. Celles-ci n'ont pas encore trouvé de dynamique de croissance susceptible de se substituer à la locomotive américaine. Qu'adviendrait-il alors si l'activité commençait à stagner aux Etats-Unis ?

HAUSSE DES PRIX : LE RALENTISSEMENT CONTINUE

(après correction des variations saisonnières)	Production Industrielle Août 84 (1)	Prix à la consom. Août 84 (2) (3)	Chômage août 84 (en millions)	Taux de chômage harmonisés en % juillet 84 (4)
ETATS-UNIS	166,2	313,2	8,53	7,0
Tendance récente (%)	+ 8,6	+ 3,6	— 13,5	
Taux de croissance sur un an (%)	+ 9,4	+ 4,2	— 19,8	
JAPON	117,2 *	112,2 *	1,57 *	2,8
Tendance récente (%)	+ 11,8	— 0,4	+ 6,2	
Taux de croissance sur un an (%)	+ 12,8	+ 2,6	+ 4,0	
RFA	101,4 *	118,3	2,32	8,3
Tendance récente (%)	— 10,5	+ 1,2	+ 7,5	
Taux de croissance sur un an (%)	+ 7,2	+ 1,7	+ 0,3	
ROYAUME-UNI	99,4 *	354,8	3,071	13,1
Tendance récente (%)	— 10,4	+ 4,8	+ 5,1	
Taux de croissance sur un an (%)	— 2,2	+ 5,0	+ 4,4	
FRANCE	131 **	150,5	2,360	9,0
Tendance récente (%)	+ 1,2	+ 6,7	+ 11,7	
Taux de croissance sur un an (%)	+ 2,1	+ 7,4	+ 16,0	

* juillet 84/** juin 84
Sources : nationales, OCDE et GSI-ECO.

(1) Base 100 en 1967 pour les Etats-Unis, 1970 pour la France, 1980 pour la RFA, le Japon et le Royaume-Uni.

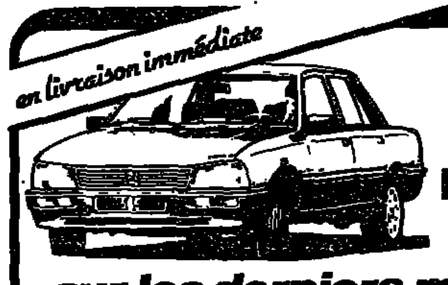
(2) Base 100 en 1967 pour les Etats-Unis, 1974 pour le Royaume-Uni et 1980 pour le Japon, la RFA et la France.

(3) Données non corrigées des variations saisonnières pour la France et le Royaume-Uni.

(4) Les taux de chômage au sens du BIT, calculés sur la base des données nationales, ont été corrigées par l'OCDE afin de les rendre relativement comparables d'un pays à l'autre. De ce fait, les dernières données disponibles subissent un retard d'environ un mois.

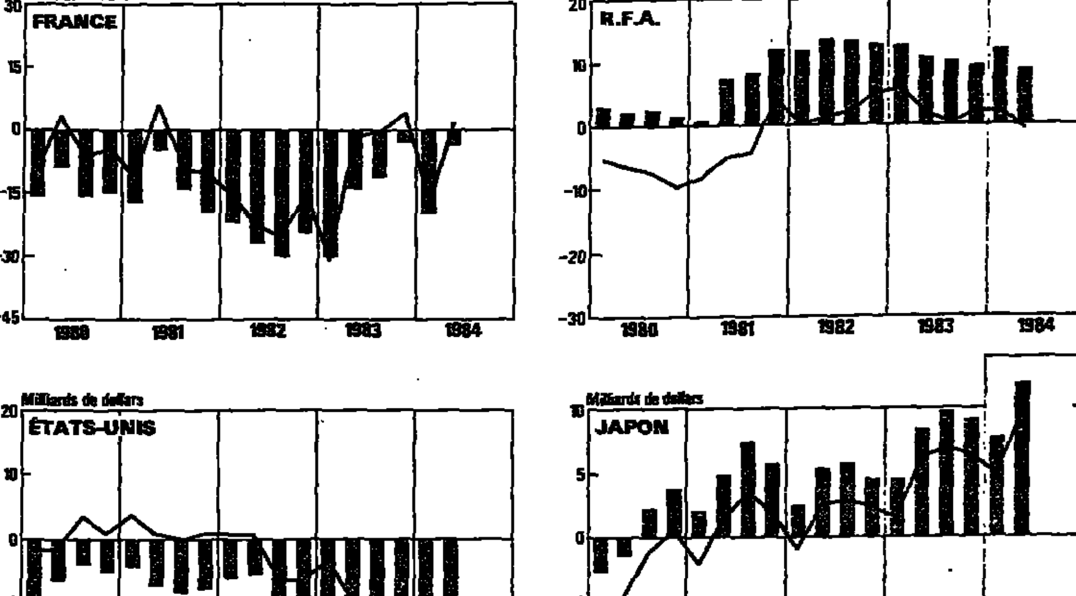
La tendance récente correspond au taux de croissance annualisé de la moyenne des trois derniers mois par rapport aux trois mois antérieurs. Par exemple si la dernière observation disponible est celle du mois de décembre, la tendance récente correspond au taux de croissance annualisé de la moyenne des mois d'octobre, novembre et décembre par rapport à la moyenne des mois de juillet, août et septembre.

Cette page « conjoncture » a été rédigé par GSI-ECO, en association avec *le Monde*.



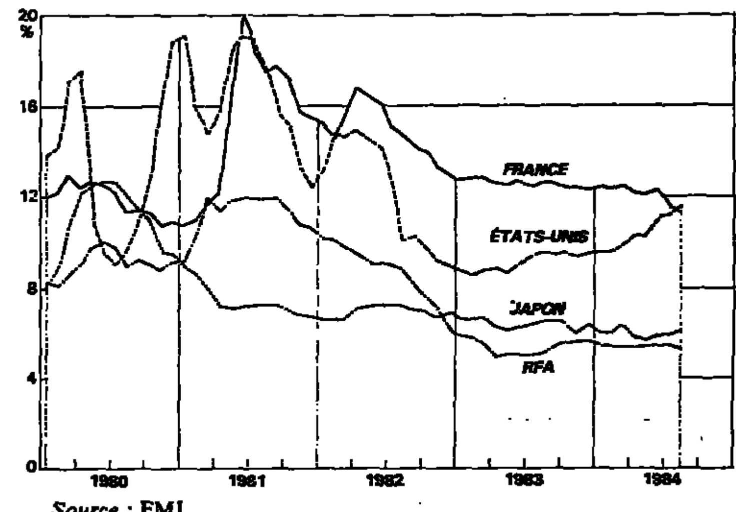
BALANCE DES PAIEMENTS : LES DÉFICITS AMÉRICAINS AMÉLIORENT LA SITUATION DES AUTRES PAYS





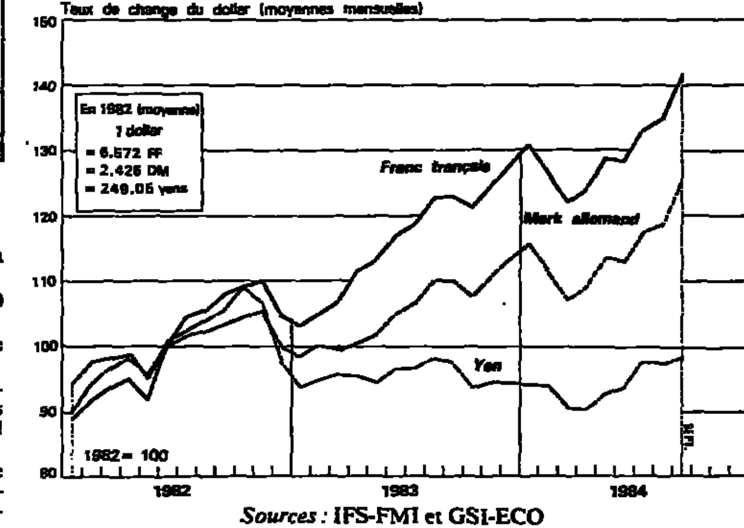
Sources : Bundesbank pour la RFA, OCDE pour les autres pays

TAUX D'INTÉRÊT : L'ÉVOLUTION DES TAUX NOMINAUX NE REFLÈTE PAS CELLE DES PRIX



Source : FMI.
Taux des fonds du système fédéral *(federal funds)* pour les Etats-Unis et taux de l'argent au jour le jour pour les autres pays.

LE DOLLAR TOUJOURS...



Sources : IFS-FMI et GSI-ECO

L'EUROPE AU RALENTI

EN VOLUME (base 1975 = 100) (après correction des variations saisonnières)	PIB ou PNB	INVESTISS.	CONSOMMAT. DES MENAGES
ETATS-UNIS			
Deuxième trimestre 1984	133,2	163,7	136,4
Tendance récente	+ 7,6	+ 17,6	+ 7,5
Taux de croissance sur un an	+ 7,6	+ 28,9	+ 5,7
JAPON			
Deuxième trimestre 1984	149,7	141,7	134,1
Tendance récente	+ 6,7	+ 8	+ 1,8
Taux de croissance sur un an	+ 5,9	+ 8,4	+ 3
R.F.A.			
Deuxième trimestre 1984	119,1	117,2	114,7
Tendance récente	— 8	— 14,5	0
Taux de croissance sur un an	+ 0,3	— 0,2	+ 0,4
ROYAUME-UNI			
Premier trimestre 1984	115,2	109	116,1
Tendance récente	+ 0,8	+ 27,2	— 4,9
Taux de croissance sur un an	+ 1,1	+ 9,9	+ 2
FRANCE			
Deuxième trimestre 1984	122,9	110,2	128,4
Tendance récente	— 1,2	+ 6,9	— 2,4
Taux de croissance sur un an	+ 1,3	+ 2,1	+ 0,3

Sources : nationales et GSI-ECO.

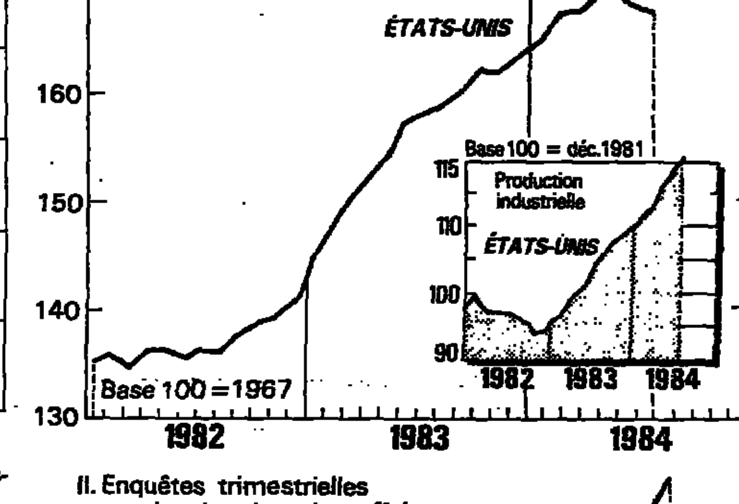
• Les données reproduites ont été extraites des sources nationales puis mises sous forme d'indice (1975 = 100). Pour le Japon, la correction des variations saisonnières est de GSI-ECO.

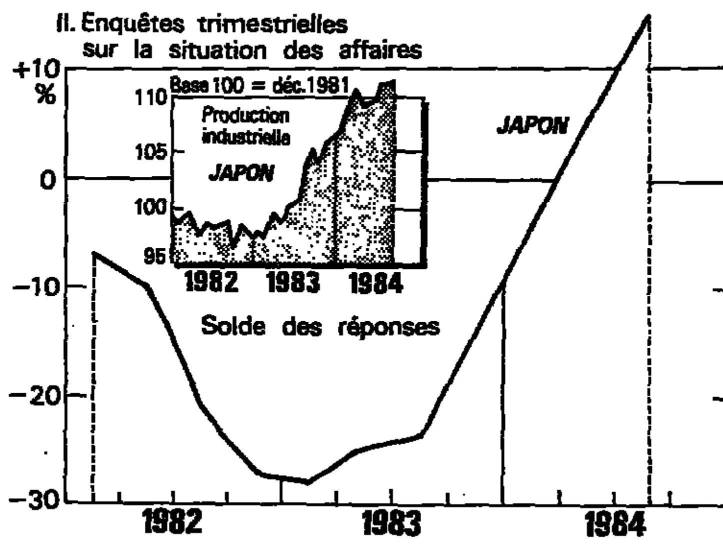
• La tendance récente indique le taux de croissance annualisé du trimestre par rapport au trimestre précédent. Lorsque ce taux est supérieur à 1,5 % la flèche qui l'accompagne est ascendante, s'il est inférieur à — 1,5 % la flèche est descendante, elle est horizontale s'il est compris entre — 1,5 % et + 1,5 %.

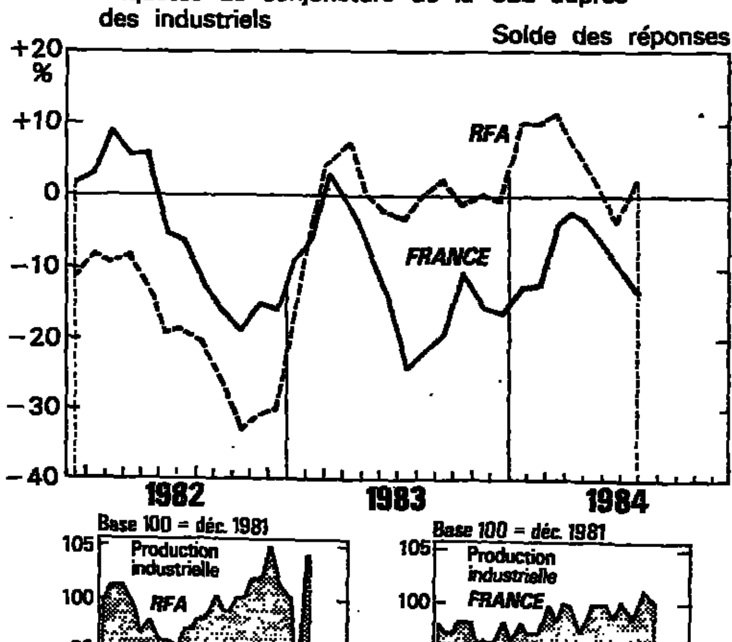
• Le taux de croissance sur un an représente l'évolution entre le dernier trimestre connu et le trimestre correspondant de l'année antérieure.

• L'investissement correspond à l'investissement privé pour les Etats-Unis, le Japon et la France, à l'investissement total (y compris celui de l'Etat) pour la RFA et le Royaume-Uni.

TENDANCES FUTURES DE LA PRODUCTION : LA RETOMBÉE DU SOUFFLE AMÉRICAIN ?







Sources : OCDE, Eurostat (CEE), Nikko Research Center.

Pour les Etats-Unis, cette série représente un indicateur avancé de la production industrielle *(Leading Indicators Index)* : cet indicateur est une synthèse des *différentes séries chronologiques qui se sont révélées être* des indicateurs significatifs de l'évolution économique à venir (enquêtes de conjoncture, commandes et stocks...). Aux dernières nouvelles, il a de nouveau augmenté *en août (10,5 %)*.

Pour le Japon, la courbe retrace les perspectives à court terme de l'économie *(Business Outlook)* telles qu'elles ressortent des enquêtes auprès des industriels.

Pour la France et la RFA, elles résultent d'enquêtes de conjoncture communautaires auprès des industriels.

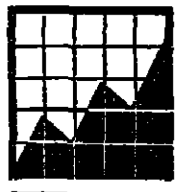
هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

directeur commercial

ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC

Nous sommes la filiale française d'une entreprise multinationale, leader mondial dans son secteur d'activité. Nous recherchons un collaborateur capable de prendre en charge la Direction Commerciale de notre division Grand Public (CA : 700 M de F). Celui-ci, rattaché au Directeur de la division, et membre du Comité de direction, participe à la définition de la politique commerciale, anime et contrôle l'ensemble de notre force de vente composée de chefs de vente régionaux et d'Attachés commerciaux (50 personnes), négocie avec les grands clients nationaux, gère son budget de fonctionnement. Ce poste convient à un homme de 35 ans environ, pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de Direction de Vente d'une équipe importante, acquise soit dans le secteur de l'électronique Grand Public, soit dans les produits blancs, la photo, etc. Il doit connaître les principaux circuits de distribution (traditionnels, multispécialistes grande distribution...), et être sensibilisé aux contraintes d'une politique de marque. Le poste est à pourvoir à PARIS.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 389.84 M à notre Conseil 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

Organisation et Publicité

MEMBRE DE SYNTEC

ASYSTEL S.A.

Société d'Ingénierie informatique en pleine expansion (C.A. 84 120 Millions), affiliée au C.C.F. et basée à PARIS 14e recherche son

DIRECTEUR COMPTABLE

Rattaché à la direction administrative et financière, il anime, organise et contrôle une équipe de 4 personnes et assure la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité générale et analytique de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la comptabilité (DECS ou équivalent), âgé d'environ 30 ans, possédant un fort potentiel de développement personnel.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et rémunération actuelle à

ASYSTEL *Service du personnel*
208, rue Raymond Losserand 75014 PARIS

Dab's

Filiale française d'un Groupe international important (grande consommation) - Usine 200 km Sud Paris.

300.000 ±

Directeur de la logistique

Rattaché au Directeur d'Usine.

Il aura l'entière responsabilité du flux matières et produits, de la définition des besoins jusqu'à la livraison des produits finis, production exceptée (achats, planification, contrôle des inventaires, magasins, distribution/expéditions) pour des sites de production très automatisés.

Expérience opérationnelle réussie de 5 ans minimum dans une fonction similaire au sein d'une entreprise performante à justifier.

Bonnes connaissances de la gestion informatisée indispensables.

Formation supérieure et parfaite maîtrise de l'anglais requises.

De 35 ans minimum le candidat doit être bon gestionnaire et *homme de communication et de formation.*

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 24011 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.

directeur des achats

PRODUITS ALIMENTAIRES

Avec un effectif de 700 personnes et un chiffre d'affaires de 600 Millions de Francs, nous occupons une place prépondérante sur le marché français des produits dérivés de la pomme de terre. Nous recherchons aujourd'hui notre Directeur des achats qui aura pour mission de gérer un budget de 100 à 150 Millions de Francs, de contacter et de négocier personnellement avec nos fournisseurs pour certaines matières premières, pour les arômes, les emballages et les carburants. Il travaille en étroite relation avec notre service approvisionnements (5 personnes), situé à notre usine, à 150 kilomètres de Paris. C'est un spécialiste de la fonction achats que nous voulons recruter, ayant si possible l'expérience de l'achat des emballages. La connaissance de l'Anglais serait souhaitée. Le poste est à pourvoir dans la proche banlieue Ouest de Paris.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 398.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

Organisation et Publicité

MEMBRE DE SYNTEC

MESSAGERIES - TRANSPORTS ROUTIERS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La pertinence de nos options stratégiques, alliée à un professionnalisme élevé, une gestion rigoureuse et notre volonté de continuer à progresser - en bonne connaissance de l'évolution de l'environnement - nous conduisent aujourd'hui à une nouvelle phase de développement, qui s'accompagne en particulier par le renforcement de notre staff.

Dans le cadre de notre organisation cible à moyen terme, nous créons le poste de

SECRETAIRE GENERAL H/F

appelé à accéder à la fonction de

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

de l'une de nos activités,
+ de 250 personnes,
située au carrefour des grands axes européens.

Votre mission : o participer à l'élaboration et l'application des politiques et stratégies de l'Entreprise o Gérer les Services Administratifs, comptabilité, contrôle de gestion, ainsi que les affaires courantes juridiques et sociales.

Diplômé(e) Grande Ecole, expérience réussie dans tout ou partie de fonctions analogues et/ou connaissance de notre profession appréciée.

Nous vous invitons à prendre rapidement contact (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) avec le Cabinet qui nous assiste pour *ce recrutement :*



IFER CP VINCENT
22/26 rue Sergent Bauchat 75012 PARIS

Christofle
Orfèvre à Paris

Société leader dans sa branche - 1400 salariés recherche pour son Siège de SAINT DENIS

LE DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS

Le poste exige :
- une formation niveau ingénieur
- une expérience confirmée de la fonction approvisionnement (dans une entreprise suffisamment importante de préférence du secteur des métaux)
- une bonne connaissance de l'anglais.
- un profil négociateur.

Le candidat retenu aura :
- à diriger un service des achats de 12 personnes ainsi que le magasin général des approvisionnements.
- à assurer l'approvisionnement des usines et des services centraux particulièrement en métaux précieux
- à gérer un budget de l'ordre de 150 MF.

La recherche sera conduite avec diligence et discrétion - CV avec photo sous pli personnel a J.L. Portail, CHRISTOFLE - 112, rue Ambroise Croizat 93206 SAINT DENIS CEDEX 01.

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

20 millions CFA — **Charpente Métallique Afrique**

Un groupe industriel français aux activités diversifiées (bâtiment - TP - Génie Civil - constructions métalliques) recherche UN DIRECTEUR GENERAL ADJOINT pour l'une de ses filiales implantée en Afrique Noire Francophone et spécialisée en charpentes métalliques lourdes et en chaudronnerie. Rattaché au Président du Groupe, il sera chargé de *la gestion financière (budgets, trésorerie, comptabilité), commerciale* (suivi et développement de la clientèle), technique (réponse aux appels d'offres, devis, études, travaux) et humaine de cette Société qui emploie 160 personnes et qui réalise un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs CFA. Il assurera les relations avec les administrations, les banques et les assurances. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation Ingénieur mécanicien (A & M, ICAM, ECAM,...) possèdera plusieurs années d'expérience de la négociation et du suivi de contrats (études et travaux) dans le domaine de la construction métallique. Une personnalité affirmée, l'expérience de méthodes de gestion rigoureuse et le sens des contacts, lui permettront de conforter la position de leader de l'Entreprise sur son marché. *La connaissance de l'Afrique* constituerait un atout supplémentaire.

Ecrire sous référence 715/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 Paris.
Discrétion assurée.

AFCOREM

Association loi 1901 *spécialisée dans les voyages* et échanges internationaux en France et à l'étranger recherche son :

DIRECTEUR(TRICE)

compétences en gestion expérience dans le domaine des activités touristiques. Aptitude à animer une équipe (15 personnes) et connaissance du milieu agricole souhaitées.

Adresser curriculum vitae sous n° T 68.467 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'AÉRONAUTIQUE
RÉGION PARISIENNE

DIRECTEUR DE GESTION

rattaché directement au P.-D.G.

Ingénieur grande école
avec complément gestion ou droit.
Expérience minimum 5 ans dans l'aéronautique ou administration en rapport avec cette branche. Anglais indisp.

350 000 à 400 000 F.

Ecrire sous réf. 363 à SWEERTS Publicité, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

Canon
recherche

Directeurs

NOUS OFFRONS :
- de participer à la création d'un réseau de distribution moderne.
- d'être associé à la révolution technologique des matériels de bureau que nous préparons.
- une rémunération évolutive, fonction de vos aptitudes professionnelles.
- de nombreuses possibilités d'évolution personnelles au sein d'un groupe multinational en pleine expansion.

NOUS DEMANDONS :
- âge 30 - 35 ans.
- formation supérieure (options Marketing/gestion).
- disponibilité rapide et mobilité géographique.
- expérience (minimum 4 ans) de la distribution des matériels de bureau.
- expérience du management de commerciaux de haut niveau.

Ecrire sous Réf. P4/08 à CANON, 35 rue Victor-Hugo, 93000 Pantin ou téléphoner au numéro 843.93.53. poste 311.

PME INDUSTRIELLE
(200 PERSONNES)
MECANIQUE - FORGE ET ESTAMPAGE
recherche

directeur industriel

- 37 ans minimum. Ingénieur A & M, ENSI ou similaire. Expérience de postes opérationnels en production, gestion de production et développement industriel. Anglais apprécié.
- Sa mission consiste à opérer la mutation industrielle progressive de l'outil de production aux plans technique, gestion et Social. Des gains effectifs de productivité seront obtenus grâce à l'organisation, la rationalisation, la mécanisation et l'automatisation.
- Possibilités d'évolution interne.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 807-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

emplois internationaux

Recherche PROFESSEUR langue maternelle française avec expér. dans enseignement LOZANOV INSTITUTE Städtle 22 FL 9490 VADUZ LIECHTENSTEIN à l'attention de Monsieur STOCKWELL.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE *recherche pour dépannage* Centrale Thermique en AMÉRIQUE DU SUD

INGÉNIEURS
ÉLECTRICIENS diplômés
INGÉNIEURS
THERMO-MÉCANICIENS diplômés expér. en centrale indispensable. Langue espagnole obligatoire.

Ecrire avec C.V. à AMP sous n° 4026/0, 40, r. Olivier-de-Serres PARIS-15e qui tr.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

emplois régionaux

Société de services et de conseil filiale d'un important groupe national leader sur *son marché rég.* Rhône-Alpes :

recherche

CHEF DE PROJET TÉLÉMATIQUE

Il aura pour mission de conduire un grand projet télématique et d'animer l'action télématique de l'entreprise tout entière.

Cette fonction s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant quelques années d'expérience.

La réussite dans ce poste exige de bonnes capacités de dialogue et d'imagination. Des perspectives d'évolution sont offertes dans le groupe. Ecr. s/n° 8.439 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'ÉCOLE ATELIER D'ART DE PAU recrute

UN ENSEIGNANT

de communication visuelle. Expérience professionnelle et référ. sérieuses exigées dans le domaine du graphisme et de la communication publicitaire. Poss. d'insertion au sein d'un *studio de création indépendant.* Envoyer c.v. avant le 19 octobre à Ecole Atelier d'Art 29, BD JEAN-SARRAILH, 64000 PAU.
Téléphone : (16-59) 32-51-70.

VILLE DE MARTIGUES (BOUCHES-DU-RHONE) 43 000 habitants, recrute de toute urgence sous-bibliothécaires, titulaires du Certificat d'Aptitude aux fonctions de bibliothécaire, « options discothèque, lecture publique, jeunesse ».
Adresser candidature c.v. et copie des diplômes à Monsieur le MAIRE, B.P. 101, 13694 MARTIGUES CEDEX.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

chef de produit

CHAUSSETTES OLYMPIA

Nous sommes l'un des plus grands industriels français du chaussant (C.A. 340 MF, 1.100 personnes). Nous diffusons sous notre propre marque une ligne Homme/Femme/Enfant/Layette à dominante fantaisie, au travers du circuit grande distribution. Nous possédons également la licence CHRISTIAN DIOR. Pour faire face à notre développement, nous créons le poste de CHEF DE PRODUIT. Ce nouveau collaborateur, sous l'autorité du Directeur Commercial, se verra confier l'analyse du marché et de la concurrence, ainsi que l'élaboration des collections. Homme de dialogue, il sera en contact avec des fournisseurs, afin d'étudier les tendances coloris et matières, en contact avec la fabrication, en contact avec la force de vente (remontée des informations, présentation des collections, recherche des conditionnements et de la PLV). C'est un professionnel du textile que nous souhaitons intégrer : âge d'environ 35 ans. Il aura acquis une expérience de Chef de Produit ou de Responsable de Collection chez un fabricant de chaussant (bas, collants), ou de bonneterie (tricot, layette, sous-vêtements...). Il connaîtra le circuit "grande distribution" et sera particulièrement sensibilisé à la notion de politique de marque. Un collaborateur performant trouvera chez nous une large autonomie, ainsi que de réelles perspectives d'évolution. Il devra résider à TROYES ou ROMILLY.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 392.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE
bien positionnée sur un marché
en développement et sûr
recherche pour l'une de ses Directions Régionales

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (DECS, SUP de CO option comptabilité - contrôle de gestion ou équivalent) et votre expérience d'au moins 5 années des problèmes administratifs, comptables et de personnel doit vous permettre de prendre en charge tous les problèmes autres que techniques de cette Direction décentralisée.
Sous l'autorité du Directeur et en étroite liaison avec les services centraux du siège, vous aurez pour missions principales : • le suivi et le contrôle de la comptabilité • l'établissement des situations périodiques, des déclarations sociales, fiscales... • la gestion du Personnel • la connaissance et la pratique de l'informatique décentralisée et conversationnelle sont indispensables • anglais apprécié.
Statut cadre, avantages sociaux, 13e mois.
Résidence : ville moyenne de la Région Poitou - Charentes.
Disponibilité pour une mutation ultérieure dans d'autres régions, ou l'étranger souhaitée.
Adresser votre candidature manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions s/réf. 1808 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Entreprise industrielle
secteur métallurgie
des Pyrénées-Atlantiques
filiale de groupe américain
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

de formation sup. ayant des connaissances comptables et juridiques et une expérience en industrie d'au moins 5 ans. Il devra impérativement parler couramment l'anglais.
Adresser lettre manuscrite et c.v., candidature à F.I.B., B.P. 236, 64002 PAU CEDEX, réf. DR 490.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise les concours généraux suivants, sur épreuves, en vue de constituer une réserve de recrutement d'

ADMINISTRATEURS et ADMINISTRATEURS ADJOINTS *(m/f)*

dans le domaine du Droit.

Principales conditions d'admission:

administrateurs
(réf. COM/A/408)
- ☐ être né après le 1.10.1948;
- ☐ *posséder un diplôme de fin d'études* universitaires en rapport avec le domaine du présent concours;
- ☐ avoir une expérience professionnelle post-universitaire de deux ans au moins, en *rapport avec les différents secteurs* d'activités de la Commission.

administrateurs adjoints
(réf. COM/A/409)
- ☐ être né après le 1.10.1951;
- ☐ posséder un diplôme de fin d'études universitaires en rapport avec le domaine du présent concours obtenu après le 1.09.1981.

De plus, les candidats doivent posséder la nationalité d'un des pays membres des Communautés européennes, posséder la connaissance approfondie d'une des langues des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, français, grec, italien, néerlandais) et la connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

DATE LIMITE POUR L'INTRODUCTION DES CANDIDATURES: 15.11.1984.

Dans le cadre de sa politique générale de promotion de la condition féminine et d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, la Commission souhaite une participation importante de candidatures féminines.

Les avis de concours, ainsi que les formulaires obligatoires de candidature peuvent être obtenus en écrivant de préférence sur carte postale et en rappelant la référence du concours, aux adresses suivantes:
- ☐ *Commission des Communautés européennes, Division Recrutement,* 200 rue de la Loi, B-1049 Bruxelles;
- ☐ Bureau de Presse et d'Information des Communautés européennes, *61 rue des Belles-Feuilles, F-75782 Paris Cedex 16.*

Responsable de production

Casablanca

STEELCASE STRAFOR, leader européen de l'aménagement des espaces de bureaux, recherche un jeune ingénieur déjà expérimenté pour diriger au sein de sa filiale marocaine (400 personnes) l'unité de fabrication de mobilier. Sous l'autorité du directeur général, il sera responsable de l'ensemble de la production (fabrication, OLP, méthodes, magasins, distribution et bureau d'études d'adaptation) et dirigera un effectif de 150 personnes environ. *Le candidat recherché est un ingénieur* mécanicien âgé de 28 ans au moins pouvant justifier d'une première expérience professionnelle l'ayant préparé à ce type de responsabilité. Après un séjour de plusieurs années à l'étranger il aura la possibilité d'évoluer vers d'autres fonctions au sein du groupe. Le niveau de rémunération offert est motivant dès le départ et un logement de fonction est mis à disposition à proximité de Casablanca. Ecrire à F. WILLIGSECKER en précisant la référence A/6258M.



3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Moulinex

12 usines - 10.000 personnes - C.A. 83 : 2,9 milliards de francs

Nous sommes leader en France et à l'exportation dans le secteur électro-ménager (67 % du C.A. à l'export).
La *moitié de nos investissements* (210 Millions de Francs en 1984) concerne une gamme de produits nouveaux à fort potentiel de développement.
Un récent sondage réalisé auprès des cadres de l'industrie classe notre Société PREMIERE POUR SES CAPACITÉS D'INNOVATION (secteur construction électrique et électronique).

si vous partagez notre volonté et notre ambition, venez nous rejoindre.

Nous recherchons pour nos **BUREAUX D'ÉTUDES** *situés* **à CAEN**

INGENIEURS

Référence 01

LE POSTE :
- Chef de Service études électroniques
- Responsable de la définition et de la mise au point des modules électroniques de commande et de programmation des appareils ménagers (moteurs, fours, appareils de cuisson)
- Supervisant une équipe de 9 personnes assurant l'étude, la mise au point et les essais des modules.

LE CANDIDAT :
- *Bonnes connaissances de l'électronique* de puissance (alimentations à découpage)
- Bon animateur.

Référence 02

LE POSTE :
- Ingénieur d'Etudes au laboratoire de «COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES» participant à la mise au point de modules électroniques de commande et de programmation des appareils ménagers (moteurs, fours, appareils de cuisson).

LE CANDIDAT :
- Débutant ou une première expérience
- Bonnes connaissances en électricité et en électronique générale.

Référence 03

LE POSTE :
- Ingénieur Thermicien.

LE CANDIDAT :
- Première expérience dans le domaine concerné
- Formation thermique ou physique industrielle et bonnes connaissances en informatique.

Référence 04

LE POSTE :
- Adjoint au responsable du Bureau d'Etudes Appareils de Cuisson
- Etudier et préparer le lancement de nouveaux produits ; développer, adapter et rationaliser les produits existants.

LE CANDIDAT :
- Expérience d'une dizaine d'années. Connaissances en micro-mécanique et thermique.
- Bon animateur.

Référence 05

LE POSTE :
- Ingénieur Bureau d'Etudes Fours à micro-ondes.

LE CANDIDAT :
- Première expérience ou débutant (ingénieur généraliste E.N.S.I., I.N.S.A., A.M).

Si la perspective de nous rejoindre vous intéresse,
adressez nous une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions
à *Monsieur le Directeur du Personnel* de MOULINEX
Cormelles-le-Royal - B.P. 181 - 14015 CAEN CEDEX.

(préciser la référence du poste)

JRP/Jean Regnier Publicité

SLIGOS SLIGOS SLIGOS

DIVISION MOYENS DE PAIEMENT : DE L'INFORMATIQUE À LA MONÉTIQUE

BLOIS

Dans le cadre de son développement, le *groupe* SLIGOS, *importante* société de services et d'ingénierie en informatique (1.800 personnes, 563 millions de chiffre d'affaires à fin 1983) recherche, au sein du service Carte Bleue de sa division Moyens de Paiement (*monétique*) plusieurs

JEUNES INGÉNIEURS

Rattachés à différents chefs de projets, ils devront *s'intégrer à de jeunes équipes déjà en place* et seront chargés de la réalisation et du développement d'applications informatiques spécifiques telles que gestion des messages et de terminaux, mini-informatique, connexions entre *ordinateurs, concentrateurs et écrans, etc.*

Ces postes conviennent à de jeunes ingénieurs diplômés, hommes ou femmes, motivés par le traitement des informations et/ou les logiciels de base, débutants ou possédant *déjà une première expérience en informatique*, acquise de préférence sur matériel IBM ou sur mini-ordinateurs. La fonction requiert, de par ses contacts avec la clientèle, outre des compétences techniques, de réelles aptitudes *relationnelles.* **Réf. : 1/1034 F**

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Associés à différents Ingénieurs et Chefs de projets, ils devront s'intégrer à l'équipe déjà en place et être à même de mener à leur terme les actions qui leur seront confiées dans la mise en place *d'applications de traitement des transactions.*

Ces postes s'adressent à de jeunes candidats, de préférence diplômés de l'enseignement supérieur (DUT, BTS ou équivalent), débutants ou possédant deux à *trois années d'expérience* professionnelle en analyse-programmation, acquise sur grands systèmes, en langage COBOL (et si possible assembleur), dans un environnement temps réel. La connaissance des matériels IBM constituerait un atout supplémentaire. **Réf. : 1/1034 G**

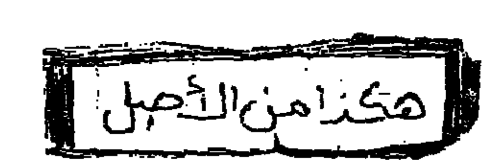
Pour tous ces postes, *basés à* **BLOIS**, *la formation est assurée.* La lecture de l'anglais technique est indispensable. La rémunération annuelle de départ, attractive, tiendra compte de la valeur et de l'expérience des candidats retenus.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence concernée,
à **EGOR OUEST ATLANTIQUE**
15, rue Charles-Monselet – *44000* NANTES.



DIRECTION TECHNIQUE

HAVAS CONTACT





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RHONE-ALPES

Jeunes Ingénieurs ou sup de Co

HF

BOURGEY-MONTREUIL, l'un des grands du Transport en France et qui occupe une place spécifique dans cette activité, vous propose de devenir un professionnel de la gestion de centres de profit. La formation dont vous bénéficierez vous permettra, grâce à des missions concrètes dans différentes agences régionales, de vous familiariser avec tous les aspects de la fonction. Vous prendrez ensuite la responsabilité complète d'une unité sur les plans Financier, Personnel et Commercial. Cette offre associe la prise de responsabilités rapide et de larges possibilités d'évolution dans une entreprise active en France et à l'Etranger et connue pour la qualité de ses prestations. Elle s'adresse à des candidats débutants ou possédant une première expérience. Merci d'adresser lettre man. C.V. et prétentions, sous réf. 4053/M à Guy PELLAE, Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2 rue du Musée Guimet 69006 LYON.

Publivat

sélé CEGOS



Nous créons dans le secteur des SEMENCES FORESTIÈRES un poste de

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTATION

qui, au sein d'un programme de sélection, sera plus particulièrement chargé de l'expérimentation et de la mise en place de techniques nouvelles sur les fructifications.

Homme de terrain, cet ingénieur, ENITH ou équivalent, devra faire preuve de qualités d'autonomie et de rigueur.

Pour ce poste, **basé dans le Loiret (45)**, nous vous demandons d'adresser vos dossiers, **sous référence 321 M à Vilmorin**, La Ménitré, 49250 BEAUFORT-EN-VALLÉE.

marketing industriel



Bordeaux



Spécialisée dans la production de papier kraft (130000 T), cette entreprise de 1200 personnes crée le poste de **Responsable du Marketing.**

Rattaché au Directeur Commercial, il sera chargé de conduire une réflexion stratégique sur les axes de développement à moyen et long terme, surveiller l'évolution du marché par pays et par ligne de produits, rechercher de nouvelles applications, proposer des actions commerciales, etc...

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure ayant déjà une première expérience réussie de marketing industriel acquise de préférence dans une industrie lourde en relation avec le secteur de la transformation. Anglais courant. H.F.

Ecrire avec CV., photo et prétentions sous la réf. 3810/M à P. Audhuy, Sema-Sélection: **54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse



S.A. SEB

Etablissement de Bourgogne,

recherche

Ingénieur Electronicien

MISSION :

Concevoir au sein du service «Recherche et Développement» les fonctions électroniques des appareils électroménagers, tant sur le plan technique qu'économique.

PROFIL :

Le travail au sein d'une équipe et les nombreux contacts tant au sein de l'Entreprise qu'à l'extérieur requièrent une personne capable de s'imposer par ses qualités humaines, sa compétence et son dynamisme.

EXPERIENCE :

Le poste sera confié à un ingénieur électronicien ayant 2 à 3 ans d'expérience en milieu industriel ou à un débutant très motivé.

- *Capacité d'utiliser un système intégré de C.A.O.*
- *Anglais parlé couramment.*
- *Poste basé à proximité de Dijon.*

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à S.A. SEB - Direction du Personnel - 21261 SELONGEY Cedex.

COFAP

responsable comptable et financier

ROUEN

Notre client, une importante société employant plus de mille personnes dans l'industrie lourde, recherche l'assistant de son Directeur Administratif et Financier.

Le candidat recruté supervisera et animera l'équipe chargée de la comptabilité générale, clients et fournisseurs. Il aura sous sa responsabilité le reporting et les déclarations fiscales et sociales. Il devra jouer un rôle d'interface avec les services informatiques et assurer la mise en place de nouvelles procédures administratives et de gestion. Il réalisera lui-même des études ponctuelles d'analyse financière. Pour ce poste sont nécessaires : une formation supérieure type Grande Ecole de Commerce et/ou DECS et une première expérience acquise de préférence dans un Cabinet d'Audit ou dans une société internationale.

Veuillez envoyer votre C.V. sous réf. M-401 en indiquant un numéro de téléphone à **MARIE-JO MARTIAL,**
Tour Manhattan, 6, Place de l'Iris Cedex 21, 92095 Paris La Défense.



REMY MARTIN

INTERNATIONAL

DÉPARTEMENT TRÉSORERIE ASSISTANT

Rémy Martin International, société de services du groupe Rémy Martin, producteur et distributeur de vins et spiritueux dans le monde entier recherche, dans le cadre du développement de sa fonction Trésorerie-Groupe, un nouvel assistant.

Appelé à collaborer directement avec le TRÉSORIER DU GROUPE RÉMY MARTIN, le candidat, diplômé d'une grande école de gestion (ESSEC, HEC, SUP DE CO...) ayant acquis une première expérience professionnelle au sein d'un service trésorerie d'entreprise si possible de dimension internationale ou dans une banque et s'exprimant couramment en anglais, devra acquérir (ou avoir acquis) la maîtrise des questions liées à l'organisation et à la gestion d'une trésorerie internationale.

Le poste est à pourvoir à COGNAC et la rémunération à débattre en fonction du niveau d'expérience acquis.

Les candidatures avec c.v. sont à adresser à :

RÉMY MARTIN INTERNATIONAL
B.P. 37, 16102 COGNAC CEDEX
Direction des Ressources Humaines.



INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER
(fusion CNEXO / ISTPM)
recrute pour son centre de **Brest :**

UN CHEF DE PROJET

— Ingénieur Grande Ecole ou équivalent.

Il devra mettre en place au niveau national un centre d'archivages, de diffusions et de traitement de données d'océanographie obtenues par des moyens spatiaux.

Une expérience similaire de plusieurs années, de bonnes connaissances en anglais, ainsi qu'un goût certain des contacts et du travail d'équipe sont indispensables.

Adresser C.V., lettre manuscrite avec photo à
IFREMER - SERVICE DU PERSONNEL
66, av. d'Iéna - 75116 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE PRÉCISION APPARTENANT A UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

CHEF COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Placé sous l'autorité du Directeur Financier.
Il a la charge de toute la comptabilité générale (bilans, comptes divers, trésorerie, facturation, déclarations fiscales, etc.) et participe à la préparation des conseils d'administration et assemblées générales.

Le candidat (ou la candidate) retenu(e) devra ;
- parler couramment l'anglais ;
- avoir une formation supérieure type Ecole de Commerce + D.E.C.S., assortie de quelques années d'expérience ;
- savoir diriger efficacement une équipe ;
- être intéressé par l'utilisation des techniques anglo-saxonnes ;
- posséder une forte personnalité.

Lieu de travail : ORLÉANS.

Adresser C.V. + photo et prétentions à HAVAS, Nº 202.509, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX, qui transmettra.

Cherchons

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN TECHNICO-COMMERCIAL

parlant anglais et espagnol.

Expérience des chantiers en particulier pour centrales thermiques Diesel, micro-centrales hydroélectriques et postes hautes tensions.

Ecrire nº E 5480 Havas
31002 TOULOUSE CEDEX.



Recherche le jeune ingénieur généraliste ayant le goût du terrain qui deviendra son

EXPERT «MACHINES TOURNANTES»

ESSO CHIMIE, filiale chimique française du plus important groupe mondial, réalise un C.A. de 5 Milliards de francs avec un effectif de 1.200 personnes. Ses résultats en font une des sociétés *les plus performantes de son secteur en France. Pour ses unités de production de Normandie,* ESSO CHIMIE propose le poste d'INGENIEUR MACHINES TOURNANTES.

A la suite d'une période de formation -technique et de terrain- il aura pour principale mission l'amélioration de la fiabilité des machines tournantes. Pour ce faire, il interviendra dans les domaines suivants :
- *participation aux nouveaux projets - des études préliminaires à la mise en service - pour ce qui* concerne les machines tournantes,
- vérification des calculs techniques,
- contrôle de la qualité des pièces mécaniques,
- tests et contrôles divers sur les machines en fonctionnement,
- en cas d'avarie : analyse, diagnostic, recommandation et suivi de réparation,
- supervision directe des réparations lors des arrêts périodiques d'installations.

Il est en contact permanent avec la production et les autres experts du site ainsi qu'avec les spécialistes «machines tournantes» des autres usines européennes du groupe.

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur dont la formation de généraliste inclut de bonnes connaissances en mécanique et résistance des matériaux ; il est débutant ou possède une première expérience industrielle acquise de préférence dans un contexte de production fortement automatisé.

Le poste est basé à NOTRE DAME DE GRAVENCHON (entre ROUEN et le HAVRE).

Un bon niveau d'anglais est nécessaire.

Le niveau de rémunération et les perspectives de carrière au niveau européen sont de nature à motiver un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 10507 AF, à :

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO egor MONTREAL

média-system

Electronique de pointe

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Pays-de-Loire

Cet important groupe industriel français, de notoriété internationale, se situe parmi les toutes premières compagnies mondiales en matière d'électronique professionnelle. Il recherche, au sein de la Direction Technique de l'une de ses unités, d'un effectif de *2 000 personnes, plusieurs ingénieurs électroniciens.*

Affectée à différents laboratoires d'études, ils devront s'intégrer aux équipes déjà en place et seront chargés de la conception et du développement de systèmes complexes ou de matériels futurs de radiocommunications, faisant appel à des techniques modernes de traitement des signaux logiques et analogiques, de mini et micro-informatique.

Nous souhaitons rencontrer pour ces postes de jeunes ingénieurs en électronique, diplômés de grandes écoles (Supélec, ENSERG, ENSEEIHT), débutants ou possédant une première expérience professionnelle, et motivée par la recherche et la mise en oeuvre de solutions nouvelles. La réussite à ces postes exige également un esprit créatif, pratique et pragmatique, lié à une grande faculté d'adaptation.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 1/1123 E, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO egor MONTREAL

média-system

DIPLOMES GRANDES ECOLES de commerce d'ingénieurs



Crédit du Nord

propose aux débutants

★ *EN PREMIER LIEU*, l'exploitation bancaire :
- développer et gérer la clientèle de particuliers ou d'entreprises,
- *diriger le plus rapidement possible une implantation.*

★ PUIS, évoluer dans un groupe aux activités très variées :

diversité des clients	diversité des carrières
particuliers, PME, grandes entreprises.	exploitation, international finance, bourse.

NOUS AVONS 600 AGENCES EN FRANCE ET DES OUVERTURES INTERNATIONALES.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous sommes dotés des structures de gestion les plus modernes, au service de la clientèle et de notre entreprise.

POSTES A POURVOIR, AU DEPART, EN REGION NORD.

Merci d'envoyer CV en rappelant la réf. LM à la Direction du Personnel - CREDIT DU NORD
20, place Rihour 59000 LILLE ou 6/8 bd Haussmann 75009 PARIS

Crédit du Nord : L'engagement d'être clair

Développer les méthodes dans un groupe de presse

ville du Sud-Ouest **220 000 F +**

Vous avez une expérience industrielle réussie soit en fabrication, soit dans un BE, un service méthodes d'une société utilisant une technologie avancée. Vos connaissances ont été acquises dans le secteur électronique, la construction *automobile... Vous êtes un ingénieur électronicien et avez au moins 30 ans.* Vous alliez à vos qualités d'homme de terrain une forte capacité d'organisateur.

Notre groupe est l'un des premiers de la presse régionale (1 300 personnes). Il est en bonne santé, dynamique, performant.

Ce poste d'ingénieur méthodes est créé dans le service maintenance pour faire face à nos projets de développement. Nous attendons de vous du caractère et des idées. Nous vous offrons l'opportunité de travailler dans un équipe jeune dans laquelle vous devriez voir rapidement s'étendre vos responsabilités.

A l'intérêt du travail s'ajoute la qualité de la vie dans une belle ville du Sud-Ouest.



Ph. VINCHON *vous remercie de lui envoyer votre curriculum vitae* + photo sous référence 3037 M à CORT, 65 avenue Kléber - 75116 Paris.

DESSEIN

MEMBRE DE SYNTEC

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieurs, concepteurs de circuits intégrés spéciaux

Ingénieur électronicien, vous avez conçu depuis quelques années des circuits prédiffusés ou cell arrays. Vous parlez la langue anglaise.
Notre Division Aérospatial consacre d'importants moyens au développement de son activité *microélectronique* C.I.S.
Nous vous proposons de l'intégrer. Selon vos goûts et votre expérience, deux axes peuvent vous être proposés :

- Développement de circuits intégrés et des méthodes de test associées ;
- *Etude et mise en place des moyens de conception, des logiciels associés et formation des* utilisateurs, maîtrise à partir d'outils CAO des règles d'implantation et de la technologie des semi-conducteurs.

Ces postes, dépendant du chef de projet C.I.S., sont en liaison permanente avec les services *internes (industrialisation, utilisateurs...)* et avec les fondeurs.

Postes à pourvoir à Valence



Envoyer votre dossier de candidature au responsable *du recrutement sous réf. C.I.S./LM à Crouzet S.A., 25,* rue Jules Védrines 26027 Valence Cédex.

ingénieur développement
— microélectronique hybride —

Ingénieur électronicien, vous avez acquis environ cinq ans d'expérience de projets en circuits *électroniques analogiques et logiques. Dans notre division* Aérospatial, nous vous proposons de prendre la direction d'une équipe de spécialistes en circuits hybrides, développant des produits destinés aussi bien à nos propres systèmes *qu'à une clientèle externe.*

Vos missions principales :
- coordination de la conception et du développement, jusqu'à la livraison des prototypes
- *responsabilité des devis et du suivi* des coûts de développement
- maîtrise d'œuvre des implantations, participation à la mise en œuvre de la CAO, maîtrise d'œuvre des performances électriques
- prospective et orientation de l'équipe, liaison avec les utilisateurs, le service composants, le service microassemblage, etc.

Poste à pourvoir à Valence



Envoyer votre dossier de candidature sous réf. DMH/LM au responsable du recrutement, Crouzet S.A. - 26027 Valence Cedex.

SESA
LEADER MONDIAL EN INGENIERIE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

Une implantation nationale et internationale, 1200 personnes, C.A. doublé en 2 ans, des réalisations dans plus de 50 pays, des références prestigieuses : Transpac, Annuaire Electronique, Grands Systèmes temps réel dans les domaines de la Défense, de l'Aérospatiale, de l'Industrie.

SESA recherche dans le cadre de son fort développement, des

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE
débutant ou première expérience

pour des activités basées en Région Parisienne avec possibilité de rejoindre l'agence régionale de **RENNES** *dans un délai de 18 mois* à 2 ans.
Il leur sera confié l'étude, la réalisation et la mise en place de logiciels temps réel de systèmes de communication.
SESA apporte à des candidats de fort potentiel
- la possibilité de se former à des techniques de pointe et de mettre en œuvre leurs compétences au sein d'équipes chevronnées,
- l'opportunité d'encadrer, à court ou moyen terme, de grands projets informatiques nationaux et internationaux,
- la garantie d'une méthodologie éprouvée.

Merci de nous adresser votre candidature à SESA
Direction des Affaires Sociales 30, quai de Dion-Bouton 92806 PUTEAUX.
Bien préciser sur l'enveloppe la réf. 18LM.

GROUPE SYSECA

SOCIETE DE SERVICES ET D'INGENIERIE INFORMATIQUE
(750 personnes, C.A. 280 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale recherche pour *TOULON*

INGENIEURS
DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES

DOMAINES :
- télécommunications numériques et informatique

PROFIL :
- *expérience en modulation, codage et simulation*
- *anglais indispensable.*

Envoyer C.V., photo et prétentions sous Réf. 2054 à GROUPE SYSECA, Service du *Personnel, 315, Bureaux de la Colline* 92213 SAINT-CLOUD Cedex

Publicités Réunies

RESPONSABLE DES SYSTEMES DE GESTION

Ouest Atlantique. Importante entreprise commerciale - 2.7 milliards, 1 200 *salariés - qui distribue des biens de consommation* et présente des résultats économiques et financiers probants.

Directement rattaché au Directeur Financier, il se verra confier :
- le développement et la mise en place de la gestion prévisionnelle,
- l'exploitation analytique des données comptables,
- la réalisation d'études de gestion,
- le contrôle des procédures comptables.

Ce poste, dans une entreprise performante et évolutive, constitue une opportunité pour un cadre d'au moins 30 ans, diplômé d'une grande école (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.) - D.E.C.S. *apprécié* - ou du niveau *expertise comptable et pouvant justifier d'une expérience réussie en* entreprise ou cabinet. La pratique de l'outil informatique et la maîtrise des techniques du traitement de l'information sont souhaitées.

La rémunération sera fonction du niveau de compétence atteint.

Adresser dossier de candidature (lettre, C.V., photo et *prétentions) s / réf. 8949 à* **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

INGENIEUR «INDUSTRIALISATION»
AUVERGNE

Une société filiale d'un grand groupe industriel français et qui exerce des activités industrielles et commerciales dans le domaine de la construction électrique (câbles isolés), recherche UN INGENIEUR INDUSTRIALISATION pour son unité de production implantée en Auvergne (800 personnes). Sous l'autorité du Directeur Technique, il sera chargé de procéder à l'industrialisation d'une nouvelle gamme de produits. Il aura à définir et mettre en oeuvre des moyens et des *méthodes permettant de rationaliser et* d'optimiser *cette nouvelle* production. Il prendra en charge la fabrication tout en assurant les *nouvelles implantations en relation avec le Bureau d'Etudes pour la* conception des nouveaux équipements (objectif 1985 : quadruplement *des productions). Il entretiendra des contacts avec les fournisseurs* et les clients. Ce poste sera confié à un Ingénieur option mécanique, physique ou électricité, âgé d'environ 30 ans, et possédant une expérience professionnelle de 4 à 5 ans acquise dans une fonction méthodes, industrialisation ou fabrication, d'une unité industrielle mettant en oeuvre diverses technologies. Il sera un gestionnaire rigoureux doté d'un esprit «industriel». Une évolution de fonctions de direction peut être envisagée pour un candidat de valeur.
Ecrire sous référence 719/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

LA VILLE D'AMIENS
recrute

UN CHARGÉ DE COMMUNICATION

Membre de l'équipe opérationnelle *ZUP* Nord sous la Direction du Chef de Projet.

Il sera chargé de définir et de mettre en place les moyens de communication (expression *et information de la population*) spécifiques à une procédure de développement économique, social *et* culturel de quartier.

Il devra posséder :
- Un diplôme (bac + 4) orienté vers la communication sociale avec éventuellement une spécialisation en développement ;
- *Une expérience confirmée en communication sociale.* La connaissance des cultures et/ou des langues arabe et portugaise serait un atout supplémentaire.

Envoyer lettre de candidature et curriculum vitae à LA *MAIRIE D'AMIENS, BP 2720, 80027 AMIENS CEDEX.*

Soyez bien !

***Soyez bien**, tout simplement comme **les femmes et les hommes** passionnés par l'informatique et qui intègrent DIGITAL, le deuxième groupe informatique mondial.*

Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, avec des gammes de produits performants (plus de 11% du chiffre d'affaires est consacré à la recherche et au développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.

Responsable de Personnel

Ce professionnel prendra en charge tous les aspects de la fonction (rémunérations, promotions, recrutement, formation, etc...) pour notre entité "Conception de Systèmes Spéciaux" située à ANNECY (engineering, marketing, production de systèmes informatiques de télécommunication).

De taille aujourd'hui modeste (60 personnes environ), nos activités sur ce site vont se développer.

Le responsable de Personnel aura à jouer un rôle déterminant dans ces extensions, ainsi que dans l'intégration des transférés internationaux. Il sera membre à part entière de l'équipe dirigeante de l'unité.

Une formation supérieure, une expérience de 5 années de la fonction acquises en milieu industriel de préférence, ainsi qu'un très bon niveau d'anglais sont nécessaires.

***Soyez bien**, merci d'envoyer votre candidature sous Réf. M114 à Jean Paul VERDU. DIGITAL EQUIPMENT FRANCE. 2 rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 EVRY CEDEX.*

Curriculum

N° 2 mondial de l'informatique

digital

SPOT IMAGE

Société chargée de commercialiser les produits des satellites *SPOT d'observation de la terre,* recherche pour son établissement de **TOULOUSE**

INGENIEUR D'AFFAIRES

Chargé d'organiser et d'assurer les relations contractuelles et techniques de la société
- d'une part avec le centre national d'études spatiales, opérateur du satellite
- d'autre part avec les responsables des stations de réception situées à l'étranger.

Le poste requiert de grandes qualités au niveau *relations humaines,* une expérience d'au *moins* 2 ou 3 ans dans la gestion de contrats de prestation de services et une connaissance parfaite de la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à SPOT IMAGE
18 Avenue Edouard Belin
31055 TOULOUSE CEDEX.

conseils en automatisme industriel

INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Notre client est une société de service de notoriété nationale spécialisée dans l'automatisation de la production. Elle connaît aujourd'hui un développement très rapide de son activité et recherche donc des ingénieurs de haut niveau afin de leur confier des responsabilités de conseil en matière d'automatisation de production. Les candidats recrutés se verront chargés après une formation de 4 à 8 mois au siège à Paris, d'un bureau régional destiné à promouvoir et à développer les services offerts par la société. Nous sommes donc à la recherche de personnes ayant une expérience en automatis*mes industriels soit dans le cadre d'une* activité de conseil, soit encore en tant que *responsable méthodes,* production, etc..., au sein d'une entreprise. Cette société *est à la pointe de l'innovation* dans son domaine et elle offre des possibilités de carrière importantes. Les postes à pourvoir se trouvent en Normandie, Lorraine, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Champagne, Bretagne, Poitou-Charente, etc... La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie. Envoyer C.V. et prétentions, sous référence 2266-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, *qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Deux Chargés de Missions *HF*

Nous sommes une Cie d'Assurances IARD importante dont le siège est en région parisienne et qui est fortement décentralisée en province. Nous cherchons 2 Chargés de missions pour notre Département Relations avec les Directions Régionales. L'un participera à l'élaboration, à la négociation et au suivi des programmes d'action et des budgets régionaux, concernant l'ensemble des domaines d'activité de la Société. Ce poste opérationnel nécessite des contacts permanents avec les Directions Régionales et de nombreux déplacements. Réf. 11701/M

L'autre participera à la définition de la politique de communication de la Société, la mettra en œuvre et rédigera les textes des brochures et dépliants promotionnels. Il participera aussi à la conception et à la réalisation des documents de gestion technique. Aidé d'une Assistante, il assurera les liaisons permanentes avec notre Agence de Publicité et les Imprimeurs. Réf. 11702/M

Ces postes conviennent à des candidats jeunes, ayant par exemple une Maîtrise de Droit ou de Sciences Economiques ou un diplôme d'une école commerciale, et une expérience de 2 ou 3 ans. Ils n'ont pas besoin de connaître déjà l'Assurance, mais doivent avoir le sens des relations, être méthodiques, avoir d'excellentes qualités de rédaction. Lieu de travail : banlieue parisienne desservie par R.E.R. Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V détaillé précisant votre niveau actuel de rémunération sous la référence choisie à D. de LARIVIERE, qui étudiera votre dossier en toute discrétion, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publivat

sélé CEGOS

ECS, deuxième société mondiale de location d'ordinateurs IBM avec un taux de croissance supérieur à 50 % par an, recherche

2 CHEFS DE PROJET

Chef de projet refonte d'applications

- Il sera chargé de la conduite de projets de gestion (fiabilisation d'applications existantes, nouveaux développements, ...) et animera une équipe d'analystes-programmeurs.
- Il possède une formation supérieure et une première expérience réussie dans un poste similaire (connaissances *IBM 34* et *36*).
- Rigoureux et méthodique, il s'intégrera facilement à une équipe jeune et dynamique.

Réf. MH/4901

Chef de projet décentralisation

- Il aura pour mission de mettre en place l'organisation informatique de nos agences ou filiales de province et d'élaborer le plan de décentralisation en tenant compte des aspects techniques, organisationnels et humains.
- De formation supérieure scientifique, il a acquis une expérience de 5 ans minimum en SSCI (mini, micro-informatique et réseaux).
- Ses qualités relationnelles lui permettront de s'adapter à l'équipe et à ses interlocuteurs.

Réf. MH/4902

Merci d'adresser une lettre manuscrite à l'appui de votre CV en spécifiant la référence à



Service Recrutement - 16 rue Washington - 75008 Paris

SOURCES

Adjoint du Directeur de l'Audit

L'ORÉAL

Vous avez 31 ans au moins, vous êtes diplômés d'une grande école commerciale, vous parlez bien anglais, vous avez exercé des responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles en entreprise pendant 3 ans minimum après une première expérience d'audit interne ou externe de quelques années.

Vous êtes disponible, vous aimez les contacts, vous avez montré votre caractère en vous affirmant dans l'animation d'une équipe. Vous avez, donc, à la fois, de l'expérience et un réel savoir-faire.

L'Oréal vous offre la possibilité de valoriser cet acquis en animant sur le terrain une équipe de 20 jeunes auditeurs basée à Paris avec l'appui et sous la responsabilité du Directeur de l'Audit

Vous serez chargé de suivre leurs missions d'audit opérationnel appliquées tant au marketing et au commercial qu'à la finance ou à l'industrie dans une entreprise très performante dont le réseau de plus de 100 filiales couvre la plupart des grands marchés.

Vos responsabilités consisteront à assister le Directeur de l'Audit dans ses fonctions.

En créant ce nouveau poste, l'Oréal vous permet de changer de dimension dans une activité réellement internationale.

Votre réussite et la connaissance en profondeur de tous les secteurs d'activité *du groupe vous permettront d'évo*luer après quelques années vers des responsabilités plus complètes encore.

Vous pouvez écrire à la Direction des Ressources Humaines sous réf.M 110 à l'Oréal, 41 *rue Martre* 92117 Clichy Cédex, qui s'engage à observer la plus totale discrétion.

L'OREAL, LA VOLONTE DE LA PERFORMANCE

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche

jeune juriste d'entreprise

Licenciée en Droit et titulaire d'une formation complémentaire de gestion, la candidate devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans une Entreprise ou un Cabinet Conseil.

Rattachée à la Direction Administrative et Financière, la titulaire assurera :

- une rôle de conseil dans la passation des contrats, protocoles, baux, etc,...
- *le suivi du contentieux en liaison avec les avocats de la Société*,
- la participation à l'élaboration des dossiers financiers,

et toutes les relations sur le plan du Droit nécessaires à la protection des intérêts de la Société.

Le poste est basé dans la proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous référence 8120 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur ventes et applications

EATON

EATON (41.000 personnes, 140 implantations à travers le monde) spécialiste mondial de sous-ensembles automobiles, recrute le responsable des ventes et des applications de sa division "produits hydrauliques". Rendant compte au directeur des ventes Europe, basé en RFA, et au directeur du marketing aux USA, il aura pour mission, tant en France que dans un certain nombre de pays d'Europe, d'assister la force de vente par un appui technique et commercial, de prospecter et gérer la clientèle d'installateurs première monte et promouvoir les produits de la division auprès des distributeurs. Basé à Saint-Nazaire, ce poste s'adresse à un ingénieur, impérativement trilingue français-anglais-allemand, ayant de bonnes connaissances de l'hydraulique et de ses applications industrielles. Il sera en outre capable d'évaluer les potentialités d'un marché et de définir la politique produits de l'entreprise pour sa zone. Enfin, il devra pouvoir voyager 70% de son temps. Le salaire, assorti d'une voiture de fonction, tiendra compte de l'expérience offerte et les possibilités d'évolution sont réelles et importantes. Ecrire à N. ELTCHANINOFF en précisant la référence A/1288M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

I, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune directeur assurance qualité

Toulouse

ITT

Composants et instruments - Division connecteurs CANNON - Filiale de Cannon USA, cette société (240 personnes, 130 millions de francs de chiffre d'affaires) est spécialisée *dans la fabrication de connecteurs destinés à* l'aéronautique, l'informatique et le spatial. Elle lance aujourd'hui un important programme d'investissement et recherche un directeur assurance qualité. Rattaché au directeur général, il aura pour mission, en étroite relation avec la clientèle et les fournisseurs, de promouvoir le concept de qualité à tous les niveaux de l'entreprise : lancement des produits, process de fabrication, audit qualité... Homme de négociation et de réflexion, la personne que nous recherchons, de formation supérieure, devra impérativement justifier d'une première expérience en entreprise, de préférence dans le domaine électromécanique. Les relations fréquentes avec le groupe imposent une bonne pratique de l'anglais. Pour ce poste, basé en proche banlieue toulousaine, la rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à D. DELRIEU en précisant la référence A/T7053M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

SIEMENS

dans le cadre de notre politique de développement de systèmes d'automatisation de process, nous recherchons

Jeunes Ingénieurs Technico-Commerciaux

réf. 998 M

débutants ou ayant une première expérience.

Après une période de formation en R.F.A., ils seront chargés de la commercialisation de nos équipements d'automatisation, en particulier de nos systèmes de régulation numérique (Téléperm M)

Ingénieurs et Techniciens pour support technique

réf. 970 M

ayant une première expérience, pour

- l'étude, la réalisation et la configuration de systèmes d'automatisation.
- la formation technique de la clientèle
- l'assistance technique.

Pour ces postes, basés à PARIS, des déplacements sur la France entière sont prévus. De bonnes connaissances en allemand sont nécessaires.

Les candidats intéressés adresseront leur dossier avec C.V. détaillé et prétentions, en précisant la référence du poste, à :

Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 St Denis cedex 1

Siemens S.A.

Vers une direction administrative et financière

Filiale française (180 MF - 300 personnes) d'un Groupe mondialement connu dans le domaine de la mécanique de précision, nous recherchons notre

CONTROLEUR DE GESTION

Sa mission comporte outre les fonctions classiques du contrôle de gestion en milieu industriel, la supervision des activités financières, comptables et juridiques ainsi que la coordination du schéma directeur informatique pour l'ensemble de l'entreprise. Elle évoluera progressivement vers une responsabilité plus globale incluant en particulier la fonction Personnel.

Agé d'environ 30 ans, il est diplômé d'Etudes Supérieures, Ecole de Commerce par exemple, et dispose d'une première expérience réussie dans un domaine similaire.

C'est un homme de contact, disposant d'un potentiel lui permettant d'assumer rapidement des responsabilités opérationnelles de haut niveau.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé dans un cadre agréable en Bourgogne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 409 288 M.

Département Industrie

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

Futur contrôleur de gestion

Rhône-Alpes

Jeune ESC - Cette filiale d'un groupe important occupe l'un des premiers rangs mondiaux dans sa spécialité. Elle recherche, pour renforcer ses structures, un futur contrôleur de gestion. Dépendant du directeur financier, il participe activement à l'élaboration du budget, assure le suivi des situations mensuelles et l'analyse des écarts, et assiste les différents chefs de services dans leur gestion. Il est également responsable de l'établissement des prix de revient et anime une équipe de trois personnes. Cette opportunité s'adresse à un jeune diplômé d'une école de commerce (ou équivalent), débutant ou ayant acquis un à trois ans d'expérience, soit en tant qu'audit (cabinet ou entreprise), soit dans un service financier. La connaissance de l'informatique et la pratique de l'anglais sont des atouts supplémentaires. La réussite dans cette fonction, qui implique également de réelles qualités de contact, évoluera à court terme vers un poste de contrôleur de gestion auquel s'ajoutera la responsabilité de la comptabilité générale. La rémunération sera fonction du potentiel et/ou de l'expérience acquise. Ecrire à M. LE GOUEFF en précisant la référence A/3839M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

STRATÉGIE INFORMATIQUE
Conseil en Informatique et Organisation

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- Vous êtes actuellement chef de projets ou équivalent.
- Vous avez acquis une expérience variée de l'utilisation de l'informatique dans les entreprises.
- Vous avez vécu le choix, la conception, la réalisation et la mise en place de grands projets informatiques.
- Vous êtes un organisateur et un homme de contact.
- Vous avez environ 30 ans et beaucoup d'ambition.

Quelle est

L'ÉVOLUTION DE VOTRE CARRIÈRE ?

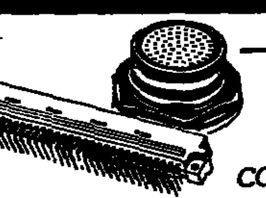
Nous avons la réponse :
Devenez avec nous

INGÉNIEUR-CONSEIL
EN INFORMATIQUE ET EN ORGANISATION.

Vous aurez avec nous une grande autonomie, une bonne rémunération, le temps et les motivations pour réussir.

Ecrivez en joignant votre c.v. et vos prétentions à :
128, bd Haussmann, 75008 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



SOCAPEX

CONNECTEURS POUR EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES PROFESSIONNELS
RECHERCHE
pour son SERVICE ETUDES GENERALES à SURESNES

INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT HF

qui participera initialement aux études avancées et pourra ensuite être associé au développement des produits nouveaux.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé débutant ou ayant quelques années d'expérience dans ce domaine ou dans une activité proche. Il nécessite une formation micro-mécanique avec des connaissances en informatique scientifique.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel - SOCAPEX - 10 bis, quai Léon Blum, 92151 SURESNES.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

A.J.F. & ASSOCIÉS
Membre du Peat Marwick International

FISCALISTES

Rejoindre une société de conseils juridiques et fiscaux à clientèle internationale:

C'est donner de la hauteur A VOTRE CARRIERE

2 ans d'expérience exigés.
Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à M.G. de Brondeau ou de le contacter au 796.20.79 - AJF & Associés Tour Fiat - Cedex 16-92082 - Paris la Défense.

Unilever France Services

Professionnalisme, formation, marché concurrentiel, innovation, exigence définissent l'activité des sociétés du Groupe UNILEVER.
Nous recrutons pour elles de jeunes diplômés HEC, ESCP, ESSEC, IEP... pour en faire des professionnels compétents de la GESTION.
Nous vous proposons de réaliser votre première étape comme:

Analystes de gestion

Des postes sont à pourvoir dans 3 des sociétés du Groupe basées à Paris ou en banlieue parisienne:
- LEVER: produits détergents (Skip, Sun, Omo...)
- SATEM: distribution physique de produits de grande consommation.
- FRANÇAISE DE SOINS ET PARFUMS: produits d'hygiène et de beauté (Signal, Axe, Timotei...)

Situé à l'interface entre des spécialistes de l'informatique et les départements opérationnels (administration des ventes, comptabilité, logistique...), l'analyste de gestion prend en charge la réalisation d'applications informatiques depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à la phase exploitation.

Votre profil:
- Grande Ecole de commerce ou d'ingénieurs intéressés par la gestion, avec option ou expérience informatique - Miage...
- Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience.
- Anglais nécessaire.

Auditeurs internes opérationnels

Votre profil:
- Grande Ecole de commerce.
- Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience.
- Anglais indispensable.
- *Espagnol ou portugais vivement souhaité.*
- Connaissance de l'informatique.

Au sein de notre département Audit (basé à Paris), vous effectuerez des missions auprès des sociétés du Groupe situées en France, Afrique francophone, Espagne, Portugal, Amérique Latine.
L'auditeur intervient dans les domaines comptable, financier, informatique, gestion. Les déplacements - fréquents - sont programmés tout au long de l'année et séparés par des missions à Paris.

Après une réussite dans cette première étape, des évolutions seront proposées dans d'autres domaines de la gestion tels contrôle de gestion, comptabilité, logistique... Le développement de carrière se situera à l'échelle d'un grand Groupe International.

Merci d'adresser vos candidatures en précisant le poste choisi (lettre, C.V. et photo) sous la référence XIX/84 M au Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES - 8, avenue Delcassé 75384 PARIS CEDEX 08.



Curriculum

CNOF

Organisme de Formation Continue, Paris 6e
cherche

conseiller en formation

RESPONSABLE DE STAGES ORGANISATION, INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION, il a pour mission de développer ces stages. Il doit négocier avec des entreprises des actions de formation spécifiques en ce domaine, mais avec un esprit de généraliste.

Il a environ 30 ans, une formation supérieure.
Il est actuellement Organisateur dans le service organisation d'une grande entreprise ou dans un cabinet conseil. *Il a l'expérience du diagnostic des* besoins de l'entreprise, une ouverture d'esprit pour saisir les problèmes posés à l'entreprise par l'introduction des technologies nouvelles.
Sans être lui-même un Informaticien, l'habitude de travailler en collaboration avec des informaticiens lui a donné une sérieuse formation à l'informatique.

Il trouvera dans l'équipe CNOF des moyens de développer son potentiel personnel et une autonomie importante permettant l'utilisation de sa créativité.

Il doit être ouvert aux mutations de l'environnement, suivre l'actualité de l'informatique et savoir en repérer les conséquences en matière de Formation.

Une expérience de la formation facilitera l'intégration.

Déplacements ponctuels.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo précisant la rémunération actuelle, sous référence 2323-M) seront traitées en toute discrétion par



a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Auditeurs, la deuxième étape de votre carrière

Après au moins deux ans dans un Cabinet d'expertise comptable, vous souhaitez aujourd'hui diversifier votre expérience : avoir la responsabilité de missions de révision mais aussi de conseil, établir les budgets, assurer la supervision et la formation d'équipes et, *bien sûr*, élaborer des rapports de synthèse.

A 26 ans minimum, ayant acquis une solide formation comptable (DECS complet) vous souhaitez aussi travailler dans un environnement de haut niveau qui valorise votre expérience, vous permette d'évoluer et de donner une dimension internationale à votre carrière tout en intégrant une structure à taille humaine.

UN DES PLUS GRANDS CABINETS D'AUDIT INTERNATIONAL VOUS OFFRE CETTE POSSIBILITE.

COFROR étudiera votre candidature en toute confidentialité et vous remercie d'écrire sous référence 510/10M, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris La Défense ou de téléphoner au 796.20.48.



COFROR
Tour Fiat-Cedex 16-92084 Paris la Défense

---

multiconsult
RECRUTEMENT

NOTRE INFORMATIQUE SE DEVELOPPE...

Société de service après-vente et d'assistance technique, filiale d'un important groupe industriel international recherche plusieurs **PROFESSIONNELS DE HAUT NIVEAU** appelés à participer à la création d'une équipe d'Etudes jeune, ambitieuse et performante.
Sous l'autorité du Directeur de l'Informatique, ce challenge nécessite la collaboration de

2 Chefs de Projets

De formation ingénieur ou universitaire, ils doivent avoir acquis au terme d'une expérience d'au moins 5 ans, la maîtrise de la conception et du développement de systèmes importants. **Réf. 8493/M**

1 Responsable Support Technique des Etudes

De formation supérieure, responsable de la méthodologie et de la qualité technique des applications. il doit disposer d'une solide expérience acquise sur le terrain. **Réf. 8494/M**

Plusieurs Analystes Programmeurs

De formation type DUT ou équivalent, ils doivent *avoir acquis une expérience d'environ* 4 ans de la programmation et de l'analyse. **Réf. 8495/M**

Le succès dans ces *postes à pourvoir* rapidement dans la banlieue Nord-Ouest de Paris, implique un bon potentiel personnel, un esprit créatif *marqué* et une forte motivation pour le travail en équipe.
De réelles possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe seront possibles pour des candidats de valeur.

Adresser lettre manuscrite — CV détaillé — *photo sous référence du poste souhaité à*
Mme Frédérique CHEMARIN - MULTICONSULT RECRUTEMENT
83, avenue Marceau - 75116 PARIS

LEVI TOURNAY

Vendre des technologies de haute précision sur le marché occidental

Premier constructeur français d'instruments optiques de haut de gamme.
Spécialiste de l'hydraulique, servo valves, pompes, systèmes d'asservissement...
1200 personnes dont 140 ingénieurs et cadres répartis en 4 établissements à Paris et en Province, recheche.

INGENIEUR D'AFFAIRES

Ingénieur mécanicien de formation, à 35 ans vous connaissez les matériels hydrauliques et aéronautiques.

Votre expérience des négociations vous pemettra d'être notre responsable de la branche matériels hydrauliques destinés aux marchés aéronautiques et militaires.

En liaison avec nos services techniques, vous assurerez la promotion, le développement et le suivi d'un C.A. de 40 à 50 M.F. sur la France et à l'Etranger (Europe et USA).
Bien sûr, vous êtes mobile (déplacements de courte durée) et parlez bien l'anglais.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à SOPELEM, Direction du Personnel,
102, rue Chaptal 92306 Levallois Cedex

sopelem

PLANIFICATION FINANCIERE
de la stratégie au concret

Un ensemble de sociétés financières, filiales d'un grand groupe bancaire privé recherche le futur responsable du service planification qui regroupe déjà trois cadres de haut niveau. Ses fonctions seront multiples et variées : contrôle de gestion, planification des sociétés, études financières et prospectives pour la Direction Générale...
Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant un diplôme de Grande Ecole scientifique, complété par une formation économique (Sc. Po, MBA...).
A son expérience d'environ 3 à 5 ans au sein du service planification d'un grand groupe similaire (banque, assurance ou industrie), devra s'ajouter une forte capacité d'analyse et de synthèse.
Il recevra un salaire attractif et en fonction de son potentiel, de réelles perspectives d'évolution l'attendent tant dans la société qu'au niveau du Groupe.
Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature photo sous référence 1731M à

SOURCES 16, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

---

scac

audit interne

Le groupe SCAC, sur le plan national et international emploie 13.000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs. Diversifié *dans ses activités, il intervient dans les domaines du transport* international, loisirs et distribution, négoce de matériaux et combustibles.

***Il recherche pour son siège, 2 auditeurs pour contrôler ses filiales* françaises.**

Leur mission consiste à faire appliquer les procédures du groupe. Ils contrôlent sur place la *régularité des opérations comptables* et assistent chaque filiale sur le plan financier, informatique et fiscal. Ils participent à la mise en place des systèmes d'organisation.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, titulaires au minimum du D.E.C.S..

Une première expérience en entreprise ou en cabinet serait appréciée, ainsi qu'une connaissance de l'informatique.

***Hommes de contact* et de terrain, *ils ont du poids personnel* et un esprit formateur.**

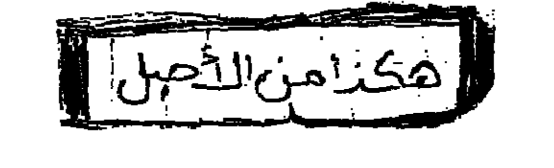
Ces postes sont basés à Puteaux *et nécessitent* environ 50 % de déplacements.

Le groupe peut offrir de nombreuses opportunités de carrière à un candidat de valeur et d'action.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle *sous réf. M/10 à ARCO - 25, rue Cambon - 75001 PARIS*

ARCO





Jeunes ingénieurs
PONTS - MINES - CENTRALE - A & M
ESTP - INSA...

Bâtiment - Cette société est filiale d'un des tout premiers groupes français du bâtiment et des travaux publics. Animée par une équipe jeune, très motivée et volontaire, elle a su trouver dans un environnement difficile des marchés porteurs et connaît une progression remarquable. Son dynamisme et son avance se traduisent tant sur le plan technique et commercial que sur celui de la gestion. Dans le cadre de son développement, elle crée à Paris de nombreux postes et recherche de jeunes ingénieurs débutants ou ayant une première expérience pour les fonctions suivantes :

Ingénieurs travaux **Ingénieurs commerciaux**
Ingénieurs méthodes **Ingénieurs études de prix**

Après une formation spécifique sur le terrain, ils participeront puis prendront très rapidement des responsabilités dans la négociation, l'étude ou la réalisation de bâtiments en entreprise générale. Les opportunités sont nombreuses au sein des directions Travaux Neufs et Réhabilitation (habitat, ouvrages fonctionnels...). Tous ces postes offrent de réelles perspectives d'évolution à l'intérieur de la société ou du groupe, en France comme à l'étranger. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/2555M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Crédit Management
Un poste d'avenir pour un homme de confiance

Formaliser et faire appliquer notre politique de crédit afin de réduire le poste «clients» et s'assurer de leur solvabilité, voilà l'essentiel de la mission que vous propose un des leaders français dans le domaine du transport et transit international (1100 MF, 650 personnes).

Une fonction qui impliquera en collaboration avec la Direction Financière et les Directions Opérationnelles, la définition des instruments de contrôle suivants : normes de crédit, encours, conditions de paiement et le suivi des comptes clients ; relances, recouvrement, litiges. Elle implique en outre des contacts avec la clientèle nationale ou internationale, les douanes, les organismes de renseignements commerciaux ou de recouvrement dont vous devrez tirer le meilleur parti ; ceci en faisant appel à votre sens des négociations. Vous serez aidé par l'informatique pour gérer nos comptes et améliorer en permanence l'organisation et les systèmes.

Notre PDG considère, à juste titre, que cette fonction est essentielle. Nous retiendrons donc un candidat ayant une formation supérieure orientée vers la finance, une expérience probante de la fonction et parlant l'anglais. Une certaine fermeté, la faculté de convaincre sont également nécessaires dans ce poste destiné à évoluer à terme.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 33510 à Rudolph von Raesfeldt, TEG, 18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.

The Executive Group (France) Management

division de SYSTEMA

DESSEIN

volvic oasis

Pour renforcer les structures de notre DIRECTION INDUSTRIELLE, nous recherchons

INGENIEUR *HF*
de formation Industries Alimentaires ou A.M.

Nous lui confierons la réalisation d'études techniques diverses, le suivi des plannings et des budgets d'investissements, ainsi que la responsabilité d'une documentation technique qu'il devra constituer et gérer.

Débutant ou ayant acquis une première expérience technique similaire, le candidat retenu devra avoir une bonne connaissance de l'ANGLAIS, si possible une seconde langue.

L'évolution ultérieure au sein de l'entreprise implique la mobilité géographique.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1302 M

Jean-Claude Maurice S.A.

397 bis, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

APCOREM

Compagnie Générale des Eaux

HEC, ESSEC, ESCP + DECS

Nous sommes l'un des **premiers Groupes** français (30 milliards de chiffre d'affaires). Nous vous proposons de démarrer votre carrière au sein de notre Direction Financière, dans le domaine de votre choix:

GESTION DE LA TRESORERIE
CONSOLIDATION
ANALYSE FINANCIERE

Merci d'adresser votre candidature sous référence M 110 au Service Relations et Ressources Humaines — 52 rue d'Anjou — 75008 PARIS.

DESSEIN

Ingénieurs grandes écoles, débutants ou confirmés, préparez avec nous les communications du futur

Ingénieurs hard/soft microprocesseurs

Au sein d'une petite équipe de conception (3-4 personnes) mais disposant de moyens puissants (atelier logiciel VAX 11/780 sous unix) et s'appuyant sur la compétence de spécialistes en méthodologie et génie logiciel, vous participerez à la réalisation hard et soft d'applications temps réel sur configurations mono ou multiprocesseurs (6809, 68000). *Réf. A/2530M.*

Ingénieurs logiciel systèmes de télécommunications

De l'analyse fonctionnelle à la mise en œuvre sur site, vous concevrez au sein d'une équipe de haute compétence les logiciels de base ou d'application destinés à des systèmes avancés de télécommunications ou de guerre électronique. Vous mettrez en œuvre ces logiciels de taille importante sur des configurations multi-microprocesseurs ou des mini-ordinateurs en utilisant des langages de haut niveau (LTR, Pascal) selon les méthodologies les plus récentes. Réf. A/2489M.

Ces différents postes créés au sein d'une société française leader en électronique professionnelle sont basés en proche banlieue de Paris et pourront, pour les candidat les plus performants, évoluer rapidement vers des fonctions de chef de projet. Ecrire en mentionnant la rémunération souhaitée ou téléphoner à J. SCARINOFF en précisant la référence choisie.



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Banque Populaire

Notre vocation : être au service des Banques du Groupe.

Nos ingénieurs et consultants ont un savoir-faire et une connaissance des technologies avancées concernant les impératifs bancaires. Si votre expérience en

INFORMATIQUE BANCAIRE

ou dans la conduite de projets remonte à plus de 2 ans, votre candidature nous intéresse, si vous avez le sens de l'écoute ainsi qu'une parfaite connaissance des matériels et techniques informatiques, vous deviendrez rapidement chez nous un conseil opérationnel reconnu.

Ce poste représente une sérieuse opportunité d'évolution professionnelle, pour un candidat motivé par le conseil et capable de prouver sa compétence, son enthousiasme et son pragmatisme.

Envoyez votre dossier de candidature (C.V. + photo) sous la référence 1235 M à notre Conseil.

Recrutement FMI

43 rue Liancourt, 75014 PARIS. Tél. (1) 320.69.29.

THOMSON-LOGICIEL
PARIS ILE DE FRANCE

Une des plus importantes sociétés d'ingénierie informatique, filiale de Thomson Télécommunications, recherche pour son Département mini et micro-informatique:

des
INGENIEURS CONFIRMES
(1 à 3 ans d'expérience)
sur SOLAR - Temps réel - PL 16 *et Assembleur-Applications* Systèmes Industriels.
Réf.TLI 32

des
INGENIEURS CONFIRMES
(1 à 3 ans d'expérience)
sur INTEL 8086 sous RMX 86 - Pascal, *C ou PLM 86* (la connaissance de l'un au moins de ces langages est suffisante).
Aspect Temps Réel.
Réf. TLI 33

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant la référence à THOMSON LOGICIEL - 135 rue de la Pompe - 75116 PARIS.

THOMSON TELECOMMUNICATIONS

Jeunes Diplômés

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL : LA COMPETENCE ...

La technique, c'est votre passion. Votre esprit logique trouve sa meilleure expression dans le traitement de problèmes où la rigueur est nécessaire, mais aussi la capacité à innover. C'est pourquoi vous avez réussi des études scientifiques (ECOLE D'INGENIEURS...).

La compétence, nous savons vous la donner par une formation spécifique à nos produits et à nos techniques. Cette formation, alternée et rémunérée, débutant en DECEMBRE, vous préparera à rejoindre nos unités opérationnelles basées à PARIS ou en PROVINCE.

La compétence technique est développée par nos ingénieurs technico-commerciaux, tout au long de la vente (élaboration de propositions techniques, *en étroite collaboration avec l'Ingénieur Commercial, démonstrations d'avant-vente* ...) et lors de démarrages en clientèle.

Avec nous, apportez la compétence et la qualité au service du client.

Merci d'adresser vos lettre de candidature, CV et prétentions sous réf. 284 M à

Gilbert Passekaraile
Cii Honeywell Bull
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



DESSEIN

GROUPE



Informaticiens avec première expérience

Futurs chefs de projets en informatique

Intégrez SG2, l'une des premières SSII françaises, 4500 personnes, en pleine expansion sur le marché national et le marché international : tous les moyens seront mis à votre disposition pour vous imposer en véritable chef de projets.

*A votre actif : une formation supérieure scientifique - Ecole d'ingénieurs, maîtrise ou équivalent -, une expérience réussie de 1 à 5 ans dans l'informatique, des compétences techniques prouvées sur matériel **BULL : DPS 7** ou **DPS 8**, et la connaissance de PAC : vous voilà réellement armés pour attaquer différents secteurs d'activité chez nous.*

Nos besoins actuels impliquent que vous soyez familiarisé avec le domaine bancaire ou industriel, au travers d'une SSII, d'une grande banque ou d'une grande entreprise. En effet, nous vous proposons l'étude de projets concernant des applications de gestion bancaire ou de gestion d'entreprise, faisant appel aux techniques avancées en matière de méthodologie, d'organisation et d'informatique.
Chez SG2, vous travaillerez dans un environnement motivant : à vous de mettre à profit votre souplesse d'adaptation, votre esprit entrepreneur, votre ouverture à la diversité, votre créativité afin de saisir les opportunités d'évolution d'un responsable de projet autonome.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 39 MB à SG2 : Direction du Recrutement, 12-14 avenue Vion - Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : La maîtrise de l'informatique.

média-system



Unilever France Services

recherche pour NAIRN France, société spécialisée dans la commercialisation et la distribution de revêtements de sols et murs.

Chef de produits contour et kingfischer

Profil :
- formation supérieure
- *expérience souhaitable de 2 à 4 ans dans le* marketing de produits comparables
- anglais courant.

Réf. XX/84 CP

Le poste :
Au sein du département marketing, il assure la gestion d'une gamme complète de produits dont il développera le volume et la profitabilité, en association avec notre équipe de vente. Les actions porteront sur :
- le plan marketing : relations avec l'usine, renouvellement de gamme, détermination de nouveaux créneaux...
- les moyens à mettre en œuvre : budgets PLV, presse, promotions...
- les prévisions et le contrôle : budget, reporting, analyse des écarts, actions correctrices.

Le poste est basé en proche banlieue sud-est ; des déplacements courts et assez fréquents en Angleterre et en province sont à prévoir.

Chef de région

Profil :
Expérience d'encadrement commercial réussie dans la vente de produits analogues (papiers peints, peinture, sols plastiques ou textiles...) ou dans la distribution.
Réf. XX/84 CR

Le poste :
Sous l'autorité du Directeur des Ventes, le candidat retenu sera chargé de :
- stimuler, coordonner et former une équipe de vente,
- négocier avec les clients importants,
- commercialiser les produits auprès des grossistes, grandes surfaces et détaillants.

Le poste est basé en région parisienne et nécessite des déplacements fréquents de courte durée dans la moitiée sud de la France.

La rémunération proposée tiendra compte de l'expérience des candidats.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum, photo) en précisant la référence du poste choisi à :
Patrick LONGUECHAUD - Département Central du Personnel 8, avenue Delcassé 75384 PARIS CEDEX 08.

Curriculum

LA DIVISION IMPRESSION ELECTRONIQUE
recherche

Ingénieurs commerciaux de haut niveau

expérimentés en milieu informatique.

Paris - Toulouse (réf. D.I.M 1)

RANK XEROX met sur le marché une gamme de produits qui vont de l'imprimante à laser, Xerox 2700, à la Xerox 9700.
Les imprimantes électroniques reliées à un ordinateur central (compatibilité avec les gros sites IBM) permettent d'éditer à *la vitesse du laser des informations graphiques entrées par* CAO/FAO Scanners et tout autre analyseur d'entrée graphique.
Le marché de ces périphériques RANK XEROX va de l'imprimerie importante aux plus grandes entreprises et administrations et ce dans tous les secteurs de pointe (électronique, aéronautique, pétrole, industrie lourde, etc...).

Ces marchés très importants où la négociation n'intervient qu'au plus haut niveau de l'entreprise, Rank Xerox France veut les confier à quelques **Ingénieurs Electroniciens, Informaticiens ou Commerciaux** dont la qualité première sera d'être de véritables négociateurs.
Vous avez déjà l'expérience (2 à 5 ans) des moyens et gros systèmes ou des périphériques lourds et/ou de leur commercialisation.
Pour assister ces ingénieurs commerciaux, nous recherchons également des

Ingénieurs technico-commerciaux

Support technique à la vente — **Action avant et après-vente.**

Paris (réf. D.I.M 2)

Adressez votre dossier de candidature (lettre, C.V., et prétentions) sous la référence du poste choisi à Michel TAPPERT, Service Recrutement, 93607 Aulnay-Sous-Bois Cédex. (discrétion assurée).

RANK XEROX

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

dans le cadre de ses activités radars militaires pour une de ses unités de développement de
LOGICIEL TEMPS REEL

INGENIEUR INFORMATICIEN grandes écoles

DEA Informatique ou ETI
pour coordonner l'activité d'une petite équipe de programmeurs.

Une expérience de 2 ou 3 ans est indispensable.
La connaissance du langage PASCAL est nécessaire.
Goût de la méthode.
Anglais lu - Nationalité française exigée.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

ARTHUR ANDERSEN & Cie

Recherche pour animer le secteur "Techniques Avancées" de son Service "Recherche et Documentation".

ANALYSTE DOCUMENTALISTE INFORMATIQUE

- Cette personne sera chargée d'analyser et de centraliser toute la documentation informatique et technique du Cabinet, et d'assurer l'enrichissement d'une Banque de Données informatisée internationale.
- *Elle sera en contact permanent* avec les centres de Recherche et Développement d'Arthur Andersen, avec les Ingénieurs de notre Cabinet, ainsi qu'avec les principaux fabricants et distributeurs de matériels et logiciels opérant dans les technologies de pointe en France et à l'Étranger.
- Niveau souhaité : Formation scientifique supérieure (Maîtrise d'informatique appliquée à la gestion, *DUT* en informatique, Maîtrise de mathématiques...) ; pratique courante de l'anglais ; lieu de travail : Paris.

Envoyer CV avec photo à :
Monsieur Bruno CORMOULS
ARTHUR ANDERSEN & CIE
Tour GAN Cedex 13
92082 PARIS LA DÉFENSE 2



THOMSON-TITN

Société d'ingénierie informatique en forte expansion : Son Chiffre d'Affaires (286 MF en 1983) a été × 10 en 6 ans,

recherche
pour commercialiser des équipements de mesures de performances et des produits orientés : capacité planning, optimisation de matériels et logiciels, contrôle réseaux...

INGENIEUR COMMERCIAL

Bonne connaissance de l'environnement informatique acquise par une expérience de la vente de produits auprès de responsables de centres de calcul.

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

qui après avoir occupé des fonctions techniques et de gestion d'un centre de calcul, souhaite élargir son horizon professionnel.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. L à
Ariane CHARTIER - THOMSON TITN
5, rue Gustave Eiffel - MORANGIS 91420

Analyste Financier (Europe)

92 Nanterre **±FF 220.000**

Notre client, specialisé dans la vente et le montage de pièces automobile, est une des filiales européennes d'un groupe multinational américain. A la suite d'une extension annuel considérable du nombre de ses points de service/vente et de son chiffre d'affaires (30%), il recherche un ou une jeune analyste financier(e).
Le candidat retenu aura la responsabilité d'analyser les résultats des sociétés-soeurs en France, Allemagne, Angleterre et Belgique, de la consolidation et la présentation des chiffres. En outre, il devra apporter une aide pratique aux directions des sociétés concernant la comptabilité, le contrôle et la gestion courante et budgétaire.
Bilingue – français et anglais – il aura acquis une expérience d'au moins 2 à 3 ans, DECS, un intérêt en informatique et est de nature ambitieuse. La capacité de se développer au sein du siège européen, à Paris, d'une société en pleine création et expansion est désirable. Une personalité énergique et une connaissance de la langue allemande sont des atouts supplémentaires.
Les personnes interessées sont priées de téléphoner à Mark Brewer au (19-441) 831 0431 ou d'envoyer un c.v. détaillé à Michael Page International, Sicilian House, Sicilian Avenue, London WC1A 2QH (Angleterre).
Les entretiens auront lieu à Paris.



Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London - New York

Comptable branché gestion

Un groupe puissant, spécialisé dans la fabrication et la distribution de peinture, outillage, revêtements de sols et miroirs recherche pour sa Direction Régionale Ile-de-France son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Au-delà des tâches comptables traditionnelles (comptabilité générale, analytique, reporting...), il assure la mise en place et le suivi de nouvelles procédures, d'un nouveau programme informatique et conseille le Directeur Régional pour toutes les prises de décision en matière de gestion.
Il encadre une équipe d'une dizaine de personnes. Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (DECS, Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), il a acquis une expérience similaire et souhaite aujourd'hui occuper une fonction créative et vivante.
La réussite à ce poste implique de réelles qualités de gestionnaire et assure des perspectives de carrière très stimulantes.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 407 225 LM (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

Ingénieur pétrole, pétrochimie

Entreprise française multinationale, notre société a pour vocation de prendre des engagements financiers sur des entreprises industrielles du monde entier. L'importance des risques couverts nécessite diagnostic technique et évaluation financière de l'affaire.

Nous recherchons un Ingénieur pour notre département Risques Industriels.

Environ 30 ans, une première expérience en exploitation entretien, engineering, ou mise en route de grandes installations pétrolière ou pétrochimiques est nécessaire.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous aurez pour mission d'apprécier la qualité et la fiabilité des installations.

A ce spécialiste nous apporterons une formation aux techniques d'expertise propres à notre métier.

Cette activité, à la fois technique et commerciale, suppose des déplacements courts et assez fréquents.

L'anglais est indispensable. Le poste est basé à Paris.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo) réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence B 3913M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Cadre commercial

Proche banlieue parisienne

Equipement automobile - Réputée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements automobiles de première monte, cette société recherche un nouveau cadre commercial basé en proche banlieue parisienne. Dans un contexte de développement d'activité, il sera chargé, pour un secteur comprenant la métropole et la RFA, de visiter la clientèle des constructeurs en s'adaptant à tous les niveaux d'interlocuteurs et de mener les discussions avec le concours des services techniques. Conduisant les négociations et établissant les bases de contrats, il devra être très disponible du fait de la nécessité de nombreux déplacements. Ce poste intéresse un candidat, âgé d'au moins 28 ans, de solide formation commerciale ou technique, ayant acquis une expérience significative de plusieurs années en commercialisation de produits techniques. Le candidat retenu pratiquera couramment la langue allemande. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel. Ecrire à *J. HAXAIRE en précisant la référence A/2567M.*

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

CEE Compagnie Continentale d'Equipements Electriques

Société française à taille humaine de renommée internationale appareillage électronique professionnel de haute technicité, leader mondial dans son domaine (protection des réseaux électriques *Moyenne Tension*) récemment introduite au Second Marché de la Bourse de Paris, recherche pour renforcer ses équipes Commerciale et Technique :

• Ingénieurs technico-commerciaux de haut niveau

justifiant expérience électrotechnique acquise chez constructeur ou ingénierie.
Lieu de travail : *Paris*. **référence 4.335**

• Ingénieur électronicien confirmé

Lieu de travail : Meaux (Seine-et-Marne) **référence 4.336.**
Adresser C.V. complet et prétentions, **en précisant la référence, à Mademoiselle CHOURAQUI**, CEE, 154, rue de l'Université 75007 Paris.
Discrétion assurée.



(N°1 de la chimie française, 43 milliards de CA 83, dont 70% à l'étranger)

s'adresse à de jeunes ingénieurs Grandes Ecoles confirmés en informatique de gestion.

Pour accompagner le développement du Groupe et renforcer son efficacité industrielle, la Direction Générale a arrêté un plan ambitieux :

- **en 3 ans**
- **créer un système d'informatique répartie pour la Gestion Industrielle ;**
- ***l'adapter et le mettre en service dans 20 grandes usines chimiques.***

Le Directeur de ce grand projet, d'importance stratégique pour le Groupe, constitue son équipe. Il recherche plusieurs

Chefs de Projet

qui prendront chacun la responsabilité complète de la mise en service d'un «produit» dans plusieurs usines (analyse des besoins, conception, réalisation, mise en place, organisation, formation...).
Les postes sont basés à Paris, avec de fréquents déplacements de courte durée dans les usines, sur tout le territoire.

Vous êtes sorti d'une Grande Ecole de premier plan
Vous avez quelques années d'expérience en informatique et organisation
Vous avez la capacité d'élaborer des concepts rigoureux, puis de les tranformer en réalités concrètes
Vous avez un bon contact avec les utilisateurs, le talent d'expliquer, de convaincre et le sens du service.

Après votre réussite dans cette mission, qui fera de vous un professionnel reconnu, nous aurons besoin de vous parmi les Responsables de l'Organisation et de l'Informatique dans les sociétés du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. 32609 M02 à Nicole Le Breuilly, (qui vous garantit toute confidentialité) **TEG**, *18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.*

DESSEIN



division de SYSTEMA

De Cheops au Minitel : la sagesse au futur

L'exemple d'aujourd'hui : CHEOPS.

CHEOPS, c'est le réseau téléinformatique financier de la Poste. 7000 terminaux, fonctionnant en temps réel. CHEOPS est relié au plus grand parc informatique bancaire français : 50 ordinateurs de grande puissance, type Bull DPS 8, IBM 4341 ; une très grande variété de matériels et d'applications.

CHEOPS est un exemple. Un des grands chantiers, avec Agate, Alpe et d'autres, sur lesquels travaillent les informaticiens des PTT. Des projets puissants et passionnants.

Les PTT recrutent par voie de CONCOURS leurs informaticiens de demain.

ANALYSTES
PROGRAMMEURS DE SYSTEME
Diplômés d'Etudes Supérieures Informatiques
Agés de moins de 30 ans
Epreuves les 21, 22 et 23 novembre 84
Clôture des inscriptions le 19 octobre 84

PUPITREURS
Bac H ou équivalent
45 ans maximum
Epreuves les 8 et 9 novembre 84
Clôture des inscriptions le 8 octobre 84

Jeunes diplômés Grandes Ecoles, Miage, ... DUT ou équivalent.

renseignez-vous sur les possibilités que vous offre une carrière d'informaticien à la Poste et aux Télécommunications en vous adressant

Pour Paris	Pour la province :
Direction des Postes de Paris	Direction des Postes
140, Bd du Montparnasse	du Chef-lieu de
75675 PARIS CEDEX 14	votre département

ministère des PTT

FILIALE DU GROUPE PECHINEY

recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ou

JEUNE INGÉNIEUR FORMATION CHIMIE

INTÉRESSÉ PAR ACTIVITÉ COMMERCIALE, *EN PARTICULIER A L'EXPORTATION*

ou

JEUNE DIPLOMÉ ÉCOLE DE COMMERCE

INTÉRESSÉ PAR LA VENTE A L'INDUSTRIE DE PRODUITS TRÈS TECHNIQUES.

Le complément de formation nécessaire en commercial ou technique sera assuré par l'équipe d'encadrement.

Anglais indispensable, autre langue souhaitée.

Possibilité de développement de carrière, à moyen terme, selon potentiel du candidat.

Envoyer c.v. + photo à
RÉGIE-PRESSE, sous n° T 068.454 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Ingénieurs informaticiens, visualisation graphique.

Visu Soft et visu Hard.

Soft.
Globalement, vous allez participer au développement de logiciels de base destinés à des terminaux graphiques évolués.
Vous serez responsables d'un ensemble de logiciels au sein d'une équipe, et grâce à une méthodologie commune nous mettrons en œuvre ensemble des projets.
Vous êtes ingénieurs diplômés et connaissez Pascal - Fortran - Assembleurs - Unix - Systèmes Temps Réel - Réseaux.
4 à 5 ans de pratique de la conception et de la réalisation de logiciels de base sur minis systèmes ainsi qu'une expérience réseaux vous seront très utiles. **Réf. 936.**

Hard.
En rejoignant une équipe du département de matériel de visualisation graphique, vous participerez à l'étude et à la réalisation de sous-ensembles utilisant des microprocesseurs et de la logique rapide.
Vous êtes ingénieurs diplômés et avez une expérience de 3/4 ans. De plus une connaissance du 68000 est vivement souhaitée. **Réf. 950.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à SINTRA ALCATEL - Service des Relations Sociales et de l'Emploi - Martine BIALOBOS - 41, rue Périer - 92120 MONTROUGE.



NOUS SOMMES LA FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE 7000 PERSONNES 3 MILLIARDS DE C.A.
qui fabrique et commercialise des constituants et des équipements électriques et électroniques pour la distribution de l'énergie basse tension ainsi que des automatismes industriels.
Nous recherchons pour notre **Siège à PARIS** :

INGENIEUR

Diplômé en électro-technique et automatisme.
Adjoint au directeur technique, spécialement chargé des méthodes d'automatisme et des problèmes de formation.
Bonne pratique de l'allemand souhaitée.

INGENIEUR D'AFFAIRES

De préférence automaticien.
Ayant acquis la pratique des automates programmables. Il sera chargé de prospecter et de suivre une clientèle d'industriels utilisateurs et de prescripteurs afin de définir leurs besoins en automatisme et équipements basse tension et proposer nos solutions.

ASSISTANTE DIRECTION COMMERCIALE

Formation BTS. Elle possèdera quelques années d'expérience technique et commerciale dans un poste similaire.
Connaissance anglais et/ou allemand + sténo dactylographie exigée.

Pour ces trois postes, adresser CV, photo et prétentions sous référence 1715 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Le futur Musée National des Sciences, des Techniques et des Industries recherche

son

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Qui sera chargé, sous l'autorité directe du Secrétaire Général, de travailler à la mise au point des statuts du personnel dans le cadre d'une concertation avec les autorités de tutelle et les représentants du personnel, de participer aux travaux de définition des qualifications et de recrutement, de créer la structure de gestion nécessaire.
La rémunération, variable selon l'âge et l'expérience acquises ne sera pas inférieure à 200.000 F par an.

Envoyer les candidatures à M. Georges ROUX, Secrétaire *Général de la Direction du Musée, Etablissement public du* Parc de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 75019 Paris.

SOCIÉTÉ TRANSPORTS SPÉCIALISÉS

recherche

COLLABORATRICE DYNAMIQUE

pour logistiques transports internationaux.

- **Formation sciences-éco, école de transports ou équivalent.**
- **Anglais indispensable.**

Adresser curriculum vitae + photo à

T.N. 11, rue Christophe-Colomb, 75008 PARIS.

La Direction des Services vous propose de devenir

CHEFS DE PROJETS

De formation supérieure en informatique, Ecoles d'Ingénieurs ou Universités.
Vous avez acquis une première expérience de 2 à 5 ans dans l'informatique de gestion.
Vous maîtrisez certains des domaines suivants :

- Etude préalable ; après-vente
- Conception
- Encadrement ou animation d'équipes
- Mise en place de méthodes
- Connaissance d'un secteur économique.

Vous recevrez les compléments de formation appropriés qui vous permettront d'être un Chef de Projet à part entière.
Vous assumerez la responsabilité de projets variés chez nos clients.
Vous gagnerez en compétence et autonomie gage de votre évolution dans le Groupe.
Ces postes à pourvoir sont basés à ***PARIS*** et en **PROVINCE**.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et prétentions sous référence 286 M à

Nadia Cherkasky
Cii Honeywell Bull
PC 5G128B
94, avenue Gambetta
75020 Paris



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



CONTROL DATA : UNE ENTREPRISE À LA MESURE DE VOS AMBITIONS

Les faits sont là : CONTROL DATA c'est 60000 personnes dans 47 pays, c'est 4,6 milliards de $ en 1983. Incontestablement nos paris sont tenusQuestion d'ambition. Ambition commune à tous nos collaborateurs (ils sont 900 en France), ambition soutenue par notre dynamisme technologique. Quel constructeur en effet occupe une place de leader dans des domaines les plus variés de l'informatique tels quedes super-calculateurs de haute technologie, CAO, CFAO, EAO, systèmes d'applications spécialisées, périphériques, supports magnétiques...

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
DIVISION BANQUE FINANCES

De formation commerciale supérieure ou de type ingénieur..., vous avez déjà exercé vos talents dans le monde de la finance ou de la banque. Nous souhaitons rencontrer des professionnels performants capables de développer de nouvelles affaires, de mener des négociations au plus haut niveau, d'étudier, de conseiller et d'offrir des solutions complètes à nos clients. Dynamiques, autonomes et efficaces, vous venez de chez un constructeur, d'une SSII, mais nous étudierons également votre candidature si vous avez une première expérience dans un cabinet d'audit anglo-saxon. Anglais indispensable, ne serait-ce que pour la formation que vous serez amené à suivre à la maison mère à Minneapolis. (Réf. 960 M)

INGÉNIEURS CONSEILS DE HAUT NIVEAU :
VENEZ VENDRE NOTRE EAO

Votre expérience d'ingénieurs conseils au sein d'une SSII, cabinet conseil de formation... vous a permis de connaître à fond l'entreprise, son organisation, ses plans stratégiques, ses hommes et leur rôle.
Votre mission consistera en l'analyse des besoins, la recherche de solutions en matière de formation jusqu'à l'élaboration d'un plan de travail en accord avec les responsables de l'entreprise.
Vous associerez le conseil à la vente des produits que nous offrons.
L'anglais est nécessaire pour les liaisons avec la maison mère à Minneapolis. (Réf. 961 M)

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence correspondante à notre Conseil ALPHA CDI, 181, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.



THOMSON-TITN

Société d'ingénierie informatique, recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN

Diplômé d'une grande école, une solide expérience (+ 5 ans), des connaissances étendues des systèmes de communication et du traitement de l'information à l'intérieur des entreprises lui permettront d'intervenir à haut niveau dans la définition des besoins, la pré-définition de systèmes dans le domaine de l'informatique des communications.

Adresser C.V., lettre, photo et prétentions sous réf. : JE-MA à THOMSON TITN - Rue Denis Papin - Z.I. La Vigne aux Loups 91380 CHILLY MAZARIN

CdF informatique



Une des premières SSII-françaises pour ses progiciels de gestion administrative : COTRE-CLIPPER-SAMPAN-CORVETTE recherche un

INGENIEUR INFORMATICIEN

De formation supérieure, MIAGE, avec une large compétence en comptabilité ou D.E.C.S., avec une bonne connaissance en Informatique de Gestion, vous avez au moins 5 ans d'expérience acquise dans un environnement IBM ou BULL sur gros et moyens systèmes.

Votre mission sera de :
• participer à la négociation de nouveaux contrats, • définir la prestation, • assurer l'implantation fonctionnelle du produit, • gérer techniquement et économiquement les contrats.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'écrire à notre Conseil sous référence 1435.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

7, rue Pasquier 75008 Paris. Tél. 742.14.40. LYON - LILLE - TOULOUSE - PAU - MARSEILLE

Chef de projets Travaux Neufs

Hewlett-Packard France, 3ème exportateur français d'informatique, 2,7 milliards de francs de C.A., 2700 personnes recherche pour son Service Travaux Neufs un :

Ingénieur A et M, TP ou équivalent

Au sein d'une petite équipe d'ingénieurs, il sera responsable de plusieurs projets, depuis leur orientation initiale jusqu'à la mise en service des bâtiments et la clôture des opérations.
S'appuyant sur des maîtres d'oeuvre, il sera responsable à la fois de la qualité, du budget et des délais.
Ce poste s'adresse à un ingénieur grande école ayant acquis une expérience d'au moins cinq ans dans les domaines de l'Ingénierie ou de l'entreprise générale. La connaissance de la climatisation et des fluides serait un atout complémentaire.
Ce poste demande de nombreux contacts avec des collègues français ou étrangers aussi la maîtrise de l'anglais demeure un préalable.

Si ce poste, basé à Evry, vous intéresse, envoyez CV, photo et prétentions sous réf. AHQ/10/M, à Hervé GALLON, Service Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.



Un partenaire de la vie économique française.

media system

LAMBERT FRERES ET CIE
recherche pour sa filiale Lambert Industries

JEUNE INGENIEUR
Génie Climatique . Thermique . Mécanique

LAMBERT INDUSTRIES dont le C.A. est de 400 MF, est aujourd'hui *le second fabricant de plâtre et produits en plâtre.*

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, débutant ou avec une première expérience, le titulaire rattaché au Directeur de l'exploitation, assurera :
- le suivi des investissements de l'avant-projet à la réalisation,
- des missions particulières en production pour l'amélioration de la qualité et la recherche d'économies d'énergie.

Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 8130 à Madame LEREDE.

LAMBERT FRERES ET CIE
5 RUE VERNET 75008 PARIS

Axial Publicité

Animez et gérez notre service pièces détachées (30.000 références) pour une satisfaction optimum de notre clientèle.

Agé d'environ 30 ans, vous possédez une formation **INGENIEUR EN ELECTRONIQUE**, complétée par un diplôme **IAE** ou équivalent.
Avant tout homme de dialogue et de concertation, vous avez un sens aigu du service.
Vous assurez, avec l'aide de 7 collaborateurs, la fourniture des pièces détachées à nos revendeurs, stations techniques et points de vente de pièces détachées. Vous devez gérer un stock informatisé de 30.000 références et suivre les approvisionnements, en liaison avec notre Centre d'Approvisionnement Europe basé à ANVERS.
Vous avez une bonne connaissance des produits et composants électroniques, et vos compétences en informatique vous permettent d'être l'interlocuteur du Département Informatique chargé d'améliorer la gestion en temps réel de notre stock, dans un souci permanent de service à nos clients.
Des contacts fréquents avec les filiales européennes et notre siège à TOKYO nécessitent une pratique courante de l'Anglais. Des perspectives d'évolution intéressantes sont possibles pour un candidat de valeur.

SONY®

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence IEM au Service Recrutement de SONY FRANCE - 19, rue Madame de Sanzillon - 92110 CLICHY

Organisation et Publicité

Jeune Responsable de Programmes
Promotion Immobilière

Le plan de développement des activités de promotion (environ 500 logements/an en région parisienne) de notre établissement financier prévoit la création à Paris d'un poste de Responsable de Programmes.

Rattaché au Directeur de la Promotion, et en collaboration étroite avec nos différents services, vous prendrez en charge avec une large autonomie d'action l'ensemble des opérations (animation interne et externe, suivi financier et technique, commercial...) conduisant à l'obtention du résultat prévu.

Nos souhaits : une formation supérieure, une expérience polyvalente d'environ quatre ans dans l'immobilier privé, de préférence en accession à la propriété. Votre personnalité, votre capacité de travailler en équipe, votre pragmatisme seront parmi les critères déterminants du choix.

La compétitivité de la Société, les développements prévus doivent permettre à un candidat de valeur de réelles perspectives d'évolution.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre candidature sous référence 2321 M à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

Organisateur concepteur
Informatique

La Banque PARIBAS vient d'élaborer un vaste plan informatique à 6 ans qui met en œuvre des ressources importantes. A ses 60 agences réparties sur l'ensemble du territoire et déjà dotées d'une informatique décentralisée, elle entend apporter des moyens nouveaux plus performants.

Elle recherche un organisateur expérimenté qui aura pour mission, avec une équipe de 25 personnes, d'assurer la conception, de contrôler la réalisation et la mise en place du nouveau système.

Il sera en relation directe avec les responsables d'agences et agira dans le cadre du schéma directeur nouvellement établi.

Le candidat, de bon potentiel et de formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur), possède au moins 8 ans d'expérience professionnelle en organisation ou en informatique : il est un concepteur, un manager ouvert et de bon contact. La connaissance de la banque est un atout. Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Ecrire avec CV., photo et prétentions sous la réf. P17 1/M à Bernard Beaunoir, SEMA-SÉLECTION : *Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.*

BANQUE PARIBAS

Contrôleurs de gestion

Deux postes à pourvoir :

Gestion financière à Paris, et gestion en production à Lyon

Leurs responsabilités, bien que de nature différente, sont de haut niveau.

L'un à Paris, bras droit du Directeur Financier du Groupe, est responsable de l'audit de gestion, du reporting interne et externe, des budgets annuels et des plans pluriannuels qu'il consolide au niveau du Groupe. *Il est bien sûr en relation avec nos 3 usines.*

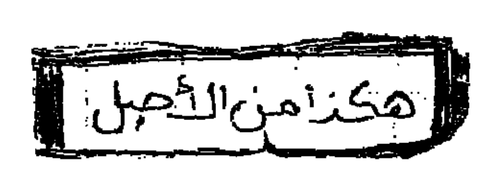
L'autre, à Lyon, est le n° 2 de l'une de nos usines : une filiale employant *plus de 1 000 personnes.* Il contrôle l'ensemble de la production pour mieux maîtriser les coûts et augmenter la rentabilité. Il supervise les services comptable, informatique et *financier.*

Nous appartenons à un groupe français international très important dont l'activité est l'industrie de pointe. *C'est dire que deux gestionnaires compétents pourront évoluer facilement au sein du Groupe,* en France ou à l'étranger.

Leur profil ? Une formation Sup de Co, option-finances compta ou Sup de Co + DECS, 30 ans minimum et une *expérience* de contrôle de gestion d'au *moins 5 ans,* avec *un passage obligatoire dans un centre* de production.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite avec C.V. et photo, en précisant bien la réf. 84419 pour Paris et 84420 pour Lyon, à :

Selecom 226, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.



NOTRE DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
recrute

JURISTE D'ENTREPRISE

Ses 3 à 5 ans d'expérience lui permettront de devenir rapidement opérationnel au sein d'une petite équipe. Il participera à l'étude et à la résolution de problèmes juridiques variés : contrats et marchés, baux, propriété industrielle et contrats de licences, droit des Sociétés, assurances, fiscalité d'entreprise, etc...
Anglais lu et rédigé indispensable.

Référence CMJ

RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE

Sa formation Ingénieur, de préférence, ses 10 ans d'expérience comptable en milieu industriel lui permettront, avec une équipe de 6 personnes, non seulement de gérer avec rigueur le quotidien (26.000 mouvements/mois, 6000 affaires en cours), mais de poursuivre avec détermination l'évolution du service vers la simplification et l'automatisation informatique.

Référence CMA



Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence indiquée CSEE, Service Emploi et Développement 17, Place Etienne Pernet 75738 Paris Cedex 15

Crédit National

recherche
pour son Département des Etudes

ECONOMISTE SECTORIEL

responsable de la branche des industries électriques et électroniques.

Il devra parvenir à une excellente connaissance du secteur tant sur le plan technique qu'économique et financier, analyser son évolution récente et en dégager les perspectives.

A cette occasion, il sera amené à réaliser de courtes notes de synthèse ainsi que des études approfondies.

Il possédera :
- un diplôme d'école d'ingénieurs ou de commerce et une formation de sciences économiques,
- de préférence quelques années d'expérience acquises soit dans le domaine des études économiques, soit dans le secteur des industries électriques et électroniques,
- de bonnes capacités de rédaction, le sens de la rigueur et le goût des contacts.

Prière d'envoyer une lettre manuscrite avec C.V., salaire souhaité et photo au CREDIT NATIONAL - Service du Personnel et des Relations Sociales 45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS.

GIE, filiale du second groupe français d'Assurances



regroupant l'ensemble des moyens informatiques de ce groupe (actuellement 2 IBM 3084, 1 IBM 3081, 2500 terminaux répartis en France) recherche :

2 chefs de projets

Vous avez au moins 5 ans d'expérience de conception et mise en œuvre de systèmes informatiques de gestion sur gros systèmes avec encadrement d'équipes importantes.

venez rejoindre nos équipes

Vous mettez en œuvre des systèmes très évolués (systèmes experts, aide à la décision,...) prévus dans notre plan de développement.

Vous définissez les objectifs et participez à l'établissement du budget annuel de l'informatique.

Vous intervenez de la conception à la mise en place et assurez le suivi de la maintenance.

Vous dirigez une équipe d'une vingtaine de jeunes informaticiens.

GIE – GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

Souhaitant vous rencontrer rapidement, nous attendons votre dossier de candidature sous la référence M 286 à :

GIE, Service du Personnel, Tour Franklin, 92081 Paris La Défense Cedex 11

Juriste confirmé H/F

Nous sommes un important Cabinet de Conseil Fiscal dont l'activité principale est située au niveau international.
Nous recherchons un JURISTE confirmé, possédant 5 à 7 ans d'expérience de la fonction et qui, par sa compétence et ses qualités professionnelles participera au développement de notre activité juridique.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous la référence 3467 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Pronuptia est leader mondial incontesté dans son marché : 130 points de vente, 70 franchisés, 160 collaborateurs qui détiennent *10 % des actions, et une stratégie de croissance évolutive. Pour diriger la prochaine phase de notre développement,* nous cherchons un cadre commercial de haut niveau, notre

DIRECTEUR de la FRANCHISE

Paris **± 300.000 Frs**

qui prendra la responsabilité totale de l'animation, de la formation et de la réussite commerciale de notre réseau de franchisés dans le monde entier.

Homme de marketing et de terrain, homme de commerce et de gestion, homme de textile et de mode, homme autonome, énergique, tenace et perspicace : si vous nous offrez une majorité de ces qualités et de ces expériences, nous saurons récompenser votre réussite dans un poste de grand avenir.

Nous avons confié cette recherche à Noël Wickland. Envoyez-lui votre CV très détaillé et une lettre expliquant ce qui motive votre candidature. Votre numéro de téléphone vous permettra de gagner du temps. Ecrivez à Madame F. Jordens,

Noël Wickland & Associates

4, avenue de la Brabançonne, 1040 Bruxelles, Belgique.

Toute candidature recevra réponse. Votre confiance sera totalement respectée. Les entretiens auront lieu à Paris en Octobre.

Chef des ventes grande distribution

CHAUSSETTES OLYMPIA

Leader de la profession
Entreprise en pleine expansion : de l'ordre de 30 %
Chiffre d'affaires 340 millions de francs

OLYMPIA, un des grands noms de la bonneterie, développe sa politique commerciale axée sur la grande distribution. Elle renforce sa structure en créant un poste de Chef des Ventes.
Homme de terrain, vous avez dirigé une force de vente nationale avec succès. Vous connaissez les différents aspects et contraintes de la vente des produits du textile en grande distribution (ou produits similaires, cosmétiques par exemple).
Vous êtes particulièrement attiré par les secteurs textile, habillement ou chaussure.
Votre expérience des techniques modernes de la distribution et vos qualités de manager vous permettent de prendre la responsabilité d'une équipe importante, de l'organiser, de la former et de la stimuler.
Bien sûr, vous avez le goût du challenge. Vous avez une formation supérieure type Ecoles de Commerce.
Le poste est basé à Paris et nécessite de fréquents déplacements.
Merci de nous adresser votre dossier de candidature sous la référence 311049 M.

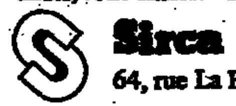
BKC Département Textile et Habillement
BERNARD KRIEF CONSULTANTS 115, rue du Bac - 75007 PARIS

Juriste et financier certes, mais pas seulement...

Pas seulement, parce que, dans la responsabilité que nous vous offrons, cette *indispensable compétence juridique et financière doit* se doubler d'un certain bon sens gestionnaire et commercial. Un des leaders de la bière importée, avec une part de marché encore modeste, nos produits, par leur qualité et l'étendue de leur gamme, sont loués par les connaisseurs. Nous faisons aujourd'hui un vigoureux effort de développement.

L'action du service Prêts et Contentieux que vous dirigerez doit aller dans ce sens-là. Tout d'abord en intervenant dans l'attribution des prêts : il vous reviendra de faire une analyse fine des demandes de prêts émanant de la force de vente, d'émettre un avis sur leur validité et, le cas échéant, d'apporter les solutions à envisager. En faisant aussi en sorte que le contentieux se maintienne comme il l'est aujourd'hui, à un niveau acceptable. L'exercice de ces attributions implique donc une rigueur financière et juridique qui devra s'allier avec un discernement de gestionnaire et un esprit commercial développé.

L'idéal serait, bien sûr, que vous ayez déjà une expérience du secteur brassicole, mais ce n'est pas indispensable. Nous pensons que le poste doit intéresser un jeune juriste et financier qui, études supérieures terminées, a acquis une première expérience de l'entreprise ou de la banque et qui appréciera de sortir d'un contexte limité. *Qui appréciera aussi de pouvoir, au sein d'une équipe jeune, peser directement sur* les résultats de son entreprise. Pour ce poste, basé en banlieue parisienne nord, nous proposons une rémunération autour de 180 000 F. Sans tarder, votre candidature, sous référence 221 215M, aux consultants de Sirca qui nous assistent dans cette recherche.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INF
INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERPECTIVES INFORMATIQUE NO
NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTI

CEGOS-INFORMATIQUE

C'est aujourd'hui un ensemble d'une centaine de personnes rassemblant des compétences très riches et variées qui vont du Conseil à la Formation, de la Réalisation spécifique à la commercialisation de Progiciels. Nous connaissons un fort développement, et deux de nos départements spécialisés dans le domaine du Conseil recherchent des

Consultants de haut niveau :

- Le Département CONSEIL INFORMATIQUE, pour des missions du type suivant :
- Etablissement de Schémas Directeurs.
- Audit informatique.
- Cahier des charges, choix de solutions, choix de moyens.
- Conduite de projets. Réf.: 22112 M

- Le Département ORGANISATION et BUREAUTIQUE, pour des missions de Conseil et de Formation dans les domaines suivants :
- Organisation Administrative.
- Bureautique, Télématique (planification, projets-pilotes...).
- Systèmes documentaires (conception et mise en œuvre). Réf.: 22111 M

Diplômés d'une grande école d'ingénieurs, les candidats devront justifier d'une expérience d'au moins 5 ans et disposer d'une compétence affirmée.
Au sein de CEGOS-INFORMATIQUE où le métier de consultant s'exerce dans des équipes ouvertes et dynamiques, *il est possible de bénéficier d'une mise à niveau permanente et d'une évolution rapide de carrière en* fonction des résultats obtenus.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence choisie à : Christine DEFECHE SELE CEGOS-INFORMATIQUE Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

sêlé CEGOS INFORMATIQUE

Grande Sté banlieue Sud recherche un

STAGIAIRE LONGUE DURÉE PSYCHOLOGUE

(maîtrise — dess — social ou industrie)

Il sera associé dans le cadre d'un service de personnel à différentes opérations de recrutement (entretiens, études, définitions de postes).

Adr. C.V. + photo sous réf. 1.720 à Sources, 18, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 PARIS.

ÉCOLE DE LANGUE cherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Temps complet

Env. C.V. et prétentions à : ÉCOLE FRANCELANGUE 2, rue de SFAX, 75016 PARIS.

secrétaires secrétaires secrétaires secrétaires

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ « PRIVÉ » Banlieue NORD-EST de PARIS recherche :

SECRÉTAIRE DIRECTION

PARFAITEMENT BILINGUE *ALLEMAND*
Assistante du Directeur, excellente sténodactylo, méthodique et sachant organiser le secrétariat avec efficacité.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 3.881 à INTER P.A., B.P. 508 75066 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Maîtres GASTALDI-PELONI, notaires associés, 15, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS. Tél. : 500-33-63. Cherchent secrétaire sténo-dactylographe, traitement de texte.

BOIS-D'ARCY

Société de Télécommunications, importante filiale (1 200 personnes) au sein de la branche Télécom du Groupe MATRA recherche pour BOIS-D'ARCY (78)



GROUPE MATRA

Secrétaire export trilingue

Tonus, autonomie et sens de l'organisation sont les atouts qui vous permettent de prendre en charge le secrétariat de notre service export (gestion de la documentation commerciale export, travaux de traduction, secrétariat traditionnel,...).

Votre expérience de 2 à 3 ans minimum dans le domaine du commerce international, votre goût pour les contacts clients, votre maîtrise de l'anglais et de l'espagnol doivent assurer votre efficacité.

Bien sûr une bonne pratique de la sténo-dactylo et de la sténo anglaise est indispensable.
(Réf. M/3157A)

Secrétaire bilingue anglais

Votre fonction au sein de notre service assistance technique comporte deux missions essentielles :
- secrétariat traditionnel, mais également frappe des notices techniques, suivi des interventions sur micro-ordinateur et entrée des données,
- organisation des déplacements de nos techniciens en France et à l'étranger.

Ce poste implique des relations constantes avec la clientèle. La connaissance de l'espagnol serait un atout supplémentaire. (Réf. M/3157B)

Nous offrons de nombreux avantages sociaux : restaurant d'entreprise, prime annuelle, horaires variables.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

Lycée sous contrat rech. PROF. QUALIFIÉS temps partiel, philo, sciences nat., éco, EPS. Envoyez C.V. à AMH, 16, avenue Maurice, 93250 VILLEMOMBLE.

Le directeur d'un SERVICE JURIDIQUE d'une HOLDING INTERNATIONALE (produits grand public) PARIS-20e recherche une

COLLABORATRICE JURIDIQUE

(NIVEAU DEUG OU CAPACITÉ EN DROIT + DACTYLO
Cette jeune femme, habituée aux formalités d'ordre juridique requises pour les sociétés, aura de la rigueur, de l'ordre et de la méthode dans son travail et sera prête à assurer les démarches nécessaires auprès des greffes et tribunaux.

Env. C.V. + lettre man. + prét. salaire à nos consultants A.I.R., 132, avenue de Villiers, PARIS-17e, SOUS RÉF. 101.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CdF informatique

Une des premières S.S.I.I. françaises pour ses progiciels de gestion administrative :
COTRE - CLIPPER - SAMPAN - CORVETTE
recherche des

ingénieurs commerciaux

- Vous êtes un vendeur confirmé.
- Vous avez une expérience de la gestion administrative, paie, comptabilité...
- Vous connaissez l'informatique de gestion.

Nous vous proposons des postes à PARIS, pour compléter nos équipes performantes de vente des progiciels.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, avec C.V., photo et prétentions, à CDF Informatique - Direction du Personnel - 120, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

ATTACHÉ COMMERCIAL

Niv. bac. ou autodidacte. Activité Ciale sur 34 départ. Région parisienne et Ouest. Salaire de départ : 9.000 F mensuel brut + frais + véhicule.
Ecrire av. C.V. et photo à

SOCIÉTÉ V 33

Produits pour le bois
6, avenue du 1er-mai
91120 PALAISEAU.

CONSEILS EN ORGANISATION

recherchent

DIPLOMÉS

GRANDES ÉCOLES
— Débutants réf. 10.540.
— Expérimentés réf. 10.541.

Adressez lettre manuscrite C.V., photo et prétentions en précisant la référence sur l'enveloppe à PLAIN-CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 Paris.

Banque Française
recherche ses

Responsables d'agence

Pour Paris, Région Nord de Paris

Vous possédez une expérience de 4 à 5 ans dans l'exploitation bancaire, de bonnes compétences des techniques bancaires, le sens du risque en matière de crédits et un grand dynamisme commercial.
Rejoignez-nous !

Votre tâche sera de gérer et développer notre clientèle de particuliers et de PME/PMI. Vous assurerez ainsi le montage et le suivi technique des opérations financières, notamment les accords de crédits. Vous devrez également animer, former et gérer le personnel de l'agence.

Nous vous remercions d'adresser CV + lettre manuscrite à RECOR, (Département Recrutement bancaire et financier).

RECOR 37 rue d'Amsterdam - 75008 Paris.

Statisticien H/F
DUT Statistiques

Filiale d'un des premiers groupes pharmaceutiques internationaux, nous recherchons pour notre service Etudes de marchés un statisticien.

Vous êtes titulaire d'un DUT Statistiques et possédez une bonne connaissance de différents langages et logiciels. Vous parlez couramment l'anglais.

Nous vous proposons d'assurer le suivi et la maintenance de l'ensemble des statistiques commerciales.

Vous participerez activement à l'élaboration de nouveaux outils statistiques d'aide à la décision.

Dans ce cadre, nous mettrons à votre disposition les moyens informatiques les plus récents.

Pour ce poste, le goût du travail en équipe est indispensable.

Lieu de travail : ORSAY.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous référence PS/FM à
LABORATOIRES PFIZER
Service du Personnel
86, rue de Paris
91401 ORSAY Cedex

Pfizer

LE CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
recherche

analyste-programmeur

2 A 3 ANS D'EXPERIENCE

Au sein du Département Etudes et Developpement Informatique, il participera à la conception et la mise en œuvre d'applications statistiques, financières et de gestion, orientées vers les problèmes d'aide à la décision.
- Environnement Temps Partagé.
- Systèmes de gestion de bases de données (expérience souhaitée).

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'Enseignement Supérieur (DUT informatique, Maîtrise... exclusivement).
Formation complémentaire assurée.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) seront adressées sous réf. M.1.10 à : CENCEP - 5, rue Masseran - 75007 PARIS

Atelier de Chargement de Salbris
MINISTERE DE LA DEFENSE
Groupement Industriel des Armements Terrestres
recherche
des candidatures pour

un poste d'Ingénieur

responsable d'un service de production.

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'ingénieur reconnu.
Une formation de base en mécanique est exigée.
Des connaissances en informatique de gestion et en gestion industrielle sont souhaitées.
Une expérience professionnelle n'est pas nécessaire.

Transmettre rapidement candidature avec C.V. détaillé et photo à :
M. le Directeur de l'Atelier de Chargement de Salbris
41300 SALBRIS
pour renseignements: Tél. (54) 96.20.07 poste 4347 ou 4343

CHEF DE SERVICE ELECTRIQUE

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS DE METALLURGIE
recherche pour Usine région Nord de Paris, un

JEUNE INGENIEUR ELECTRICIEN

formation grande école spécialisée débutant ou avec 2 à 3 ans d'expérience industrielle et ayant de bonnes connaissances en AUTOMATISATION ET EN ELECTRONIQUE.

Le candidat retenu sera chargé, après période de formation, de DIRIGER LE SERVICE ELECTRIQUE de l'USINE (environ 15 agents qualifiés) dont la mission est d'assurer la maintenance électrique de l'ensemble des installations.

Outre des aptitudes manifestes à l'encadrement, l'intéressé devra s'impliquer dans toutes études ou actions destinées à améliorer, dans le domaine de sa compétence, la performance et la fiabilité des matériels.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 51016 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra en toute discrétion.

IMPORTANTE INSTITUTION FINANCIÈRE A VOCATION SOCIALE

recherche
DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SES ACTIVITÉS

UN COLLABORATEUR (H. ou F.)

CHARGÉ DE CRÉER ET DIRIGER UN SERVICE DE CONSEIL ET DE DÉVELOPPEMENT

LE CANDIDAT, âgé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, devra justifier d'une bonne connaissance et d'une expérience de L'ASSURANCE VIE-CAPITALISATION et de la PRÉVOYANCE COLLECTIVE

Envoyer c.v. photo et prétentions à :
PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles,
75003 PARIS, qui transmettra.
Sous référence 1874.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES MARKETING

RECHERCHE

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES QUANTITATIVES

EXPÉRIENCE 2 ANS MINIMUM
Envoyer C.V. + photo
ERIC MARY, M.V.2 Conseil
41, av. du Général-Leclerc
92100 BOULOGNE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ à patrimoine immobilier Paris recherche

INGÉNIEUR

Expérience : 10 ans dans entreprise générale.
Connaissances souhaitées des problèmes d'entretien.

Env. lettre manuscrite et photo à Contesse Publicité ss réf. 1.823, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Association cherche comptable mi-temps pour tenue compta CCMC, opérations de banque, etc. Exp. simil. milieu assoc. souhaitée. Adr. C.V. détaillé et prétent. à : Robert BURKEL, association « Le Bon Conseil », 6, rue A.-de-Lapparent, 75007 PARIS.

LA VENTE VOUS INTÉRESSE

— Vous avez 23 ans minim.
— Une bonne présentation.

VOUS RECHERCHEZ
— Une ambiance jeune.
— Un travail dynamique et varié.

NOUS VOUS OFFRONS en plus
— Un salaire motivant.
— Une carrière évolutive après formation, au sein d'une société de premier plan dans le domaine de l'édition.
— Pas de porte-à-porte.

Tél. à M. MAURY
538-65-75 de 10 h à 18 h.

Société industrielle française (800 personnes) réalisant des biens d'équipement leader dans son domaine, recherche

RESPONSABLE H/F

CREDIT CLIENTS ET JURIDIQUE

Rattaché à la Direction :
- il sera responsable de l'appréciation du risque client et du service recouvrement contentieux.
- il assurera le suivi des procédures judiciaires commerciales, des baux et des assurances de la Société.

Ce poste convient à un candidat diplômé (MAITRISE DE DROIT PRIVE) ayant au minimum 5 ans d'expérience dans une fonction analogue.
Poste proche banlieue.
La langue anglaise courante sera fortement appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1582 à
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui tr.



COMPAGNIE FRANÇAISE GOODYEAR
DIVISION CHIMIE
recherche pour son
CENTRE TECHNIQUE EUROPEEN
situé à ORSAY, 25 km au Sud de PARIS

INGENIEUR CHIMISTE EXPERIMENTE

spécialisé dans l'analyse des polymères

- Vous aimez résoudre les problèmes techniques complexes concernant le développement de produits et l'assistance à la clientèle.
- Vous savez établir un diagnostic et réaliser l'objectif correspondant.
- Vous maîtrisez les méthodes traditionnelles d'analyse et les techniques instrumentales récentes (FTIR, DSC).
- Vous avez 30 ans environ, une formation supérieure (Grande Ecole de Chimie) complétée par une expérience de 3 à 5 ans dans l'Industrie.
- Vous pratiquez quotidiennement l'anglais et l'informatique dans votre travail.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à Monsieur le Directeur du Centre Technique - Compagnie Française GOODYEAR
B.P. 31 - 91941 LES ULIS Cedex.

Nous vendons en Europe des équipements électroniques de précision pour l'industrie des semi-conducteurs.

Nos ventes et services sont dirigés par notre siège social en Suisse.

Nous recherchons pour notre clientèle en France et Belgique un

INGÉNIEUR DE VENTE

et

un ÉLECTRONICIEN

ayant connaissances en mécanique pour l'installation et le service après-vente.

Nous possédons déjà à Paris un bureau.

Les candidats devront posséder une bonne connaissance de l'anglais.

La formation technique sera effectuée en Allemagne et en Angleterre.

Les candidats devront faire parvenir leurs curriculum vitae en anglais à :
DESCO-SEIER AG
ESSLENSTRASSE 1
CH 8280 KREUZLINGEN
Tél. 19/41 72-54-44.

IMPORTANTE RÉGIE MAGAZINES

recherche

— MEDIA PLANNER. — Etudes sup. ; 2 ans exp. agence exigée.
— RESPONSABLE étude quantitative. Bonne formation statistiques (ENSAE ou équivalent) 4 ou 5 ans expérience dans Sté études ou agence indispensable.

Env. C.V. s./Réf. 295292 M à RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Cab. Architecte Paris-7e, rech.

COLLABORATEUR H. ou F.

Motivé et expérimenté pour projet réhabilitation HLM en concertation avec habit. poste dessinateur enquêteur coefficient 260. T. : 705-01-27.

I.N.R.A.

biocllmatologie, science du sol

recrutement par concours d'un

INGÉNIEUR (1B)

Poste destiné aux mesures physiques concernant le sol et l'atmosphère

Connaissances indispensables en électronique, micro-informatique et informatique.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 9 NOVEMBRE 1984.

S'adress. à M. PERRIER, I.N.R.A
chaire de bioclimatologie
INA PG, 16, r. Claude-Bernard
75231 PARIS Cedex 05.

Banque internationale en forte croissance

recherche

PERSONNE EXPÉRIMENTÉE EN CRÉDIT DOCUMENTAIRE

Jeune, dynamique, bilingue anglais, français pour étoffer ce service.

Exploitant (e) entreprise d'environ 30 ans, maîtrisant l'anglais, motivé par une activité commerciale dominante, pour développer un portefeuille d'entreprise tourné sur l'extérieur.

Jeunes diplômés de grandes écoles de commerce, ayant une grande faculté d'adaptation, pratique, ouvert pour renforcer après une période de stage le service développement marketing pour la zone Franc/les services opérationnels.

Envoyer C.V. lettre manuscrite et prétention à :
RÉGIE PRESSE sous nº T 68.464 M
7, rue de Monttessuy. 75007 Paris.

CRÉDIT CHIMIQUE

BANQUE NATIONALE

recherche

SPECIALISTE COUPONS

• ayant expérience sur valeurs françaises et étrangères, • susceptible de s'intégrer à une petite équipe, • poste évolutif notamment grâce à la renovation de l'informatique.

CLASSE IV OU V

Adressez lettre manuscrite et C.V. sous réf. 207-M, à Mamrégies, 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

GROUPE DE DISTRIBUTION
(CA 400 MF - 400 PERSONNES)

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Administratif & Financier

Il aura pour mission :
- de mener les études de mise en place des systèmes de gestion (achats, stocks, ventes) ;
- d'assister le Directeur Administratif et Financier (budgets, audit, études diverses).

Le candidat : jeune diplômé d'études supérieures (gestion), ayant une première expérience (similaire ou cabinet d'audit), de fort potentiel.

Envoyer C.V., photo, prétentions sous nº 8.328
Le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MERLIN GERIN

Département
Réalisation d'Ensembles
NANTERRE

recherche un

comptable analytique

BTS - DUT ou niveau
3 à 5 ans d'expérience nécessaire.

Adresser candidatures sous référence JLA- 019 - MERLIN GERIN
Service du Personnel DRE - Usine A
38050 GRENOBLE CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS

LA FILIALE IMMOBILIERE D'UNE IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE
Paris 8ème recherche pour son département CREDIT ACQUEREUR

le jeune responsable de la RELATION AVEC LES PRESCRIPTEURS

Agé d'au moins 28 ans, il aura quelques années d'expérience acquise EN BANQUE ou dans un ETABLISSEMENT FINANCIER SPECIALISE.

Le poste peut être évolutif et la rémunération fixe pour l'essentiel comportera une partie liée aux résultats.

France Cadres

Adresser votre CV sous référence CT 543/94, à
FRANCE CADRES
22, rue St Augustin 75002 Paris
qui vous garantit le plus strict anonymat.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR
L'INFORMATIQUE
FAITES AVEC NOUS UNE CARRIÈRE
D'INFORMATICIEN

Nous sommes une Société Parisienne renommée, de Services et Ingénierie en Informatique et recherchons de **JEUNES COLLABORATEURS** ayant plusieurs années d'études supérieures, dégagés des obligations militaires et libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec CV détaillé + photo sous réf. 1612 A
Contesse Publicité 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01, *qui trans.*

La Chambre de commerce
et d'industrie de Paris
recherche

ATTACHÉ A LA DIRECTION FINANCIÈRE

Intéressé
par les questions budgétaires et comptables
Grande école de gestion
+ DECS ou équivalent.
Expérience professionnelle similaire (2 ou 3 ans).

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo à CCIP, Direction du Personnel et des Relations Sociales, 8, rue Châteaubriand, 75008 PARIS.

STEIN HEURTEY
SOCIETE D'INGENIERIE THERMIQUE
N°1 MONDIAL DANS SA SPECIALITE

recherche
pour son Service Automatisation par calculateur

INGENIEURS

diplômés Grandes Ecoles intéressés par l'application de l'informatique au contrôle des processus *industriels.*

- Débutants ou quelques années d'expérience.
- Anglais indispensable, Allemand apprécié.

Adresser C.V. au : Service du Personnel
Société STEIN HEURTEY - B.P. 68
91002 EVRY CEDEX

IMPORTANT CABINET DE CONSEIL
recherche

JURISTE

Ayant expérience du financement des entreprises pour service spécialisé dans le traitement des entreprises en difficulté.
Quelques années d'expérience souhaitées.
Poste de responsabilité et évolutif.
Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous réf. 2968 M à l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS qui transmettra.

P.M.I. proche banlieue Nord-Ouest PARIS
Leader dans le domaine de la mesure
recherche

adjoint au directeur des études

Ingénieur grande école scientifique, 10 ans minimum d'expérience industrielle d'études *et de développement, de préférence dans le* domaine des appareils de mesure de grandeur physique, faisant appel aussi bien à la mécanique *qu'à l'électronique.*

- Anglais courant nécessaire.
- *Possibilité d'évolution pour candidat de* valeur.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions sous référence 4008/O à :
A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres
75015 PARIS (qui transmettra)

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Dans le cadre de son développement informatique

Recherche pour Paris et Nantes
2 chefs de projets – Informaticiens confirmés
4 analystes d'applications niveau maîtrise ou MIAGE
1 analyste système niveau maîtrise ou MIAGE
1 programmeur niveau DUT/BTS informatique

Connaissant le matériel BULL.

Envoyer lettre manuscrite avec prétentions et c.v. avec photo MRE-DPAG-MFI, division de l'informatique, 23, rue La Pérouse, PARIS-16e.

Dans le cadre de son expansion,
Société de services SSII Paris,
recherche

2 Analystes-Programmeurs

EXPÉRIENCE EXIGÉE.

Vous avez au moins une année d'expérience d'analyse et de programmation COBOL sur matériel WANG VS.
La connaissance des outils VS est indispensable.
Nous vous offrons une ambiance de travail et une rémunération motivantes.

Envoyer lettre manuscrite,
CV, photo et prétentions
sous réf. 29743 sur enveloppe à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

JURISTE D'ENTREPRISE

Cet emploi est à pourvoir dans une société française

AU TOUT PREMIER RANG MONDIAL

La diversification internationale de cette société et la nature particulière de ses prestations lui font rechercher une personnalité qui de par sa formation juridique (maîtrise - DESS) et de par son expérience (5 ans environ) sera à même de régler les questions fiscales et juridiques et d'apporter des solutions originales aux problèmes rencontrés.

La pratique courante de l'anglais est indispensable
Le poste est situé à Paris, il implique de courts voyages dans le monde entier.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 8.438 *Le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉCOLE AU CENTRE DE PARIS
recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Langue maternelle française licence ou équivalent, dipl. et exp. en français langue étr. (Audiovisuel), ecc.), à ts niv. pour adultes. Au courant recherches méthodologiques.
Adresser C.V., photo sous n° 8.435 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GROUPE DE PRESSE DE PARIS
recrute
pour son SERVICE DE NUIT SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET REVUES DE PRESSE QUOTIDIENNE

JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ

Formation universitaire.
Connaissant les problèmes politiques, économiques, sociaux et administratifs.
Horaires : 22 h-6 h du matin
Envoyer C.V. et références à S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR PARISIEN RECHERCHE

CHEF COMPTABLE

responsable de la comptabilité du groupe, comptabilité des SCI et comptabilité analytique par chantier.
Tenue de la trésorerie et des budgets prévisionnels, analyse des écarts, toutes déclarations fiscales, établissement du bilan et du compte d'exploitation *consolidés du groupe.*
Le candidat diplômé DECS doit obligatoirement avoir une connaissance approfondie des opérations comptables appliquées à la construction et à la promotion immobilière.
Salaire selon compétences.
Env. C.V. ss références NR 296006 M à RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS qui transmettra.

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu mensuel de 6.000 à 8.000 F

Nous leur offrons :

- Une formation complète.
- Une activité prenante.
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à n° 4.154 Publicité Réunies 112 bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Société d'expertise comptable
recherche

COLLABORATEURS

DECS ou équivalent + *maîtrise* en droit, première expérience souhaitée.

Adr. C.V + prétentions à Fiduciaire George V, 166, rue du Fg-St-Honoré, 75008 PARIS.

INFORMATIS

INGÉNIEURS RÉSEAUX

Grande expérience logiciel des télécoms pour projets télécoms 1.
TRANSPAC-X25-SNA

INGÉNIEURS SYSTÈME

Expérience MOTOROLA *68000 et le langage C.*

INGÉNIEURS SYSTÈME

Expérience MITRA 125 et le LTR (projets importants nécessitant déplacements à l'étranger).

2 HOMMES SYSTÈME

- Expérience IBM/MVS.
- Expérience BURROUGHS.

ANALYSTES PROGRAMM.

Pour projets de gestion
COBOL-CICS-DOS-VSE-VM
28, r. Daubenton, 5e 337-99-22

---

propositions diverses

PETITE S.A.R.L. PARIS-8e locaux 100 m², réception matériel récent, 3 tél., secrétariat, gestion, cherche activ. complém. avec *PME ou créateur* nouvelle entreprise.
Anglais, chinois
Japon. 329-80-09 sauf week-end.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

ASSISTANCE à contrôle fiscal *et à dépôt de bilans*
720-87-87.

travail à domicile

J.F., exp. rech. travaux dactyl. à leur domicile. Tél. le soir 261-80-22, p. 4554 ou 16/32/21-35-70.

Artisans effectue ts travaux de traitement de texte et dactylographie. Tél. : 061-44-49.

SPÉCIALISTE CONFÉRENCE
Colloques manuscrit transcrit bandes magnétiques standard.
Tél. : 840-42-41.

formation professionnelle

BIENVENUE A L'UNIVERSITÉ

STAGE DE PRÉPARATION AU D.U.T. EN 1 AN
(diplôme universitaire de technologie bac + 2)
ouvert aux demandeurs d'emploi G.A.P.M.O.

GESTION APPLIQUÉE AUX PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS

Conditions : 25 ans minimum, 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, niveau baccalauréat
Inscriptions jusqu'au 15 OCTOBRE 1984.

CENTRE DE FORMATION CONTINUE DE L'I.U.T. DE VILLETANEUSE
avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 VILLETANEUSE
(5 minutes de la Gare du Nord). Tél. : 826-90-48.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

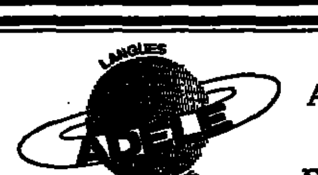
CYCLES 84/85
Ouverture des inscriptions pour la formation
ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE HAUT NIVEAU
Priorité sera donnée aux candidats ayant NIVEAU BAC + 2 (DEUG ou BTS recommandé).
Base scientifique ou économique.
PROGRAMME: ASSEMBLEUR IBM-COBOL - ANS - DOS - VS - CICS - VSAM - DL1.
Méthode d'analyse. Programmation structurée.
PROJET SUR MATÉRIEL IBM.
Envoyer CV pour recevoir un dossier à: INSIP - Service Admission 19, RUE YVES TOUDIC - 75010 PARIS - TEL. (1) 241 65 66

BIENVENUE A L'UNIVERSITÉ

FORMATION INITIALE
PRÉPARATION AU DUT EN 1 AN
(diplôme universitaire de technologie)

OPTION FINANCES

COMPTABILITÉ
conditions : être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur DEUG ou équivalent (bac + 2)
Inscriptions jusqu'au 15 OCTOBRE 1984.
Département G.E.A.
(gestion des entreprises et administrations)
I.U.T. DE VILLETANEUSE, av. J.-B.-Clément, 93430 VILLETANEUSE. Tél. : 821-61-70, poste 48-21.



DÉPARTEMENT ÉTUDES ET

FORMATION

programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois 1/2

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

sur gros système
IBM + gamme Micros.
Format : + INTERVENANTS internationaux.
Tél. : 723-55-18. 38, rue de Bassano, 75008 PARIS.
Métro : Etoile, George-V.

LANGUES ADELE VIVANTES

ANGLAIS RAPIDE et EFFICACE

COURS INTENSIFS (1 A 4 SEMAINES)
COURS DU MIDI
COURS DU SOIR
- ANGLAIS COURANT.
- ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES ».

1, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.
Face gare Saint-Lazare. Tél. : 522-51-18.

DEMANDES D'EMPLOIS

Hollandaise, 24 a., dynamique, parl. anglais, maîtrise en français, allemand. Cherche emploi stable, préfère le Sud.
H. Kortshaus, Witte Dullstraat 44, 15 Bi HL Krommerie.

CADRE DE DIRECTION

Homme dynamique, 50 ans. Exp. cadre banque 20 ans + expér. direction administrative, financière, juridique, sociale, gestion 10 ans. Sté service 30 établissements, 2.000 salariés. Rech. poste responsabilités. Direction administrative, financière. Tél. 548-34-56 ou écr. n° 99.622 Contesse, 20 av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

J. H., 30 ans, comptable. Connaissance informatique. Recherche emploi stable. Téléphone : 368-85-42.

Cherche emploi femme de *chambre pour hôtel, 3 a. d'expér.* 5.000 F net. 339-66-69.

JOURNALISTE

38 ans, gde expér. radio nationale et locale. Libre de suite, ét. ttes propos., ts *médias,* temps partiel ou collaboration. Téléphone : 899-06-81.

J.F. 23 a., dynam., respons. 5 ans expér., permis B ch. emploi secrétaire sténo-dactylo (de préf. branche import-commercial) s/TSE ou Murat, actuellement salariée, libre rapidement, gains mensuels à discrét. Tél. (61) 87-54-16.

Homme, 52 ans cherche travaux comptabilité, libre 1 jour par sem. 633-79-29.

UNE VRAIE SECRÉTAIRE MAITRISE EN DROIT
J. F. 28 a., *vive, dynamique,* exp., traitement textes, bil. angl. Proficiency Cambridge, esp., not. all. Ch. empl. stable. Tél. 877-20-81, dès 14 h 30.

Tech. 26 a., DUT électron., licence EEA, 2 a. expér. prof. ch. emploi de nuit ou mi-temps. *Téléphone : 452-32-92.*

PROFESSIONNELS DU MARCHÉ ARABE JE VS INTÉRESSE

Ambition, dynamisme, sérieux, connais. Pro/Moy.-Orient, sont mes atouts. Jne cadre améric. d'orig. univers. US (MBA) tril. angl. *franç.,* arabe. *Etud.* ttes prop., carrière évolut., motivante. Tél. 200-80-15, matin ou après 19 h. M. J. Batts.

Commercial, mais créatif

43 ans. 3 ans droit-marketing. Gestion, diplômé Arts-déco. Bil. anglais. 10 ans d'expér. ccial ht niveau. Cherche poste respons. market. ou ccial. *J.-P. CHEVALLET, 38, rue Guynemer,* 75006 Paris. Tél. 222-53-86.

Spécialiste fonction personnel – plus de 10 ans – très attaché aux relat. humaines, désire apporter ses compétences d'homme responsable, dans un groupe dynamique – connaissance de la gestion inform. – carr. commerciale antérieure (14 a.) en secteur industriel. M. HEAS. Tél. 854-63-15.

J. F. 28 ans. Bac « D » + 2 dont 1 an secrétariat, 5 ans expérience secrétariat dans édition, formation professionnelle, hygiène et sécurité kinésithérapie, sténo-dactylo, anglais cherche poste mi-temps le matin ou 3/4 de temps. *Montmorency.* 989-34-17.

JURISTE

H. 25 a. *Diplômé* univers. de Paris. (DESS droit intern. (diplomatie), maîtrise de droit pub., angl. lu et parlé). Rech. emploi ou stage de cabinet jurid., organ. intern. ou entrep. dynam. Déplacement(s) possible(s) ttes régions et étranger. Jouglard, 16-18, rue de la Prévoyance. 94300 Vincennes.

J. F., rech. emploi. Hôtesse stand., 18 mois d'exp. Me contac. au 16 (4) 456-82-10.

H. 32 ans, *diplômé* école commerce (E.D.C.) 7 ans *expér.* de entrepr., services *(publicité,* travail temporaire). Bonnes not. angl. Libre de suite, gde disp. Tél. 328-83-91. M. MASSON. Ecrire, 74, av. *de Paris,* 94300 Vincennes.

CADRE 40 ANS technico-cclal *de terrain. Coordinateur de travaux* et approv. CHANTIERS, CONN. PARF. ANGLAIS, JAPONAIS TECHNIQUE. Rompu contact internat. 7 ans Japon, 5 ans Afrique. LIBRE PROCHAINEMENT. Etudie ttes prop. Ecr. THIERY, 8, rue Dieumegard, *93400 SAINT-OUEN,* qui transmettra.

cours et leçons

Pour Paris 9e, rech. ANGLAIS pour cours 60 F/heure. Tél. au *523-51-75, de 15 h à 19 h.*

deux-roues

PEUGEOT TXRC TS50
140 km garantie (valeur neuve 7 800 F). Prix : 5 500 F. *T. 281-57-23, p. 282, h burx.*

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

NEUF
JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GRAND LUXE. Livraison immédiate 3, 4, 5 PIÈCES et DUPLEX. Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

CONTRESCARPE près *SÉJOUR + CHBRE* tt cft, refait nf, 450 000 F. 526-99-04.

8e arrdt

PROPRIÉTAIRE
Une bonne gestion d'appartements avec garantie des loyers. SAINCLAIR 567-01-22.

9e arrdt

SAINT-GEORGES
110 m², 5 pièces, cuis., bains. Parfait état. 3e étage. GARBI 567-22-88.

15e arrdt

2 PIÈCES, 15e AVENUE
Imm. stdg réc. 710.000 clair sol. MOCLER 567-20-10.

18e arrdt

MONTMARTRE
près rue LEPIC, imm. 1973 stand. 4 p., tt cft, 120 m² *double exposition,* parking. Exceptionnel. 1.250.000 F Immo Marcadet. 252-01-82.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
Vue sur bois, imm. gd stand. bel appt 7 P. + chbre service park. Px justifié. 261-84-52.

propriétés

VERSAILLES
PORCHEFONTAINE, belle *maison pierre s/terrain,* 700 m², séj. burx, 5 chbres, 2 s. de bs, nombr. dégagem., cave, garage 2 voit., tt cft. ETAT IMPECC. 1.880.000 F.
CHESNEAU 950-14-07.

Vends ou loue grande maison caractère restaurée 10 km Vannes (56). Dépend. jardin. (91) 53-26-72.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. *LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades.* 285-11-08.

locations non meublées offres

Paris

LOCATIONS
DISPONIBLES
PART. A PARTICULIER
PARIS BANLIEUE
CLP
807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, XIe
MÉTRO SAINT-AMBROISE.

Région parisienne

VIROFLAY, pav. 6 pces, cft jardin, garage. 8.000 F mens. Tél. 024-61-52 - 024-67-42.

locations non meublées demandes

Paris

COLLABORATEUR JOURNAL cherche logement 2/3 pces loyer maxi 3.000 F/mois charges locatives incluses dans Paris XIXe ou XXe arrdt. Tél. 797-73-08, ap. 20 h.

Locations demandes
Pour collaborateur, importante STÉ INFORMATIQUE rech. APPTS moyens et standing Paris et environs ou villas 504-48-21, heures bureau.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-66. - 283-57-02.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P PARIS préfère rive gauche avec ou sans travaux *PAIE COMPTANT chez notaire* Tél. 873-20-67, même le soir.

RECHERCHE URGENT
Appartement toute surface même à rénover. Paris ou porte Immo Marcadet. 252-01-82.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e, 7e arrondissements.

GROUPE DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES
APPTS 150 A 300 m²
ACHAT OU LOCATION
Rive gauche, 8e, 16e, 17e
Neuilly. Tél. 624-93-33.

Achète appartement environ 100 m², si possible balcon ou terrasse, dans le 17e, 8e Neuilly ou 16e. Tél. de préférence, matin avant 11 h. et le soir, après 19 heures au 622-29-75.

RECH. POUR CLIENTS PRÉCIS 4, 5, 6 P., suivant surfaces, 7e 15e, 16e. MOCLER 567-60-76.

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES
Appartements et maisons bien placés dans Paris
CLASSIQUE OU ORIGINAL
ESTIMATION GRATUITE
préalable à toute vente
SERGE KAYSER
Téléphone : 329-60-60.

terrains

Au Super-Lioran, à 300 m des pistes, altitude 1.300 m VENDS TERRAIN A BATIR 640 m², eau, électricité téléphone
Prix à débattre
T.H. 415-89-91.

bureaux

Locations

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social
Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc.
Locat. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

BUREAUX REPRÉSENTATIFS
AU CENTRE DE
FRANCFORT-SUR-MAIN
Etage séparé
appropriés pour succursales de banques d'industrie ou d'autres institution.
5 pces, à air conditionné excellent équipement 172 m², à DM 3.450,... par mois + réparations sans courtier
Prière de s'adresser à :
Mme REIMCHE
Tél. 7949-89-2169-235.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

ARTISAN 100 F, R.C. 180 F. Constitution SARL 2 000 F. S.D.M. 21, rue Fécamp (12e). 340-24-54, 8, rue du Fg-Poissonnière, 9e-10e, 770-54-66.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
Burx meublés, domiciliation secrét., tél., télex. Boulogne ACTE 92 - 603-38-92.

fonds de commerce

Ventes

A vendre fond de *commerce,* avec licence *catégorie IV.* Px 100.000 F, T. 241-05-45.

boutiques

Ventes

PROPRIÉTAIRE
une bonne gestion
avec garantie des loyers
SAINCLAIR 567-01-22.

Le Monde

économie

LA SITUATION DANS LES USINES DE LA RÉGIE RENAULT

La grève se poursuit à Douai, à Cléon et à Sandouville

La CGT a appelé les 102 000 salariés de la régie Renault à *« frapper plus fort »* dès ce lundi 1er octobre. A l'usine Renault de Douai, la situation est toujours bloquée, nous indique notre correspondant, après que le personnel a voté lundi matin pour la poursuite de la grève. Les 2 500 personnes présentes devaient se constituer en cortège pour manifester dans le centre ville.

Les discussions avaient repris, dimanche 30 septembre, entre les syndicats et la direction de l'usine de Douai. Représentants de la direction et des syndicats s'étaient séparés vers 3 h 30 du matin, le lundi 1er octobre, après avoir établi un document de fin de discussions. Celui-ci était présenté au personnel réuni dès 5 heures du matin aux portes de l'usine.

La direction ne s'est engagée que sur un point : la cinquième semaine, qui serait finalement prise librement. Sur les autres points, les négociations n'ont pas abouti (garantie de l'emploi à Douai, prime de 300 francs, comme au Mans).

Un autre vote devait être organisé pour le poste de l'après-midi, et tout le personnel était invité à se présenter mardi matin à 5 heures pour décider de la poursuite du mouvement.

A Sandouville, la principale route d'accès à la zone industrielle du Havre, où est implantée l'usine Renault, est bloquée depuis ce 1er octobre par des ouvriers de l'usine en grève. Cette action a été décidée par l'intersyndicale CGT, CFDT et FO. Les cars transportant les ouvriers de l'usine prenant leur service à 6 heures ont été arrêtés. De nombreux non-grévistes ont poursuivi leur chemin à pied vers l'usine, distante de 8 kilomètres, souvent sous les huées des grévistes.

Les syndicats CGT, CFDT et FO de l'usine Renault de Cléon ont appelé le 1er octobre à la poursuite du mouvement de grève engagé le 26 septembre. Selon les syndicats, 75 % des effectifs ont défilé lundi matin dans les ateliers sans entraver le travail des non-grévistes.

De son côté, la direction générale de la Régie a affirmé, le 29 septembre, en réponse à la CGT, son *« engagement d'ouvrir des négociations »* sans revenir sur les échéances prévues le 2 octobre avec toutes les fédérations de la métallurgie, sur l'*« adaptation des personnes aux mutations technologiques »* et le 4 octobre sur les salaires et sur l'emploi).

M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a estimé, le 1er octobre à Europe 1, pour sa part, que *« le mouvement revendicatif est très profond et extrêmement fort ». « Si les ouvriers de la Régie décidaient la grève et même l'occupation des usines, la CGT les soutiendrait »*, a-t-il ajouté. Quant à M. Jean-Louis Fournier, délégué syndical central cégétiste, il a demandé que la direction accorde aux autres usines les *« acquis de celle du Mans »*.

La CGT défie le pouvoir

(Suite de la première page.)

Alors que M. Krasucki s'est jusqu'à présent soigneusement refusé à qualifier politiquement le gouvernement de M. Fabius, les responsables cégétistes vont-ils vérifier que le départ des ministres communistes a libéré la combativité de leurs troupes ?

M. Krasucki est en train d'opérer *une inflexion de sa stratégie* d'action. Depuis 1981, et même au moment des appels — lancés — généralement en vain — à la mobilisation, la centrale soulignait que c'était avant tout aux travailleurs de se déterminer à la base et de choisir les formes d'action les plus adéquates pour exprimer leurs mécontentements et leurs revendications. Or, avec le conflit Renault, la CGT, tout en se gardant de renouer avec la grève presse-bouton, reprend son rôle d'impulsion. Elle court le risque, si Billancourt reste calme, comme au début de la matinée du 1er octobre, et si l'extension n'a pas lieu à la Régie, d'apparaître comme affaiblie dans ses propres bastions. M. Krasucki a peu de temps pour être pleinement entendu chez Renault, tout l'intérêt de la centrale étant que le durcissement joue à fond avant la réunion salariale du 4 octobre.

Les mouvements actuels chez Renault révèlent au demeurant des *fluctuations tactiques évidentes*. M. Sainjon a lancé un ultimatum à la direction générale pour l'obliger à négocier pour l'ensemble de la Régie pendant le week-end... mais cela n'a pas empêché les syndicats de négocier au seul niveau de Douai. FO n'a pas ménagé ses critiques contre une CGT « politisée », mais a également appelé la direction à ouvrir des négociations pendant le week-end pour *« éviter de plonger l'entreprise dans des difficultés dont elle pourrait se passer »*.

L'embarras des autres syndicats tient à la fois à leur volonté d'être réceptifs aux revendications des salariés, de ne pas se couper du mouvement, mais aussi à la crainte d'être embarqués dans un mouvement qui, impulsé par la CGT, vise, au-delà de la régie Renault, le gouvernement. Il apparaît en effet très clairement maintenant que l'épreuve de force engagée par M. Krasucki vise également le pouvoir. C'est sa politique industrielle qui est en cause, et donc les fondements mêmes de sa politique économique. M. Lacroix, secrétaire de la section Renault-Billancourt du PCF et membre du comité central, ne s'y trompe pas en écrivant dans *l'Humanité* que, *« de fait, l'enjeu des luttes actuelles est bien la modification de la stratégie de développement de Renault et des choix qu'impose le gouvernement au secteur nationalisé »*. Et la CGT de Renault met en cause la *« coalition direction-gouvernement »*.

La CGT a donc choisi son terrain d'affrontement — quitte à poursuivre dans la fonction publique — pour sortir de l'obligation de réserve qu'elle s'était imposée jusqu'à présent face à M. Fabius. Certains feront de ce fait un rapprochement avec les grèves chez Renault en 1947, avant la scission de la CGT et l'année du départ des ministres PCF du gouvernement de coalition tripartite. Les différences sont cependant nombreuses : 1984 ressemble d'autant moins à 1947 que, à cette époque, la grève avait commencé chez Renault le 25 avril, et que le soutien apporté par le PC à ce mouvement dirigé contre la politique salariale du gouvernement fut une des explications à la décision de M. Ramadier le 4 mai de retirer aux ministres communistes leurs portefeuilles. Le contexte est très différent. De là à ce que Renault — qui a trop attendu pour discuter avec les syndicats des sureffectifs — et le gouvernement minimise les événements actuels, il y a un pas qu'il serait dangereux de franchir. *« On n'est pas en guerre »*, dit-on à Matignon, où l'on refuse de s'affoler. Non... mais si la CGT est suivie dans sa guérilla...

MICHEL NOBLECOURT.

« Frapper plus fort »

« La CGT va mettre le paquet », a annoncé, le dimanche 30 septembre, au cours d'une conférence de presse, M. Gilbert Lebescond, responsable du syndicat CGT de la régie Renault. Dès lundi matin, les militants de la CGT devaient inviter les travailleurs de tous les établissements de la Régie — non seulement les ouvriers, mais aussi les employés, les techniciens, les agents de maîtrise et les ingénieurs — à *« élargir et renforcer l'action »*, c'est-à-dire à étendre les grèves là où elles ont déjà commencé et à faire entrer dans le conflit les établissements restés jusque-là en dehors. *« On va demander aux travailleurs de frapper plus fort qu'ils n'ont frappé cette semaine*, a déclaré M. Lebescond. *Puisque la direction choisit de négocier à chaud, nous négocierons à chaud. »* Et à une question sur d'éventuelles occupations d'usines, il a répondu : *« S'il faut se faire entendre par ce moyen, on se fera entendre par ce moyen. »*

Les responsables de la CGT Renault ont estimé que l'appel lancé, le 28 septembre, par M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM-CGT), à la direction de la Régie, pour des négociations immédiates, n'a pas été entendu. Pour eux, la réunion des délégués syndicaux centraux, fixée le jeudi 4 octobre ne constitue pas une réponse, puisqu'elle était déjà prévue auparavant et qu'on n'y parlera pas de ce qui est déjà baptisé *« les acquis du Mans »* (prime nouvelle de 300 francs, liberté de choix pour la date de la cinquième semaine de congés payés, garantie de l'emploi). Les prochaines rencontres de la direction de la Régie avec les fédérations de la métallurgie (M. Sainjon doit être reçu le mardi 2 octobre à midi) n'ont même pas été mentionnées. *« La direction considère qu'il n'y a pas urgence et choisit délibérément l'épreuve de force »*, a affirmé M. Jean-Louis Fournier, délégué syndical central. La CGT va donc appeler les salariés de Renault à *« relever le défi »*.

Mais la direction de la Régie n'est pas seule en cause puisque l'appel qui doit être distribué lundi dans toutes les unités de l'entreprise affirme que *« les travailleurs de Renault sont placés devant la coalition direction-gouvernement qui veut imposer une rupture du style des relations sociales de la Régie, une baisse du pouvoir d'achat et des licenciements par milliers »* et entend *« rompre avec une méthode de négociation dans l'entreprise établie depuis 1950 »*.

Les syndicats américains acceptent une baisse de leur pouvoir d'achat

Les mineurs et les syndiqués de l'Union des travailleurs de l'automobile (UAW) vont se prononcer, dans la semaine à venir, sur les accords signés par leurs syndicats respectivement avec la Bituminous Coal Operators Association et la direction de General Motors. Mais, aux Etats-Unis, milieux patronaux et syndicaux semblent optimistes sur l'issue de ces consultations. La reprise du travail, le 24 septembre, dans les dix-sept usines de GM, après six jours de grèves tournantes, était d'ailleurs un signe de l'acceptation vraisemblable de la nouvelle convention collective.

Or, tant le principal syndicat des travailleurs de l'automobile (UAW) que celui des mineurs (United Mine Workers) ont accepté des augmentations moyennes de salaires, pour les trois prochaines années, proches de 3 % par an, soit un rythme bien moindre que celui de l'inflation (4,2 % au cours des douze derniers mois), et un niveau sans comparaison avec les exigences de ces syndicats dans la décennie 70 (souvent plus de 10 %).

Les mineurs ont obtenu une hausse de 10 % pour les quarante mois à venir, soit 3 % par an. Mais c'est l'accord réalisé chez General Motors qui apparaît le plus spectaculaire. Il prévoit, on le sait, *(le Monde daté 23-24 septembre)* l'octroi d'une prime pour chaque salarié la première année, et un relèvement moyen des salaires de base de 2,25 % par an (de 1 % pour les travailleurs les moins qualifiés à 3,5 % pour les plus spécialisés). Globalement, la hausse sera légèrement supérieure à 8 % sur trois ans, soit un niveau inférieur à toutes les conventions collectives conclues depuis le début de l'année (+ 3,7 % par an en moyenne).

Mais, surtout, et les journaux comme le *Wall Street Journal* le soulignent, c'est une augmentation moindre que celle obtenue par les travailleurs japonais de l'automobile en 1984 (4 % à 5 %). Car tel est bien le challenge que veulent relever les syndicats. Le secrétaire du commerce, M. Malcom Baldrige, avait d'ailleurs fait de la modération syndicale l'une des conditions du maintien des quotas à l'importation des automobiles japonaises en 1985. Et le président Reagan lui-même avait exhorté l'UAW à la modération. Une gageure quand, dans le même temps, les trois premiers constructeurs américains annoncent des bénéfices records (6,5 milliards de dollars au premier semestre) et le versement de salaires exceptionnels à leurs dirigeants.

Les salaires horaires moyens sont deux fois plus élevés dans l'automobile américaine que chez sa rivale japonaise. Les syndicats le savent. Ils ont donc accepté cette limitation des augmentations salariales — prix de la compétitivité — contre des mesures de garantie pour les travailleurs qui pourraient être licenciés (de soixante mille à cent vingt mille travailleurs dans les deux ans). Voilà pourquoi GM a annoncé un programme de 1 milliard de dollars sur six ans pour favoriser le recyclage de ces travailleurs, voire pour les payer jusqu'à ce qu'ils obtiennent un emploi.

B. D.

MARCHÉ COMMUN

LES DIX MULTIPLIENT LEURS RÉUNIONS

Un risque de paralysie

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les Dix éprouvent les plus vives difficultés à mener à son terme le programme de travail qu'ils ont adopté en juin 1983 au Conseil européen de Stuggart. Une bonne trentaine de ministres — affaires étrangères, finances, agriculture — devaient se retrouver lundi 1er et mardi 2 octobre à Luxembourg pour tenter d'achever le débat budgétaire, de faire progresser la réforme de la politique agricole commune (PAC) ainsi que la négociation d'élargissement. Mercredi 3 octobre, les ministres des affaires étrangères feront le point avec leurs collègues espagnol et portugais.

Le conflit budgétaire a été réglé pour l'essentiel en juin dernier à Fontainebleau, lorsque les chefs d'Etat et de gouvernement se sont mis d'accord sur la compensation à accorder au Royaume-Uni au cours des années à venir. Les débats qui se prolongent depuis lors, aussi importants soient-ils pour l'avenir, apparaissent dans ces conditions comme une fin de négociation. A moins de prendre le risque de remettre en cause les résultats de Fontainebleau, un compromis devrait être finalement trouvé, en particulier à propos de la mise en œuvre de la «discipline budgétaire» sur laquelle butent actuellement les travaux des Dix. Ceux-ci sont d'accord sur la nécessité de modérer strictement la progression des dépenses agricoles et celle des autres dépenses de la Communauté. Il est même acquis que les premières augmenteront dorénavant moins vite que les secondes.

Comment mettre de tels principes en musique ? La Commission européenne vient de rejeter avec fermeté comme impraticable et illégale l'approche arithmétique vers laquelle semblait s'orienter le conseil des ministres. Il n'est pas raisonnable, explique-t-elle en substance, d'affirmer qu'on fixera chaque année une enveloppe (ou plutôt deux enveloppes, la première pour les dépenses agricoles, la seconde pour les autres dépenses) et qu'on s'y tiendra quoi qu'il arrive.

La Commission est favorable à des méthodes plus souples. Si les dépenses agricoles progressent plus vite que prévu, il convient effectivement, selon elle, de revoir les politiques, mais en évitant les procédures-guillotine. S'agissant des autres dépenses, elle demande que l'on ne s'interdise pas par avance d'augmenter les crédits au-delà du seuil considéré normalement comme un maximum. La Commission estime donc que, sauf à programmes le blocage absolu du fonctionnement de la Communauté, la rigueur bugétaire ne peut être considérée comme l'impératif absolu de la construction européenne.

Réussira-t-elle à convaincre les Britanniques, qui exigent un code de conduite extrêmement strict ? Ceux-ci indiquent que, tant qu'ils n'auront pas satisfaction, ils ne donneront pas leur feu vert au budget supplémentaire qui est nécessaire pour assurer la vie de la Communauté jusqu'à la fin de l'année.

Obstacles à l'élargissement

Autre obstacle, l'adoption de ce budget supplémentaire 1984 et l'approbation d'un projet de budget pour 1985 ne sont possibles que si des ressources nouvelles sont mises à la disposition de la Communauté plus tôt que ce qui avait été prévu à Fontainebleau, le 1er octobre 1985 au lieu du 1er janvier 1986. Cela suppose une concession politique importante des Allemands : qu'ils acceptent de ne plus lier, comme ils l'ont toujours fait depuis Stuttgart, les procédures parlementaires aboutissant à la ratification d'une part de l'augmentation des ressources de la CEE et d'autre part de son élargissement à l'Espagne et au Portugal. Rien n'indique que Bonn soit prêt à bouger dans ce sens.

Le chancelier Kohl hésitera d'autant plus à renoncer à ce processus que les négociations en vue de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal marquent le pas. Une percée politique avait été accomplie en juin sous la présidence française ; mais, depuis, les pourparlers se sont à nouveau enlisés. Les points de blocage sont nombreux. Le régime à appliquer, durant la période de transition, aux fruits et légumes, ainsi qu'aux produits agricoles qui sont sensibles pour les Espagnols (lait, viande, sucre), est loin d'être précisé. Les divergences sur la pêche sont immenses.

Enfin, sur deux dossiers importants, l'huile d'olive et le vin, les Dix éprouvent les plus vives difficultés à définir une position commune. C'est plus particulièrement vrai en ce qui concerne le vin, où les Italiens sont opposés au plafonnement de la production et à la pénalisation des hauts rendements que cherchent à imposer les Français, désormais appuyés par la Commission. La réforme de la réglementation européenne du vin se présente sous un jour au moins aussi difficile que celle qui a été décidée en mars pour le lait.

En d'autres termes, pour en revenir à l'élargissement, même si la volonté politique d'aboutir est indéniable et si la pression exercée dans ce sens par les Français et les Allemands est très vive, les obstacles à franchir sont tels qu'il semble de plus en plus difficile d'imaginer que la négociation avec l'Espagne puisse être achevée avant la fin de l'année. Cela ne signifie pas que l'adhésion soit compromise, ni même que la date du 1er janvier 1986 ne pourra être tenue.

Simplement, les difficultés, la combinaison des dossiers, l'opposition des intérêts, rendent la tâche des gouvernements peu commode. Les Dix doivent non seulement s'efforcer sur les différents fronts de rapprocher leurs points de vue, mais aussi — et ce n'est pas le plus simple — d'éviter que les retards inévitables par rapport aux échéances fixées n'entraînent la paralysie du fonctionnement normal de la Communauté. Lourde mission pour la présidence irlandaise.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. QUILÈS ET M. JOXE N'ONT PAS ASSISTÉ AU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

(De notre correspondant.)

Pau. — Le congrès des sociétés d'économie mixte attendait deux ministres ; M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports n'a pu se déplacer *« pour des raisons techniques »*, tout comme le lendemain M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Survenant au moment où les Pyrénées-Atlantiques étaient secouées par les événements basques, la dérobade des ministres a été très mal perçue par les congressistes. MM. Quilès et Joxe étaient pourtant directement intéressé par le problème des camionneurs français bloquant les postes frontières au Pays basque. M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement et maire de la ville a souligné que les sociétés d'économie mixte sont les outils privilégiés d'une décentralisation qui, pour la première fois de l'histoire, est mise en œuvre. Les sociétés d'économie mixte, a ajouté le ministre, sont l'illustration de ce que peut avoir de meilleur le rassemblement des secteurs public et privé. Quant au décret attendu sur la nouvelle composition des conseils d'administration, il sera promulgué très prochainement, et en tenant compte intégralement des souhaits exprimés par la Fédération des sociétés d'économie mixte.

GÉRARD DUCAU.

COMMERCE EXTÉRIEUR

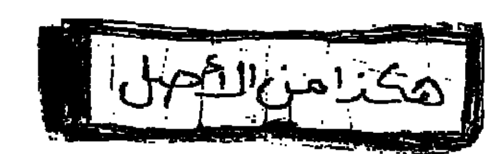
Les Etats-Unis critiquent l'aide française à l'exportation

Washington *(AFP)*. — L'institution publique Export Import Bank vient d'accorder un crédit à long terme et à faible taux d'intérêt à un constructeur américain de machines-outils *dans le cadre*, précise-t-elle, de *« ses efforts pour contrecarrer les financements prédateurs à l'exportation de certains gouvernements étrangers »*, en l'occurrence la France. Grâce à ces *« efforts »*, la société Milacron de Cincinnati a obtenu, face à une concurrence française appuyée sur des crédits mixtes, une commande de 12,25 millions de dollars pour la fourniture de machines à contrôle numérique à un constructeur aéronautique d'Indonésie, la firme P.T. Nurtanio.

L'Export Bank a accordé un crédit couvrant la totalité de la commande, portant un intérêt de 6,5 % et remboursable sur vingt ans, après une période de grâce de treize ans. Par ailleurs, son président, M. William Draper, à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, s'en est pris très vivement aux gourvernements étrangers qui recourent à des pratiques déloyales en matière d'aide à l'exportation.

« Au moment où des millions de personnes à travers le monde manquent de l'essentiel, a-t-il notamment déclaré selon un texte diffusé officiellement, *certaines nations industrielles utilisent d'une manière égoïste des fonds d'assistance pour subventionner leurs exportations de produits commerciaux. »*

M. Draper a cité à cet égard le cas de la France pour la fourniture de machines-outils à l'Indonésie. Il a fait état également d'une tentative de la part du Japon de se servir de fonds d'assistance pour financer la vente à l'Algérie de matériel de communication par satellite.



Vous pouvez bénéficier de réductions substantielles sur les vols Super Pex/Vacances à destination de Birmingham, Manchester, Glasgow et Aberdeen.
En attente de l'approbation gouvernementale, cette offre sera valable à partir du 15 octobre 1984.

Renseignez-vous dans votre agence de voyages ou chez British Airways sur les conditions habituelles pour profiter de cette offre.

Le monde entier aime British Airways.

British airways

British Airways invente le kilomètre au prix du 850 mètres.

PARIS BIRMINGHAM
Aller et retour
~~1320F~~-1140F

PARIS MANCHESTER
Aller et retour
~~1480F~~-1200F

PARIS GLASGOW
Aller et retour
~~1645F~~-1400F

PARIS ABERDEEN
Aller et retour
~~1690F~~-1430F

AGRICULTURE

ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CAFÉ

Les prix sont maintenus et le volume des exportations augmente

Les pays membres de l'Organisation internationale du café (OIC) sont parvenus, lundi 1er octobre, à un accord qui aura pour effet immédiat de faire baisser les cours. Les représentants des quarante-huit pays exportateurs (99 & de la production) et des vingt-cinq pays importateurs (90 % de la consommation), qui négociaient depuis le 17 septembre à Londres l'application, pour les *deux prochaines campagnes*, de l'accord international sur le café, *révisé* le 1er *octobre* 1983, *sont* convenus de conserver la même *fourchette de prix* (120-140 *cents* la livre) et les mêmes quotas pour chacun des exportateurs. Par contre, le quota global a été porté à 59 millions de sacs (de 60 kilos) pour la campagne qui débute le 1er octobre 1984 et dure jusqu'au 30 septembre 1985.

Ce quota est cependant immédiatement augmenté de 2 millions de sacs, afin que l'accroissement de l'offre entraîne une diminution des cours actuellement au-dessus du prix maximum (en fait 141,2 cents actuellement). Cela correspond au principe de régulation, de l'accord international révisé quatre fois depuis 1962 et qui est l'un des rares à fonctionner correctement, mais représente une mesure exceptionnelle. Les délégués sont convenus, pour le reste de l'année, qu'au-delà de 140 cents, le quota est augmenté d'un million de sacs et d'un million et demi au-delà de *145* cents. Les volumes exportables sont réduits dans les mêmes proportions *si le* prix descend au-dessous de 120 cents, *puis de 115 cents*.

Au cours de la campagne précédente, le volume global des exportations est passé de 56 millions de sacs, accord initial, à 60,2 millions de sacs, ce qui a permis de réduire les prix qui avaient atteint 151 cents en août. Le quota annuel est divisible en quatre trimestres égaux.

Toutefois, pour tenir compte d'une pénurie de la variété Robusta, les producteurs de ce café ont été autorisés à accroître leurs expéditions du premier trimestre. Les négociateurs devaient également se mettre d'accord sur la réglementation des importations, par les pays consommateurs membres, auprès des pays producteurs non membres de l'OIC, ainsi que sur la redistribution des quotas laissés vacants par les déficits de production. La valeur du commerce mondial du café s'élève à 12 milliards de dollars.

M. FRANÇOIS GUILLAUME CRITIQUE VIOLEMMENT LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondante.)

Epinal. — Le président de la FNSEA et président du conseil économique et social de la région Lorraine, M. François Guillaume, a violemment attaqué, dimanche, le gouvernement et sa politique à l'occasion de l'inauguration de la Foire d'automne de Remiremont, dans les Vosges. Un discours qui a provoqué le départ, jusqu'à la fin de l'allocution de M. François Guillaume, du préfet, commissaire de la République des Vosges, M. Clément Bouhin. M. François Guillaume a dénoncé notamment la « *dégradation de la politique agricole commune* ».

S'agissant du chômage, M. Guillaume a déclaré : « *Nous sommes fatigués des manœuvres de pure stratégie électorale et de l'absence de concertation réelle.* » En résumé, la situation « *économique en France, c'est le résultat de la gestion maladroite de l'économie dont les tentatives de redressement semblent bien timorées* », a ajouté M. François Guillaume.

C'est la deuxième fois en trois jours que M. François Guillaume tire à boulets rouges sur le gouvernement. Le premier éclat avait eu lieu lors de l'inauguration le 28 septembre d'une autre foire, celle de Metz.

Cl. C.

AFFAIRES

HONDA VA PRENDRE UNE PARTICIPATION DE 25 % DANS UNE FILIALE DES CYCLES PEUGEOT

La société japonaise Honda, qui collabore avec les Cycles Peugeot depuis trois ans dans le secteur des scooters, va *prendre une participation* de 25 % dans le capital de la Société *mécanique du Haut-Rhin*, filiale des Cycles Peugeot.

Cette société fabrique des moteurs pour l'usine Honda située en Belgique, et le marché connaît une expansion notable.

RHONE-POULENC RÉORGANISE SON SECTEUR TEXTILE

Le groupe nationalisé Rhône-Poulenc, dont le textile représente moins d'un cinquième de l'activité, a décidé d'arrêter sa production d'acrylique et de moderniser les équipements d'une de ses filiales textile, Chavanoz S.A., a indiqué la firme, le 29 septembre.

Rhône-Poulenc prévoit environ deux cent trente suppressions d'emplois dans les sept établissements industriels de Chavanoz, filiale de Rhône-Poulenc Textile, mais aucune fermeture de site. « *Cent trente personnes seront reclassées, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du groupe, tandis qu'une centaine partiront en préretraite* », précise le groupe. 57 millions de francs d'investissements seront consacrés à l'installation de matériels modernes dans les usines de Chavanoz, spécialisées dans le « *moulinage des fils fantaisie* » et la teinture textile, afin de mettre sur le marché de nouveaux articles et améliorer la compétitivité des produits de la gamme traditionnelle.

Simultanément, Rhône-Poulenc a décidé de diminuer à partir de 1985, puis d'arrêter, la fabrication de la fibre acrylique (marque Crylor), à Colmar (Haut-Rhin), où sont employées actuellement trois cent vingt personnes environ (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre).

● **M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI, a renoncé à son poste.** — M. André Vonner a été élu secrétaire général du CID-UNATI, mouvement de petits commerçants et artisans, lors du quinzième congrès de ce mouvement, réuni les 29 et 30 septembre à Aix-en-Provence. C'est pour « *se donner un temps de réflexion* » que le tribun des petits commerçants abandonne ses responsabilités. C'est la troisième fois qu'il se retire ainsi : en 1975 et en 1979, il avait également passé la main pour un temps.

● **Casino rachète SFI.** — Casino, un des premiers succursalistes français, va racheter la totalité des actions de la chaîne américaine de demi-gros SMART and Final Iris Corporation, dont il possède déjà 17,2 % du capital. L'opération coûtera 74,6 millions de dollars (693 millions de francs environ). Le chiffre d'affaires de SFI, qui compte quatre-vingt-six magasins, s'est élevé à 300 millions de dollars en 1983. L'activité consolidée de Casino a atteint 16,6 milliards de francs en 1983 et le bénéfice a été de 167,3 millions de francs.

CONJONCTURE

M. Pierret n'est pas sûr que l'impôt indirect soit plus injuste que l'impôt direct

Interrogé, au cours de l'émission « Grand jury de RTL-*le Monde* », sur le régime fiscal des Français et les mesures prévues pour le budget 1985, M. Christian Pierret, député PS des Vosges et rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée nationale, a déclaré qu'il n'était pas « *un dogmatique en matière fiscale* ».

« *Qu'il soit plus juste de faire un impôt direct dans la structure de l'impôt sur le revenu des personnes physiques françaises, je n'en suis pas sûr. Je ne suis pas sûr qu'il soit plus injuste de faire payer un impôt au moment de la dépense. Il faut y regarder de plus près en fonction de la structure du budget des différentes familles et en fonction de leurs revenus.* »

Parlant des 7 millions de contribuables exonérés d'impôts, et les 7 % de contribuables qui acquittent plus de 50 % de l'impôt sur le revenu : « *Il faut en effet faire un effort à la base pour que l'on paie peu d'impôt quand on a peu de revenus, mais il faut que cette répartition de l'impôt sur le revenu soit beaucoup plus progressive à l'intérieur du système et qu'elle ne pèse pas sur une petite masse très concentrée en haut de l'échelle, la masse des décideurs, des dynamiseurs de notre économie ; c'est le contraire qui se passe en Allemagne fédérale et en Belgique, par exemple.* »

« *Les décideurs, les cadres supérieurs, les ingénieurs, les chercheurs, les professions libérales étaient trop souvent — le mot a été employé — « matraqués » au point de vue fiscal et ainsi étaient cassés le ressort, la motivation des agents économiques, car il est vrai que, quand on a un revenu moyen-supérieur et qu'on laisse une part importante d'impôts la motivation risque de s'émousser. J'ai entendu de nombreux cadres d'entreprise dire : « Ça ne vaut pas le coup que je me donne à l'entreprise, que je travaille samedis et dimanches, car je vais tout laisser en impôts.* »

Questionné, ensuite, sur la hausse de l'impôt sur l'essence, M. Pierret a reconnu que c'était « *un problème réel* ».

« *Peut-être a-t-on eu la main lourde dans cette affaire, et peut-être aurait-on pu — c'est une proposition que l'on pourrait faire au gouvernement — faire une augmentation sur l'essence, qui est certes inévitable compte tenu du dollar, moins forte, et faire en sorte que l'augmentation sur le tabac, qui a été différée par les règles de la Communauté économique européenne, puisse demeurer. Il serait* finalement *assez acceptable qu'on puisse récupérer environ* — j'avais fait un calcul — *6 milliards de francs sur le tabac, qui a une incidence sur les prix moins importante.* »

M. Pierret, enfin, interrogé sur les intentions de la majorité et sur son attitude pendant les deux prochaines années a réaffirmé : « *Nous ne sommes donc pas dans une situation où nous pourrions mettre entre parenthèses la politique de rigueur. Nous ne sommes donc pas dans une situation où nous pourrions dire : « Trois mois avant les élections, on va lâcher la bride sur le cou du cheval, et celui-ci va pouvoir repartir, peut-être s'emballer un peu. Au contraire.* »

Énergie

● **M. Valbon (PC) critique le directeur général des Charbonnages de France.** — M. Georges Valbon, membre du comité central du Parti communiste, qui avait quitté la présidence des Charbonnages de France en novembre 1983, déclare que le directeur général de l'entreprise, M. Michel Hug, « *cherche la liquidation des Charbonnages, pas seulement dans leur histoire mais aussi dans leur devenir* », dans une interview publiée le 30 septembre par *Liberté*, le quotidien régional du PCF dans le Nord-Pas-de-Calais. M. Valbon affirme que, quand lui-même était en fonction, le directeur général « *agissait en faveur d'une autre orientation qui — je le croyais déjà à l'époque et je le crois aujourd'hui profondément — n'est que l'expression de ce que Giscard et Raymond Barre voulaient faire quand ils étaient au pouvoir* ». « *De mon côté, je défendais la mise en application des décisions prises devant les mineurs et les régions* », a-t-il souligné. Pour M. Valbon, M. Hug porte « *une très grave responsabilité* », en ne permettant pas « *à Charbonnages de France de répondre à ses besoins d'aujourd'hui comme à ses perspectives de demain* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4485	9,4585	– 38	– 5	– 75	– 30	– 425	– 280
$ can.	7,1721	7,1752	– 92	– 58	– 160	– 110	– 539	– 413
Yen (100)	3,8318	3,8342	+ 161	+ 181	+ 291	+ 325	+ 828	+ 897
DM	3,0682	3,0698	+ 144	+ 159	+ 267	+ 288	+ 708	+ 766
Florin	2,7225	2,7239	+ 115	+ 127	+ 212	+ 229	+ 570	+ 619
F.B. (100)	15,1443	15,1523	– 8	+ 65	+ 1	+ 122	+ 50	+ 281
F.S.	3,7346	3,7369	+ 198	+ 219	+ 374	+ 402	+ 1015	+ 1094
L (1 000)	4,9365	4,9414	– 221	– 193	– 418	– 368	– 1265	– 1156
£	11,6264	11,6383	+ 14	+ 69	+ 30	+ 114	+ 41	+ 268

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 15/16	11 1/4	11	11 3/8	11 1/8	11 1/2	11 1/2	11 7/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 13/16	6 3/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 1/4	6 5/8
F.B. (100)	10 5/8	11 3/8	11	12	11	12	11	12
F.S.	3/4	1 1/4	4 9/16	4 15/16	4 9/16	4 15/16	4 15/16	5 5/16
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	15 1/8	16 1/8	15 1/4	16 1/4	15 3/4	16 3/4
£	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 15/16	10 5/8	11	10 11/16	11 1/16
F. franç.	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 1/4	11 1/16	11 7/16	11 5/8	11 7/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE (CMM)

Le conseil d'administration, réuni le 21 septembre 1984 sous la présidence de M. Roland Haas, a examiné les résultats financiers du premier semestre. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 82,4 millions de francs et pour la société mère de 47,1 millions de francs, marquant une progression respectivement de 37,3 % et 21,7 % par rapport au premier semestre 1983, les résultats nets après impôts sont les suivants : pour le groupe, 1,8 million de francs contre 1,3 million de francs au premier semestre 1983, et pour la société mère 0,7 million de francs contre 1,2 million de francs, ces deux derniers chiffres n'étant pas réellement comparables.

Le conseil a d'autre part pris acte des motifs de caractère essentiellement juridique qui ont conduit à renoncer à l'opération de fusion absorption de la société Omnimines qui avait été étudiée et adoptée lors d'une précédente réunion. Il a approuvé un projet d'apport par la Société de Gestion d'Intérêts Pétroliers (SOGEDIP) d'une participation de 18,7 % dans la Société Minière d'Anglade (SMA), apport qui répond aux mêmes préoccupations que celles ayant motivé le projet de fusion avec Omnimines. Si l'assemblée approuve cet apport, les fonds de CMM se trouveront majorés de 5,7 millions de francs dont 3,3 millions de francs de capital (celui-ci étant porté de 12,4 millions de francs à 15,7 millions de francs) et 2,4 millions de francs de prime de fusion. CMM détiendra alors 30,7 % du capital de la SMA contre 11,9 % actuellement. D'autre part, la participation totale du Groupe Paribas dans CMM s'établira à environ 43 % alors qu'elle est actuellement de 28 %.

COMPAGNIE OPTORG

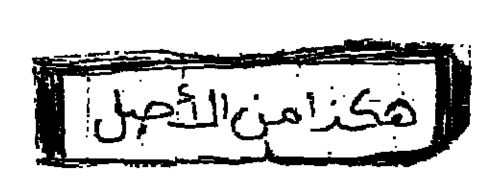
La situation de bilan arrêtée au 30 juin 1984 selon les dispositions du plan comptable révisé fait apparaître pour le premier semestre 1984 un bénéfice, avant impôts, de : 17 400 495 F.

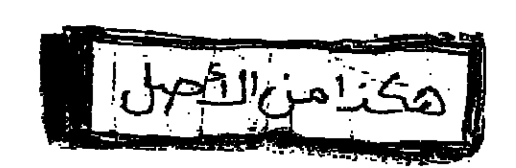
Ce résultat s'entend après constitution de 9 437 000 F de provisions pour dépréciation de participations et créances, déterminées en fonction des résultats au 30 juin des filiales de la compagnie, mais sans aucune provision pour éventualités diverses, celle-ci ne devant, en cas de besoin, être arrêtée qu'en fin d'exercice.

Exclusion faite de ces provisions pour dépréciation, non constituées au 30 juin 1983, et des plus-values importantes enregistrées à cette date : 7 928 000 F contre 52 000 F au 30 juin 1984, ce résultat traduit une progression de l'ordre de 15 % sur celui du premier semestre 1983.

Du fait de l'encaissement au cours du premier semestre d'une quote-part importante des dividendes, commissions, ristournes à encaisser en 1984, les recettes du deuxième semestre seront moins élevées que celles enregistrées au 30 juin.

Les éléments connus à ce jour permettent cependant, avec les réserves d'usage, de confirmer que le bénéfice de l'exercice 1984 devrait être au moins équivalent à celui de l'exercice 1983.





MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 20-9-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	405 158
dont :	
Or	258 098
Disponibilités à vue à l'étranger	55 073
ECU	75 605
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 379
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 092
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	196 298
dont :	
Effets escomptés	89 885
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 324
5) DIVERS	7 679
Total	702 551

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	182 595
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 388
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	13 540
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	89 923
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	23 412
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 605
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	11 867
Total	702 551

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	21 sept.	28 sept.
Valeurs franç. à revenu variable	1480,6	1501
Valeurs étrangères	3480,5	3493
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	215,1	216,6
Dont valeurs industrielles	218,2	219,9
Valeurs étrangères	468,2	472,6
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	186,9	188,2
Dont valeurs industrielles	190,9	192,4
Pétroles-Energie	158,8	164,6
Métallurgie	96,2	94,9
Chimie	228,6	224,5
Bâtim., mat. constr., trav. publics	112,2	113,2
Constructions mécaniques	142,5	147
Matériel électrique	198,7	199,9
Automobile et accessoires	133,1	127,1
Industr. de consom. non alim.	298,5	304,5
Agro-alimentaire	283,5	290,8
Distribution	118,9	119,6
Transports	171,6	175,1
Services	221	221,5
Assurances	168,6	168,7
Banques	224,5	225,1
Immobilier et foncier	168,3	169,1
Investissement et portefeuille	207	210,2
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	108,2	108,5
Emprunts d'Etat	109,3	109,3
Emprunts garantis et assimilés	107,7	108,2
Sociétés	108,1	108,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	94,7	95,1
Sociétés	102,8	103,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	177,7	179,2
Produits de base	166,6	171,2
Construction	113,5	114,1
Biens d'équipement	148,4	151,4
Biens de consom. durables	176,4	174,2
Biens de consom. non durables	253,3	258,2
Biens de consom. alimentaires	257	254
Services	148,6	149,8
Sociétés financières	213,7	214,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	180	184,3
Valeurs industrielles	180,4	182,1
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	160	169,6

LA VIE DES SOCIÉTÉS

INSTITUT MÉRIEUX. – Cette société, qui doit concrétiser le 1er janvier 1985 son rapprochement avec Pasteur Productions, prévoit, pour l'ensemble de l'exercice 1984, une progression de 18 % du chiffre d'affaires de la société mère par rapport à l'année précédente, tandis que les bénéfices devraient croître de 20 %, selon son président, M. Alain Mérieux. A l'occasion d'une réunion de presse qui s'est tenue à Marcy-l'Etoile (Rhône), celui-ci a précisé que le coût du rapprochement avec Pasteur s'élevait « *à quelques dizaines de millions de francs, mais en tout cas à moins de 100 millions* ».

Cet accord avec l'Institut Pasteur Productions, a-t-il précisé, « *n'a pas fixé toutes les modalités de notre rapprochement* ».

M. Mérieux a précisé qu'il portait sur les vaccins et sur les sérums, « *dont nous allons rationaliser les recherches, le développement et la production. Ainsi, pour la purification des sérums, pour la fabrication des vaccins contre la poliomyélite, pour le BCG, il ne devrait y avoir, à terme, qu'un seul centre de production* ». Mais le président a précisé que les deux marques et les réseaux de vente en France subsisteront, ajoutant que le grand axe de développement en ce moment pour Mérieux était le marché américain, notamment celui des vaccins qui représente, à lui seul, 40 % du marché mondial en valeur.

En 1983, l'Institut Mérieux, qui emploie mille trois cent vingt salariés, a réalisé un chiffre d'affaires de 732 millions de francs et de 1,58 milliard de francs en incorporant les filiales (les effectifs totaux atteignant alors trois mille quatre cent vingt salariés).

SOCIÉTÉ LE NICKEL. – Premier producteur mondial de ferro-nickel et filiale du groupe Imétal, la société SLN a subi, au cours du premier semestre 1984, une perte ramenée à 67 millions de francs (contre 122 millions durant les six premiers mois de l'exercice précédent) sur un chiffre d'affaires de 912 millions de francs (contre 619 millions).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	27 sept.
Valeurs françaises	118,4
Valeurs étrangères	94,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 sept.	28 sept.
Indice général	179,2	179,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 1er octobre ......

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 sept.	1er oct.
1 dollar (en yens)	246,75	247

BOURSE DE PARIS Comptant 28 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	25 40	2 984	Eurocom	690	685	Senelle Maubeuge	180	181
5 %	41 35	3 292	Europ. Accumul.	29 50	29 80	S.E.P. (M)	174	....
3 % amort. 45-54	71	0 485	Eternit	376 10	370	Serv. Equip. Véh.	28 60	28 20
Emp. 7 % 1973	9055	..	Félix Potin	1285	1285	Sici	33 80	33
Emp. 8,80 % 77	116 21	3 110	Ferm. Vichy (Ly)	107	107	Sicotel	290	290
9,80 % 78/93	93 80	2 121	Finalens	105	108	Sintra-Alcatel	520	530
8,80 % 78/86	95 15	7 021	FIPP	118	117 c	Sevim	131	131 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1730	1728
C.D.M.E.	544	550
C. Equip. Elect.	220	225
Delsa	330	330
Dauphin O.T.A.	1753	1790

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Boris	295	....
Cellulose du Pin	28 90	28 50
C.G.M.	16 50	....
Cochery	38 60	19 40 o

Actions au comptant

Étrangères

SICAV 28/9

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1721	4,5 % 1973	1762	1731	1735	– 1 53	2970	Essilor	2940	2970	2970	+ 1 02
3693	C.N.E. 3 %	3780	3775	3775	– 0 13	580	Esso S.A.F.	602	587	587	– 2 49
1485	Electricité T.P.	1480	1480	1480	....	885	Eurafrance	918	920	938	+ 2 08
1015	Renault T.P.	1033	1028	1029	– 0 38	700	Euromarché	680	670	670	– 1 47
1410	Rhone-Poul. T.P.	1529	1530	1533	+ 0 26	760	Europe nº 1	748	751	752	+ 0 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
140	Gencor	145	150 50	150 50	+ 3 79	1460	Siemens A.G.	1525	1531	1538	+ 0 85
310	Gén. Belgique	316	306	306	– 3 16	158	Sony	169	173	171 80	+ 1 65
585	Gén. Electr.	585	591	591	+ 1 02	230	T.D.K.	241 90	240	241	– 0 37
770	Gen. Motors	821	825	826	+ 0 60	19 50	Toshiba Corp.	20 30	20 30	20 20	– 0 49
61	Goldfields	66 20	65 30	65 30	– 1 36	875	Unilever	895	898	897	+ 0 22
40	Gd Metropolitain	39 50	39 50	39 50	....	395	Unit. Techn.	399	397	396	– 0 75
172	Harmony	180 70	180 50	181 80	+ 0 60	990	Vaal Reefs	1057	1063	1060	+ 0 28
36	Hitachi	38 85	39	38 90	+ 0 12	455	West Deep	484	480	484	....
590	Hoechst Akt.	592	595	599	+ 1 18	385	West Hold.	401 50	401 50	404	+ 0 62
85	Imp. Chemical	85 10	87 85	87 70	+ 3 05	410	Xerox Corp.	390	397	397	+ 1 79
114	Inco. Limited	117 80	117 50	117 50	– 0 25	2 09	Zambia Corp.	2 11	2 10	2 13	+ 0 94

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 294	9 284	9	9 500
ECU	6 853	6 851	....	....
Allemagne (100 DM)	306 920	306 920	293	313
Belgique (100 F)	15 151	15 137	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	272 170	272 150	260	280
Danemark (100 krd)	84 750	84 800	79	87
Norvège (100 k)	106 060	106 090	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 586	11 578	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 415	7 440	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 922	4 933	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 650	371 360	369	380
Suède (100 krs)	108 240	108 340	104	111
Autriche (100 sch)	43 660	43 670	42 800	44 600
Espagne (100 pes.)	5 482	5 478	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 850	5 790	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	7 052	7 050	6 800	7 160
Japon (100 yens)	3 800	3 786	3 670	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/9
Or fin (kilo en barre)	102500	102500
Or fin (en lingot)	102850	103000
Pièce française (20 fr)	615	616
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	800	800
Pièce latine (20 fr)	592	600
Souverain	748	750
Pièce de 20 dollars	4105	4060
Pièce de 10 dollars	2060	2002 50
Pièce de 5 dollars	1180	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3900
Pièce de 10 florins	617	616

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. COMMUNICATION : « Un « remake » de mai 68 », par Philippe Nemo; « Vers la libre circulation des images », par Michel Fiszbin.
– Lettres au *Monde*.

ÉTRANGER

3. BIPLOMATIE
– La conférence CEE-Amérique centrale de San-José.
4. ASIE
5. PROCHE-ORIENT
– ÉGYPTE : après les manifestations de Kafr-El-Dawar.
6-7. AFRIQUE
– KENYA : quand le président Moi exige que ses concitoyens « chantent à sa suite comme des perroquets »...
– ÉTHIOPIE : des centaines de milliers de personnes sont menacées de famine.
7-8. EUROPE
– RFA : échec de la CDU et succès des « Verts » aux élections communales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.
– IRLANDE : une cargaison d'armes destinées à l'IRA a été saisie.
– LA SITUATION AU PAYS BASQUE.

POLITIQUE

9. Les Journées parlementaires du RPR.
10. M. Pierret se prononce contre la proportionnelle intégrale.

SOCIÉTÉ

12. Les Entretiens de Bichat.
14. ENVIRONNEMENT : les trois départements choisis hésitent à accepter le stockage de déchets radioactifs.

SPORTS

15. Base-ball à la Cipale.

CULTURE

18. MUSIQUE : *Dracoula*, de Ballif.
– ACTION CULTURELLE : nouvelle direction à Bobigny.
20. COMMUNICATION : la montée des télévisions « fibres ».

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

21. LA MODERNISATION DES RAPPORTS SOCIAUX : machine de guerre ou nouvelle ambition.
21-22. LE DIALOGUE NORD-SUD SUR LE DÉVELOPPEMENT : « Un temps de réflexion », par André Bellon ; « Liquider nos complexes anachroniques », par André Postel-Vinay ; le difficile redressement du Mexique.
24. LA CONJONCTURE DANS LES GRANDS PAYS INDUSTRIALISÉS.

ÉCONOMIE

38. La situation dans les usines de la régie Renault.
– CEE : les Dix multiplient leurs réunions.
40. AGRICULTURE.
– CONJONCTURE.
– AFFAIRES.

RADIO-TÉLÉVISION (20)
INFORMATIONS « SERVICES » (16-17) :
Au sommaire des revues; « Journal officiel » ; Loto ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (25 à 37) ; Carnet (16) ; Programmes des spectacles (19) ; Marchés financiers (41).

Le numéro du « Monde » **daté 30 septembre-1er octobre 1984 a été tiré à 423 190 exemplaires**

LA SITUATION AU TCHAD

Le GUNT affirme que les Libyens ont évacué Faya-Largeau

Tandis que N'Djamena continue *d'exprimer une réelle méfiance* à l'égard de l'attitude libyenne, les *officiels français* maintiennent que *« tout porte à croire que les choses évoluent dans le sens d'un désengagement »*, ainsi que l'a déclaré, la samedi 29 septembre à Niamey, M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération. M. Charles Hernu, ministre de la défense, a affirmé, de son côté, à Lyon, *« qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter »*.

Pour sa part, un porte-parole du GUNT (gouvernement rebelle de M. Goukouni Oueddeï), a affirmé samedi que *« le dernier Libyen était parti de Faya-Largeau le 28 septembre »* et que l'autre grande palmeraie du nord, celle de Fada *« serait complètement évacué »* le jour où les Français auraient quitté le Ouaddaï (est du Tchad). *« Le GUNT*, a-t-il ajouté, *attend le départ définitif du dernier parachutiste français pour que ses combattants prennent d'assaut N'Djamena. »*

A Alger, le lieutenant-colonel Kamougué, vice-président du GUNT, a été reçu samedi au ministère des affaires étrangères. D'autre part, à Khartoum, le président Nemeiry a déclaré que son pays avait commencé à accueillir des Tchadiens qui fuient leur pays *« anticipant la désastreuse guerre civile que la Libye s'apprête à susciter en fournissant une assistance à l'opposition tchadienne »*.

Entre-temps, le président Hissène Habré a dépêché plusieurs émissaires dans différentes capitales africaines. A N'Djamena, où les observateurs sénégalais sont attendus en début de semaine, les éléments français repliés de Salal et Arada sont arrivés samedi. Un soldat du contingent Manta s'est tué dimanche en manipulant une arme. Son identité n'a pas été révélée. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le coup de filet contre la Mafia italienne

Tommaso Buscetta : du trafic de cigarettes à l'industrie de la drogue

Trapu, la chevelure touffue, le regard caché par d'épaisses lunettes de soleil, Buscetta n'a plus rien du jeune Sicilien qui, dans les années d'après guerre, commença très modestement par la contrebande des cigarettes. Il a changé de visage et de voix, grâce à deux opérations de chirurgie faciale et deux autres des cordes vocales auxquelles il s'est soumis pour échapper aux recherches.

Son histoire commence dans les ruelles sordides de Palerme à la fin des années 50. Parti de rien, il se lance dans l'immobilier, aux côtés du clan La Barbera. Puis, au début des années 70, il change de clan, se reconvertit dans le trafic des stupéfiants et disparaît de Palerme à la suite d'un mandat d'arrêt émis contre lui. Il gardera cependant toujours un pied en Sicile.

Tommaso Buscetta a commencé à opérer dès 1961 en Amérique latine et notamment au Brésil. Il y fit rapidement fortune dans le commerce de la drogue, réinvestissant l'« argent sale » dans de lucratives activités de couverture : une chaîne de pizzerias, une compagnie de taxis, une compagnie d'aviation privée de 200 appareils de tourisme. Il travaille avec 6 000 hommes qu'il traite comme ses soldats et qui ont pour fonction de protéger cet empire.

En 1972, il est arrêté une première fois par la police brésilienne. Dans son coffre, les agents découvrent de l'héroïne pour plus de 120 millions de francs de l'époque. Peu après il est extradé en Italie, puis incarcéré dans la prison palermitaine de l'Ucciardone, d'où il continuera tranquillement à mener ses affaires. Il fait régner l'ordre dans l'établissement, distribue ses faveurs et ses protections. Par exemple, lors du mariage de sa fille il fait passer aux détenus et aux gardiens du champagne et des gâteaux.

Après l'échec d'un projet d'évasion par hélicoptère, il est transféré en 1980 dans une prison du Piémont à Cuneo. Le juge de surveillance des peines lui accorde une liberté provisoire, croyant naïvement en sa volonté de s'amender. Quatre jours après Dom Masino disparaît et repart pour l'Amérique latine. Il sera à nouveau arrêté trois ans plus tard, en octobre 1983 au Brésil.

M. BERTRAND WARNOD EST LE CANDIDAT DE LA BANQUE WORMS POUR LA REPRISE DE WONDER

M. Bertrand Warnod, *qui a été* pendant quinze ans (jusqu'en *1983)*, *PDG et principal animateur* du groupe Neiman (antivols, serrures, avertisseurs, *feux arrière d'au*tomobiles etc.), a été présenté par la Banque Worms *comme candidat à* la reprise des Piles Wonder, dont *M. Bernard Tapie est devenu PDG* le 17 septembre 1984.

La Banque Worms agit comme chef de file du groupe qui détient *36 % du capital des Piles Wonder*, M. Tapie ayant obtenu du groupe *familial Courtecuisse-Brouillet*, fondateur de la firme, une promesse de *vente de 38 % des actions*, valable jusqu'au 31 octobre 1984. La Ban*que Worms, qui dispose d'un droit* de préemption sur ces 38 %, s'op*pose à la cession, et poursuit son pro*jet de faire reprendre les Piles Wonder par la *société* danoise Hellessens, sous la direction de M. Warnod.

NETTE REMONTÉE DU DOLLAR 9,44 FRANCS

Amorçée vendredi 28 septembre dans l'après-midi, la remontée du dollar s'est poursuivie lundi 1er octobre 1983. Le cours de la monnaie américaine est passé de 3,0225 DM à 3,075 DM et de 9,28 F à 9,44 F. Le raffermissement est dû à l'annonce d'une progression de 0,5 % des indicateurs économiques *américains en août*, alors que les opérateurs prévoyaient un fléchissement, annonciateur d'un ralentissement de l'expansion. En conséquence, ils pronostiquent une hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique d'où la reprise du dollar.

● *Renault renonce à Niki Lauda en Formule 1.* – Le Français Patrick Tambey et le Britannique Derek Warwick seront les pilotes de l'écurie Renault lors du championnat du monde de Formule 1 la saison prochaine. Le directeur de l'équipe française, Gérard Larrousse, a en effet décidé, lundi 1er octobre de *leur renouveler sa confiance*. L'Autrichien Niki Lauda ne courra donc pas pour l'écurie française la saison prochaine.

Selon la résistance afghane

JACQUES ABOUCHAR ET SES COMPAGNONS ONT BIEN ÉTÉ TRAHIS

L'un des responsables du mouvement politico-religieux de la résistance Mahaz el Meli, M. Soleimane al Mazz, a déclaré, le samedi 29 septembre au cours de l'émission d'Antenne 2 « Magazine », que l'embuscade tendue le 17 septembre à l'équipe de télévision de la chaîne et au cours de laquelle Jacques Abouchar a été capturé était destinée à *« donner l'exemple, afin de dissuader les journalistes étrangers de venir en Afghanistan »*.

Une enquête menée pour le compte de ce mouvement, qui accompagnait l'équipe, par M. Babrak Zai, ancien juge au tribunal de Kaboul, rallié à la résistance, a conclu – confirmant le témoignage des compagnons de Jacques Abouchar – que les journalistes français avaient été trahis. *« Quelques centaines de mètres après avoir franchi la frontière, nous avons vu dans le ciel une fusée verte. Sur le moment, j'ai pensé à un mariage, par la suite j'ai compris que quelqu'un signalait notre passage »*, a déclaré à l'enquêteur l'un des combattants.

Plusieurs personnalités et organisations se sont associées aux protestations contre l'arrestation de Jacques Abouchar et l'accusation d'« espionnage » portée contre lui : M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial RPR, l'Association de la presse ministérielle, l'Union nationale des syndicats de journalistes (SNJ, CFDT, CGT) – qui invite les rédactions à se manifester unitairement en envoyant des messages et des télégrammes aux ambassades d'Afghanistan et d'URSS, – M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, qui se propose de présenter une résolution d'urgence devant le Parlement européen pour obtenir la libération « immédiate » de Jacques Abouchar. Pour sa part, M. Eugène Teisseire, député PS, président du groupe d'Amitié France-URSS, a demandé, vendredi, à l'ambassadeur d'URSS à Paris de « hâter » cette libération.

Au championnat du monde d'échecs

REPORT DE LA HUITIÈME PARTIE

La huitième partie du championnat du monde d'échecs entre le tenant du titre Anatoli Karpov et son challenger Garry Kasparov, qui devait être disputée ce lundi, a été reportée au mercredi 3 octobre à la demande de Kasparov.

Garry Kasparov aura ainsi utilisé deux des trois *time out* auxquels chacun des deux joueurs a droit. Il est vraisemblable que le jeune challenger, fortement éprouvé par sa troisième défaite, veut mettre à profit ce repos pour récupérer un peu de la sérénité qui semble lui faire défaut.

Rappelons qu'à l'issue de la septième partie Karpov mène par 3 victoires à 0 et totalise ainsi la moitié des points nécessaires à la victoire.

Sur le vif

Haut risque

J'ai un copain, un vrai maniaque de la propreté. Il mourrait plutôt que de s'asseoir sur le siège des toilettes. Il est toujours à se laver les mains. Il change de slip cinq fois par jour. Et il essuie subrepticement ses couverts au restaurant. Hier, il me téléphone. Il a une petite voix. Je lui dis :

– Qu'est-ce que tu as. Tu as chopé une amibe planquée dans ton quart Vittel ?

– Ne plaisante pas. C'est pas drôle. Tu n'as donc pas vu tous ces articles sur les Entretiens de Bichat ? C'est effarant. On n'ose plus toucher à rien. Surtout pas aux nanas.

– Pourquoi ?

– Elles sont toutes vérolées.

– Qu'est-ce que tu racontes ?

– Je te dis ce que je lis dans les journaux. Chaque année, il y en a soixante mille à attraper des MST.

– C'est quoi ça ?

– Des maladies sexuellement transmissibles. Des gonococcies, des syphilis, des salpingites, des herpès, des chancres mous...

– Arrête, tu veux ! C'est dégoûtant. Et les mecs qui les leur ont refilés ces MST, combien il y en a, tu peux me le dire ? Au moins autant. Mais ça, naturellement, dans les médias, on n'en parle pas.

– Tu m'excuseras, mais les *mecs ça m'est bien égal*. C'est pas maintenant, avec le SIDA, *que je vais m'y mettre*. C'est déjà assez risqué côté nanas.

– Ecoute, il ne faut pas pousser. sur six millions de femmes en France, tu dois quand même pouvoir trouver...

– Non, justement. Il y en a très peu qui puissent offrir un minimum de garanties. D'abord, il faut qu'elles aient moins de quinze ans ou plus de quarante. Il ne faut pas qu'elles vivent en ville. Ça t'en enlève déjà pas mal. Et puis les filles de la campagne ne sont pas toutes sûres. Elles peuvent avoir des antécédents vénériens. A écarter, ça aussi.

– Oui, en effet, ça limite les choix.

– Attends, c'est pas fini. Il faut qu'elles soient inscrites dans une maison de jeunes ou dans un club sportif. Il faut qu'elles aient une activité sédentaire. Tout ce qui est VRP ou représentante médicale est à fuir absolument. Il faut qu'elles voyagent en famille. Donc, les célibataires, terminé. Elles ne doivent pas toucher une goutte d'alcool... Tu sais, c'est pas évident, j'ai fait le tour de la question, il ne reste pas grand monde à remplir toutes ces conditions.

– *C'est vrai, dis donc. Là*, comme ça, *pour l'instant*, je ne *vois, pour faire l'affaire, que* ta fille ou ta mère. Au moins là tu es *à peu près tranquille, et avec* cette mode de l'inceste, pour une *fois, tu es dans le coup*.

– C'est bien pour ça que je t'appelle. Il faut aussi éviter d'avoir plusieurs partenaires. *Alors laquelle des deux tu me* conseilles ?

CLAUDE SARRAUTE.

A B C D E F G